3 2044 106 334 147

Gen F
S24

Arnold Arboretum Library

THE GIFT OF

FRANCIS SKINNER
OF DEDHAM

IN MEMORY OF

FRANCIS SKINNER

(H. C. 1862)

Received 1 Dec 1910

PSYCHE.
Rec'd 30 Oct. 1883.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1881

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-HUITIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR
19, RUE HAUTEFEUILLE

1882

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Cambridge Entom
Gift from Geo. Dim
12 Nov. 1886.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1881

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-HUITIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR
19, RUE HAUTEFEUILLE

1882

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
BHL-SIL-FEDLINK

https://archive.org/details/annalesdelasocie2818soci

AVIS AUX SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

La Société d'Études scientifiques étant fusionnée avec la Société linnéenne de Lyon, on est prié, afin d'éviter les doubles emplois, d'envoyer à l'avenir toutes les communications, livres, annales, bulletins, mémoires, lettres, destinés à la Société d'Études scientifiques à l'adresse du *Président de la Société linnéenne, place Sathonay à Lyon.*

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les membres de la Société linnéenne sont priés de faire parvenir au trésorier de la Société, rue de Vendôme 235, le montant de leur cotisation.

Passé le 30 juin ce montant sera recouvré par la voie de la poste et les frais seront ajoutés au mandat.

Les Sociétaires non résidants à Lyon qui désirent qu'on leur envoie le volume des Annales voudront bien en donner avis au secrétaire et joindre à leur cotisation le prix de l'envoi par colis postal, soit 60 centimes en gare, ou 85 centimes à domicile.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

BUREAU POUR L'ANNÉE 1881

MM. Saint-Lager, *président.*
Locard, *vice-président.*
Roux (Nicius), *secrétaire-général.*
Chanay, *secrétaire adjoint.*
Reynaud *trésorier.*

LISTE DES MEMBRES EN 1882

MM.

1856. Arlès-Dufour (Gustave), rue du Bât-d'Argent.

1846. Beckensteiner (Christophe), rue de l'Hôtel-de-Ville, 9.
1866. Beckensteiner (Charles), rue de l'Hôtel-de-Ville, 9.
1881. Belon (Rév. père), rue Vaubecour, 13.
1867. Bénier, cours Vitton, 1.
1860. Berne (Philippe), Saint-Chamond (Loire).
1882. Bertato, place des Hospices, 1.
1878. Berthet (Louis), grande rue des Charpennes, 15.
1869. Bertholey (Martial), notaire à Mornant (Rhône).
1860. Bétrix (Camille), rue Lanterne, 21.
1869. Billoud (Gabriel), rue du Peyrat, 1.
1875. Blanc (Léon), interne des hôpitaux, rue de la Charité, 33.
1880. Blanc (Marius), quai du Canal, 22 (Marseille).

MM.

1852. Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15 (Paris).

1879. Brémer (Louis), élève du service de Santé militaire, au Val-de-Grâce (Paris).

1861. Bresson (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.

1863. Brunet-Lecomte, négociant, rue des Colonies, 2.

1881. Carret (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.

1881. Carrier (Édouard), docteur en médecine, rue de l'Hôtel-de-Ville, 101.

1866. Chabrières, négociant, rue du Peyrat, 7.

1878. Chaffanjon (Jean), préparateur au Muséum d'histoire naturelle.

1879. Chaffanjon (Philibert), rue de la Thibaudière, 55.

1880. Chanay (Pierre), boulevard de la Croix-Rousse, 83.

1882. Chanrion (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire de l'Argentière (Rhône).

1860. Charvériat (Antoine), notaire, rue d'Algérie, 27.

1871. Chassagnieux (Félix), chimiste, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).

1872. Coquet (Adolphe), architecte, quai de la Guillotière, 21.

1879. Coqueugniot (Claudius), greffier de la justice de paix du 8me canton, cours de la Liberté, 88.

1879. Courbet (Jules), rue Bourbon, 28.

1871. Coutagne (Georges), ingénieur des poudres et salpêtres, à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).

1876. Dardouillet (Jules), chimiste, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).

1862. Delocre, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 38, rue Franklin.

1865. Desgrand (Louis), négociant, rue Lafont, 24.

1872. Desgeorges (Alphonse), négociant, rue Puits-Gaillot, 19.

1881. Donat-Motte, préparateur au Muséum d'histoire naturelle.

MM.

1812. Drivon (Jules), médecin des Hôpitaux de Lyon, quai de la Guillotière, 30.

1846. Dugas (Ozippe), rue de la République, 52.

1863. Dugas (Henri), rue Sala, 2.

1870. Durand (Victor), rue Lafond, 6.

1875. Durval (Charles-Henri), fabricant d'acide borique, à Monte-Rotundo (Massa-Maritima), Italie.

1869. Ebrard (Sylvain), à Unieux (Loire).

1866. Falsan (Albert), à Collonges-sur-Saône (Rhône).

1877. Faure (Victor), préparateur de chimie à l'École polytechnique (Paris).

1881. Favarq, caissier chez Vve Guérin et fils, 48, place Saint-Roch, à Saint-Étienne (Loire).

1881. Floccard (Georges), rue du Plat, 2.

1877. Fond (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.

1873. Fontannes (Francisque), rue de la République, 4.

1857. Fournereau (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.

1867. Fournet, à Émeringes (Rhône).

1879. Fréminville (Paul de), préparateur à la Facultés des sciences.

1856. Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5.

1881. Geandey (Ferdinand), négociant, rue de Sèze, 11.

1866. Genevet (Antoine), place Kléber, 9.

1851. Gensoul (André-Paul), rue Vaubecour, 42.

1839. Gérard (le Dr), rue des Missionnaires, 12.

1866. Gillet (Joseph), quai de Serin), 9.

1881. Girerd, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.

1873. Gleyvod, place Bellecour, 14.

1881. Gonnard, ingénieur des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu.

1881. Grilat (René), rue Rivet, 19.

1881 Grouvel (Antoine), directeur de la manufacture des tabacs à Nice.

MM.

1859. Guichon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 29.
1862. Guimet (Émile), place de la Miséricorde, 1.

1869. Heyden (le baron de), à Bockenheim, près Francfort-sur-Mein, 54, Schlosstrasse (Allemagne).

1881. Jacquet (le Dr), cours Lafayette, 3.
1883. Jacquet, imprimeur, rue Ferrandière, 18.
1845. Jordan (Alexis). rue de l'Arbre-Sec, 40.

1879. Lagaite (Adrien), étudiant en médecine, rue Sala, 5.
1881. Lachmann, préparateur à la Faculté des Sciences.
1868. Laval (Henri), juge de paix à Beaujeu.
1881. Lémonon (Michel), quai de Vaise, 9.
1881. Locard (Arnould), ingénieur, quai de la Charité, 38.

1881. Mabille (J.), rue du Chemin-Vert, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
1873. Magnin (Antoine Dr), professeur de botanique à la Faculté des sciences, quai de l'Est, 6.
1877. Magnin (Eugène), pharmacien, rue Bât-d'Argent, 5.
1860. Maison (Louis), rue de Tournon, 17 (Paris.)
1860. Mangini (Félix), ingénieur civil, place Bellecour, 6.
1855. Mangini (Lucien), ingénieur civil, sénateur, rue Saint-Joseph, 2.
1881. Marmorat (Gabriel), négociant, rue Lafond, 18.
1866. Marnas, teinturier, quai des Brotteaux, 12.
1878. Meyran (Octave), rue de l'Hôtel-de-Ville, 39.
1882. Miciol (Léon), cours Vitton prolongé.
1846. Millière (Pierre), villa des Phalènes, à Cannes.
1881. Moitier, répétiteur au lycée de Lyon.
1876. Monvenoux (Frédéric), rue Grenette, 35.
1881. Mulsant (l'abbé), directeur de l'institution Sainte-Marie, à Saint-Chamond (Loire).

1881. Nicolas (Jacques), rue Passet, 10.

MM.

1882. Oliver (Paul), naturaliste à Collioures (Pyrénées-Orientales).

1866. Pain (Antoine), place Gerson, 6.
1856. Pallias (Honoré), rue Centrale, 25.
1873. Palmarini (Alphonse), avocat, avenue du Doyenné, 2.
1875. Pasteur (Léonce), contrôleur de l'enregistrement, rue de Sèze, 17.
1879. Pasteur (Joseph), rue de Sèze, 17.
1882. Perret (Aimé), rue François-Dauphin.
1881. Perrin (l'abbé), curé de Montagny, canton de Givors (Rhône).
1879. Perroud (Charles), avocat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105.
1866. Pichot (Emmanuel), négociant, place de la Fromagerie, 9.

1880. Regalia (Ettore), secrétaire de la Société d'Anthropologie de Florence (Italie).
1881. Renaud (Jean-Baptiste), cours d'Herbouville, 21.
1872. Reynaud (Lucien), rue de Vendôme, 235.
1881. Reymond (Ferdinand), quai des Brotteaux, 1.
1873. Rérolle (Louis), rue Duquesne, 11.
1878. Revel (Étienne), étudiant quai de la Pêcherie, 14.
1858. Rey (Claudius), officier d'académie, place Saint-Jean, 4.
1870. Rhenter (Désiré), docteur en médecine, quai Tilsitt, 29.
1864. Riaz (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.
1882. Riche (Attale), place Perrache, 12.
1863. Roman (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.
1881. Roüast (Georges), quai de la Charité, 23.
1870. Roux (Gabriel), docteur en médecine, à Ardes (Puy-de-Dôme).
1873. Roux (Nisius), rue du Bât-d'Argent, 5.
1882. Roy, horticulteur, chemin de Montagny, au Moulin-à-Vent, près Lyon.

1868. Saint-Lager (le Dr), cours de Brosses, 8.
1866. Sonthonax (Léon), rue de la République, 12.

MM.

1881. Sommier, répétiteur au lycée de Lyon.

1882. Terras (Marius), avoué, rue de la Bourse, 39.

1879. Tillet (l'abbé Paul), professeur à l'institution des Minimes, 1.

1881. Tommasi (Dr Donato), via dei Panzani, 9, à Florence (Italie).

1862. Vachat (du), juge au tribunal de Belley (Ain).

1872. Verchère (Ernest-Antoine), cours de Brosses, 7.

1878. Vesselle (Ferdinand), docteur en médecine à Saint-Dizier (Haute-Marne).

1881. Vétu (Louis), rue Octavio-Mey, 7.

1881. Valla, professeur au Petit-Séminaire de l'Argentière (Rhône).

1880. Vial (Cyprien), élève du service de santé, au Val-de-Grâce (Paris).

1868. Vidal (Cyprien), rue de l'Hôtel-de-Ville, 38.

1869. Vidal (Maurice), rue de l'Hôtel-de-Ville, 38.

1872. Wettengel, rue Constantine, 5.

1881. Xambeu, capitaine adjudant-major au 22me de ligne.

Membres correspondants

1849. Lejolis, directeur de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.

1850. Renard, conseiller d'état, Secrétaire perpétuel de la Société des Naturalistes de Moscou.

1863. Milne Edwards, membre de l'Institut, à Paris.

1863. Blanchard, membre de l'Institut, à Paris.

1875. Merget, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

1875. Hayden, Directeur du geological and geographical Survey, à Washington.

NOTES

SUR LA

FAUNE MALACOLOGIQUE

DU

BASSIN DU RHONE

PAR

M. GEORGES COUTAGNE

Lu à la Société Linnéenne de Lyon dans sa séance du 14 mars 1881.

Le bassin du Rhône comprend deux parties bien différentes sous le rapport du climat, de la faune et de la flore. Les botanistes géographes ont depuis longtemps déjà commencé l'étude de ces deux régions; ils ont comparé leurs flores spéciales à celles des contrées voisines, et réunissant ensemble les régions à systèmes végétatifs similaires, ils ont formé les deux grandes divisions géographiques, que l'on appelle le domaine forestier, et le domaine méditerranéen; ils ont cherché dans le bassin sud-est de la France, tantôt dans les vallées, tantôt sur le flanc des montagnes, les limites précises de ces deux domaines; enfin, ils ont abordé pour cette même région, l'étude des mille problèmes que soulève la recherche des causes de la distribution géographique des végétaux à l'époque actuelle.

Une étude analogue de la faune malacologique du bassin du Rhône serait pleine d'intérêt, soit en elle-même, soit par la comparaison qu'il y aurait à faire, entre les résultats fournis par cette étude et ceux, déjà nombreux et importants, que la géographie botanique a obtenus. Mais les renseignements relatifs à la distribution des mollusques terrestres et fluviatiles, sont encore trop insuffisants pour qu'il soit possible d'entreprendre utilement un semblable travail; nous ne possédons qu'un petit nombre de faunes locales bien étudiées, et plusieurs parties importantes du bassin n'ont jamais été explorées.

Ces différentes considérations m'ont engagé à entreprendre l'exploration malacologique du bassin du Rhône (1), en m'attachant à étudier principalement les parties du bassin sur lesquelles nous n'avons que peu de données, et en choisissant comme stations d'étude, les points particuliers que leurs situations topographiques désignent comme devant être les stations intéressantes de la région.

Le présent travail est un premier exposé de ces recherches, qui seront nécessairement fort longues (2); je compte pouvoir donner, de temps en temps, un semblable exposé, et faire connaître ainsi, au fur et à mesure que je les connaîtrai moi-même, les faunules locales des stations dont j'entreprendrai l'étude. Vu la nature particulière de ces travaux préliminaires, simples comptes-rendus d'excursions, en quelque sorte, je laisserai de côté, le plus souvent, toutes discussions relatives, soit à la synonimie des espèces citées, soit à la distribution géographique qu'il y aurait lieu de leur attribuer, d'après les travaux déjà publiés sur le bassin du Rhône. Ces développements seront mieux à leur place lorsque, dans un travail d'ensemble sur ce bassin, j'aurai à étudier successivement l'histoire malacologique de chacune de ses espèces. Je me suis donc contenté de donner la synonymie abrégée des espèces mentionnées, c'est-à-dire les indications nécessaires et suffisantes, pour indiquer clairement à quelles formes se rapportent les noms que j'ai adoptés; ces renseignements indispensables ont été groupés, par ordre alphabétique, à la fin de ce travail, dans le but de dégager le texte, le plus possible, de toute note qui pourrait contribuer à lui enlever de la clarté.

Je me fais un devoir et un plaisir de remercier ici M. J. R. Bourguignat, de la bienveillance avec laquelle il a encouragé mes recherches malacologiques, et de l'obligeance qu'il a mise à examiner et déterminer le plus grand nombre des espèces que j'ai recueillies jusqu'ici, dans mes excursions à travers la France.

Saint-Chamas, janvier 1881.

(1) Il est presque superflu de dire que j'entends par ces mots, non seulement le bassin du Rhône proprement dit, mais aussi les bassins de tous les autres cours d'eau tributaires de la Méditerranée, entre les Pyrénées et les Alpes-Maritimes.

(2) Cette première note comprend seulement le résumé des recherches que j'ai eu l'occasion de faire dans le sud-est de la France, depuis le commencement de l'année 1880, époque à laquelle j'ai été appelé à résider dans la petite ville de Saint-Chamas.

I

APERÇU SUR LA FAUNE DE LA PROVENCE OCCIDENTALE

La région dont je vais esquisser la faune malacologique comprend le pourtour de l'étang de Berre, la chaîne de l'Estaque, qui sépare au sud l'étang de Berre de la Méditerranée, le massif de collines rocheuses qui est compris entre ce même étang et la Crau, depuis Martigues et Fos jusqu'à Miramas, et enfin la chaîne des Alpines, large muraille qui coupe en travers la vallée du Rhône, et s'élève entre la plaine alluviale de la basse Durance et l'immense désert de cailloux que cette rivière a formé jadis, lorsqu'elle débouchait directement dans la mer par le défilé de Lamanon.

Afin de rendre compte, le plus nettement possible, des exigences et des habitudes particulières à chacune des espèces dont j'aurai à parler, je grouperai ces espèces en plusieurs séries, correspondant aux associations naturelles que l'on observe chez les mollusques; j'examinerai donc successivement la faune des habitats suivants :

1° Coussous et pinèdes ;
2° Terrains secs à graminées et herbages vivaces, gazons;
3° Rochers;
4° Lieux frais et ombragés ;
5° Eaux douces;
6° Palus et eaux saumâtres.

1° FAUNE DES COUSSOUS ET DES PINÈDES

On appelle *coussous*, en Provence, des terrains incultes, recouverts presque exclusivement, de buissons épineux et toujours verts ; ce sont les correspondants des *garrigues* du Languedoc. Ces solitudes ont une physionomie caractéristique, qu'elles doivent au tapis végétal très uniforme qui les recouvre : des buissons de chêne kermès (*Quercus coccifera*) et d'ajoncs (*Ulex Europæus*), ce dernier principalement sur les terrains un peu siliceux, des touffes grises de thym (*Thymos vulgaris*), et

çà et là quelques cistes (*Cistos albidus*) et quelques lavandes (*Lavandula spicata*). La même flore se retrouve dans les bois de pins, les *pinedes*, qui couronnent souvent les collines rocheuses, et qui sont bien probablement les restes épargnés de forêts plus importantes, telles que l'on peut en voir encore dans la chaîne de l'Estaque (bois de Châteauneuf et de Carri). Loin de ressembler à nos forêts du centre et du nord de la France, ces bois de pins, formés d'arbres clair-semés et au feuillage delié (le pin d'Alep le plus ordinairement), ne créent pas, pour les végétaux ou les animaux qui sont leurs hôtes, un milieu bien différent de celui que ceux-ci trouvent dans les parties découvertes, c'est-à-dire dans les coussous; aussi observe-t-on les mêmes espèces dans l'une et l'autre de ces formations végétales.

Les espèces que nous aurons à examiner dans ce paragraphe sont les suivantes :

1° Espèces vivant à la surface du sol ou sur les buissons :

Leucochroa candidissima,
Helix vermiculata,
H. splendida,
H. nemoralis;

2° Espèces se retirant dans la terre ou dans les amas de feuilles sèches, dès que le temps devient froid ou sec; elles ne sortent de leurs retraites que l'été, pendant la nuit ou après une pluie; les mollusques de la liste précédente, au contraire, pendant les journées chaudes et sèches, restent à la surface du sol (*L. candidissima*), ou bien se fixent, un peu à l'abri du soleil, contre les pierres, les rochers peu élevés, les troncs d'arbres (*L. candidissima, H. vermiculata*), ou bien encore restent attachés aux végétaux sur lesquels ils vivent (*H. vermiculata, H. splendida, H. nemoralis*) :

Helix melanostoma,
Bulimus decollatus,
Cyclostoma elegans,
C. sulcatum;

3° Espèces vivant sous les grosses pierres :

Clausilia solida,
Chondrus quatridens,
Ferussacia Vescoi,
Pupa polyodon,
P. granum,
P. multidentata,
Pupilla umbilicata.

Leucochroa candidissima. — C'est l'espèce dominante des coussous ; elle est excessivement abondante dans toute la région que nous étudions ; alors même que le sol ne présente plus aucun abri contre le soleil, le vent et la pluie, c'est-à-dire ni massifs d'arbres, ni rochers, ni plis de terrain, on la trouve pourtant encore qui constitue alors à elle seule toute la faune malacologique, de même que le tapis végétal n'est plus constitué que par deux ou trois végétaux, le chêne kermès, l'ajonc et le thym, qui sont eux aussi les espèces dominantes des coussous. Ce mollusque doit à son épaisse coquille, d'un blanc pur, le privilège de pouvoir subir sans inconvénients les ardeurs du soleil brûlant de la Provence ; il se contente de former un ou plusieurs épiphragmes, et attend ainsi la fin de la période de sécheresse, ou l'arrivée fortuite de quelqu'une de ces averses diluviennes qui sont caractéristiques du climat de ce pays. J'ai constaté sa présence, son abondance pourrais-je dire, dans la chaîne de l'Estaque aux environs de Châteauneuf, Ensué, le Rouet, l'Estaque, Saint-Henri, la Nerte, Pas-des-Lanciers ; sur le bord oriental de l'étang de Berre aux environs de Vitrolles, Rognac, Roquefavour, la Fare, Calissane, Saint-Chamas, Miramas ; sur le bord occidental dans tout le massif entre Martigues, Fos et Miramas ; dans la chaîne des Alpines à Lamanon, à Orgon, de Saint-Remy aux Baux, et des Baux à Fonvieille.

Helix vermiculata. — Également très commune dans toute la région qui nous occupe ; mais tandis que la *L. candidissima* vit à terre le plus souvent, et se trouve abondamment dans les endroits entièrement découverts, sur les rochers presque nus, par exemple, l'*Helix vermiculata*, au contraire, ne s'éloigne jamais beaucoup des abris naturels que lui fournissent les grosses pierres ou les buissons ; le plus souvent on la trouve pendant le jour à la partie inférieure des grosses pierres ; mais quelquefois elle se fixe aussi aux branches des buissons de chêne kermès ; j'ai trouvé dans ces dernières conditions, à 2 kilomètres environ au nord-ouest de Miramas, et sur un espace assez étendu, une colonie d'individus appartenant presque tous (9 sur 10 environ) à la variété unicolore, blanc jaunâtre, sans bandes ni taches ; cette même variété n'est pas rare d'ailleurs aux environs de Saint-Chamas. Quant aux stations où j'ai constaté sa présence, même liste que pour la *L. candidissima*.

Helix splendida. — Se rencontre aussi dans toute la région, mais peut-être moins communément que les deux précédentes, excepté toutefois dans les parties élevées ou un peu abritées ; ainsi elle abonde dans les gorges que suit la route de Châteauneuf à Carri-le-Rouet, au travers de

l'Estaque; dans les Alpines, elle est aussi très commune entre Saint-Remy et les Baux, soit à l'intérieur de la chaîne, soit dans les ravins que l'on suit pour y entrer, en sortant de Saint-Remy; elle est assez abondante dans la gorge de Roquefavour et dans le petit cirque de Rognac, tandis qu'elle paraît fort rare dans la côte rocheuse qui court de l'embouchure de la Touloubre à la Fare et au-delà, et dans tout le massif de petites collines arides qui sépare l'étang de Berre de la Crau; elle est assez abondante aussi sur le flanc septentrional de la montagne Notre-Dame, à Orgon; enfin, quelques coquilles vides, trouvées à terre, me permettent d'indiquer sa présence à Saint-Chamas, à l'Estaque, dans les collines au nord de Saint-Henri, et aux alentours du village de la Nerte. Cette espèce vit sur les buissons; on ne la trouve pour ainsi dire jamais à terre ou sous les pierres, excepté toutefois quand le temps est excessivement sec.

Helix nemoralis. — Dans l'une de mes excursions, en traversant la chaîne des Alpines de Saint-Remy aux Baux, je fus fort étonné de trouver au bord du sentier que je suivais, et sur un buisson de chêne kermès, un individu vivant de cette espèce; j'étais alors à 200 mètres d'altitude environ, sur le revers septentrional du chaînon dont le point culminant est coté 311^{m} sur la carte d'état-major (1). Ne sachant que penser de cet échantillon unique, j'interrompis aussitôt mon ascension, et je me mis à explorer minutieusement le sol et les buissons dans un rayon de 20 à 25 mètres. Je me demandais si j'étais en présence d'une véritable station de cette espèce, ou simplement de quelques individus isolés, destinés à disparaître sans laisser de postérité, faute d'un milieu favorable, et déposés là, probablement, par le mistral, qui les aurait apportés accrochés à une feuille sèche, à l'état d'œufs ou de très jeunes individus; dans le cas d'une véritable colonie, je tenais à dresser la liste des autres espèces associées à celle-là. Je trouvai sous les pierres, *Pupa polyodon*, *Clausilia solida*, *Pupa multidentata*, *Pupa quinquedentata* et *Chondrus quatridens;* dans la terre, *Cyclostoma elegans*; sur le sol, *Leucochroa candidissima;* sur les buissons, *Helix Cemenelea* et trois autres *H. nemoralis*. Encore indécis, je repris mon ascension ; mais alors les *H. nemoralis*, jeunes ou adultes, devinrent de plus en plus nombreuses, et j'eus bientôt constaté que cette espèce est abondante dans toute la partie supérieure du petit chaînon dont j'ai parlé, à une altitude de 250 à 300 mètres. J'en ai retrouvé aussi quelques échantillons plus au sud, près de Baubesse (carte d'état-major),

(1) Feuille 222, Avignon; ce sommet est à 2 kilom. nord-est des Baux, à vol d'oiseau.

sur un escarpement formé d'éboulis, et exposé à l'est; le sol présentait en cet endroit de nombreuses dépouilles de *Zonites Algirus*. Sur vingt-sept individus récoltés, quatre seulement ont leur coquille ornée de bandes; celles-ci sont seulement ponctuées et d'un ton très clair, deux échantillons n'ont que les trois bandes inférieures, les deux autres en ont cinq; les coquilles sont toutes de couleur jaune, mais d'un jaune très pâle, passant au blanc pur par suite de la disparition précoce de l'épiderme; la moitié des échantillons, en effet, quoique récoltés vivants, ont tout à fait l'apparence des coquilles abandonnées qui sont restées plusieurs mois exposées au soleil et à la pluie; aussi est-il facile, lorsqu'on cherche ces *nemoralis*, de les confondre, à deux ou trois pas de distance, avec les *Leucochroa candidissima* qui jonchent le sol dans ce même chaînon des Alpines. Enfin j'ajouterai que le péristome des coquilles est peu coloré, et rappelle celui de certaines variétés d'*H. hortensis*. Il semblerait donc que dans cette station très méridionale (à ne considérer que la vallée du Rhône), l'influence du milieu se traduit par une diminution notable dans la coloration ornementale de la coquille. Toutefois cette station n'est pas la plus méridionale que j'aie à signaler; j'ai trouvé, en traversant la gorge de Roquefavour, deux *H. nemoralis*, l'une très jeune, l'autre adulte, de couleur jaune, sans bandes, et à péristome assez foncé; mais je ne puis pour le moment qu'indiquer cette station, que je me propose d'étudier plus en détail l'automne prochain.

Helix melanostoma. — Je n'ai trouvé que deux fois, des colonies un peu abondantes de cette espèce, une première fois auprès du village de Citis (entre l'étang de Berre et l'étang de Lavalduc), dans les anfractuosités d'un petit mur en pierres sèches, et sous de grosses pierres détachées du mur et tombées à terre (il était associé aux *H. vermiculata* et *H. aspersa*), et une seconde fois sur le talus de la route des Baux à Fonvieille, à 600 mètres environ de ce dernier village; le talus était sablonneux et couvert de gazon; il pleuvait, et sous l'influence de l'humidité, de nombreux individus étaient sortis de terre; il y en avait en moyenne, au moins un par centimètre carré, et cela sur un espace assez étendu. Mais ces deux stations étant artificielles, ne peuvent indiquer d'une façon positive l'habitat préféré de cette espèce. J'ai dû la réunir aux précédentes, parce que j'ai fréquemment rencontré des coquilles vides d'*H. melanostoma* dans les coussous ou les pinèdes, notamment sur le revers méridional des collines boisées qui dominent Lamanon, dans le massif de collines entre Istres et Miramas, aux alentours du pont Flavien à Saint-Chamas,

aux environs de Calissane, dans le petit cirque de Rognac, dans la chaîne de l'Estaque entre Châteauneuf et Ensué, entre l'Estaque et la Nerte, et au nord de Saint-Henri. Enfin, j'ai recueilli dans la partie de la Crau qui est traversée par le chemin de fer de Miramas à Port-de-Bouc, tout auprès de Miramas, plusieurs *H. melanostoma* vivantes, remarquables par la petitesse, la solidité et la blancheur de leur test ; la plus petite a 25 millimètres de hauteur et 24 millimètres de diamètre; les autres ne s'écartent de ces dimensions que de 2 ou 3 millimètres. Cette colonie doit sans doute ces caractères spéciaux à l'aridité et à la sécheresse du terrain sur lequel elle vit; le sol, résistant et pierreux, véritable béton naturel, ne se laisse pas facilement creuser, et souvent, lorsque le mollusque, après une pluie, veut se retirer sous terre, il ne peut que commencer son travail ; le vent et le soleil ont bien vite desséché le sol, et il se trouve arrêté, une partie de sa coquille encore exposée aux ardeurs du soleil ; c'est dans ces dernières conditions que j'ai trouvé presque tous les individus de cette station, soit vivants, soit morts. On comprend donc que par sélection naturelle, il se soit formé là une race vivant surtout à la surface du sol, comme la *L. candidissima* (qui lui est associée d'ailleurs), et possédant une coquille petite, de couleur claire, et assez épaisse pour pouvoir servir d'abri efficace contre la chaleur. D'un autre côté, cette partie de la Crau étant directement ouverte aux vents du nord, l'*H. melanostoma* s'y trouve exposée à des froids plus vifs que sur le revers méridional des Alpines (Fonvieille et Lamanon); il n'est donc pas étonnant de lui trouver de très faibles dimensions dans cette station, qui n'est cependant pas la plus septentrionale. En résumé, l'*H. melanostoma* est assez répandue ; mais comme elle se tient presque toujours cachée dans le sol, on n'a pas souvent l'occasion de la récolter vivante ; il est probable que la chaîne des Alpines limite au nord son aire de dispersion.

Bulimus decollatus. — J'ai récolté cette espèce, vivante, à Saint-Chamas, sur la colline rocheuse qui domine la poudrerie, et aux Baux, dans une station tout analogue à celle que j'ai signalée pour l'espèce précédente à Fonvieille : un talus sablonneux, dépourvu de pierres, et recouvert en partie de gazon ; sous l'influence de la pluie, une multitude d'individus étaient sortis du sol. J'ai en outre recueilli des coquilles vides, appartenant à cette espèce, sur le versant méridional des collines de Lamanon, au signal de Saint-Chamas (carte d'état-major, altitude 122^{m}), aux environs d'Istres, de Rognac, de Vitrolles et de l'Estaque.

Cyclostoma elegans. — Espèce excessivement abondante dans

toute la région; partout où on voit un bouquet de pins, on est sûr de la rencontrer dans le terreau humide qui provient de la décomposition des feuilles mortes; se trouve aussi au pied des autres arbres ou arbrisseaux, sous les amas de feuilles principalement, et quelquefois sous les pierres. Voici la liste des stations où j'ai récolté, soit des échantillons vivants, soit des coquilles vides : Saint-Remy, auprès des ruines de Glanum; les Alpines, entre Saint-Remy et les Baux; Orgon, sur le flanc septentrional de la montagne Notre-Dame; collines de Lamanon; le bois d'Entressen, dans la Crau; environs de Citis, Istres, Sulauze, Miramas, Saint-Chamas, Calissane, Roquefavour, Rognac, Châteauneuf, Ensué, le Rouet, l'Estaque, et Saint-Henri.

Cyclostoma sulcatum. — De même que la chaîne des Alpines semble limiter au nord l'aire de dispersion de l'*H. melanostoma,* de même, la chaîne de l'Estaque et de l'Étoile, qui lui est à peu près parallèle, semble s'opposer à l'extension vers le nord, du *Cyclostoma sulcatum.* Ce mollusque, qui est très commun aux environs de Marseille, ne se rencontre pas dans le bassin de l'étang de Berre; j'ai recueilli seulement quelques coquilles sur le versant méridional de la chaîne de l'Estaque, entre Ensué et le Rouet, dans la gorge du torrent de la Nerte, tout auprès de la mer, et dans les collines qui sont au nord de Saint-Henri.

Clausilia solida. — Aux environs de Saint-Chamas, quand on retourne de grosses pierres en cherchant des mollusques, il n'est pas rare de rencontrer sous quelques-unes d'entr'elles des colonies de plus de cinquante *Cl. solida.* En outre on trouve d'ordinaire sous ces mêmes pierres: *Chondrus quatridens, Ferussacia Vescoi, Pupa multidentata, P. polyodon, P. granum,* et *Pupilla umbilicata.* Les *Pupa avenacea* et *quinquedentata* se rencontrent aussi parfois dans les mêmes conditions, mais plus généralement, ces mollusques se trouvent associés à l'*Helix rupestris,* et vivent sur les rochers, souvent à de fort grandes hauteurs au-dessus du sol; nous nous en occuperons donc en étudiant la faune des rochers. Les *Pupa multidentata* et *Pomatias patulus* sont, sous ce rapport, un peu intermédiaires entre ces deux groupes d'espèces, qui ont pour chefs, d'une part la *Clausilia solida,* de l'autre l'*Helix rupestris.* On trouve aussi quelquefois, parmi les compagnons de la *Cl. solida,* les *Helix costata, Zonites lucidus, Milax gagates, Helix conspurcata;* ces quatre espèces préfèrent toutefois les endroits un peu frais et humides, à ceux où domine la *Cl. solida;* nous en parlerons donc un peu plus loin.

J'ai rencontré la *Cl. solida* dans les stations suivantes : chaîne de l'Es-

taque, entre Ensué et le Rouet, à la Nerte, à l'Estaque, et au nord de Saint-Henri; cirque de Rognac; tous les environs de Saint-Chamas, Miramas et Sulause; revers méridional des collines de Lamanon; le chaînon des Alpines où j'ai signalé la présence de l'*H. nemoralis*. Je ne l'ai pas trouvée plus au nord que cette dernière station, du côté de Saint-Remy, ni sur le flanc septentrional de la montagne Notre-Dame à Orgon; je ne l'ai pas rencontrée non plus, comme on le verra plus loin, à Vaucluse et à Saint-Étienne des Sorts. Cette espèce ne doit donc pas remonter au nord beaucoup au delà des Alpines.

Chondrus quatridens. — Chaîne des Alpines, entre Saint-Remy et les Baux; revers septentrional des Alpines, à Orgon; environs de Saint-Chamas, Miramas, Sulauze et Calissane; cirque de Rognac.

Ferussacia Vescoi. — On la trouve assez abondamment, mais dans un espace très restreint, à Saint-Chamas, sur la colline rocheuse qui domine la Poudrerie; elle est aussi assez commune au signal de Saint-Chamas; j'ai trouvé en outre quelques coquilles vides sur la colline rocheuse du Guébi (à Saint-Chamas), et dans les alluvions du torrent de Rognac.

L'animal de cette espèce est très allongé, mince, finement rugueux, d'un beau jaune citron assez vif et légèrement verdâtre, avec le dessus de la tête et du cou, et les tentacules supérieurs gris bleuâtre; ceux-ci sont très allongés, minces, et légèrement turgescents à l'extrémité; les tentacules inférieurs sont excessivement courts; le pied, étroit, aigu en arrière, dépasse le sommet de la coquille lorsque l'animal est en marche. Un individu dont la coquille avait 9,5 millim. de long, et 3,5 millim. de diamètre, avait de 12 à 13 millim. de long, étant en marche, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du pied; et ses tentacules supérieurs avançaient encore de 4 millim. en avant de la tête.

Pupa multidentata. — Chaîne de l'Estaque, entre Ensué et le Rouet, à l'Estaque et à Saint-Henri; cirque de Rognac; Calissane; tous les environs de Saint-Chamas; Orgon; chaîne des Alpines entre Saint-Remy et les Baux. Espèce commune.

Pupa polyodon. — Espèce un peu moins commune que la précédente. Chaîne de l'Estaque, entre Ensué et le Rouet, et au bas de la gorge du torrent de la Nerte; alluvions du torrent de Rognac; environs de Saint-Chamas; Saint-Remy, auprès des ruines de Glanum dans les Alpines; le versant nord du chaînon où j'ai signalé l'*H. nemoralis*. Dans cette dernière station, ce mollusque était l'espèce dominante (à ne considérer que

celles qui vivent sous les pierres); il était beaucoup plus abondant que la *Clausilia solida*.

Pupa granum. — Chaîne de l'Estaque, entre Ensué et le Rouet, et au nord de Saint-Henri ; alluvions de Rognac ; auprès du moulin Merveille, à l'embouchure de la Duranssole ; environs de Saint-Chamas.

Pupilla umbilicata. — Entre Ensué et le Rouet; cirque de Rognac ; à côté du moulin Merveille ; environs de Saint-Chamas ; Saint-Remy.

2° FAUNE DES TERRAINS SECS A GRAMINÉES ET HERBAGES VIVACES

Les espèces dont nous allons nous occuper, mériteraient toutes plus ou moins, le nom de *cespitum* que porte l'une d'elles ; on les rencontre sur les gazons, accrochées aux tiges et aux feuilles des graminées ou autres végétaux herbacés vivaces. Voici la liste de ces espèces ; il est assez remarquable que toutes appartiennent au genre *Helix*.

H. cespitum,	*H. trochoides*,
H. neglecta,	*H. barbara*,
H. trepidula,	*H. acuta*,
H. Pisana,	*H. apicina*,
H. lauta,	*H. Paladilhi*,
H. Xalonica,	*H. Lieuranensis*,
H. alluvionum,	*H. Diniensis*,
H. Cyzicensis,	*H. Tolosana*,
H. pyramidata,	*H. Valcourtiana*,
H. terrestris,	*H. Veranyi*.

Les six dernières espèces de cette liste pourraient également être rangées à côté de la *Clausilia solida*, car on les rencontre souvent en compagnie de ce mollusque, sous les pierres, dans les bois de pins, ou dans les parties découvertes des coussous ; mais cependant, comme les espèces de ce groupe vivent presque exclusivement en dehors de la région méditerranéenne, dans les terrains à herbages vivaces où l'on trouve d'ordinaire l'*Helix ericetorum*, le représentant septentrional de l'*H. cespitum*, nous avons cru devoir dès à présent les rapprocher de cette dernière espèce.

Helix cespitum. — Saint-Remy, aux alentours des ruines de Glanum; les Alpines, entre Saint-Remy et les Baux.

Helix neglecta. — Entre l'Estaque et la Nerte, sur les éboulis qui bordent la route.

Helix trepidula. — Sur les bords de la route de Port-de-Bouc à Fos.

Voici la description de cette nouvelle espèce :

Coquille assez largement ombiliquée (ombilic un peu plus ouvert que celui de l'*H. lauta*), très déprimée en-dessus, assez solide, brillante, à stries fines, serrées, un peu effacées sur le dernier tour, et surtout en dessous ; blanc légèrement fauve, avec le péristome brun rougeâtre ; quelquefois ornée de petites bandes fauves ;— 5 à 5 1/2 tours de spire, peu convexes, à croissance régulière pendant les premiers tours; le dernier à croissance un peu plus rapide; ce dernier tour caréné ou subcaréné à sa naissance, arrondi ou très légèrement subcaréné vers l'ouverture ; il ne s'abaisse pas dans le voisinage de l'ouverture, ou du moins il ne s'abaisse que très légèrement et dans la partie qui fait suite au bourrelet péristomal; — ouverture très légèrement oblique, presque exactement circulaire, peu échancrée par l'avant-dernier tour; — péristome très légèrement évasé à la partie inférieure. — Diam., 14 à 16 millim. ; haut., 7 à 8,5 millim.

Helix Pisana. — Espèce des plus communes; on la rencontre surtout dans le voisinage des lieux habités; Saint-Remy, Lamanon, Entressen, Miramas, Saint-Chamas, Istres, Roquefavour, Rognac, Vitrolles, Ensué, le Rouet, l'Estaque, Saint-Henri.

Helix lauta. — Environs de Saint-Remy et de Roquefavour.

Helix Xalonica. — Environs de Saint-Chamas et de l'Estaque ; à Lamanon, dans l'enceinte du grand Calès.

Helix alluvionum. — Au bord de la route, entre Ensué et le Rouet; Entressen, sur le gazon, à quelques centaines de mètres du rivage de l'étang, à l'est.

Helix Cyzicensis. — Entressen, où elle est très abondante auprès de l'étang, près du rivage est; environs de Châteauneuf-les-Martigues; au bord de la route entre Fos et Rassuen ; Saint-Chamas, aux alentours du pont Flavien.

Voici la description de cette espèce encore inédite :

Coquille très étroitement ombiliquée, convexe-conoïdale en dessus, convexe-arrondie en dessous; assez solide, peu brillante, à stries fines

et serrées, mais effacées sur le dernier tour et surtout en dessous, près de l'ombilic ; blanche et ornée de bandes continues ou interrompues brun assez foncé, et même parfois presque noir ; — 5 à 5 1/2 tours de spire, convexes, a croissance très régulière ; le profil du dernier tour (la coquille étant vue en dessus) ne s'écarte que dans le voisinage immédiat de l'ouverture, pour se diriger, pendant 4 ou 5 millim. seulement, suivant la tangente à la spirale qu'il avait suivie jusqu'alors ; ce dernier tour est bien convexe dès son origine, sans traces de carène ; il ne s'abaisse pas dans le voisinage de l'ouverture, ou du moins il ne s'abaisse que très légèrement et dans la partie qui fait suite au bourrelet intérieur du péristome ; — ouverture oblique, presque exactement circulaire, peu échancrée par l'avant dernier tour ; bords marginaux très rapprochés ; — péristome droit, brun extérieurement ; intérieurement bourrelet blanc ou blanc brunâtre, bien régulier.— Diam., 10 à 12, mill. ; haut., 8 à 10,5 millim.

Helix pyramidata. — Assez commune dans toute la région. Les Alpines, entre Saint-Remy et les Baux, et à Orgon ; Saint-Chamas, aux alentours du pont Flavien et sur la colline rocheuse du Guébi ; environs de Calissanne, Rognac, Vitrolles et la Nerte.

Helix terrestris. — Très abondante dans toute la chaîne de l'Estaque ; Saint-Henri, l'Estaque, le Rouet, Ensué, Châteauneuf, la Nerte, Pas-des-Lanciers ; assez commune aux alentours de Vitrolles et de Rognac. Enfin, à Saint-Chamas, dans l'intérieur de la Poudrerie, il en existe une colonie assez intéressante ; tandis que dans les autres stations que je viens d'énumérer, la forme surbaissée, *trochilus* de Poiret, est aussi répandue que le type, dans celle-ci au contraire, tous les individus appartiennent à la forme opposée à la *trochilus*, c'est-à-dire qu'ils ont tous la spire excessivement élevée ; ces *H. terrestris* sont très abondantes sur un espace d'un demi-hectare environ, au delà duquel on n'en rencontre aucune ; et il est à noter que le terrain sur lequel elles vivent, a été gagné sur la mer depuis 1860, et qu'on ne rencontre pas un seul représentant de cette espèce en aucun autre endroit des environs de Saint-Chamas. Cette colonie est donc de date très récente ; elle aura été fondée par quelques individus à spire élevée ; il ne serait pas difficile d'imaginer plusieurs hypothèses, toutes vraisemblables, pour expliquer le transport de ces premiers colons involontaires.

Helix trochoïdes. — Très abondante dans toute la partie de la région qui est au sud de Saint-Chamas : Saint-Henri, l'Estaque, le Rouet,

Ensué, la Nerte, Châteauneuf, Fos, Rognac, Roquefavour, Istres, Saint-Chamas, Miramas. Se trouve aussi à Entressen.

Helix barbara. — Au Rouet, sur les bords de l'étang qui est enfermé entre la route de Carri et le cordon littoral. Cette espèce semble ne pas exister dans le bassin de l'étang de Berre, où l'*H. acuta* la remplace.

Helix acuta. — Très abondante sur tout le littoral de l'étang de Berre et de la Méditerranée, surtout dans les prés et les champs cultivés : Saint-Henri, l'Estaque, le Rouet, Fos, Rognac, Saint-Chamas, Istres, Miramas, Entressen. Cette dernière station est la plus septentrionale où je l'aie rencontrée ; elle y vit associée aux *H. trochoides* et *Cyzicensis*.

Helix apicina. — Abondante au Rouet et à l'Estaque, cette espèce qui est très commune aux environs de Marseille et de Toulon, semble ne pas remonter au nord au delà de la chaîne de l'Estaque.

Helix Paladilhi. — Très commune sur le revers méridional de la chaîne de l'Estaque ; quelques échantillons entre Ensué et le Rouet; assez abondante dans les alluvions du torrent de Rognac ; environs de Calissanne ; et enfin les environs de Saint-Chamas, où elle est très rare.

Helix Licuranensis. — Assez répandue dans la région ; environs de Saint-Chamas, Rognac, le Rouet, l'Estaque, Saint-Henri ; Lamanon, dans l'enceinte du grand Calès.

Helix Diniensis. — Environs de Saint-Chamas.

Helix Tolosana. — Saint-Chamas, sur la colline rocheuse du Guébi; environs de Sulause, entre Istres et Miramas.

Helix Valcourtiana. — Saint-Chamas, au Guébi.

Helix Veranyi. — Lamanon, dans le grand Calès; environs de Sulause; Saint-Chamas, sur la colline rocheuse du Guébi.

Voici en quelques mots les rapports et différences des espèces du groupe *Heripensis* que je viens de mentionner; je comprendrai aussi, dans cette liste de diagnoses sommaires, deux autres espèces que j'ai récoltées à Vaucluse, et dont je parlerai un peu plus loin.

1° *H. Tolosana.* — Coquille globuleuse déprimée, convexe en dessus et en dessous ; spire assez déprimée; stries peu régulières; 4 1/2 tours de spire; dernier tour caréné, surtout à sa naissance, et non descendant vers l'ouverture; celle-ci est presque circulaire et *fortement échancrée par l'avant-dernier tour;* le péristome est bordé intérieurement d'un bourrelet blanc assez épais; mais cette espèce est surtout caractérisée par son *ombilic très petit* ; *l'extrémité interne du dernier tour s'éloigne à peine de l'axe de la coquille ;* sur un échantillon de 8,5 millim. de dia-

mètre, l'ombilic a 0,7 millim. de diamètre, à l'extrémité même du dernier tour, et 0,5 mill. au commencement du dernier quart du dernier tour(1). — Diamètre 8,5 millim.; haut. 4,0 millim.

2° *H. Lieuranensis.* — Coquille globuleuse déprimée; moins haute proportionnellement que la précédente; spire déprimée, stries très régulières; 4-4 1/2 tours; dernier tour caréné à sa naissance, et à peine descendant vers l'ouverture; celle-ci est presque exactement circulaire, et *à peine échancrée par l'avant-dernier tour;* le péristome est orné d'un bourrelet assez épais, blanc ou blanc rosé; *l'ombilic est plus grand que dans l'espèce précédente;* sur un échantillon de 7,0 millim. de diamètre (et 4,0 de haut., var. *minor*), l'ombilic avait 1,0 millim. de diamètre à l'ouverture, et 1,0 aussi au commencement du dernier quart du dernier tour; l'avant-dernier tour est donc presque complètement recouvert par le dernier; quelquefois le bord inférieur de l'ouverture est légèrement réfléchi et masque une bonne partie de l'extrémité du contour apparent interne du dernier tour. — Diam. 7-10 millim.; haut. 4-5,5.

3° *H. Veranyi.* — Diffère de l'espèce précédente par sa spire plus élevée, légèrement conique, et par son ombilic; celui-ci, plus étroit relativement vers l'avant-dernier tour, s'ouvre plus rapidement et plus complètement au dernier; sur un échantillon de 8 millim. de diamètre, l'ombilic a 1,5 à l'ouverture, 1,2 au commencement du dernier quart du dernier tour, et 1,0 au milieu du dernier tour. — Diam., 8-10 millim.; haut. 6-8 millim.

4° *H. Diniensis.* — Cette forme ressemble beaucoup à la précédente; elle en diffère cependant par son ombilic; l'extrémité du contour apparent interne du dernier tour est moins arrondie, et s'écarte rapidement de l'axe de la coquille : en outre le dernier tour est très nettement descendant vers l'ouverture; et enfin, la spire est un peu plus déprimée.

5° *H. ruida.* — Coquille globuleuse déprimée; spire moins élevée que celle de la *Veranyi*; stries peu régulières; l'ombilic présente, d'une façon très accusée, le même caractère que la *Diniensis* : augmentation rapide de son diamètre; en outre le premier tour est comme renflé tout

(1) Dans le dessin en projection orthogonale d'une coquille ombiliquée vue en dessous (l'axe étant vertical), le contour apparent interne des tours de spire forme une spirale; j'appelle diamètre de l'ombilic en un point A (extrémité du dernier tour, ou milieu du dernier tour, etc.) la somme de deux rayons vecteurs de cette spirale : 1° celui qui passe par le point A; 2° le premier de ceux qui sont à 180 degrés de ce même point, lorsqu'on suit la spire à partir du point A, pour se rapprocher de son centre.

autour de l'ombilic; 5 1/2 tours; ouverture arrondie, à bords marginaux rapprochés.

6° *H. Valcourtiana.* — Dans cette espèce, l'accroissement de la spire est un peu plus lent et plus régulier que chez les autres formes que nous venons d'examiner; le bourrelet intérieur du péristome est remarquablement épais; les bords marginaux de l'ouverture sont très rapprochès. L'ombilic est aussi large, proportionnellement, que celui de la *Lieuranensis;* mais l'extrémité interne du dernier tour s'écarte un peu de l'axe à partir du commencement du dernier quart de ce tour : en ce point l'ombilic a 1,0 millim. de diam. (sur un échantillon de 8,5 de diam., et 5,0 de haut.), et à l'ouverture il a 1,7 millim. Les stries sont peu régulières.

7° *H. Gigaxi.* — Cette jolie petite coquille est remarquable par son dernier tour parfaitement arrondi en dessous, et son ombilic large et régulièrement évasé, en sorte que vue en dessous elle rappelle un peu, quant à la forme, l'*H. ericetorum;* la spire est assez déprimée en dessus; le dernier tour descend lentement vers l'ouverture pendant le dernier quart, et il n'est pas subcaréné à sa naissance; l'encrassement intérieur du péristome est très épais, les stries sont peu régulières. — Diam., 7,5; haut., 4,7.

3° FAUNE DES ROCHERS

Les parois très inclinées ou verticales des rochers, et surtout les creux et les fissures de ces parois, sont choisis de préférence à toute autre retraite, par quelques mollusques que nous allons énumérer. Cette faune, qui comprend un assez grand nombre d'espèces dans les parties septentrionales et orientales du bassin, est ici très pauvrement représentée. Le fait n'a du reste rien de surprenant, quand on se rappelle que la caractéristique du climat de ce pays est la réduction considérable du nombre de jours de pluie; on comprend que la sécheresse qui en résulte rende les rochers à peu près inhabitables pour les mollusques.

Sur sept espèces que nous avons à examiner dans ce paragraphe, il y en a deux que je n'ai jamais trouvées que sur les rochers abrupts :

H. rupestris,
H. Orgonensis.

Deux autres se rencontrent le plus souvent dans ces mêmes conditions,

mais quelquefois aussi à la surface des pierres de moyenne grandeur, dans les coussous ou les pinèdes, lorsque ces pierres sont réunies en tas; ce sont :

Pupa quinquedentata,
P. avenacea.

Enfin, les trois autres :

Pomatias patulus,
Pupa multidentata,
P. granum,

se tiennent tantôt contre les rochers, associées aux espèces précédentes, tantôt sous les pierres, en compagnie de la *Clausilia solida* et de ses acolytes.

Helix rupestris. — Assez répandu dans la chaîne de l'Estaque, entre Ensué et le Rouet, et à la Nerte; dans le cirque de Rognac, contre les rochers de la barre supérieure; à Saint-Chamas, sur les parois de la fente pittoresque que suit la Touloubre, entre le viaduc et la mer; à Orgon, sur le flanc septentrional de la montagne Notre-Dame; dans les Alpines, très abondant entre Saint-Remy et les Baux, sur tous les rochers, et principalement sur ceux qui sont exposés au nord.

Helix Orgonensis. — Le sommet de la montagne Notre-Dame, ou de Beauregard, à Orgon, est constitué par des assises très inclinées de calcaire néocomien; le vent et la pluie l'ont presque complètement dépouillé de terre végétale, et le rocher rivalise de blancheur avec les coquilles de *Leucochroa candidissima* qui sont répandues en abondance à sa surface. Au-dessous et jusqu'au bas, sur le flanc septentrional de la montagne, les éboulis cachent en partie le rocher, qui ne reparaît que çà et là, dans de petits escarpements à peu près parallèles, qui, alternant avec les talus d'éboulis, déterminent un ensemble un peu confus de trois ou quatre gradins. Les *Helix Orgonensis* vivent au gradin supérieur, tout auprès des ruines qui couvrent le sommet; elles se tiennent dans les fissures des rochers, ou appliquées très haut, dans les moindres petites dépressions de la partie surplombante de l'escarpement, où l'on a de la peine à les apercevoir et surtout à les atteindre; une canne légère de 2 à 3 mètres de long est un engin à peu près indispensable pour cette chasse. L'abbé Dupuy a été évidemment mal informé relativement à cette espèce (qu'il désigne sous

le nom de *muralis*), puisqu'il l'indique comme vivant à Orgon, « sur les murs bien exposés » (1). Je n'ai pas pu trouver, même une seule coquille vide d'*H. Orgonensis*, sur le flanc méridional de la montagne, ni auprès des murs exposés au midi, tandis que le pied de l'escarpement dont je viens de parler est jonché de ces dépouilles; et ce n'est qu'après avoir vainement exploré les endroits brûlés du soleil, que je suis venu sur le flanc septentrionnal, où j'ai trouvé cette espèce, alors que je ne la cherchais plus. C'est pour éviter pareil ennui à l'avenir aux malacologistes, que j'ai donné quelques détails précis sur cette intéressante station.

Pupa quinquedentata. — Si les rochers de Provence ne sont habités que par un petit nombre d'espèces, comme je l'ai dit plus haut, il ne s'en suit pas pour cela qu'on ne doive rencontrer que peu de mollusques à leur surface; bien au contraire, ceux-ci sont prodigieusement abondants, mais ce sont presque tous des *Pupa quinquedentata*. Il n'est peut-être pas un seul rocher, dans toute la Provence occidentale, quelle que soit son origine géologique, où l'on ne trouve un grand nombre de ces mollusques. Je l'ai récolté, dans la chaîne de l'Estaque, sur les deux versants; dans la chaîne des Alpines, sur les deux versants également; dans tout le pourtour de l'étang de Berre; en un mot, dans toute la région dont j'ai indiqué les limites au début de ce chapitre.

Pupa avenacea. — Un peu moins répandue que l'espèce précédente, mais encore assez commune; elle abonde sur le revers nord des Alpines, aux environs d'Orgon et de Saint-Remy. Je l'ai trouvée en outre : à Saint-Chamas, associée à l'*H. rupestris*, sur les rochers auprès de la Touloubre; dans les collines qui entourent Sulause, à l'ouest de Miramas : aux environs de Calissanne; dans les alluvions de Rognac; dans les collines au nord de Saint-Henri et dans la gorge qui suit la route de Ensué à Carri-le-Rouet. Quelques échantillons de cette dernière station ont moins de 5 millim. de hauteur, en sorte que, sur le même rocher, on peut trouver des *P. avenacea* et des *P. granum*, ces derniers étant de taille plus grande que les premiers. Dans toutes les autres stations que je viens de citer, d'ailleurs, les *P. avenacea* sont en général petites, et ont le plus souvent moins de 6 millim. de hauteur.

Pomatias patulus. — Assez commun dans la gorge de la route d'Ensué à Carri-le-Rouet. Je ne l'ai rencontré que là.

Nous avons déjà parlé des *Pupa multidentata* et *granum*.

(1) Hist. nat. Moll. France, p. 123.

4° FAUNE DES LIEUX FRAIS ET OMBRAGÉS

Nous examinerons dans ce paragraphe les espèces suivantes :

Limax agrestis,
Milax gagates,
Testacella bisulcata,
Succinea elegans,
Zonites Algirus,
Z. lucidus,
Z. Blauneri,
Z. nitidus,
Z. illautus,
Z. pseudodiaphanus,
Z. fulvus,
Helix aspersa,
H. hispida,
H. conspurcata,
H. costata,
H. pulchella,
H. pygmea,
H. Cemenelea,
H. Putoniana,
Bulimus obscurus,
Ferussacia subcylindrica,
Clausilia nigricans,
Pupilla muscorum,
P. bigranata,
Vertigo antivertigo,
V. pygmea,
Isthmia muscorum,
Pagodina Bourguignati,
Cæcilianella aglena,
Carychium tridentatum.

Limax agrestis. — Sous les feuilles mortes du bois d'Entressen, dans la Crau ; dans les jardins cultivés, à Saint-Chamas.

Milax gagates. — J'ai trouvé cette espèce sous les pierres à Saint-Chamas, à Rognac, et entre Ensué et le Rouet, au bord de la route.

Testacella bisulcata. — J'ai rencontré trois individus vivants de cette espèce, sous une grosse pierre dans le bois d'Entressen, entre l'étang et l'ancien château.

Succinea elegans. — Très commune aux environs de Saint-Chamas, dans les champs cultivés, au bord des rigoles qui servent à l'irrigation.

Zonites Algirus. — Environs des Baux, d'Orgon, de Lamanon ; revers méridional de la chaîne de l'Estaque, à Saint-Henri et l'Estaque. On ne le rencontre pas aux environs de Saint-Chamas, Miramas, Istres.

Zonites lucidus. — Très commun dans toute la région, sous les pierres, dans les décombres. Orgon, Saint-Remy, environs de Saint-

Chamas, Miramas, Istres, Rognac, le Rouet, Ensué, l'Estaque, Saint-Henri.

Zonites Blauneri. — J'ai trouvé sous une pierre, au bord de la route de Salon à Istres, à 3 kilomètres environ de la station de Miramas (auprès du domaine de Sulause), trois zonites, malheureusement un peu jeunes, qui semblent devoir être rapportés au *Z. Blauneri*; le dessus de ces coquilles est entièrement plan, et les tours de spire sont proportionnellement beaucoup plus serrés que ceux du *lucidus*. Toutefois, avant d'affirmer la présence du *Z. Blauneri* aux environs de Miramas, je crois devoir attendre encore, jusqu'à ce que j'aie rencontré un échantillon bien adulte de cette espèce.

Zonites nitidus. — Très commun aux environs de Saint-Chamas, sous les pierres, dans les prés, dans le voisinage des rigoles d'irrigation.

Zonites illautus. — J'ai recueilli cette espèce vivante à Saint-Chamas, sous les pierres; on la trouve aussi dans les alluvions du canal de la Poudrerie, qui est dérivé de la Touloubre, et reçoit en outre les eaux de décharge des canaux dérivés de la Durance; alluvions du torrent de Rognac.

Zonites pseudodiaphanus. — Alluvions du torrent de Rognac (Voir plus loin, page 38).

Zonites fulvus. — Alluvions de Rognac, où il est rare.

Helix aspersa. — Environs de Saint-Remy, Orgon, Lamanon, Saint-Chamas, Rognac, l'Estaque, Saint-Henri, etc. Cette espèce est extrêmement commune dans la Provence occidentale. On la rencontre assez fréquemment dans les lieux incultes, et alors elle vit sous les pierres, en compagnie de l'*H. vermiculata*; mais là où elle abonde tout particulièrement, c'est aux alentours des habitations, sous les buissons et dans les décombres. Ce mollusque doit évidemment être rapproché de tout un groupe de végétaux, qui manifestent les mêmes préférences, et qui lui sont presque toujours associés : les orties, les mauves, la pariétaire, la plupart des chénopodiacées, etc. ; et parmi les mollusques, les *Zonites lucidus* et l'*Helix conspurcata* doivent aussi être cités parmi les espèces qui vivent en compagnie de l'*H. aspersa*, dans le voisinage des lieux habités.

Helix hispida. — On trouve en abondance cette espèce dans les rigoles d'irrigation qui sillonnent les prés des environs de Saint-Chamas, lorsque l'on vient d'enlever les eaux d'arrosage, et que le lit de ces rigoles est encore humide; et c'est dans ces mêmes conditions qu'on peut

récolter la *Succinea elegans*, le *Zonites nitidus*, et la *Limnæa truncatula*, cette dernière s'enfonçant dans la vase pour attendre le retour de l'eau.

H. conspurcata. — Très commune dans toute la région, sous les pierres, dans les buissons, surtout dans le voisinage des lieux habités. Environs de Saint-Chamas, Rognac, Châteauneuf, le Rouet, l'Estaque, Saint-Henri.

H. costata. — Saint-Chamas, Rognac, Entressen et Saint-Henri.

H. pulchella. — Semble moins répandue que l'espèce précédente ; je ne l'ai trouvée qu'à Saint-Chamas, dans le pré de la Bourdonnière, et aux Ragues; dans la première de ces stations je n'ai pas pu récolter une seule *costata*, mais seulement la *pulchella*; dans la seconde, les deux espèces vivaient côte à côte sous les mêmes pierres. L'*H. costata* semble pouvoir vivre dans des endroits plus secs que ceux où l'on trouve d'ordinaire la *pulchella*.

H. pygmea. — Alluvions de Rognac, où elle est rare.

H. Cemenelea. — Orgon, sur le versant septentrional de la montagne Notre-Dame; les Alpines, entre Saint-Remy et les Baux; Saint-Remy, près des ruines de Glanum.

H. Putoniana. — Les Alpines, entre Saint-Remy et les Baux ; Saint-Chamas, dans les buissons qui bordent les champs cultivés, au niveau de la Touloubre, près du pont Flavien.

Bulimus obscurus. — Alluvions de Rognac.

Ferussacia subcylindrica. — Environs de Saint-Chamas, dans les près, sous les pierres, dans les endroits très frais; alluvions de Rognac.

Clausilia nigricans.— Saint-Remy, sur les éboulis bien abrités, à l'entrée des anciennes carrières (à côté des ruines de Glanum).

Pupilla muscorum. — Environs de Saint-Chamas.

Pupilla bigranata. — Environs de Saint-Chamas; auprès du moulin Merveille (à l'embouchure de la Duranssole); alluvions de Rognac.

Vertigo antivertigo. — Cette jolie petite coquille se trouve en abondance à Saint-Chamas, dans les palus de la Bourdonnière, au milieu de la mousse humide qui couvre le sol entre les racines des graminées, des *Juncus maritimus*, *Statice limonia*, *Linon maritimum*, *Lythron salicarium*, etc. Toute une petite faune habite ces *palus*, sorte de prairies à moitié marécageuses, que la mer recouvre en partie lorsque

les eaux sont hautes : *Succinea elegans*, *Zonites nitidus*, *Helix hispida*, *costata*, *pulchella*, *Ferussacia subcylindrica*, *Vertigo antivertigo*.

Vertigo pygmea. — Alluvions de Rognac.

Isthmia muscorum. — J'ai trouvé cette espèce en abondance, aux Ragues, près de Saint-Chamas, sous un bouquet de pins d'Alep; ces mollusques se tenaient sur le sol, qui avait conservé un peu d'humidité grâce à un épais tapis de feuilles de pin naturellement entrelacées et comme feutrées; sous ce même tapis vivaient, mais en moins grand nombre : *Vertigo antivertigo*, *Helix costata*, *H. pulchella*. — Alluvions de Rognac.

Pagodina Bourguignati. — Alluvions de Rognac (Voir plus loin, page 39).

Cæcilianella aglena. — Alluvions de Rognac.

Carychium tridentatum. — Les carychies, qui abondent dans les alluvions de la partie septentrionale du bassin du Rhône, semblent manquer absolument, ou du moins être fort rares, dans les débris que charrient les torrents de la Provence. J'ai trouvé un unique échantillon de *Carychium tridentatum* dans la mousse humide, au pied du rocher contre lequel est adossée la poudrerie de Saint-Chamas.

5° FAUNE DES EAUX DOUCES

Voici la liste des espèces que j'ai rencontrées jusqu'ici dans les eaux douces de la Provence :

Ancylus simplex,
Limnæa palustris,
L. limosa,
L. truncatula,
Physa acuta,
Ph. fontinalis,
Planorbis complanatus,
Pl. contortus,
Pl. cristatus,
Bythinia tentaculata,
B. Sebethina,
B. Matritensis,
Paludinella Provincialis,
Amnicola similis,
Theodoxia fluviatilis,
Pisidium pusillum,
P. Casertanum.

Presque toutes ces espèces proviennent des environs de Saint-Chamas, et principalement d'un système de sources au sujet duquel je crois devoir donner quelques détails. Ces sources sont réparties le long du rivage de l'étang de Berre, ou du moins au pied des coteaux les plus rapprochés de ce rivage, depuis l'extrémité nord de la poudrerie de Saint-Chamas, jusqu'à Calissanne (route de Saint-Chamas à la Fare). La température de leurs eaux est à peu près constante pour chacune d'elles; les chiffres que je vais donner sont les moyennes de deux séries d'observations faites, les premières en juillet, et les autres en décembre : les deux nombres trouvés ainsi ne différaient que de 5 ou 6 dixièmes de degré, à l'exception de la première source, qui présentait une différence de 1°,1. Voici, en regard des noms et des températures de ces sources, la liste des espèces qui vivent dans les eaux de chacune d'elles :

1° Source de la Poudrerie; 15°,2. — Cette source, qui se trouvait avant 1874, à l'emplacement actuel du principal magasin à poudre de la poudrerie, a été canalisée sur un parcours de quelques mètres, et à peu de distance du sol, lors de la construction de ce bâtiment; ainsi s'explique, vu son faible débit, la variation assez sensible de sa température. — *Bythinia Sebethina*, *B. Matritensis*, *Amnicola similis*, *Ancylus simplex*, *Physa acuta*, *Limnæa limosa*, *Pisidium pusillum*.

2° Sources de la Bourdonnière; 16°,5 environ. — La plus importante de ces sources alimente un lavoir, qui est très fréquenté à cause de sa proximité de Saint-Chamas, et à cause de la température de ses eaux qui paraissent chaudes en hiver; aussi ne contient-il pas de mollusques. Les autres sources, de très faible débit, et utilisées aussi pour le lavage, ne sont pas non plus des milieux bien favorables; cependant on y trouve : *Amnicola similis*, *Limnæa palustris Physa acuta*, *Pisidium Casertanum*, et un très petit planorbe, probablement nouveau, du groupe du *lævis*.

3° Sources des Ragues; 16°,4, 16°,5, 16°,7, 17°,1. — On peut compter huit sources différentes, réparties sur un espace de 100 mètres environ, au bord de la mer, et trois autres dans l'étang, à une vingtaine de mètres du rivage. La plus importante (16°,7) alimente un lavoir où vivent en abondance : *Bythinia Sebethina*, *B. Matritensis*, *Ancylus simplex*, *Amnicola similis*, *Planorbis cristatus*, *Theodoxia fluviatilis*. Les autres petites sources du rivage ne possèdent que la *Th. fluviatilis*.

4° Source du Canet; 18°,9. — *Bythinia Sebethina*, *Amnicola similis*, *Theodoxia fluviatilis*, *Physa acuta*, *Limnæa limosa*.

5° Source de la Duranssole, 19°,5. — *Bythinia Sebethina*, *B. Matritensis*, *Theodoxia fluviatilis*, *Amnicola similis*, *Physa acuta*, *Limnœa limosa*.

Comme on le voit, la température de ces sources semble aller régulièrement en augmentant, depuis la première jusqu'à la dernière; en outre, à mesure que leur température augmente, ces eaux prennent un goût saumâtre de plus en plus prononcé, qui témoigne de la proportion croissante des matières salines en dissolution. Indépendamment d'autres considérations d'ordre géologique, qui m'entraineraient trop en dehors de notre objet si je les abordais ici, les particularités que je viens de signaler suffisent pour montrer, que ces sources sont en communication souterraine avec une même couche aquifère assez inclinée, les eaux les plus chaudes et les plus riches en matières salines étant celles qui ont suivi le plus long parcours, et se sont engagées le plus profondément au-dessous du sol. Cette origine commune pourrait donc expliquer, si ce n'est l'existence aux environs de Saint-Chamas des *Bythinia Matritensis* et *Sebethina*, du moins la présence simultanée de ces deux espèces dans presque toutes les sources de cette localité.

La *Bythinia Sebethina* diffère de la *B. tentaculata* par sa suture bien plus profonde, par ses tours de spire plus convexes, par sa forme plus élancée, moins ventrue; c'est en quelque sorte, par l'allure générale de son profil, une forme intermédiaire entre les *B. tentaculata* et *Matritensis*. En outre, l'opercule de cette espèce est à croissance spirale (comme chez les amnicoles, paludinelles, etc.) pendant le jeune âge; ce dernier caractère la rapproche de la *B. Bourguignati* (1) de Perpignan. Le diamètre de la partie spirale de l'opercule est environ le cinquième de celui de l'opercule adulte; ainsi, chez un individu mesurant 7 millim. de diamètre et 12,5 de hauteur, l'opercule ayant 3,5 sur 4,5, la partie spirale forme au centre de l'opercule une petite région, à peu près circulaire, de 0,8 millimètre de diamètre.

La *Bythinia tentaculata* est assez abondante dans les fossés du bord de la route de Saint-Chamas à Istres, à l'extrémité nord de l'étang de Berre. Ces fossés servent à l'irrigation des lais de mer qui séparent la route de l'étang, et ils sont alimentés par les eaux d'infiltration et de décharge des canaux de Boisgelin et des Alpines (dérivés de la Durance), dont les dernières ramifications arrosent les territoires de Miramas

(1) Paladilhe, *Nouv. misc. malac.*, p. 101, pl. V, fig. 1 — 3, fév. 1869; et *Rev. et Mag. de Zool.*, I, p. 225, juin 1869.

et Saint-Chamas. On trouve dans les mêmes fossés : *Planorbis complanatus*, *Physa acuta*, *Limnæa palustris*, *L. limosa*, *L. truncatula*, et *Amnicola similis*.

Les *Planorbis contortus* et *Physa fontinalis* ont été trouvés dans une petite source qui alimente un lavoir, sur le rivage nord-ouest de l'étang de l'Estouma, entre l'étang et la route de Fos à Istres, et aussi dans une petite source superficielle (qui est à sec une partie de l'année), près de Saint-Chamas, aux Ragues; dans cette dernière vivaient aussi : *Limnæa palustris*, *L. limosa*, et *Amnicola similis*.

Au Rouet, sur le rivage de la Méditerranée, les *Amnicola similis*, *Physa acuta* et *Limnæa limosa* vivent dans les marais qui s'étendent entre le cordon littoral et la route d'Ensué à Carri.

Dans les alluvions de Rognac j'ai trouvé deux coquilles intéressantes, au sujet desquelles je donnerai quelques détails au chapitre suivant : j'ai nommé la première *Paludinella Provincialis* ; la seconde est une *Moitessieria* nouvelle.

Enfin, je dois ajouter qu'aux environs de Saint-Chamas, dans tous les canaux d'arrosage, et même dans les très petites rigoles qui sillonnent les terrains cultivés, on trouve abondamment les *Limnæa limosa* et *truncatula*.

6° FAUNE DES PALUS ET DES EAUX SAUMATRES

Quoique la Méditerranée n'ait pas de marée bien sensible dans le golfe de Lyon, son niveau n'est pas invariable ; suivant que le vent vient du large ou de terre, les eaux montent ou descendent; et ces variations sont encore très sensibles, dans les étangs salés qui ne communiquent avec la mer que par un étroit canal (1). Aussi, sur le bord de ces étangs, les embouchures des torrents ou des canaux d'irrigation sont entourées, le plus souvent, de vastes surfaces vaseuses que le flot couvre ou découvre tour à tour. C'est dans ces marais, ou *palus*, que vivent l'*Alexia myosotis* et diverses espèces de *Paludestrines*.

(1) La différence entre les plus basses et les plus hautes eaux de l'étang de Berre, à Saint-Chamas, en 1880, a été d'environ 0m,60.

Alexia myosotis. — J'ai récolté de nombreuses *A. myosotis* dans l'étang de Berre, au fond de l'anse de Saint-Chamas, et dans l'étang de l'Estouma, à côté de la route de Port-de-Bouc à Fos. Ces mollusques se tiennent sur le sol humide, au milieu des racines du *Juncus maritimus*, et tout auprès de l'eau ; on ne les rencontre pas toutefois sur les plages vaseuses très peu inclinées, où les eaux pourraient trop facilement, à la moindre hausse, les entourer et les noyer ; ils restent principalement sur les petites berges à talus un peu prononcé, où la mer ne s'avance pas si vite qu'ils n'aient le temps de se retirer devant elle.

Au delà de cette zone à *A. myosotis*, commence le domaine des paludestrines. Pour donner une idée de l'importance du rôle qu'ont à remplir ces petits animaux dans l'économie des marais d'eau saumâtre, qu'il me suffise de dire qu'ayant eu l'occasion d'examiner souvent, et en un grand nombre de points, les palus qui forment toute l'extrémité nord de l'anse de Saint-Chamas, je ne crois pas qu'il y ait d'exagération à affirmer qu'en cet endroit, les paludestrines sont accumulées sur une étendue de deux ou trois hectares, à raison d'une centaine environ par décimètre carré. Lorsque la mer en s'éloignant laisse ces mollusques à sec, ils s'enfoncent dans la vase, se retirent dans les premiers tours de leur coquille, et attendent ainsi le retour des eaux. En outre ils peuvent vivre dans l'eau douce, du moins pendant quelque temps ; j'en ai gardé dans ces conditions pendant plusieurs jours, qui ne paraissaient pas trop souffrir du changement; j'avais eu soin de ne dessaler que progressivement et lentement l'eau dans laquelle je les avais recueillis. D'ailleurs, s'il n'en était pas ainsi, leur adaptation au milieu dans lequel ils vivent ne serait pas parfaite, car il arrive souvent que la mer en se retirant abandonne leur domaine aux eaux douces des ruisseaux ou des canaux.

Les paludestrines que j'ai trouvées en Provence sont les trois suivantes :

Paludestrina acuta. — Étang de l'Olivier, sur le rivage nord-ouest ; étang de l'Estouma, sur le bord de la route de Port-de-Bouc; étang de Berre, à l'embouchure du torrent de Rognac, et au fond de l'anse de Saint-Chamas.

Paludestrina Contagni. — Cette nouvelle espèce, que M. Bourguignat a bien voulu nous dédier, est très abondante dans l'étang de Berre, à l'extrémité nord de l'anse de Saint-Chamas. Elle diffère de l'*acuta* par sa forme beaucoup plus ventrue, moins effilée, par ses tours de spire plus convexes, par sa suture plus profonde, et par son ombilic beau-

coup plus ouvert. Cette forme est en quelque sorte à l'*acuta*, ce que l'*acuta* est à la *procerula*.

Paludestrina procerula. — L'étang de Berre, près de Saint-Chamas, à côté des marais de la Bourdonnière, et à côté du lavoir des Ragues.

Je termine ici ce premier aperçu sur la faune malacologique de la Provence occidentale ; les espèces que j'ai mentionnées dans cette petite région sont au nombre de 91; il est presque superflu d'ajouter, que dans mes recherches ultérieures, je compte augmenter de beaucoup ce nombre, et même le doubler peut-être ; indépendamment des espèces encore inconnues qui, bien probablement, vivent dans les innombrables stations qui sont restées inexplorées jusqu'ici, de nombreuses formes intéressantes y ont déjà été signalées ; j'aurai à les rechercher et à étudier leur aréa géographique ; telles sont les *Parmacella Moquini*, *Gervaisi*, *Helix catocyphia*, *subneglecta*, *pseudenhalia*, *Numidica*, *Clausilia Marioniana*, *Ferussacia Gronoviana*, *Pupa amicta*, *Assiminea littorina*, *Hydrobia procera*, *Peringia Margaritæ*, *Anodonta elachista*, *Arelatensis*, *Unio Astierianus*, *Jaquemini*, etc., etc.

II

LE PETIT CIRQUE DE ROGNAC

Auprès du village de Rognac passe un torrent, dont le bassin alimentaire se compose seulement d'une sorte de cirque, creusé dans la falaise qui domine en cet endroit l'étang de Berre. L'exiguïté de ce bassin, *qui n'a que 2 kilomètres carrés et demi*, et la facilité avec laquelle on peut récolter sur les bords du torrent, entre la mer et le village, les débris alluvionnaires entraînés par les eaux pluviales, font de ce petit cirque une station privilégiée, dont il est facile d'étudier à peu près complètement la faune malacologique. Je crois donc qu'il n'est pas sans intérêt de réunir ici les indications éparses dans les pages précédentes, et de dresser ainsi la liste des espèces qui habitent ce petit coin de la Provence. Dans le cours de mes recherches sur le bassin du Rhône, je compte étudier de même, et comparativement entre elles, les faunules d'une série de petits vallons, choisis dans toute l'étendue du bassin, parmi les plus intéressants et les plus caractéristiques ; celui de Rognac, dans cette étude, sera le type de ces vallons arides de la Provence, dont les cours d'eau torrentiels n'ont qu'une existence momentanée après chaque orage, et dans lesquels on s'étonne de trouver un nombre relativement élevé de mollusques terrestres ou d'eau douce.

La formation du cirque de Rognac doit évidemment être attribuée aux seuls agents atmosphériques ; la falaise est en effet constituée principalement par de puissantes couches d'argile (1), qui n'opposent qu'une faible résistance aux eaux pluviales ; et encore maintenant, les escarpements qui terminent ce petit vallon présentent après chaque orage l'aspect désolé des terrains nouvellement ravinés par les eaux. Le torrent est à sec pendant la majeure partie de l'année ; les eaux d'infiltration, qui sont peu

(1) Rognac est déjà une station classique pour les géologues; c'est dans les assises calcaires qui alternent avec les argiles jaunâtres ou rougeâtres dont nous parlons ici, que l'on rencontre les restes fossiles des *Lychnus*, ces curieux précurseurs des hélices tertiaires.

abondantes d'ailleurs, vu la nature imperméable du terrain, vont se réunir dans un puits, dit puits de Rognac, qui est situé à mi-coteau, au-dessus du village, et dans des citernes, qui ont été construites auprès du thalweg; de ce puits et de ces citernes, les eaux sont conduites jusque sur la place de Rognac, où elles alimentent une fontaine publique. En été, il arrive souvent que cette fontaine tarit, et les habitants en sont réduits à aller chercher de l'eau dans les citernes des Peyrauls, hameau situé à un kilomètre à l'ouest de Rognac. Les sources que l'on rencontre au milieu des escarpements du cirque ne sont que temporaires et ne fournissent de l'eau en été que pendant les quinze ou vingt jours qui suivent les forts orages; la plus importante, qui est indiquée sur la carte d'état-major sous le nom de fontaine de Rognac, sort par une fissure d'un banc de calcaire compact ; mais elle est à sec bien avant les autres petites sources, ses voisines, en sorte qu'il paraît probable, étant donnée d'ailleurs l'inclinaison vers l'est des strates de la falaise, que cette source est le trop-plein d'un petit réservoir intérieur, dont les eaux s'écouleraient en temps ordinaire dans la direction opposée, c'est-à dire vers le bassin du torrent de Mont-Vallon.

Dans les conditions hydrologiques que je viens d'indiquer, il doit sembler probable à priori, que les alluvions de Rognac ne contiennent pas de coquilles d'eau douce. Cependant celles-ci ne font pas défaut, quoique, il est vrai, elles y soient rares. En première ligne, je dois citer la *Limnæa truncatula*, qui n'est pas abondante dans ces alluvions, mais que cependant on peut y rencontrer assez facilement. En outre on y trouve une Paludinelle voisine de la *Cebennensis*, et que je décris un peu plus loin sous le nom de *P. Provincialis;* enfin j'y ai trouvé un échantillon unique d'une jolie petite espèce nouvelle de *Moitessieria*, échantillon qui malheureusement était très fragile, par suite d'un trop long séjour à l'humidité et au soleil, et qui s'est brisé pendant que je l'étudiais au microscope. La présence de la *L. truncatula* n'a rien de surprenant ; d'ailleurs j'ai récolté cette espèce vivante dans les ruisselets qui s'échappent des petites sources temporaires dont j'ai parlé précédemment; mais il est plus difficile d'imaginer quel peut être l'habitat de la paludinelle et de la Moitessieria, qui sont des mollusques branchifères, et qui ne peuvent pas, aussi facilement que les Limnées, vivre à la surface de la vase humide, ou même s'y enfoncer profondément, quand la vase devient sèche à la surface, et attendre ainsi le retour des eaux. J'ai parcouru plusieurs fois le vallon de Rognac, en cherchant quel pouvait être le lieu de refuge de ces deux

espèces, et je n'ai rien trouvé ; habiteraient-elles par hasard quelque réservoir souterrain, qui, lui, serait à l'abri de l'évaporation, et dont certaines dépressions imperméables seraient remplies en toute saison? Il sera intéressant de rechercher si ces deux espèces, ou d'autres mollusques branchifères, vivent dans le vallon voisin, celui du torrent de Mont-Vallon.

Il n'est pas rare de trouver dans les alluvions de Rognac des coquilles de *Paludestrina acuta;* cette espèce abonde à l'embouchure du torrent ; elle doit avoir été apportée dans le vallon par les cultivateurs qui se servent pour fumer leurs terres des algues qu'ils vont chercher sur le rivage de l'étang (1).

Voici maintenant la liste des petites espèces terrestres que l'on trouve dans les alluvions du torrent ; je me suis servi, pour indiquer leur abondance relative, des abréviations généralement usitées. — *Pupa granum*, C. C.; *Pupa multidentata*, *P. polyodon*, *Pupilla cylindracea*, *Helix conspurcata*, *Cæcilianella aglena*, C.; *Chondrus quatridens*, *Bulimus obscurus*, *Helix Paladilhi*, *Isthmia muscorum*, *Helix costata*, A. C.; *Zonites illautus*, *Zonites pseudodiaphanus*, *Vertigo pygmæa*, A. R.; *Ferussacia Vescoi*, *Ferussacia subcylindrica*, *Pupa avenacea*, *Pupilla muscorum*, *Helix pygmæa*, *Zonites fulvus*, *Pagodina Bourguignati*, R. En outre, j'ai trouvé un échantillon unique et détérioré d'une espèce de clausilie du groupe de la *parvula*, et j'ai récolté vivante l'*Helix rupestris* dont je n'ai pas trouvé la coquille dans les alluvions.

Enfin les espèces suivantes ont été trouvées çà et là vivantes dans le vallon de Rognac, sous les pierres, dans les buissons, sur les gazons, etc. — *Zonites lucidus*, *Leucochroa candidissima*, *Helix melanostoma*, *splendida*, *Pisana*, *lauta*, *cespitum*, *trochoides*, *terrestris*, *acuta*, *pyramidata*, *Lieuranensis*, *Bulimus decollatus*, *Clausilia solida*, *Pupa quinquedentata*, *Cyclostoma elegans*.

En résumé, la faunule malacologique du petit cirque de Rognac se compose de quarante-deux espèces, dont trente-neuf terrestres et trois d'eau douce (je ne compte pas bien entendu la *Paludestrina acuta*). Les recherches ultérieures que je compte faire me permettront sans doute d'augmenter encore quelque peu les listes précédentes.

(1) On vient de fort loin chercher sur le rivage de l'étang de Berre des algues destinées au fumage des terres ; ainsi les habitants de Lançon et de Pelissanne même, viennent en récolter jusqu'auprès de Saint-Chamas, sur les terrains bas qui avoisinent l'embouchure de la Touloubre. Cette coutume explique la présence des coquilles marines ou d'eau saumâtre que l'on rencontre dans les champs cultivés de toute la zone littorale.

III

LE VALLON DE VAUCLUSE

On se rend d'ordinaire à Vaucluse par l'Isle-sur-Sorgues, cette petite ville se trouvant sur le parcours du chemin de fer d'Avignon à Cavaillon. A partir de l'Isle, la route s'étend pendant près de 6 kilomètres sur la plaine alluviale, en se dirigeant à l'est vers les monts de Vaucluse. Arrivé aux premiers contreforts de cette chaîne, on passe au-dessous de l'aqueduc de Carpentras, et on entre brusquement dans cette gorge courte mais pittoresque, qui est toute pleine encore du souvenir de Pétrarque, son hôte illustre. Au fond, la montagne est taillée à pic, et forme un cirque qui rappelle en petit ceux des Pyrénées ; le village de Vaucluse est situé à peu près à égale distance de ce cirque et du commencement de la gorge. Au pied de la muraille de 200 mètres de hauteur qui termine cette petite vallée *(vallis clausa)*, et au point de départ de son thalweg, le rocher est creusé d'une excavation profonde et spacieuse, dont la partie inférieure constitue un vaste entonnoir à parois presque verticales, et au fond duquel on aperçoit une eau sombre et tranquille : telle est la fontaine de Vaucluse en été. Pendant l'hiver, ou après de fortes pluies, l'entonnoir se remplit, la grotte est envahie tout entière par les eaux, et la masse liquide, unie comme un miroir dans l'immense vasque rocheuse qu'elle remplit, s'échappe au point le plus bas de ce réservoir, et se transforme aussitôt en un torrent d'écume qui bondit, pendant plus de 200 mètres, au milieu d'énormes rochers couverts d'une mousse noirâtre (1). En été, la Sorgue ne commence qu'au pied de cette cascade, qui est alors à sec ; l'eau s'échappe en bouillonnant par un grand nombre de fissures peu

(1) *Cinclidotus aquaticus.*

éloignées les unes des autres, en sorte que l'on a encore le spectacle plein d'intérêt d'une rivière aux eaux vives et transparentes, qui sort toute formée d'un amas confus de rochers. Les réservoirs souterrains dont la fontaine est le trop-plein n'ont pas encore été vus ; mais par un calcul très simple, on peut évaluer leur superficie à 33 hectares ; ils seraient alimentés par les eaux pluviales qui vont se perdre dans les nombreux puits naturels, ou *avens*, dont les massifs du Ventoux et de Vaucluse sont parsemés. J'ajouterai encore, pour terminer cette rapide description de la célèbre fontaine, que sa température, à peu près constante, est comprise entre 12° et 14°, et que son débit, qui varie le plus ordinairement entre 8 et 25 mètres cubes à la seconde, est en moyenne de 17 mètres cubes (1).

J'ai fait jusqu'ici deux excursions à Vaucluse ; mais n'ayant pû consacrer chaque fois que peu de temps à la recherche des mollusques, je suis loin de pouvoir donner un aperçu un peu complet sur la faune de cette station ; toutefois je vais exposer rapidement les résultats auxquels je suis arrivé.

La fontaine elle-même est habitée par trois mollusques : *Paludinella Sorgica*, nouvelle espèce que je décris un peu plus loin, *Ancylus Jani* et *Limnœa truncatula*. J'ai pu récolter ces trois espèces à chacune de mes deux visites ; la première fois, 22 août 1880, le sorguomètre (2) marquait 3^{m},05, et les paludinelles surtout étaient en abondance contre la paroi rocheuse du gouffre, au-dessous de l'espèce de palier que l'on peut atteindre au fond de la grotte, à droite, quand la fontaine est à ce niveau ; la seconde fois, 1er janvier 1881, le sorguomètre marquait 11^{m},80 ; on ne pouvait approcher du bord de l'eau que sur la surface inclinée antérieure du réservoir, qui est constituée par des cailloux plus ou moins arrondis, mêlés à une argile rougeâtre (3) ; quelques paludinelles, mais en petit nombre, étaient fixées à ces cailloux ; les *Ancylus* et les

(1) Les renseignements qui précèdent sur l'origine, la température, et le débit de la fontaine de Vaucluse, sont tirés de l'intéressant mémoire de M. Bouvier : La Font. de Vaucluse, in *Assoc. franc.*, congrès de Montpellier 1879, p. 348.

(2) Le sorguomètre, ou échelle indicatrice du niveau de la fontaine, a été installé en novembre 1869, au moment d'une baisse exceptionnelle qui s'était produite après une longue période de sécheresse ; le 0 de cette échelle est à 21^{m}, 10 en contre-bas du déversoir de la fontaine.

(3) Cette même argile ocreuse se rencontre en un grand nombre de points à la surface du plateau calcaire, au sud du Ventoux ; le même phénomène géologique a évidemment présidé au dépôt de cette argile et à la formation des avens et des réservoirs souterrains de la montagne. Voir : *Descr. géol. du dép. de Vaucluse*, par Scipion Gras (1862), p. 257, argile ocreuse de Sault.

Limnæa étaient au contraire fort nombreux, les premiers sur les mêmes pierres que les paludinelles, et les limnées entre ces pierres, sur les petits fonds d'argile. Les *Limnæa truncatula* sont de fort petites dimensions; elles ont pour la plupart de 5,2 à 5,8 millim. de hauteur.

J'ai inutilement cherché la *Paludinella Sorgica* au pied de la cascade, dans les sources ordinaires de la Sorgue; les *A. Jani* et *L. truncatula*, par contre, y sont peut-être encore plus abondants que dans la fontaine.

Au sujet de ces sources, j'ai à signaler un fait assez singulier, c'est la présence d'une coquille de *Bulimus detritus* au milieu du sable blanc à gros grains, qui forme en cet endroit le fond du lit de la rivière. C'est le 1er janvier 1881 que j'ai trouvé cette coquille, tout auprès du gros rocher, un des derniers de la cascade, qui est couvert de petites *marmites de géant*, si bien caractérisées ; elle était entière, vide, et en bon état de conservation. Comment doit-on expliquer la présence à la source de la Sorgue, de cette coquille essentiellement sous-alpine? Il est probable que le *Bulimus detritus* ne vit pas aux environs de Vaucluse, et que la région la plus rapprochée où il y ait des chances de le rencontrer, est la partie supérieure du Ventoux et des monts de Vaucluse. Cette coquille aurait-elle été apportée fortuitement par quelque touriste ou quelque oiseau voyageur? La chose est possible à la rigueur ; mais ne devrait-on pas admettre plutôt que ce débris a été entraîné par les eaux pluviales jusqu'à l'ouverture d'un aven, et que de là, en passant par les réservoirs intérieurs de la montagne, il est arrivé jusqu'à Vaucluse?

Quoi qu'il en soit, il ne serait pas sans intérêt de rechercher si, dans le lit de la rivière, on ne trouve pas d'autres coquilles ayant appartenu à des espèces spéciales aux régions alpines ou sous-alpines.

Quant à la Sorgue elle-même, je n'ai pas encore cherché les mollusques, certainement très nombreux, qui vivent dans ses eaux ; j'ai noté seulement les espèces suivantes, trouvées dans un fossé, au bord de la route, sur la rive droite de la rivière et à quelques mètres en amont du viaduc de Carpentras : *Theodoxia fluviatilis*, *Ancylus simplex*, *Planorbis complanatus*, *Pl. albus*, *Physa acuta*.

La partie du vallon de Vaucluse que j'ai le plus explorée est l'escarpement qui forme la rive gauche de la Sorgue, entre la source et le village. Cet escarpement est constitué par des éboulis descendus des hauteurs du cirque, et par des assises rocheuses faisant partie de l'ossature même de la montagne ; il se trouve dans des conditions d'humidité et de fraîcheur tout à fait exceptionnelles relativement au reste de la

Provence, grâce au voisinage de la Sorgue (1), à son exposition au nord-est, et à la profondeur de la gorge dont il fait partie; aussi possède-t-il une faune riche et intéressante, et en particulier quelques espèces des régions plus septentrionales du bassin, isolées dans ce petit vallon, comme en un poste avancé au milieu du pays du soleil. Voici la liste des espèces que j'y ai trouvées :

Pomatias patulus. *Pupa quinquedentata*, *P. avenacea*, *Helix rupestris*, tous quatre très abondants sur les pierres ou contre les rochers ; *Clausilia Vaucluseusis*, nouvelle espèce que je décris un peu plus loin, très abondante sur la terre ou les rochers couverts de mousses ; *Cyclostoma elegans*, très commun aussi dans le terreau humide ou les amas de feuilles mortes ; *Helix unifasciata*, sur la terre ou sur le gazon, dans les endroits un peu secs, où elle est très abondante ; elle vit associée aux *Helix Lieuranensis*, *ruida*, *Gigaxi* et *Veranyi*, qui sont toutefois moins répandues qu'elle ; *Leucochroa candidissima*, assez abondante dans les endroits très secs ; *Choudrus quatrideus*, *Pupa multidentata*, *Pupilla umbilicata*, *Helix conspurcata*, *H. Cemeuelea*, *H. Putouiana*, *H. rotundata*, *Zonites lucidus*, *Z. glaber*, *Succinea Pyrenaica*, assez communs, les six premiers sous les pierres, un peu partout, et les trois derniers seulement dans les endroits très frais, tout à côté de la cascade ; *Helix aspersa*, *H. vermiculata*, *Zonites Algirus*, *Bulimus decollatus*, dont je me suis contenté de constater la présence, et qui doivent être assez répandus ; *Bulimus obscurus*, *Pupa polyodon*, *P. granum*, *Zonites Arcasiauus*, qui paraissent moins communs ; enfin j'ai recueilli à la surface des éboulis une coquille entière et bien caractérisée de *Testacella Pascali*, et trois autres coquilles que je n'ai pas encore déterminées spécifiquement, vu leur mauvais état de conservation : un Zonite du groupe des Crystalliniens, une *Isthmia* et une *Cæciliauella*.

La liste précédente comprend trente-quatre espèces. Ce chiffre doit paraître d'autant plus élevé que toutes ces espèces ont été trouvées sur un espace très restreint, une bande étroite, ayant à peu près 100 mètres de large sur un kilomètre de long. S'il m'avait été possible de recueillir les alluvions que les pluies d'orage doivent entraîner jusqu'à la Sorgue, j'aurais eu certainement à mentionner beaucoup plus de ces petites es-

(1) Nous avons déjà dit plus haut que le débit de la Sorgue ne descendait pour ainsi dire jamais au-dessous de 8 mètres cubes, et qu'il est en moyenne de 17 mètres cubes; ce régime est loin de ressembler à celui des autres cours d'eau de la Provence qui sont presque à sec pendant une bonne partie de l'année.

pèces qui vivent dans la mousse ou la terre humide. Malheureusement, la Sorgue étant une rivière à régime très régulier, son lit est très encaissé, et on ne peut guère espérer de récolter ces débris alluvionnaires, si ce n'est pendant un orage, ou immédiatement après, en les arrêtant au passage, à la surface de l'eau. Un riverain seul serait dans des conditions favorables pour une telle recherche.

Entre le village de Vaucluse et l'aqueduc de Carpentras, sur la rive gauche du vallon, j'ai retrouvé plusieurs des espèces déjà citées : *Zonites lucidus, Z. Algirus, Helix Cemenelea*, etc. ; de plus : *H. Pisana, H. carthusiana*, et *H. nemoralis*, cette dernière sur le coteau très incliné qui s'élève à gauche, immédiatement avant l'aqueduc; et enfin, sur le gazon des talus de la route, *H. arenivaga* (1).

Bien que je n'aie pu qu'esquisser, dans les pages qui précèdent, l'histoire malacologique des environs de Vaucluse, je crois avoir montré cependant tout l'intérêt que présente à l'étude cette station si privilégiée. Aussi, j'espère avoir à revenir plusieurs fois encore sur ce petit vallon, qui d'ailleurs attire à lui le naturaliste, non seulement par les richesses de sa faune et de sa flore, mais encore par sa poésie à la fois riante et sauvage.

(1) Le nombre total des espèces signalées dans le vallon de Vaucluse se trouve ainsi porté à 46. Je ne doute pas que des recherches ultérieures permettent d'atteindre, et même de dépasser le chiffre de 70

IV

SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS

« Le voyageur qui s'embarque sur le Rhône à Lyon, pour descendre vers Marseille, ne s'aperçoit d'abord d'aucun changement dans l'aspect du paysage. Vienne, Tournon, Valence, passent devant lui sans que rien, dans la végétation, lui annonce qu'il avance avec une extrême rapidité vers le Midi. Les bords du fleuve sont couverts des mêmes cultures que ceux de la Saône; seulement, la teinte du ciel, dont le bleu devient de plus en plus foncé, l'air tiède et doux que les poumons aspirent avec volupté, l'atmosphère plus transparente qui semble rapprocher les objets éloignés, font pressentir le voisinage de la Méditerranée. Mais, après avoir dépassé le Pont-Saint-Esprit, le Rhône est brusquement resserré entre deux escarpements qui se dressent comme des murailles sur les bords du fleuve : ce sont les colonnes d'Hercule des climats du Nord. Lorsque le bateau à vapeur s'élance hors de cette gorge, tout est changé ; c'est une nature nouvelle qui apparaît aux yeux du voyageur étonné : des montagnes calcaires, nues et pelées, des édifices d'un ton jaune et chaud, des oliviers au feuillage grisâtre, de noirs cyprès se détachant vigoureusement sur le ciel, un paysage de Grèce et d'Italie. La Provence est un morceau détaché de ces beaux pays et jeté sur le bord septentrional de la Méditerranée... (1) »

Ce défilé, qui sépare la Provence des pays du Nord, le domaine méditerranéen du domaine forestier (2), est formé par les rochers de Mornas, sur la rive gauche, et de Saint-Etienne-des-Sorts, sur la rive droite. Au point de vue de la géographie botanique et zoologique, ce passage est évidemment une des stations les plus importantes du bassin du Rhône, et si on supposait tracée sur une carte de ce bassin, les limites de dispersion de toutes les espèces qui l'habitent, on verrait ces courbes limites

(1) Charles Martins, *Annuaire météorologique de la France*, 1850.

(2) Grisebach, *La Végétation du globe*, édition française, 1877, tome I, p. 350. « Nulle part on ne connaît de passage plus brusque, d'un domaine floral à un autre, que sur le point où, entre Montélimar et Orange, commence dans la vallée du Rhône la culture de l'olivier. L'impression est d'autant plus vive que l'on n'a pas besoin, comme pour entrer en Italie, de franchir les Alpes; ici les formes méridionales de la flore méditerranéenne se présentent, sans intermédiaire aucun, côte à côte avec la végétation de l'Europe septentrionale. . »

se croiser en grand nombre auprès de ce point, qui deviendrait comme le centre de la carte. L'étude malacologique de ce défilé et de ses environs présentera donc en elle-même le plus grand intérêt.

Je n'ai à faire connaître pour le moment, que les noms et l'habitat de 26 espèces dont j'ai pu constater la présence à Saint-Etienne-des-Sorts pendant une excursion faite en octobre 1880.

Le rocher de Saint-Etienne-des-Sorts est coupé à pic du côté du nord, et forme une falaise très caractérisée, longue de deux kilomètres, haute de 60 mètres, qui regarde la plaine de Pont-Saint-Esprit et Montdragon. Au midi, le terrain descend, par des pentes plus douces, jusqu'auprès du village de Saint-Etienne. Sur ce revers méridional, j'ai récolté en assez grande abondance, les espèces suivantes : *Helix lauta*, *H. Pisana*, *H. splendida*, *H. aspersa*, *H. carthusiana*, et *H. Putoniana*. Malgré de minutieuses recherches, je n'ai pas trouvé un seul *Leucochroa candidissima*; par contre j'ai rencontré près du sommet, quelques rares *H. nemoralis*, à coquilles ternes et décortiquées. Sous les pierres, dans les éboulis, j'ai trouvé : *Chondrus quatridens*, *Pupa multidentata*, *P. quinquedentata*, *P. granum*, *Pupilla umbilicata*, *Pupilla muscorum* et *Pupa secale*.

A peu près aux deux tiers de la hauteur de la falaise, près de son extrémité la plus rapprochée du Rhône, se trouve une grotte, sorte de boyau étroit et allongé, dont on peut atteindre facilement l'entrée. Tout autour de cette fissure, et par conséquent sur des rochers ou des éboulis complètement exposés au nord, j'ai trouvé : *Helix cornea*, *Cyclostoma elegans*, *Pomatias septemspiralis*, *Clausilia nigricans*, *Helix rupestris*, *Pupa avenacea*, *P. quinquedentata*, tous très abondants; en outre : *Limax cinereus*, un individu vivant, sous une pierre à l'entrée de la grotte; *Helix costata*, *Bulimus obscurus*, *Zonites nitidus* (?), quelques coquilles vides et détériorées. Les *Cl. nigricans* sont remarquablement petites; un échantillon n'a que 7 millim. de hauteur, et une bonne partie des autres ont moins de 8 millim.

Enfin, au bas de la falaise, dans une petite saulée qui ne doit pas être à l'abri des hautes inondations du Rhône, j'ai trouvé un individu vivant de *Clausilia plicatula*; plusieurs *Helix rotundata*; et assez abondamment l'*Helix nemoralis*, dont les coquilles brillantes et bien colorées paraissaient dans cet endroit s'être normalement développées. Je dois ajouter que j'ai trouvé également quelques échantillons de cette espèce sur la rive gauche du Rhône, en face de Saint-Etienne des-Sorts, au milieu des petits saules qui bordent le lit mineur du fleuve.

V

ESPÈCES NOUVELLES

Zonites pseudodiaphanus

Testa angustissime perforata, depressa, albido-hyalina, pellucida, levi, vel angustissime elegantissimeque striatula, anfractibus 4 subplanulatis, regulariter crescentibus, sutura impressa et superficiali-duplicata separatis; ultimo, paululum majore, rotundato; apertura leviter obliqua, lunari, margine superiori leviter descendente et antrorsum provecto, peristomate recto, acuto, simplici.

Hauteur, 1,1 à 1,3 millim. ; diamètre, 2,5 à 2,9 millim.
Hab. Le vallon de Rognac.

Ce joli petit Zonite, intermédiaire par les caractères de son ombilic entre le *vitreolus* et le *diaphanus*, est remarquable surtout par le contour élégant que présente l'ouverture, par suite de la projection en avant du bord supérieur; son ombilic est très étroit, profond, et à peine évasé, en sorte qu'il n'est pas possible d'apercevoir, même au microscope (si ce n'est par transparence), l'enroulement intérieur de la spire.

Clausilia Vaucluseusis

Testa rimato-perforata, gracili, elongata, cylindrica leviter subfusiformi aut sæpius cylindro-conica, *subacuminata, nitida, subpellucida, rubiginosa, sæpe limo inquinata, elegauter (supremi 3 levigati excepti) costulato-striata*, (striæ in primis anfractibus regulares, validæ et sat

distantes, in medianis tenuissimæ et strictæ, quandoque sicut evanidæ, in ultimo validiores); — *spira elongata, regulariter subacuminata; apice obtuso, mamillato, pallidiore, nitidissimo;* — *anfractibus* 12-13, *vix convexiusculis, lente crescentibus, sutura sat impressa separatis; ultimo externe medio impressiusculo, ad partem inferiorem subcristato, ac ad basim carinato-cristato;* — *apertura leviter obliqua, piriformi, suboblonga, subcastanea, inferne subangulata, superne angulata (sinulus apertus, parum profondus), inferne intus profunde canaliculata, intus in margine externo callosa (callus superus tuberculosus, levissimus, callus inferus valide lamelliformis, plicam palatalem simulans), plicata, scilicet* : a. *parietales duæ, quarum superior marginalis, stricta, valde producta; inferior remota, aucite leviter descendens*; b. *plica subcolumellaris immersa, vix conspicua*; c. *plica palatalis unica, supera, ultra lunellam prolongata*; d. *lunella arcuata, litteræ* c *consimilis* ; — *peristomate* valde soluto, *continuo, subalbidulo, expansiusculo ac reflexiusculo.*

Haut. 10 à 12 mill.; diam. 2 mill.

Hab. Le vallon de Vaucluse, entre le village et la fontaine. sur la rive gauche de la cascade.

Cette espèce doit prendre place dans le groupe des *Cl. crenulata, Moitessieri, Isseli, Maceana, Aubiniana, Penchinati* et *belonidea* (1). Les caractères les plus remarquables de la coquille sont les suivants : 1° son péristome bien détaché de la spire; 2° son mode particulier de striation; 3° la forme conique qu'elle présente le plus souvent par suite de la croissance très régulière des tours de spire, depuis le troisième ou quatrième jusqu'au dernier ou tout au moins jusqu'à l'avant-dernier; lorsque le dernier tour est légèrement plus petit que l'avant-dernier, ce qui s'observe sur un très petit nombre d'individus, la coquille prend une apparence légèrement subfusiforme.

Pagodina Bourguignati

Testa minuta, umbilicata, globoso-cylindrica, elegantissime ac oblique

(1) Voir Bourguignat, *Hist. des Clausilies de France viv. et foss.*, in Ann. sc. nat. 1877 tome VI, art. n° 2.

lamellicostata ; — spira obtusissima, apice levigato ; — anfractibus 5. valde convexis, sutura profunda separatis, prioribus rapide crescentibus, duobus extremis fere æqualibus, ultimo tamen leviter minore, et ad aperturam ascendente ; — apertura subrotundata, margine externo sinuato, plicata scilicet : plica palatalis remotissima, inconspicua ; plica spiralis valida, translucens, aperturam fere attingens ; — peristomate undique expansiusculo, marginibus valde approximatis.

Hauteur, 1,4 millim. ; diamètre, 0,95 millim.
Hab. — Le vallon de Rognac.

Voici, relativement au nom de *Pagodina*, une note que nous devons à l'extrême obligeance de M. Bourguignat, et qui justifie pleinement le terme générique que nous avons adopté pour cette nouvelle espèce.

« Stabile, en établissant pour le *Pupa pagodula* de Desmoulins (Act. Soc. Linn. Bordeaux, IV, 1830, p. 158) l'appellation sous-générique de *Pagodina* (Moll. terr. viv. Piémont, p. 100, 1864), ne s'est jamais douté des caractères de cette espèce. Les quelques signes distinctifs qu'il lui a attribués sont des signes généraux qui ne signifient rien, ou bien le seul spécial qu'il a énoncé, est si mal défini, qu'il est inexact : « dernier tour plus grand que l'avant-dernier et *montant vers le sommet* de la coquille. » Or, le dernier tour loin de monter au sommet, ne dépasse jamais le niveau de l'avant-dernier.

Westerlund, qui a adopté ce nom comme nom de section (Fauna Europæa, fasc. II, 1878, p. 192), a eu plus de coup d'œil, lorsqu'il dit : « *palatum ad sinistrum supra umbilicum plica longa, profonda, translucente, in apertura haud conspicua, munitum* ».

Pour moi je considère le *Pupa pagodula* comme devant servir de type à un genre nouveau, auquel je conserve le nom de *Pagodina :*

Coquille cylindrique, à sommet très obtus ; test obliquement costulé-lamellé ; avant-dernier tour plus petit que le dernier qui remonte au niveau de l'avant-dernier ; fente ombilicale virguliforme ; ouverture sans dents.

Caractères importants :

1° Une lamelle palatale très allongée, commençant *à l'origine du dernier tour et s'effaçant au niveau de l'ouverture,* ce qui fait que cette lamelle n'est jamais visible de face ; elle ne l'est souvent que par transparence.

2° Vis-à-vis et toujours dans l'intérieur, *un pli spiral sur le milieu de la paroi de l'avant-dernier tour.*

3° *Columelle tubulaire* vers le sommet, puis devenant peu à peu pleine et compacte vers les derniers tours.

Les espèces de ce genre, rangées parmi les *Pupa*, ont quelquefois été considérées comme des *Orcula* ou des *Sphyradium*, dont elles ne possèdent aucun des caractères.

En effet, les caractères du pli spiral et de la lamelle palatale ainsi que ceux de la columelle sont des plus importants; ils ne permettent pas de confondre les diverses formes de ce genre parmi les *Pupa*, et encore moins parmi les *Orcula* et les *Sphyradium*. »

Paludinella Sorgica.

Testa rimata, ovoïdeo-elongata, lacteo-hyalina, sat pellucida, nitidula, aut limo tenui inquinata, levigata aut passim striis incrementi plus minusve validis ornata; — spira subelongatula, apice obtuso; — anfractibus 4 1/2 — 5, valde convexis, inflatis, *sutura profunda separatis*; *superioribus regulariter celeriterque crescentibus*; *duobus extremis magnis, fere æqualibus*; *extremo ad aperturam* leviter subcarinato superne, *et paululum ascendente*; — *apertura leviter obliqua, rotundato-subpiriformi; — peristomate recto, acuto, continuo*, margine externo antrorsum provecto, *margine columellari expansiusculo; — operculo tenui, pellucido, striatulo,*

Haut. 2,4 à 2,6 millim.; diam. 1,3 à 1,4 millim.
Hab. La fontaine de Vaucluse.

L'animal a son pied non seulement tronqué en avant, mais encore comme bilobé; en l'observant au microscope au moment où il sort de sa coquille et cherche autour de lui un point d'appui, on est frappé de la mobilité et de l'indépendance de mouvement de ces deux lobes, dont l'activité contraste avec la presque inertie des tentacules. Ceux-ci sont évidemment dans un état d'infériorité fonctionnelle fort grande, quand on les compare surtout à ceux des pulmonés terrestres.

Paludidella Provincialis

Testa rimato-subperforata, subconoïdeo-lanceolata, cylindracea, tenui et fragili, albido-hyalina, pellucida, nitida, argutissime eleganterque striatula; — spira elongata, apice obtuso; — anfractibus 6, parum convexis, sutura sat profunda separatis, regulariter crescentibus; ultimo ad aperturam leviter ascendente; — apertura vix obliqua, subrotundata, dextrorsum provecta; — peristomate acuto, continuo, expansiusculo; — operculo ignoto.

Haut. 2,4 millim.; diam. 1,0 millim.
Hab. Le vallon de Rognac.

Moitessieria lineolata

Testa minutissima, subrimata, cylindracea, *fragillima, nitida, albido-hyalina (dum vivit incola, sed lacteo-opaca plerumque, propter diuturnam sedem in alluvionibus post incolæ obitum), striis incrementi tenuissimis ornata, elegantissime secundum lineis spiralibus* disjunctis *malleata, — spira elongata*, fere omnino cylindracea; *apice obtuso, levigato; — anfractibus 6 convexis (primi convexiores), regulariter sensimque crescentibus, sutura impressa separatis; — ultimo vix majore, basi rotundato, 1/4 longitudinis fere æquante, ad peripheriam non malleato, sed extus paululum incrassato, longitudinaliter striatulo; — peristomate continuo, recto, paululum incrassato; margine columellari dilatato, reflexiusculo, marginibus callo junctis.*

Haut. 2,1 millim.; Diam. 0,7 millim.
Hab. ? — Alluvions du Rhône en amont de Lyon.

Cette intéressante espèce a déjà été décrite par M. Locard (1) d'après deux échantillons que je lui avais communiqués. C'est en 1878 que j'ai découvert quatre coquilles bien adultes de cette nouvelle Moitessiérie

(1) *Études sur les variations malacologiques*, 1881, t. I, p. 380

(plus quelques coquilles jeunes ou cassées) dans 2 décimètres cubes environ de débris alluvionnaires que j'avais recueillis dans les premiers jours de janvier de la même année, au bord du Rhône en amont de Lyon, en un point de la rive gauche où l'on est certain, après chaque crue, de trouver un amas considérable de ces débris : c'est à quelques centaines de mètres en amont du pont du chemin de fer de Genève, sur l'un des deux plans inclinés (celui d'aval) qui permettent de descendre en pente douce depuis la digue jusqu'au niveau des basses eaux. En cet endroit il arrive le plus souvent que le mouvement de l'eau opère une sorte de vannage naturel qui a pour effet de réunir en un même point les plus petits de ces débris, et par suite les plus petites des coquilles qui y sont mêlées ; en sorte que l'on peut récolter en un instant une quantité relativement considérable de ces petites coquilles, parmi lesquelles on rencontre des représentants si intéressants des genres *Paludinella*, *Belgrandia*, *Hydrobia*, *Lartetia*, *Lhotellerie*, *Moitessieria*, etc.

La *Moitessieria lineolata* a certainement de nombreux rapports avec la ou les *Moitessieria Simoniana* des différents auteurs ; mais en tout cas, elle se distingue bien nettement de la Simoniana type, c'est-à-dire des alluvions de la Garonne, par ses malléations disposées en lignes spirales écartées, tandis que d'après Kuster, qui a établi la diagnose de sa *Paludina Simoniana* sur des échantillons types (1), celle-ci a ses malléations disposées en lignes spirales *très serrées :* « lineis spiralibus *densissimis* cincta » (2).

(1) Voir à ce sujet : Bourguignat, 1863. *Monographie du genre Moitessieria*, p. 14 et suiv.
(2) Kuster, in Chemnitz und Martini, 1853 : *Syst. conch. cab., Gatt. Paludina, etc.*, p. 58, pl. XI, f. 9-10.

VI

SYNONIMIE ABRÉGÉE DES ESPÈCES MENTIONNÉES

Alexia myosotis

Auricula myosotis, Draparnaud, 1801, Tabl., p. 53, et 1805, Hist., pl. III, f. 16-17.
Alexia myosotis, Mörch, 1852, Catal. conch. Yoldi, p. 38, n° 785.

Amnicola similis

Cyclostoma simile, Draparnaud, 1805, Hist. moll., p. 34, et pl. I, f. 15.
Amnicola similis, Bourguignat, 1864, Malac. Alg., II, p. 238, pl. 14, f. 23-30.

Ancylus Jani

Ancylus capuloides, Jan, 1838, in C. Porro, Malac. prov. Comasca, p. 87, pl. I. f. 7.
Ancylus Jani, Bourguignat, 1853, Cat. Anc., in Journ. conch., t. IV, p. 185.

Ancylus simplex

Lepas simplex, Buc'hoz, 1771, Aldrov. Lothar., p. 236, n. 1130.
Ancylus simplex, Bourguignat, 1853, Cat. Anc., in Journ. conch., IV, p. 187.

Bulimus decollatus

Helix decollata, Linnæus, 1758, Syst. nat. (ed. X), I, p. 773.
Bulimus decollatus, Bruguière, 1789, Encycl. meth. Vers., I, p. 326.

Bulimus detritus

Helix detrita, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 101.
Bulimus detritus, Deshayes, 1838, in Lamarck, Animaux sans vertèbres (2e édition), t. VIII, p. 231.

Bulimus obscurus

Helix obscura, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 103.
Bulimus obscurus, Draparnaud, 1801, Tabl. Moll., p. 65.

Bythinia Matritensis

Paludina impura, var. *Matritensis*, Graëlls, 1846, Cat. mol. terr. agua dulce observ. en Espana, p. 17, f. 23-24.
Bythinia Matritensis, Bourguignat, 1864, Malac. Alg., II, p. 359.

Bythinia Sebethina

Bythinia Sebethina, H. Blanc, in sched. Voir ci-dessus, p. 24.

Bythinia tentaculata

Helix tentaculata, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), I, p. 774.
Bythinia tentaculata, Gray, 1840, Turt. man. (2e édit.), p. 93.

Cæcilianella aglena

Cæcilianella aglena, Bourguignat, 1857, Amén. II, p. 30, pl. 1, fig. 3-4.

Carychium tridentatum

Seraphia tridentata, Risso, 1826, Hist. nat. Nice, t. IV, p. 84.
Carychium tridentatum Bourguignat, 1857, Aménités malacologiques, t. II, p. 45 pl XV, fig. 12-13.

Chondrus quatridens

Helix quatridens, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 107.
Chondrus quatridens, Cuvier, 1817, Règne animal, II, p. 408.

Clausilia nigricans

Turbo nigricans, Pultney, 1799, Cat. Dorsetsh., p. 46.
Clausilia nigricans, Jeffreys, 1828, Syn. Test., in Trans. Linn. Soc., p. 351.

Clausilia plicatula

Pupa plicatula. Draparnaud, 1801, Tabl, Moll., p. 64.
Clausilia plicatula, Draparnaud, 1805, Hist. Moll., p. 72, pl. IV, fig. 17-18.

Clausilia solida

Clausilia solida, Draparnaud, 1805, Hist. Moll., p. 69, pl. IV, fig. 8-9.

Clausilia Vauclusensis

Clausilia Vauclusensis, Coutagne. Voir ci-dessus, p. 28.

Cyclostoma elegans

Nerita elegans, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 117.
Cyclostoma elegans, Draparnaud, 1801, Tabl. Moll., p. 38.

Cyclostoma sulcatum

Cyclostoma sulcatum, Draparnaud, 1805, Hist. Moll., p. 33, pl. XIII, fig. 1.

Ferussacia subcylindrica

Helix subcylindrica, Linnæus, 1767, Syst. nat. (éd. XII), II, p. 1248.
Ferussacia subcylindrica, Bourguignat, 1856, Amen. malac., I, p 209.

Ferussacia Vescoï

Ferussacia Vescoï, Bourguignat, 1856, Amenités malacologiques, I, p. 203, et 1860, Malacologie chât. d'If, pl. II, fig. 10-13.

Helix acuta

Helix acuta, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 100.

Helix alluvionum

Helix alluvionum, Servain, 1880, Et. Moll. Esp. Port., p. 102.

Helix apicina

Helix apicina, Lamarck, 1822, An. s. vert., t. VI, 2e part., p. 93.

Helix arenivaga

Helix arenivaga, Mabille, 1867, Arch. malac., II, p. 30.

Helix aspersa

Helix aspersa, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 59.

Helix barbara

Helix barbara, Linnæus, 1758, Systema naturæ, (éd. X), p. 773, et Bourguignat, 1864, Mal. Algérie, I, pl. 286, pl. 32, f. 36-41.

Helix carthusiana

Helix carthusiana, Muller, 1774, Verm. Hist. II, p. 15, n° 214.

Helix Cemenelea

Theba Cemenelea, Risso, 1826, Hist. Nat. Nice, t. IV. p. 75.
Helix Cemenelea, Bourguignat, 1861, Et. syn. Moll. Alp. mar., Risso, p. 38.

Helix cespitum

Helix cespitum, Draparnaud, 1801, Tabl. moll. p. 92, et 1805, Hist. nat. moll. France, p. 109, pl. VI, fig. 14-15.

Helix conspurcata

Helix conspurcata, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 93, et 1805, Hist. nat. moll. France, p. 105, pl. VII, fig. 23-25.

Helix cornea

Helix cornea, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 89, et 1805, Hist. nat. moll. France, p. 110, pl. VIII, fig. 1-3.

Helix costata

Helix costata, Muller. 1774, Verm. Hist., II, p. 31.

Helix Cyzicensis

Helix Cyzicensis, Galland, 1879, in sched., cité par Servain, 1880, Et. moll. Espagne et Portugal. p 103. Voir ci-dessus, p. 12.

Helix Diniensis

Helix Diniensis, Rambur, 1868, Diagn. esp. nouv., in Journ. de Conch., p. 267.

Helix Gigaxi

Helix Gigaxi, Charpentier, 1848, *in* L. Pfeiffer, Mon. Hel. viv. I, p. 167.

Helix hispida

Helix hispida, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), I, p. 771.

Helix lauta

Helix lauta, Lowe, 1831, Primit. faun. Madr., p. 53, et Bourguignat, 1864, Malac. Alg., I, pl. XXII, f. 12-19.

Helix Lieuranensis

Helix Lieuranensis, Bourguignat, *in Sched.*, 1877, cité par Servain, 1880, Et. moll. Espagne Portugal, p. 83. Voir ci-dessus, p. 15.

Helix melanostoma

Helix melanostoma, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 77.

Helix neglecta

Helix neglecta, Draparnaud, 1805, Hist. moll., p. 108, pl. VI, fig. 12-13.

Helix nemoralis

Helix nemoralis, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), I, p. 773.

Helix Orgonensis

Helix Orgonensis, Philbert, *in* Moquin-Tandon, 1855, Hist. France, II, p. 143.
Helix Orgonensis, Mabille, 1867, Arch. malac., II, p. 24.

Helix Paladilhi

Helix Paladilhi, Bourguignat, 1866, Moll. nouv. (6e d.), p. 180, pl. XXX, fig. 1-5.

Helix Pisana

Helix Pisana, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 60.

Helix pulchella

Helix pulchella, Müller, 1774, Verm. hist., II, p. 30.

Helix Putoniana

Helix Putoniana, Mabille, *in* Locard, 1880, Et. var. malac., I, p. 124.

Helix pygmea

Helix pygmea. Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 93, et 1805, Hist. nat. moll. France, p. 114, pl. VIII, fig. 8-10.

Helix pyramidata

Helix pyramidata, Draparnaud, 1805, Hist. moll. France, p. 80, pl. V, fig. 5-6.

Helix rotundata

Helix rotundata, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 29.

Helix ruida

Helix ruida, Bourguignat, *in Sched.*, 1877, cité par Servain, 1880, Et. moll. Espagne et Portugal, p. 83. Voir plus haut, p. 15.

Helix rupestris

Helix rupestris, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 71, et 1805, Hist. nat. moll. France, p. 82, pl. VIII, fig. 7-9.

Helix splendida

Helix splendida, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 83, et 1805, Hist. nat. moll., France, p. 98, pl. VI, fig. 9-11.

Helix terrestris

Helix terrestris, Chemnitz, 1786, Conch. Cab., t. IX (2e partie), p. 47, tab. CXXII, fig. 1045.

Helix Tolosana

Helix Tolosana, Bourguignat, *in Sched.*, 1877, cité par Servain, 1880, Et. moll., Espagne et Portugal, p. 83. Voir ci-dessus, p. 14.

Helix trepidula

Helix trepidula, Servain *in Sched.* Voir ci-dessus, p. 12.

Helix trochoides

Helix trochoides, Poiret. 1789. Voy. en Barb., t. II, p. 29.

Helix unifasciata

Helix unifasciata, Poiret, 1801, Coq. flav. terr. de l'Aisne et env. Paris, p. 41.

Helix Valcourtiana

Helix Valcourtiana, Bourguignat, *in sched.*, 1875, et 1880, *in* Servain, Et. mollusques récoltés en Espagne et en Portugal, p. 80.

Helix Veranyi

Helix Veranyi, Bourguignat, *in sched.*, 1877, cité par Servain, 1880, Et. moll. Espagne et Portugal, p. 83. Voir plus haut, p. 15.

Helix vermiculata

Helix vermiculata, Müller, 1774, Verm. Hist. II, p. 20.

Helix Xalonica

Helix Xalonica, Servain, 1880, Et. moll. Esp. Port., p. 102.

Isthmia muscorum

Pupa muscorum, Draparnaud, 1801, Prodr., p. 56.
Isthmia muscorum, Bourguignat, 1877, Classif. moll. Syst. europ., p. 31.

Leucochroa candidissima

Helix candidissima, Draparnaud, 1805, Hist. moll., p. 89, pl. V, fig. 19.
Leucochroa candidissima, Beck, 1838, Ind. moll., p. 17.

Limax agrestis

Limax agrestis, Linnæus, 1758, Hist. nat. (éd. X), p. 652.

Limax cinereus

Limax cinereus, Muller, 1774, Verm. Hist., II, p. 5.

Limnæa limosa

Helix limosa, Linnæus, 1758, Syst. nat., p. 774.
Limnœa limosa, Moquin-Tandon, 1855, Histoire nat. moll. terrestres et fluv. de France, t. II, p. 465, pl. XXXIV, fig. 11-12.

Limnæa palustris

Buccinum palustre, Müller, 1774, Verm. Hist. II, p. 131.
Limnæa palustris, Fleming, 1828, Brit. An., p. 274.

Limnæa truncatula

Buccinum truncatulum, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 130.
Limnæa truncatula, Goupil, 1835, Moll. Sarthe, p. 64, pl. II, fig. 1-3.

Milax gagates

Limax gagates, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 100, et 1805, Hist. nat. mollusques de France, p. 122, pl. IX, fig. 1-2.
Milax gagates, Gray, 1855, Cat. of. pulm. or air-breath. moll., p. 174.

Moitessieria lineolata

Moitessieria lineolata, Coutagne. Voir ci-dessus, p. 42.

Pagodina Bourguignati

Pagodina Bourguignati, Coutagne. Voir ci-dessus, p. 39.

Paludestrina acuta

Cyclostoma acutum, Draparnaud, 1805. Hist. moll., p. 40 n° 13, pl. I, fig. 23.
Paludestrina acuta, Paladilhe, 1870, *in* Ann. malac., I, p. 238.

Paludestrina Coutagni

Paludestrina Coutagni, Bourguignat. Voir ci-dessus, p. 26.

Paludestrina procerula

Paludestrina procerula, Paladilhe, 1869, Nouv. Miscellanées malac., p. 131, pl. V, fig. 24-25.

Paludinella Provincialis

Paludinella Provincialis, Coutagne. Voir ci-dessus, p. 42.

Paludinella Sorgica

Paludinella Sorgica, Coutagne. Voir ci-dessus, p. 41.

Physa acuta

Physa acuta, Draparnaud, 1805, Hist. moll. France, p. 55, pl. III, fig. 10-11.

Physa fontinalis

Bulla fontinalis, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), p. 727.
Physa fontinalis, Draparnaud, 1805, Hist. moll. France, p. 54, pl. III, fig. 8-9.

Pisidium Casertanum

Cardium Casertanum, Poli, 1791, Test. utriusq. Siciliæ, I, p. 65, tab XVI, fig. 1.
Pisidium Casertanum, Bourguignat, 1853, Cat. moll. Orient, p. 80.

Pisidium pusillum

Tellina pusilla, Gmelin, 1789, Syst. nat., t. I, (pars VI), p. 3231.
Pisidium pusillum, Jenyns, 1832, Monog. Cycl. and Pisid., in Trans. Camb. phil. Society, t. IV (2e partie), p. 302, pl. XX, fig. 4-6.

Planorbis albus

Planorbis albus, Müller, 1774, Verm. Hist., II, p. 164.

Planorbis complanatus

Helix complanata, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), p. 769.
Planorbis complanatus, Studer, 1789, Faunula Helvetica, Verm. Test., *in* Coxe, Travels of Switzerland, t. III, p. 435.

Planorbis contortus

Helix contorta, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), p. 770.
Planorbis contortus, Müller, 1774, Verm. Hist. II, p. 162.

Planorbis cristatus

Planorbis cristatus, Draparnaud, Hist. moll. France, p. 44, pl. II, fig. 1-3.

Pomatias patulus

Cyclostoma patulum, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 39, et 1805, Hist. nat. mollusques de France, p. 38, pl. I, fig. 9-10.
Pomatias patulus, L. Pfeiffer, 1847, *in* Zeitschr. f. Malak., p. 110.

Pomatias septemspiralis

Helix septemspiralis, Razoumowski, 1789, Hist. nat. Jorat., I, p. 278.
Pomatias septemspiralis. Crosse, 1864, *in* Journ. Conch., t. XII, p. 28.

Pupa avenacea

Bulimus avenaceus, Bruguière, 1792, Hist. nat. des Vers., *in* Encyclopédie meth. t. VI (2e part.), p. 355.
Pupa avenacea, Moquin-Tandon, 1843, Moll. Toulouse, p. 8.

Pupa granum

Pupa granum, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 50, et 1805, Hist. nat. mollusques de France, p. 63, pl. III, fig. 45-46.

Pupa multidentata

Turbo multidentatus, Olivi, 1792, Zool. Adriat., p. 17, pl. V, fig. 2.
Pupa multidentata, Moquin-Tandon, 1855, Hist. moll. France, t. II, p. 374.

Pupa polyodon

Pupa polyodon, Draparnaud, 1801, Tab. moll., p. 60, et 1805, Hist. nat. mollusques de France, p. 67, pl. IV, fig. 1-2.

Pupa quinquedentata

Turbo quinquedentatus, Born, 1778, Mus. Vindob. test., p. 370.
Pupa quinquedentata, Deshayes, 1838, *in* Lamarck, Animaux sans vertèbres (2e éd.), t. VIII, p. 174.

Pupa secale

Pupa secale, Draparnaud, 1801, Tabl. moll., p. 59, et Hist. moll. de France, p. 64, pl. III, fr. 49 50.

Pupilla bigranata

Pupa bigranata, Rossmässler, 1839, Iconog., IX et X, p. 25, fig. 645.
Pupilla bigranata, Bourguignat, 1877, Class. moll. syst. eur., p. 30.

Pupilla muscorum

Turbo muscorum, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), I, p. 767.
Pupilla muscorum, Beck, 1837, Ind. moll., p. 84.

Pupilla umbilicata

Pupa umbilicata, Draparnaud, 1801, Prodr., p. 58, et 1805, Hist. nat. mollusques de France, p. 62, pl. III, fig. 39-40.
Pupilla umbilicata, Beck, 1837, Ind. moll., p, 84.

Succinea elegans

Succinea elegans, Risso, 1826, Hist. nat. Europ. mérid., t. IV, p. 59.

Succinea Pyrenaica

Succinea Pyrenaica, Bourguignat, 1877, Aperc. esp. franc. Succinea, p. 12.

Testacella bisulcata

Testacellus bisulcatus (pars.), Risso, 1826, Hist. nat. Europe mérid., t. IV, p. 58.
Testacella bisulcata, Dupuy, 1847, Hist. moll. France, p. 44, pl. I, fig. 2.

Testacella Pascali

Testacella Pascali, Bourguignat, 1870, *in* P. Massot, Ann. Malac., p. 147.

Théodoxia fluviatilis

Nerita fluviatilis, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), I, p. 777.
Theodoxia fluviatilis, Bourguignat, 1877, Class. moll. Syst. Europ., p. 49.

Vertigo antivertigo

Pupa antivertigo, Draparnaud, 1801, Tab. moll., p. 57, et 1805, Hist. nat. mollusques de France, p. 60, pl. III, fig. 32-33.
Vertigo antivertigo, Moitessier, 1868, Hist. malac. Hérault, p. 44.

Vertigo pygmea

Pupa pygmea, Draparnaud, 1801, Prodr., p. 57, et 1805, Hist. nat. mollusques de France, p. 60, pl. III, fig. 30-31.
Vertigo pygmea, Ferussac, 1821. Tabl. system., p. 68.

Zonites Algirus

Helix Algira, Linnæus, 1758, Syst. nat. (éd. X), t. I, p. 769.
Zonites Algirus, Moquin-Tandon, 1855, Hist. nat. moll. terr. fluv. France, t. II, p. 91, pl. IX, fig. 33-37, et pl. X, fig. I.

Zonites Arcasianus

Zonites Arcasianus, Servain, 1880, Étud. moll. Esp. Port., p. 19.

Zonites Blauneri

Helix Blauneri, SHUTHLEWORTH, 1843, *in* Mittheil. Gesselsch. Bern., p. 13.
Zonites Blauneri, BOURGUIGNAT, 1860, Malac. château d'If, p. 10.

Zonites fulvus

Helix fulva, MÜLLER, 1774, Verm. Hist., t. II, p. 56.
Zonites fulvus, MOQUIN-TANDON, 1855, Hist. moll., t. II, p. 67, pl. VIII, fig. 1-4.

Zonites glaber

Helix glabra, STUDER, 1821, *in* FERUSSAC, Tabl. Syst., p. 45.
Zonites glaber, MOQUIN-TANDON, 1855, Hist. moll. France, t. II, p. 80.

Zonites illautus

Zonites illautus, BOURGUIGNAT, 1880, *in* SERVAIN, Etud. moll. Esp. Port., p. 22.

Zonites lucidus

Helix lucida, DRAPARNAUD, 1801, Tabl. moll., p. 96, et 1805, Hist. nat. mollusques de France (exclus. descr.), tab. VIII, fig. 23-25.
Zonites lucidus, BOURGUIGNAT, 1853, Cat. coq. d'Orient, *in* Voy. mer Morte, p. 8.

Zonites nitidus

Helix nitida, MÜLLER, 1774, Verm. Hist., II, p. 32.
Zonites nitidus, MOQUIN-TANDON, Hist. moll. France, t. II, p. 72.

Zonites pseudodiaphanus

Zonites pseudodiaphanus, COUTAGNE. Voir ci-dessus, p. 38.

CONTRIBUTIONS A LA FAUNE MALACOLOGIQUE FRANÇAISE

I

MONOGRAPHIE

DES GENRES

BULIMUS ET CHONDRUS

PAR

M. ARNOULD LOCARD

Lu à la Société Linnéenne dans sa séance du 11 avril 1881.

HISTORIQUE DU GENRE BULIMUS

La singulière histoire du genre *Bulimus* est aujourd'hui bien connue. Moquin-Tandon (1) et M. Bourguignat (2) ont parfaitement raconté les étranges péripéties subies par le nom de *Bulinus* proposé par Adanson(3) pour *Bullinus* (*Bulla*, petite bulle) et transformé en *Bulimus* par Scopoli (4). Ce genre créé d'abord pour un mollusque aquatique s'applique maintenant à des mollusques terrestres. Quoi qu'il en soit, sa spécification est désormais trop bien admise par tous les malacologistes pour qu'il convienne de la modifier.

(1) Moquin-Tandon, 1855. *Histoire des mollusques de France*, t. II, p. 287. — 1855. *In Rev. et mag. zoologie*, n° 5.

(2) Bourguignat, 1877. *Description de deux nouv. genres algériens*, p. 23 (*In Bull. soc. sc. phys. et nat. de Toulouse.*)

(3) Adanson, 1757. *Histoire naturelle du Sénégal* p. 5, pl. 1 (le *Bulin*, *Bulinus*).

(4) Scopoli, 1777. *Introd. ad hist. nat.*, p. 392.

Draparnaud en 1805, dans son *Histoire des mollusques de France*, avait signalé pour notre faune huit espèces dans le genre Bulimus :

Bulimus radiatus, Bruguière.
— *montanus*, nov. spec.
— *obscurus* (*Helix obscura*, Müller).
— *lubricus* (*Helix lubrica*, Müller).
— *acicula* (*Buccinum acicula*; Müller).
— *decollatus* (*Helix decollata*, Linné).
— *acutus*, nov. sp.
— *ventricosus* (*Helix acuta*, Müller).

En 1831, Michaud, dans le *Complément à l'histoire des mollusques*, conserva ces mêmes espèces en y ajoutant le *Bulimus Collini* (1) ; il donna en outre la description de l'animal du *Bulimus montanus*.

Dans son *Histoire naturelle des mollusques*, M. l'abbé Dupuy établit dans ce genre trois coupes sous-génériques :

A. — Variabiles (*B. ventrosus*, *B. acutus*).
B. — Bulimi veri (*B. detritus*, *B. montanus*, *B. obscurus*, *B. Astierianus*).
C. — Truncati (*B. decollatus*).

Comme on le voit, ce savant auteur, tout en conservant l'ensemble des espèces admises par Draparnaud, les avait groupées méthodiquement ; en outre, rejetant le *Bulimus acicula* dans le genre *Achatina*, il avait rendu au *Bulimus radiatus* de Draparnaud son véritable nom plus ancien de *Bulimus detritus* créé par Linné ; enfin, il avait ajouté à cette liste une espèce nouvelle, le *Bulimus Astierianus*.

Moquin-Tandon a compris le genre *Bulimus* d'une façon toute différente, en lui donnant une bien plus grande extension. Il fait rentrer à juste titre dans le genre *Helix* les *Bulimus ventricosus* et *B. acutus* de Draparnaud ; il rajoute, au contraire, les *Pupa 3-dens* et *P. 4-dens* de Draparnaud, et subdivise son genre *Bulimus* en huit sous-genres comprenant onze espèces toutes déjà connues :

(1) Malgré nos recherches dans les collections Michaud déposées la première au muséum de Lyon, la seconde au musée de Mâcon, nous n'avons retrouvé aucunes traces de ce *Bulimus Collini*. D'après Deshayes, *in* Moquin-Tandon *(Histoire des mollusques)*, ce serait une forme de taille plus grande et d'un galbe plus ventru du *Bulimus montanus*. M. l'abbé Dupuy le fait également rentrer dans la synonymie de ce même Bulimus.

I — Ena (*B. montanus*, *B. obscurus*).
II — Bulimulus (*B. detritus*).
III — Chondrus (*B. tridens*).
IV — Gonodon (*B. niso*, *B. quadridens*).
V — Azeca (*B. Menkeanus*).
VI — Cochlicopa (*B. subcylindricus*, *B. folliculus*).
VII — Acicula (*B. acicula*).
VIII — Rumina (*B. decollatus*).

Aujourd'hui, cette coupe des Bulimes français ne saurait être adoptée avec les progrès qu'ont faits les sciences malacologiques. Plusieurs des noms sous-génériques sont devenus de véritables genres admis par tous les auteurs. Pour nous, les sous-genres *Ena* et *Bulimulus* constituent le véritable genre *Bulimus*, de même que les *Chondrula* et *Gonodon* se rapportent au genre *Chondrus*. Enfin, les *Azeca*, *Cochlicopa*, *Acicula* et *Rumina* de Moquin-Tandon sont devenus les genres *Azeca*, *Ferussacia*, *Cæcilianella* et *Rumina* de M. Bourguignat et de plusieurs autres auteurs, de telle sorte que le genre *Bulimus* de Moquin-Tandon comporte aujourd'hui six genres bien distincts. Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur chacun de ces différents genres.

RUMINA. — Le genre *Rumina*, créé en 1826 par Risso (1) pour une seule forme française, l'*Helix decollatus* Linné (2), a tour-à-tour été appelée : *Helix*, *Bulimus*, *Bulinus*, *Rumina*, *Obeliscus* et *Stenogyra*. La dénomination imposée par Risso étant la plus ancienne, et s'appliquant réellement à cette forme bien définie, il convient de la conserver.

CŒCILIANELLA. — Ce nom a été donné par M. Bourguignat (3) à une série de mollusques ayant pour type le *Buccinum acicula* de Müller (4). Ils diffèrent tellement des Bulimes par leurs mœurs, comme par le galbe général de leur coquille que ce même auteur en a fait ensuite une famille, les *Cœcilianellidæ* (5) qu'il classe (6) entre les *Helicidæ* et les *Glandinidæ*, soit entre les *Vertigo* et les *Carychium* français.

(1) Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. merid.*, t. IV, p. 79.
(2) Linné, 1758. *Systema naturæ*, édit. X, I. p. 777.
(3) Bourguignat, 1856. *Aménités malacologiques*, II, p. 210.
(4) Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 150, n° 340.
(5) Bourguignat, 1864. *Malacologie de l'Algérie*, II, p. 108.
(6) Bourguignat, 1877. *Descr. deux nouv. genres algériens*, etc., p. 31

On a décrit neuf Cœcilianelles françaises, ce sont :

Cœc. acicula, Müller (1). — Toute la France.
— *Liesvillei*, Bourguignat (2). — Un peu partout.
— *agiena*, Bourguignat (3). — L'Aube, l'Aisne.
— *eburnea*, Risso (4). — Le Midi.
— *uniplicata*, Bourguignat (5). — La Savoie, l'Hérault, les Pyrénées.
— *enhalia*, Bourguignat (6). — La Bretagne.
— *lactæa*, Moitessier (7). — L'Hérault.
— *Mauriana*, Bourguignat (8). — Les Alpes-Maritimes.
— *Merimeana*, Bourguignat (9). — Les Alpes-Maritimes.

Toutes ces formes assez voisines les unes des autres, mais cependant pour la plupart faciles à distinguer, n'ont donné lieu à aucune coupe sous-générique.

FERUSSACIA. — C'est encore Risso (10) qui le premier a séparé ce genre confondu jusqu'alors avec les Bulimes. M. Bourguignat, en 1856, l'a admis (11), et depuis il en a donné plusieurs études monographiques (12). Il le subdivise d'abord en deux grandes sections les *Zua* et les *Euferussacia*. Les *Euferussacia* sont ensuite subdivisés en trois groupes, les *Folliculina*, *Procerulina* et *Hohenwartiana*. Les formes françaises appartenant à ce genre sont les suivantes :

A. — ZUA.

Fer. subcylindrica, Linné (13). — Toute la France.
— *Collina*, H. Drouët (14). — La France moyenne et orientale.
— *cylindrica*, Massot (15). — Les Pyrénées-Orientales.
— *exigua*, Menke (16). — La Moselle, l'Isère, l'Ariége, la Haute-Garonne.

(1) Müller, 1774. *Verm. terr. et flav. hist.*, II, p. 150.
(2) Bourguignat, 1856. *Aménités malacologiques*, I, p. 247, pl. XVIII, f. 6-8.
(3) Bourguignat, 1860. *Aménités malacologiques*, II, p. 31, pl. I, f. 3-4.
(4) Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. merid.*, IV, p. 81.
(5) Bourguignat, 1864. *Malacologie d'Aix-les-Bains*, p. 55, pl. II, f. 3-5.
(6) Bourguignat, 1860. *Malacologie de la Bretagne*, p. 158, pl. II, f. 14-16.
(7) Moitessier, 1867. *In Rev. et mag. zool.*, 2e ser., t. XIX, p. 371.
(8) Bourguignat, 1870. *In Mém. Soc. sc. nat. de Cannes*. I, p. 54.
(9) Bourguignat, 1870. *In Mem. Soc. sc. nat. de Cannes*, I, p. 54.
(10) Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. mérid.*, IV, p. 80.
(11) Bourguignat, 1856. *Aménités malacologiques*, I, p. 197.
(12) Bourguignat, 1866. *Malacologie de l'Algérie*, II, p. 23. — 1864. *Mollusques nouveaux, litigieux*, p. 116.
(13) Linné, 1867. *Systema naturæ*, édit. XII, p. 1248.
(14) Drouët, 1855. *Enum. moll. France continentale*, p. 46.
(15) Massot, 1872. *Enum. moll. Pyrénées-Orientales*, p. 53.
(16) Menke, 1830. *Synopsis methodica*, 2e éd., p. 19.

B. — EUFERUSSACIA.

a. Folliculina.

Fer. folliculina, Gronovius (1). — Le littoral méditerranéen.

— *Gronoviana*, Risso (2).— Même habitat.

— *Vescoi*, L. Pfeiffer (3).— Même habitat.

b. Procerulina.

Fer. carnea, Risso (4). — Acclimaté aux environs de Nice.

c. Hohenwartiana.

Fer. eucharista, Bourguignat (5).— L'Hérault.

— *abnormis*, Nevill (6).— Les Alpes-Maritimes.

— *Macei*, Bourguignat (7).— Les Alpes-Maritimes.

— *Moitessieri*, Bourguignat (8). — L'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Lot-et-Garonne.

— *Bugesi*, Bourguignat (9). — L'Hérault, les Pyrénées-Orientales.

— *Paladilhi*, Bourguignat (10).— L'Hérault, les Pyrénées-Orientales

— *Locardi*, Bourguignat (11).— Les environs de Lyon.

AZECA.— Enfin, le genre *Azeca*, créé dès 1820 par Leach (12) s'applique à des formes parfaitement définies dont M. Bourguignat a donné en 1859 (13) et 1864 (14) le catalogue. Il subdivise ce genre en quatre groupes les *Azecastrum*, *Alsobia*, *Agraulina* et *Hypnophila*. Les *Azeca* des séries *Azecastrum* et *Hypnophila* sont les seuls qui appartiennent au système européen. En 1876, M. P. Fagot (15) a publié une monographie du genre *Azeca* français; il admet sept espèces. Plus tard, MM. de Folin et

(1) Gronovius, 1780. *Zoophyt.*, III, p. 296, pl. XIX, f. 15-16.
(2) Risso, 1876. *Hist. nat. Eur. merid.*, IV, p. 80, pl. III, f. 27.
(3) L. Pfeiffer, 1849. *Mon. hel. viv.*, t. IV, p. 621.
(4) Risso, 1826. *Loc. cit.*, p. 88, pl. IV, f. 29.
(5) Bourguignat, 1864. *Malacologie de l'Algérie*, II, p. 67, pl. IV, f. 45-47.
(6) Nevill, 1880. *In Proceed. zool. Soc. London*, p. 134, pl. XIV, f. 3.
(7) Bourguignat, 1870. *In Mem. Soc. sc. nat. de Cannes*, I, p. 50.
(8) Bourguignat, 1866. *Moll. nouv. litig.*, p. 182, pl. XXX. f. 6-8.
(9) Bourguignat, 1866, *Loc. cit.*, p. 184, pl. XXX, f. 12-15.
(10) Bourguignat, 1866, *Loc. cit.*, p. 186, pl. XXX, f. 18-20.
(11) Bourguignat, 1880, In Locard, *Études sur les variations malac.*, I, p. 221, pl. III, f. 29.
(12 Leach, 1820. *Syn. of the moll. of great Britain.*
(13) Bourguignat, 1859. *Aménités malacologiques*, II, p. 85.
(14) Bourguignat, 1864. *Malacologie de l'Algérie*, II, 20.
(15) P. Fagot, 1876. *Monographie des espèces françaises appartenant au genre Azeca*, *In* XXII *Bull. Soc. d'agric. Pyrénées-Orientales.* (Tir. à part 1 br. in-8°, 10 p.)

Berillon ont ajouté à la faune française une forme nouvelle, le *Cryptazeca monodonta* (1). Les *Azeca* de France sont aujourd'hui les suivants :

A. — AZECASTRUM.

Az. tridens, Pultney (2). — L'Ariége.
— *Nouletiana*, Dupuy (3). — La région pyrénéenne.
— *Mabilliana*, P. Fagot (4). — Lourdes.
— *trigonostoma*, Bourguignat (5). — La Haute-Garonne.
— *Bourguignati*, P. Fagot (6). — L'Aube.

B. — HYPNOPHILA.

Az. Boissyi, Dupuy (7). — Les Pyrénées-Orientales, le Var.
— *Dupuyana*, Bourguignat (8). — Les Pyrénées-Orientales.

BULIMUS, CHONDRUS. — Il ne nous reste donc plus pour terminer cette revue du genre *Bulimus* de Moquin-Tandon et de la plupart des auteurs français qu'à parler des sous-genres *Bulimulus*, *Chondrus* et *Gonodon* de Moquin. Or, les formes qui constituent ces sous-genres n'ont pas été, jusqu'à ce jour étudiées avec les mêmes soins que celles des autres sous-genres, et n'ont donné lieu à aucune monographie. Nous avons pensé qu'il serait sans doute intéressant de compléter cet ensemble par une étude détaillée des différentes formes qui s'y rattachent et que nous comprenons dans les deux genres *Bulimus* et *Chondrus*.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. Bourguignat la communication des types de sa belle collection. Ce sont ces types qui nous ont servi de base dans nos recherches et que nous avons fait figurer. Qu'il nous soit permis de lui témoigner ici toute notre reconnaissance.

Genre BULIMUS, Scopoli.

1777. Scopoli. *Introd. ad Hist. nat.*, p. 392.

Le genre *Bulimus*, tel que nous le comprenons, renferme les trois types

(1) De Folin et Berillon, 1877. *Contrib. faune malac. du sud-ouest de la France*, *In Bull. Soc. Borda*, p. 122, pl. I, f. 1
(2) Pultney, 1799. *Cat. of Dorsetshire*, p. 46, pl. XIX, f. 12 (*Turbo tridens*).
(3) Dupuy, 1849. *Cat. extramar. galliæ* n° 31. — 1850. *Hist. Moll.*, p. 358, pl. XV, f. 12.
(4) P. Fagot, 1876. *Mon. esp. franç. Azeca*, p. 6.
(5) Bourguignat, 1868. *In sched.* — 1876. *In* P. Fagot. *Loc. cit.*, p. 7.
(6) P. Fagot, 1876. *Loc. cit.*, p. 8.
(7) Dupuy, 1850. *Hist. Moll.*, p. 332, pl. XV, f. 9 (*Zua Boissyi*).
(8) Bourguignat, 1868. *In sched.* — 1876. *In* P. Fagot. *Loc. cit.*, p. 9.

Draparnaldiques des *Bulimus detritus*, *B. montanus* et *B. obscurus* autour desquels sont venus se grouper des formes plus ou moins affines se rattachant à chacun de ces types ou têtes de groupes. Ce sont les *Bulimi veri* de M. l'abbé Dupuy, et les *Ena* et *Bulimulus* de Moquin-Tandon. Au point de vue de l'origine du genre ou mieux de ses formes ancestrales, nous savons que ce genre est déjà fort ancien. Mais ses premières formes appartiennent à des groupes aujourd'hui éteints. Nous ne retrouvons les formes actuelles que dans des dépôts très récents des formations quaternaires; elles ne diffèrent plus alors suffisamment pour être élevées aux rangs d'espèces. Ce genre comprend aujourd'hui sept formes (1) bien distinctes que nous répartirons de la manière suivante:

A. — Groupe du *Bulimus detritus*.
Bulimus detritus, Müller.
— *Locardi*, Bourguignat.
— *Sabaudinus*, Bourguignat.

B. — Groupe du *Bulimus montanus*.
Bulimus montanus, Draparnaud.
— *carthusianus*, Locard.

C. — Groupe du *Bulimus obscurus*.
Bulimus obscurus, Müller.
— *Astierianus*, Dupuy.

A. — Groupe du BULIMUS DETRITUS

BULIMUS DETRITUS, Müller.

Fig. 1-4.

Helix detrita, MULLER, 1774. *Verm. ter. et fluv. hist.*, II, p. 101.
— *sepium*, GEMLIN, 1788. *Systema naturæ*, éd. XIII, p. 3654.
Bulimus radiatus, BRUGUIÈRE, 1789. *Encyclop. meth.*, *Vers.* I, p. 312.
Lymnæa detrita, FLEMING, 1814. *In Edinb. encyclop.*, VI, I, p. 77.
Bulimus detritus, STUDER, 1820. *Kurz. verzeichn.*, p. 88.
— *sepium*, HARTMANN, 1821. *Syst. gasterop.*, p. 51.
Helix radiata, FERUSSAC, 1822. *Tabl. system.*, p. 57.
Bulimus radiatus, RISSO, 1826. *Hist. nat. Eur. mérid.*, IV, p. 78.

(1) Nous avons définitivement distrait des Bulimus le *Bulimus psarolenus* Bourguignat *Aménités malacologiques*, II, p. 116) qui est un Pupa du groupe du *Pupa Farinesi*.

Limneus detritus, Jeffreys, 1830. *Syn. test*, *in Trans. Linn.*, XVI, II, p. 378.
Buliminus detritus, Beck, 1837. *Index molluscorum*, p. 72.
Zebrina radiata, Held, 1835. *In Isis von Oken*, p. 917.
Bulimulus detritus, Adams, 1853. *Gen. recent. moll.*, p. 160, t, LXXV, f. 7, a.
Bulimus sepium, J. et P. Strobel, 1855. *Beitr. moll. Tirol.*, p. 160.

Observations. — Le *Bulimus detritus* a été suffisamment bien décrit par la plupart des auteurs pour qu'il soit nécessaire de revenir encore une fois sur cette description. Quant à sa figuration, nous la retrouvons exactement représentée dans les atlas de Draparnaud, de M. l'abbé Dupuy et de Moquin-Tandon. C'est un type qui ne saurait être confondu avec aucune des autres têtes de groupe du genre *Bulimus*. Quant à ses rapports et différences avec les formes du même groupe, nous nous réservons de les décrire à propos de chacune d'elles.

Variétés. — On a signalé un grand nombre de variétés chez le *Bulimus detritus*. Elles portent toutes sur la taille et sur la coloration. Le galbe général, le mode d'enroulement des tours, la forme de l'ouverture, en un mot, les caractères typiques restent toujours les mêmes. Nous admettons ainsi les variétés suivantes :

Radiatus, Moquin-Tandon (1). — Coquille blanchâtre ou jaunâtre, ornée de raies ou flammes cornées ou brunes, plus ou moins transparentes : presque partout.

Pfeifferi, Moquin-Tandon. (2). — Coquille blanchâtre avec des raies ou flammes bleuâtres; plus rare : les Alpes, le Dauphiné, le Vercors, etc.

Melanorhinus, Cristofori et Jan (3). — Coquille blanchâtre avec des raies ou flammes cornées ou bleuâtres, et le premier ou les premiers tours noirâtres.

Unicolor, Cristofori et Jan (4). — Coquille entièrement cornée, excepté le péristome qui est blanc, et parfois deux ou trois flammes blanchâtres répondant aux anciens péristomes : les environs de Clermont-Ferrand en Auvergne.

Albinus, de Charpentier (5). — Coquille entièrement blanche, sans raies ou flammes : un peu partout, les Alpes, le Dauphiné, l'Auvergne.

(1) Moquin-Tandon, 1855. *Hist. Moll.*, II, p. 294, pl. XXI, f. 23. — (*Bulimus radiatus*, var. b. C. Pfeiffer, 1821. *Deutsch. moll.*, I, p. 50, pl. III, f. 5).
(2) Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, II, p. 295. — (*Bulimus radiatus*, var. a. C. Pfeiffer. *Loc. cit.*, f. 4).
(3) Moquin-Tandon. *Loc. cit.* — (*Bulimus radiatus*, var. b, *melanorhinus*. Cristofori et Jan. *Cat*, X, n° 8.
(4) Cristofori et Jan. *Loc. cit.*— (*Bulimus radiatus*, var. a, *unicolor*.)
(5) De Charpentier, 1837. *Cat. moll. Suisse*, p. 14, n° 55.

Minor, Locard (1). — Coquille de petite taille, pouvant ne mesurer que 15 millimètres de hauteur, mais d'un même galbe général, peu renflé, non flammulé, avec des stries plus accusées : les Arborats, près Givors (Rhône).

Inflatus, Locard (2). — Coquille de même taille que le type, mais de forme plus renflée, plus ventrue, les tours plus arrondis, le dernier plus dilaté, ordinairement non flammulé : les environs de Lyon et de Grenoble, la Croix-de-Camp dans le Var.

Excoriatus, Dumont et Mortillet (3). — Coquille de taille assez petite, à surface épidermée, terne, ressemblant à celle d'une coquille morte, sans bandes ni flammules : la Savoie.

Habitat. — Le *Bulimus detritus* vit de préférence dans les régions montagneuses ou submontagneuses, dans les bois, sous les feuilles mortes, s'enfonçant souvent dans l'humus ; très avide d'humidité, il aime à sortir après les grandes pluies ; il grimpe alors et se balance sur les tiges des herbes dans les prés et les champs qui avoisinent les bois, les bosquets ou les buissons. Nous le connaissons dans les départements suivants : l'Alsace, la Côte-d'Or, l'Ain, le Rhône, l'Isère, la Savoie, le Gard, l'Hérault, les Alpes-Maritimes, les Basses-Alpes, les Bouches-du Rhône, le Var, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron, la Lozère, l'Aude, les Hautes-Pyrénées, le Lot-et-Garonne, la Vienne, le Puy-de Dôme, etc.

Figuration. — Fig. 1-2, *Bulimus detritus* type, des environs de Lyon. — Fig. 3, Var. *minor*, des Arborats, près Givors (Rhône). — Fig. 4, *Miss*. Bourguignat. Var. *inflatus*, de la Croix-de-Camp dans le Var. — De notre collection.

BULIMUS LOCARDI, Bourguignat.

Fig. 5-7.

Bulimus Locardi, Bourguignat, 1881. *In sched.* — *Olim, Bulimus theus.*

Diagnose. — *Testa ovoido-oblonga, parum conoidea atque elongata, vix ventricosa ; tenuissime et irregulariter striata ; solida, cretacea, nitidula,*

(1) Locard, 1880. *Etudes var. malac*, I, p. 211 (*et pars auct.*).
(2) Locard. *Loc. cit.* I, p. 211.
(3) Dumont et Mortillet, 1857. *Catal. crit. et malac.*, p. 99.

albida vel cornea, unicolor sed tantum corneo-subpellucida irregulariter atque longitudinaliter flammulata, flammulis plus minusve distinctis. — Anfractibus 7-8 convexiusculis, lente et regulariter sed progrediendo crescentibus, sutura sat perspicua separatis. — Apice conoido-abtuso, sæpe corneo vel albido semper lævigato. — Ombilico rimato. — Apertura fere recta, ovato-perangusta, superne acute angulata, inferne parum rotundata. — Peristomate recto, albo aut corneo labiato, marginibus inæqualibus remotis, callo nitido vix perspicuo inter se junctis, exteriore breviore subreflexo, columellari parum crasso, et in rimam umbilicalem reflexo.

Altitud. tot.: 22 à 26 mill.
Diam. maxim.: 10-11 1/2 mill.
Altitud. apert.: 9-10 1/2 mill.
Diam. apert.: 4 1/2-5 1/2 mill,

Description. — Coquille ovoïde-oblongue, à peine ventrue à l'avant-dernier tour, conique et un peu allongée dans son ensemble. — Test solide, crétacé, épais, glabre, assez luisant, opaque, orné de stries longitudinales à demi-effacées, un peu obliques, fines, irrégulières, parfois même obsolètes sur certains points; d'une couleur blanchâtre ou un peu cornée, tantôt monochrome, tantôt orné de flammules longitudinales d'un gris corné roussâtre, inégales, plus ou moins distinctes. — Spire composée de sept à huit tours peu convexes, à croissance régulière, progressive, mais assez lente, séparés par une ligne suturale assez profonde. — Sommet conoïde-obtus, d'un corné fauve ou pâle. — Ombilic très étroit, en partie masqué par le bord columellaire. — Ouverture presque droite, étroite mais ovale, à angle supérieur très aigu, un peu échancrée par l'avant-dernier tour. — Péristome droit, légèrement épaissi, blanc ou fauve intérieurement, à bords écartés, à peine convergents ; le bord columellaire très court, assez fortement réfléchi sur l'ombilic.

Rapports et différences. — Le *Bulimus Locardi* se distinguera toujours facilement du *Bulimus detritus*: 1° par sa taille plus forte ; 2° par son galbe général plus conique, plus allongé, beaucoup moins ventru ; chez le *Bulimus detritus*, le galbe est toujours plus renflé vers l'avant-dernier tour, tandis que dans le *Bulimus Locardi* la forme générale est plus régulièrement conique; 3° par l'accroissement lent, régulier, progressif de ses tours de spire; chez le *Bulimus detritus*, les premiers tours

seuls croissent progressivement, tandis que les derniers croissent plus rapidement et donnent ainsi à la courbe tracée par la ligne suturale une apparence d'irrégularité que n'a pas le *Bulimus Locardi* ; 4° par la hauteur proportionnelle de l'ouverture ; dans le *Bulimus detritus*, la hauteur totale de l'ouverture est sensiblement égale à la hauteur des trois avant-derniers tours, l'ouverture de la coquille étant en-dessus, tandis que chez le *Bulimus Locardi*, elle est à peine plus grande que la hauteur des deux avant-derniers tours ; chez le *Bulimus detritus*, la hauteur totale de l'ouverture est toujours plus petite que le diamètre maximum de la coquille, tandis que chez le *Bulimus Locardi*, elle est sensiblement égale à ce même diamètre ; 5° par la hauteur proportionnelle du dernier tour : chez le *Bulimus detritus*, la distance linéaire prise de la base de la coquille au milieu de la première suture, l'ouverture étant en dessous, est toujours plus grande ou tout au plus égale à la hauteur totale et linéaire restante; chez le *Bulimus Locardi*, cette mesure est, au contraire, toujours plus petite; 6° par la forme de l'ouverture, qui est sensiblement plus droite, plus régulière, plus arrondie dans le bas.

Variétés. — Le *Bulimus Locardi* présente dans sa coloration et dans son ornementation les mêmes variations que le *Bulimus detritus*. Sa taille, en outre, étant également susceptible de se modifier suivant les habitats, nous admettrons donc les variétés suivantes :

Radiatus ; les environs de Lyon et de Grenoble, Oyonnax dans l'Ain, Cauterets dans les Hautes-Pyrénées.
Pfeifferi ; presque partout.
Unicolor ; presque partout.
Albinos ; l'Isère, la Savoie, les Hautes-Pyrénées.
Minor ; les Basses-Alpes, les Pyrénées.

Observations. — Cette forme bien typique et très répandue ne pouvait cependant pas avoir échappé aux investigations des anciens malacologistes. C'est très probablement le *Bulimus Locardi* que Ferussac, de Charpentier, Moquin-Tandon et d'autres ont confondu sous le nom de *Bulimus radiatus* ou *B. detritus*, var. *major*. Ferussac, notamment dans son *Histoire naturelle des mollusques*, a représenté, pl. 142, fig. 7, une forme qui présente une certaine analogie avec le *Bulimus Locardi*, mais sans indication de provenance ; il en est de même du dessin situé à

gauche dans la fig. 42 de la planche II de l'*Iconographie* de Rossmässler et de la fig. 6 de la planche III de l'atlas de C. Pfeiffer. Quant aux figurations bien connues de Draparnaud, de M. l'abbé Dupuy, et de Moquin-Tandon, elles se rapprochent bien plus du véritable type du *Bulimus detritus*.

Habitat. — Le *Bulimus Locardi* nous paraît tout aussi répandu que le *Bulimus detritus*; ses conditions d'habitat, comme ses mœurs, nous semblent les mêmes; peut-être cependant le trouve-t on à une moins grande altitude; il paraîtrait préférer les régions submontagneuses aux véritables stations montagneuses. Nous le connaissons dans les stations suivantes : Vieux-Brisach dans le Haut-Rhin, les environs de Lyon, Gap dans les Basses-Alpes, Ascros au-dessous de Roquesteron et Puget-Théniers dans les Alpes-Maritimes, Barèges dans les Hautes-Pyrénées (Bourguignat); nous le possédons des environs de Grenoble dans l'Isère, Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme, Salins et Moutiers dans la Savoie, Oyonnax dans l'Ain, les environs de Digne dans les Basses-Alpes. Nous l'avons également reçu de Vérone en Italie, et M. Bourguignat nous l'a montré de la Carniole, de Dalmatie et de Bosnie.

Figuration. — Fig. 5 et 6, *Bulimus Locardi*, type de Barèges dans les Hautes-Pyrénées, vu en dessus et en dessous. — Fig. 7, Var. *minor*, de la même localité. — De notre collection, *miss.* Bourguignat.

BULIMUS SABAUDINUS, Bourguignat.

Fig. 8-9.

Bulimus Sabaudinus, Bourguignat, 1881, *In sched.*

Diagnose. — *Testa ovoido-oblonga, conoidea atque elongata, nunquam ventricosa; tenuissime ac regulariter striata, stris sicut obsoletis; solida, cretacea, nitidula, albida, fere unicolor cum flammulis corneo-subellucidis irregulariter atque longitudinaliter disjectis. — Anfractibus 7 convexiusculis, irregulariter crescentibus : anfractibus 4 supremis parvulis, lente et regulariter crescentibus; quinto majore, ad sinistram partem præsertim*

convexo; antepenultimo maximo, velocrius crescendente; ultimo dimidiam longitudinis non attingente. — Apice conoido-obtuso, corneo ac lævigato. Umbilico rimato. — Apertura recta, angusta et elongata, superne acute angulata, inferne parum rotundata. — Peristomate recto, albo labiato, marginibus inæqualibus remotis, callo nitido vix perspicuo inter se junctis, exteriore breviore subreflexo.

Altitud. maxim.: 20 mill.
Diam. maxim. : 8 1/2 mill.
Altitud. apert.: 9 mill.
Diam. apert. : 4 mill.

Description.— Coquille ovoïde-oblongue, conique, allongée, non ventrue. — Test solide, crétacé, épais, glabre, luisant, opaque, orné de stries longitudinales très effacées, presque obsolètes ; d'une couleur blanche, unicolore, avec quelques flammules cornées, pellucides, irrégulièrement disséminées. — Spire composée de sept tours convexes, à croissance irrégulière : les quatre premiers croissent lentement et régulièrement ; le cinquième, proportionnellement plus grand, devient beaucoup plus convexe sur le côté gauche ; l'avant-dernier tour et le dernier croissent beaucoup plus rapidement et sont proportionnellement bien plus développés que les précédents. — Sommet conoïde obtus, corné et lisse. — Ombilic très étroit en partie masqué par le développement du bord columellaire — Ouverture droite, étroite et allongée, le bord supérieur très aigu, un peu échancré par l'avant-dernier tour, bord inférieur arrondi. — Péristome droit, légèrement épaissi, blanc intérieurement, à bords écartés ; le bord columellaire très court.

Rapports et différence. — Ce qui caractérise surtout le *Bulimus Sabaudinus*, c'est d'abord son galbe conique non ventru, puis le mode d'enroulement de ses tours, enfin la forme étroite de son ouverture. De tous les Bulimes de ce groupe, c'est lui qui est à proportion gardée le plus allongé, et dont l'ouverture est la plus étroite. Quant à l'enroulement de ses tours, nous ne saurions mieux faire que de le comparer à celui des *Ferussacia Gronoviana* (1) et *F. Vescoi* (2) avec lesquels il présente à ce

(1) Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. mérid.*, t. IV, p. 80. — Bourguignat, 1860. *Malac. du Château d'If*, p. 18, pl. II, f. 4-6.

(2) Bourguignat, 1856. *Aménités malac.*, I, p. 203. — 1860. *Malac. du Château d'If*, p. 23, pl. II, f. 10-13.

point de vue quelque anologie. Il sera donc toujours bien facile de le distinguer des *Bulimus detritus* et *B. Locardi* chez lesquels l'enroulement se fait toujours avec régularité.

Habitat. — Le *Bulimus Sabaudinus* a été recueilli par M. Bourguignat en Savoie, au pied de la Dent-de-Chat, à Bordeau sur le lac du Bourget. C'est du reste jusqu'à présent une forme très rare.

Figuration. — Fig. 8 et 9, *Bulimus Sabaudinus* vu en dessus et en dessous, de Bordeau en Savoie. — De la collection de M. Bourguignat.

B. — Groupe du BULIMUS MONTANUS

BULIMUS MONTANUS, Draparnaud.

Fig. 10-12.

Helix sylvestris, Studer, 1879. *Faun. helv.*, *in Coxe*, *Trav. Switz.*, III, p. 43 (*s. diag.*)
Bulimus montanus, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 65. — 1805. *Hist. moll.*, p. 74. pl. IV, f. 22.
Helix buccinata, v. Alten, 1812. *Syst. Abhandl.*, p. 100, pl. XII, f. 22.
— *montana*, Ferussac, 1822. *Tabl. system.*, p. 60.
Bulimus obscurus (var. *montanus*), Hartmann, 1821. *Syst. Gasterop.*, p 50.
Ena montana, Leach, 1831. *Brit. moll.*, p. 112, ex Turton.
Merdigera montana, Held, 1837. *In Isis von Oken*, p. 917.
Bulimulus montanus, Gray, 1842. *Fig. moll. anim.*, pl. ccc, f. 10.
Buliminus montanus, Albers, 1860. *Die. Helic.*, 2e éd., p. 234.
Napeus montanus, S. Clessin. 1876. *Deutsche excurs.*, p. 178, f. 99.

Observations. — Draparnaud, dans sa description, définit son *Bulimus montanus* comme étant une « coquille ovale, un peu oblongue », expression dont il s'était déjà servi pour le *Bulimus detritus* ; or sa figuration représente, au contraire, une forme relativement courte, un peu ventrue, que nous ne reconnaissons pas au véritable *Bulimus montanus* des différentes stations qu'il indique dans l'Est de la France. V. Alten, au contraire, a donné une très bonne figure de cette coquille qui représente parfaitement le type français, et s'applique bien à la description donnée par Draparnaud. C'est du reste une forme assez bien décrite et figurée par la plupart des auteurs modernes pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Variétés. — On peut admettre pour le *Bulimus montanus* plusieurs variétés bien distinctes ; nous signalerons :

Variegatus, Moquin-Tandon (1). Coquille avec des flammules grisâtres.

Albinus, de Charpentier (2). Coquille entièrement blanchâtre : les Alpes, la Grande-Chartreuse dans l'Isère.

Major, Rossmässler (3). Coquille de taille plus forte que le type, mais moins grande cependant que celle représentée sous ce nom par cet auteur : un peu partout, l'Ain, l'Isère, l'Aisne, l'Aube.

Ventricosa, Locard (4). Coquille de taille souvent plus petite, d'un galbe un peu court, ramassé, ventru, répondant bien à la figuration donnée par Draparnaud : la Grande-Chartreuse dans l'Isère.

Habitat. — Le *Bulimus montanus* vit de préférence sous les feuilles mortes, sous les mousses, dans les endroits frais et couverts, dans les régions montagneuses de la France septentrionale et orientale. Nous le connaissons dans les départements suivants : Le Nord, la Moselle, la Meuse, l'Alsace, la Champagne, les Vosges, l'Aisne, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, l'Isère, l'Ain, le Rhône, le Jura, la Savoie, les Pyrénées-Orientales, l'Ariége, les Hautes-Pyrénées.

Figuration. — Fig. 10 et 11, *Bulimus montanus* type, vu en dessus et en dessous, de la Grande-Chartreuse dans l'Isère. — Fig. 12, Var. *ventricosa*, des environs de Grenoble. — De notre collection.

BULIMUS CARTHUSIANUS, Nob.

Fig. 13-14.

Diagnose. — *Testa conoido-oblonga, parum elongata nunquam ventricosa ; tenuissime longitudinaliter striata, striis transverse minimis et inæqualibus sublente eleganter decussata ; solida, glabra, subnitidula,*

(1) Moquin-Tandon, 1855. *Hist. moll.*, II, p. 289.
(2) De Charpentier, 1837. *Moll. Suisse*, p. 14, pl. II, f. 2.
(3) Rossmässler, 1837. *Iconographie*, IV, p. 46, fig. 386.
(4) Locard, 1880. *Études variations malacol.*, I, p. 206.

parum opaca, uniformiter fusco vel albido-cornea. — Anfractibus 7-8 convexiusculis, lente et regulariter crescentibus, penultimo initio vix majore, ultimo celeriter crescente et mediam saltem testam efformate. — Apice obtuso, corneo atque lævigato. — Ombilico angustissime perforato vel rimato. — Apertura fere recta, ovato-oblonga superne acute angulata, inferne rotundata. — Peristomate albido, labiato, cum callo pellucido; marginibus subremotis, vix perspicuo interse junctis, inæqualibus, exteriore reflexiusculo et acuto, columellari subreflexo.

Altitud. maxim. : 15 mill.
Diam. maxim. : 5 mill.
Altitud. apert. : 5 1/2 mill.
Diam. apert. : 4 mill.

Description. — Coquille conoïde-oblongue, un peu allongée, non ventrue, ornée de stries longitudinales à demi effacées, inégales, et comme guillochées par des stries transversales visibles seulement à la loupe. Test solide, glabre, un peu brillant, subopaque, d'un fauve corné uniforme, ou d'un corné pâle. — Spire composée de sept à huit tours croissant lentement et régulièrement, l'avant-dernier tour à peine plus grand à sa naissance, le dernier croissant alors plus rapidement, et formant plus de la moitié de la hauteur totale. — Sommet obtus, corné et lisse. — Ombilic très étroit. — Ouverture presque droite, ovale-oblongue, avec l'angle supérieur aigu et l'angle inférieur arrondi. — Péristome interrompu, évasé, épaissi, blanchâtre, à bords écartés, convergents ; le bord columellaire plus court masquant en partie l'ombilic sur lequel il se réfléchit.

Rapports et différences. — On distinguera le *Bulimus Carthusianus* du *Bulimus montanus* : 1° à son galbe général plus étroit, plus cylindro-conique et jamais ventru ; 2° au mode d'enroulement des tours de spire qui se fait chez le *Bulimus Carthusianus* moins rapidement et plus régulièrement, sauf pour le dernier tour, tandis que chez le *Bulimus montanus*, les premiers tours croissent lentement et les derniers beaucoup plus vite; 3° à la hauteur linéaire du dernier tour qui est notablement plus grande chez le *Bulimus Carthusianus* que chez le *Bulimus montanus*; 4° à la forme de son ouverture qui est beaucoup plus étroite, ovale oblongue et non pas simplement ovale ; 5° chez le *Bulimus Carthusianus*, la hauteur totale de l'ouverture est toujours plus grande que le diamètre maximum de la

coquille, tandis que dans le *Bulimus montanus*, ces deux cotes sont sensiblement égales, ou même parfois dans la proportion inverse; etc.

Habitat. — Cette forme toujours rare paraît plus particulièrement propre aux cités alpestres; nous l'avons rencontrée aux environs de Grenoble et à la Grande-Chartreuse dans l'Isère.

Figuration. — Fig. 13 et 14, *Bulimus Carthusianus*, vu en dessus et en dessous, de la Grande-Chartreuse dans l'Isère. — De notre collection.

C. — Groupe du BULIMUS OBSCURUS

BULIMUS OBSCURUS, Müller

Helix obscura, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 103.
Bulimus obscurus, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 65 (non Poiret).
Limnæa obscura, Fleming, 1814. *In Edinb. Encyclop.*, VIII, I, p. 78.
Bulimus obscurus, Studer, 1820. *Kurzes verzeichn.*, p. 88.
Ena obscura, Leach, 1831. *Brit. moll.*, p. 113, ex Turton.
Buliminus obscurus, Beck, 1837. *Index molluscorum*, p. 71.
Merdigera obscura, Held, 1837. *In Isis von Oken*, p. 917.

Observations. — Nous n'avons pas à revenir sur la description du *Bulimus obscurus*; c'est une forme aujourd'hui parfaitement définie à l'égard de laquelle il ne saurait y avoir la moindre ambiguïté. De même ses rapports et différences avec le groupe précédent sont parfaitement tranchés. Nous rappellerons cependant que MM. Dumont et de Mortillet (1) ont signalé comme vivant en Savoie avec des individus de taille et de forme normale, des échantillons de taille beaucoup plus forte, qui semblent être intermédiaires entre le type du *Bulimus obscurus* et celui du *Bulimus montanus*. Nous ne connaissons pas cette forme, et ne pouvons dèslors pas dire si l'on doit l'envisager comme forme nouvelle ou la classer comme var. *major* du *Bulimus obscurus* ou var. *minor* du *Bulimus montanus*.

Variétés. — Les variétés du *Bulimus obscurus* peuvent porter sur des

(1) Dumont et Mortillet, 1857. *Catal. crit. et malac.*, p. 10.

modifications dans une des parties de la coquille ou dans sa coloration. Nous signalerons les suivantes :

Limbatus, Locard (1). — Coquille de taille moyenne, mais avec le péristome plus bordé, plus réfléchi, plus développé : le petit Bornant en Savoie (Dumont et de Mortillet).

Strangulatus, Locard (2). — Coquille de taille moyenne, avec le dernier tour moins haut et plus déprimé à son extrémité, de telle sorte que l'ouverture paraît étroite : Chancy en Savoie (Dumont et de Mortillet).

Minor, Locard (3). — Coquille de taille plus petite, à tours plus renflés, plus arrondis, séparés par une ligne suturale plus profonde : les environs de Lyon, l'Alsace, la Moselle.

Albinus, de Charpentier (4). — Coquille de taille normale, mais de coloration entièrement blanchâtre : les Vosges (Puton).

Habitat. — Le *Bulimus obscurus* est une forme des plus répandues en France ; on le trouve presque partout ; il recherche les endroits humides, frais, couverts ou ombragés, se tenant sur les tiges des plantes dans les haies et les buissons, sous les feuilles mortes, sous les pierres, sur les vieux mars moussus. Il remonte jusqu'à 1600 mètres d'altitude.

BULIMUS ASTIERIANUS, Dupuy.

Fig. 15 et 16.

Bulimus Astierianus, Dupuy, 1846. *Hist. moll.*, p. 320, pl. XV, f. 7.
— *obscurus* (var. *Astierianus*), Moquin-Tandon, 1855. *Hist. moll.*, II, p. 292, pl. XXI, f. 10.

Observations. — Le *Bulimus Astierianus* appartient à un petit groupe spécial de Bulimes d'Arabie, de Perse et de Mésopotamie. Si nous l'avons maintenu dans le groupe du *Bulimus obscurus*, c'est qu'il représente les seules formes francaises de ce groupe qui renferme les formes suivantes :

Bulimus Doriæ, Issel (5), de Perse.

(1) Locard, 1880. *Études variat. malac.*, I, p. 208.
(2) et (3) Locard, 1880. *Loc. cit.*, I, p. 268.
(4) De Charpentier, 1877. *Moll. Suisse*, 1, p 4, pl. XI, f. 1.
(5) Issel, 1865. *Moll. Persia*, p. 33, pl. II, f. 29-32.

Bulimus Maharasicus, Bourguignat (1), d'Aden en Arabie.
— *Samavaensis*, Mousson (2), des bords de l'Euphrate.
— *Euphracicus*, Bourguignat (3), id.
— *Marebiensis*, Bourguignat (4), de Mareb en Arabie.
— *Kursiensis*, Bourguignat (5), de Kursi, près d'Aden en Arabie.
— *cerealis*, Paladilhe (6), des environs d'Aden en Arabie.
— *vermiformis*, Paladilhe (7), id.
— *Reboudi*, Bourguignat (8), d'Algérie dans la province de Constantine.

Rapports et différences. — M. l'abbé Dupuy a bien voulu nous communiquer un des types de sa collection. Comparé au *Bulimus obscurus*, le *Bulimus Astierianus* en diffère par sa taille deux fois plus petite, par son galbe plus grêle, proportionnellement plus renflé, plus ventru ; par sa suture plus profonde, ses tours plus arrondis; par son péristome plus aplati. Comme l'a très judicieusement fait observer M. l'abbé Dupuy, sa forme générale le rapprocherait du *Pupa Farinesi*, mais on l'en distinguera toujours facilement par son péristome évasé, aplati et légèrement épaissi.

Habitat. — Le *Bulimus Astierianus* est une forme très rare. Il avait été récolté jadis par Astier sur des affûts de canon dans l'île de Sainte-Marguerite; depuis lors, malgré les recherches qui ont été faites, on n'a pu le retrouver dans cette station.

Figuration. — Fig. 15, *Bulimus Astierianus* de l'Ile Sainte-Marguerite représenté en grandeur naturelle. — Fig. 16, le même individu grossi. — De la collection de M. l'abbé Dupuy.

Genre CHONDRUS, Cuvier.

1817. Cuvier, *Règne animal*, II, p. 408.

Le genre *Chondrus*, créé par Cuvier, s'applique à la série des Bulimes dentés, dont les types draparnaldiques sont les *Pupa tridens* et *P.*

(1) Bourguignat, 1876. *Species novissimæ molluscorum*, p. 21.
(2) Mousson, 1872. *In Paladilhe, apud Annali del museo civico di Genova*, vol. III, p. 14, pl. I, f. 20-21.
(3) Bourguignat, 1876. *Species novissimæ*, p. 22.
(4) Bourguignat. *Loc. cit.*, p. 24.
(5) Bourguignat. *Loc. cit.*, p. 24.
(6) Paladilhe. *Loc., cit.*, p. 16, pl. I, f. 22-23.
(7) Paladilhe. *Loc. cit.*, p. 15, pl. I, f. 24-28.
(8) Bourguignat. *Loc. cit.*, p. 24.

quadridens. Ces formes rangées, d'abord dans les *Helix* par Müller, puis dans les *Turbo* par Gmelin, ont figuré en 1792 sous le nom de *Bulimus* dans l'encyclopédie avec Bruguière. Draparnaud et bien d'autres après lui les classent dans les *Pupa*, alors qu'en 1817, Cuvier crée pour elles le genre *Chondrus*. A ce même genre, il convient également de rapporter en partie les noms de *Jaminia* Risso (1), *Eucore* Agassiz (2), *Chondrula* Beck (3) *Gonodon* Held (4), *Torquilla* Villa (5), etc.

Les *Chondrus* sont moins anciens que les *Bulimus* ; si nous retrouvons à l'état fossile plusieurs des formes qui vivent actuellement, en revanche, il en est une, le *Bulimus Rayianus*, que nous aurons à signaler comme ayant aujourd'hui disparu.

Les *Chondrus* français sont les suivants :

A. — Groupe du *Chondrus tridens*.
Chondrus tridens. Müller.
— *Rayianus*, Bourguignat.

B. — Groupe du *Chondrus quadridens*.
Chondrus quadridens, Müller.
— *niso*, Risso.
— *lunaticus*, Cristofori et Jan.

A. — Groupe du CHONDRUS TRIDENS

CHONDRUS TRIDENS, Müller

Fig. 17.

Helix tridens, MÜLLER, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 106, n° 305.
Turbo tridens, GMELIN, 1776. *Systema naturæ*, XIII éd., I, p. 3611 (n. Pultney).
Bulimus tridens, BRUGUIÈRE, 1792. *Encyclop. meth.*, *Vers*, II, p. 350.
Pupa 3 dens, DRAPARNAUD, 1801. *Tab'. moll.*, p. 60. *Hist. moll.*, p. 67, pl. III, f. 57.
— *tridentata*, BRARD, 1815. *Coq. Paris*, p. 88, pl. III, f. 2 (n. Lamck.)
Bulimus tridentatus, HARTMANN, 1815. *In Sturm, Deutsch. fauna*, VI, VII, pl. VIII
Chondrus tridens, CUVIER, 1817. *Règne animal.*, II, p. 408.
Bulimus tridens, HARTMANN, 1821. *Syst. Gasterop.*, p. 50.

OBSERVATIONS. — Dans un autre travail (6), nous nous sommes efforcé de

(1) Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. mérid.*, IV, p. 88.
(2) Agassiz, 1837. *In de Charpentier, Moll. Suisse*, p. 13.
(3) Beck, 1877. *Index molluscorum*, p. 87.
(4) Held, 1837. *In Isis von Oken*, p. 918.
(5) Villa, 1841. *Conch.*, p. 24.
(6) Locard, 1880. *Études variations malacologiques*, I, p. 213.

montrer quelle était la variabilité des caractères aperturaux du *Chondrus tridens*. Suivant certaines influences locales ou simplement individuelles, il arrive souvent que dans une même colonie, les êtres de même âge sont loin d'avoir des caractères aperturaux identiques. D'autre part, la taille, mais non le galbe du *Chondrus tridens* est susceptible de variations assez notables. Quoi qu'il en soit, c'est toujours une forme parfaitement définie et à l'égard de laquelle il ne peut subsister la moindre erreur.

Variétés. — Moquin-Tandon (1) a cité trois variétés du *Chondrus tridens* : l'une la var. *eximius* (2) ne nous est pas connue en France, les deux autres var. *major* (3) et *minor* (4), suffisamment définies, se trouvent un peu partout, mais constituent toujours des colonies bien distinctes.

Habitat. — Le *Chondrus tridens* vit dans les endroits un peu secs, au pied des arbres, sous les herbes, dans les fentes des rochers et des vieux murs, sous les pierres, dans les gazons ; il recherche volontiers les terrains sablonneux, mais calcaires, et remonte jusqu'à environ 500 mètres d'altitude dans les Alpes et 800 mètres dans les Pyrénées. Nous le connaissons dans l'Aisne, l'Oise, Seine-et-Marne, la Seine, l'Alsace, les Vosges, la Moselle, le Jura, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, le Rhône, la Loire, l'Ain, l'Isère, la Savoie, la Drôme, les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, l'Agenais, la Gironde, le Maine-et-Loire, la Vienne, l'Allier et la Haute-Loire.

CHONDRUS RAYIANUS, Bourguignat.

Fig. 18.

Bulimus Rayianus, Bourguignat, 1855. *Aménités malacologiques*, I. p. 56, pl. II, fig. 10-15.

Observations. — Le *Chondrus Rayianus* n'est pas à proprement parler une espèce vivante, ou du moins on ne l'a pas encore retrouvé vivant ; il appartient aux couches inférieures des ancien graviers de la Seine, des

(1) Rossmässler, 1875. *Iconogr.*, I, p. 81, fig. 305.
(2) Menke, 1834. *Hist. moll.*, p. 34. — Drap., *Hist. moll.* pl. III, f. 57.
(3) Menke, 1834. *Loc. cit.* — C. Pfeiffer, 1825. *Deutsch. moll.*, pl. III, f. 12.
(4) Moquin-Tandon, 1855. *Hist. moll.*, II, p. 297.

environs de Paris (1). Ce serait donc en quelque sorte la forme ancestrale du *Chondrus tridens* actuel, au moins dans cette région, puisqu'il est aujourd'hui reconnu que cette dernière forme a fait son apparition bien antérieurement à ces dépôts, en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Angleterre et même en France.

Rapports et différences. — Le *Chondrus Rayianus* ne peut être rapproché que du *Chondrus tridens*. « On l'en distinguera facilement, dit M. Bourguignat : 1° par sa taille plus considérable, par sa forme plus ventrue ; 2° par son ouverture plus irrégulière, plus anguleuse, et qui ne possède que deux denticulations; 3° par son péristome plus épais et seulement réfléchi à la columelle; 4° par son dernier tour de spire, qui offre à sa base un sillon longitudinal, et qui, au lieu d'être arrondi, se trouve muni d'une carène obsolète ; etc.

Habitat. — Canonville près de Vincennes, aux environs de Paris.

B. — Groupe du CHONDRUS QUADRIDENS

CHONDRUS QUADRIDENS, Müller.

Fig. 20.

Helix quadridens, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv.hist.*, II, p. 105.
Turbo quadridens, Gmelin, 1788. *Systema naturæ*, éd. XIII, p. 3610.
Bulimus quadridens, Bruguière, 1792. *Encyclop. meth.*, *Vers*, I, p. 351.
Pupa 4-dens, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 60.— *Hist. moll.*, p. 67, pl. IV, f. 7.
Chondrus quadridens. Cuvier, 1817. *Règne animal*, II, 408.
Jaminia heterostropha, Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. mérid.*, IV, p. 91, pl. III, f. 3.
Chondrula quadridens, Beck, 1837. *Index molluscorum*, p. 87.
Gonodon quadridens, Held, 1837. *In Isis von Oken.*, p. 918.
Eucore quadridens, Agassiz, 1840. *In Hartmann, Gasterop.*, I, p. 50, pl. XLIX, f. 1-3.
Torquilla quadridens, Villa, 1841, *Disp. syst. conch.*, p. 24.
Buliminus quadridens, Albers, 1860. *Die Helic.*, 2e éd., p. 237.

Observations. — Malgré son polymorphisme apertural, polymorphisme résultant des conditions biologiques inhérentes à chaque colonie de mol-

(1) Bourguignat, 1869. *Cat. Moll. terr. et fluv. des env. de Paris à l'époque quaternaire.* p. 7, pl. III, fig. 7-11.

lusques, ce Chondrus a une forme parfaitement définie, à l'égard de laquelle tout le monde est d'accord. Risso seul a cru devoir modifier pour elle et le nom de genre et celui d'espèce en créant son *Jaminia heterostropha*. Mais comme l'a fait observer M. Bourguignat (1), la description et la figure de cette espèce se rapportent bien évidemment au *Bulimus quadridens* de Bruguière, soit à l'*Helix quadridens* de Müller. Les échantillons de la collection Risso appartiennent, au contraire, au *Bulimus lunaticus* de Jan.

Variétés. — Outre les variations aperturales du *Chondrus quadridens*, il importe de tenir compte des nombreuses variations que l'on observe dans sa taille. M. l'abbé Dupuy, dans son atlas (2), a très heureusement figuré quelques-unes de ces variétés. Il existe en effet une différence de 7 à 9 millimètres dans la hauteur totale des individus appartenant bien entendu à des colonies différentes. Les formes *major* se trouvent presque toujours dans le midi; les formes *minor* paraissent plus subalpestres et sont localisées dans l'est et le sud-est de la France.

Habitat. — On trouve le *Chondrus quadridens* de préférence dans les terrains pierreux, mais pas trop secs; il se cache sous les pierres, sous les feuilles, dans les fentes de rochers; il sort de sa retraite à la moindre pluie. Nous le connaissons dans presque toute la France, mais il semble plus particulièrement abondant dans l'est et dans le midi. Il peut du reste s'élever à une plus grande altitude que le *Chondrus tridens*.

CHONDRUS NISO, Risso.

Fig. 19.

Jaminia niso, Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. mérid.*, IV, p. 92.
Pupa seductilis, Ziegler. 1837. *In Rossmässler, Iconogr.*, V et VI, p. 10 f. 306; XI, p. 9, f. 724, b. et c.
Chondrula seductilis, Beck, 1837. *Index molluscorum*, p. 87.
Gonodon seductilis, Held, 1837. *In Isis von Oken*, p. 918.
Torquilla seductilis, Villa, 1841. *Disp. Conch.*, p. 24.
Bulimus seductilis, L. Pfeiffer, 1841. *Symb. Helic.*, I, p. 83.
— *niso*, L. Pfeiffer, 1842. *Loc. cit.*, II, p. 118.
Pupa niso, Dupuy, 1850. *Hist. moll.*, p. 378, pl. XVIII, f. 8, c.
Chondrus niso, Durrueil, 1880. *Cat. moll. Hérault*, 3e éd., p. 64.

(1) Bourguignat, 1861. *Étude synonymique sur les mollusques des Alpes-Maritimes*, p. 56.
(2) Dupuy, 1850. *Hist. nat. des Mollusques*, pl. XVIII, f. 8, a-d.

Observations. — Ainsi que l'a fait observer M. Bourguignat (1), il convient de rapporter au *Jaminia niso* de Risso le *Pupa seductilis* de Ziegler, forme absolument identique, mais en conservant, d'après les lois de la priorité, la dénomination spécifique plus ancienne proposée par Risso.

Rapports et différences. — Quoi qu'il existe en somme peu de différence entre les *Chondrus quadridens* et *Ch. niso*, les auteurs français qui ont eu à signaler cette dernière forme l'ont admise au rang d'espèce. M. l'abbé Dupuy, Moquin-Tandon et en dernier lieu M. Dubreuil l'ont en effet spécifiquement distinguée du *Chondrus quadridens*. Tout en ayant le galbe général de cette dernière coquille, le *Chondrus niso* a dans ses caractères particuliers une ouverture plus ovale; le bord extérieur et le bord columellaire sont plus distants, et s'infléchissent plus régulièrement; en outre, à l'intérieur de l'ouverture, il n'existe jamais que trois denticules dont deux sont plus particulièrement saillantes : la première sur le bord apertural et la seconde sur le bord columellaire sont toujours bien marquées, tandis que la troisième située au bas du bord columellaire est souvent rudimentaire, et représente plutôt, comme l'a dit M. l'abbé Dupuy, l'indice de la troncature de la columelle qu'une véritable dent.

Habitat. — Le *Chondrus niso* paraît avoir des habitudes analogues à celle du *Chrondrus quadridens*; mais c'est une forme beaucoup plus rare et plus localisée; on ne l'a signalé que dans le midi de la France sur le littoral méditerranéen: dans les Alpes-Maritimes, aux environs de Nice (Risso); dans l'Hérault à Cette (Dupuy, Dubreuil), à Fontès (Paladilhe), et à Saint-Martin-de-Londres (Dubreuil).

CHONDRUS LUNATICUS, de Christofori et Jan.

Fig. 21 et 22.

Pupa lunatica, de Cristofori et Jan. *In sched., teste* Rossmässler.
— *seductilis* (var. *cylindrica*), Rossmässler, 1837. *Iconogr.*, V, VI, p. 10, f. 307; et XI, p. 9, f. 724, a.
Jaminia heterostropha, Risso, 1826. *In coll., teste Bourguignat.*
Bulimus niso (var. *cylindricus*), Moquin-Tandon, 1859. *Hist. moll.*, II, p. 299.

(1) Bourguignat, 1861. *Étude synonymique sur les mollusques des Alpes-Maritimes*, p. 58.

Observations. — Dans son étude synonymique sur les mollusques des Alpes-Maritimes M. Bourguignat a parfaitement montré l'erreur que Risso avait commise dans ses spécifications. D'une part, il a décrit sous le nom de *Jaminia heterostropha* le véritable *Chondrus quadridens*, alors que les échantillons de sa collection se rapportaient au *Chondrus lunaticus*. Mais d'autre part, il a également décrit sous le nom de *Jaminia niso* une forme nouvelle que Ziegler a postérieurement décrite sous le nom de *Pupa seductilis*.

Nous conservons le nom de *lunaticus* donné par de Cristofori et Jan, et maintenu par Rossmässler dans sa figuration de la planche XXIII, pour distinguer cette forme type de la collection Risso des *Chondrus niso* et *seductilis* avec lesquels il pouvait y avoir confusion.

Rapports et différences. — Le *Chondrus lunaticus* est incontestablement très voisin du *Chondrus niso*. Toutefois on le distinguera à son galbe général plus allongé, plus cylindriforme, non ventru, tel du reste qu'il est assez exactement représenté par Rossmässler. En outre son ouverture tout en conservant la même disposition ornementale, est moins arrondie et proportionnellement plus haute, l'angle supérieur plus aigu, le bord extérieur plus droit, le bord inférieur moins arrondi.

Habitat. — Ce *Chondrus* paraît très rare. Il n'a été encore rencontré qu'aux environs de Nice dans les Alpes-Maritimes; il vit sous les pierres non loin de la mer.

Figuration. — Fig. 21, *Chondrus lunaticus* de grandeur naturelle. — Fig. 22, ouverture agrandie du même individu. — D'après la figuration de Rossmässler.

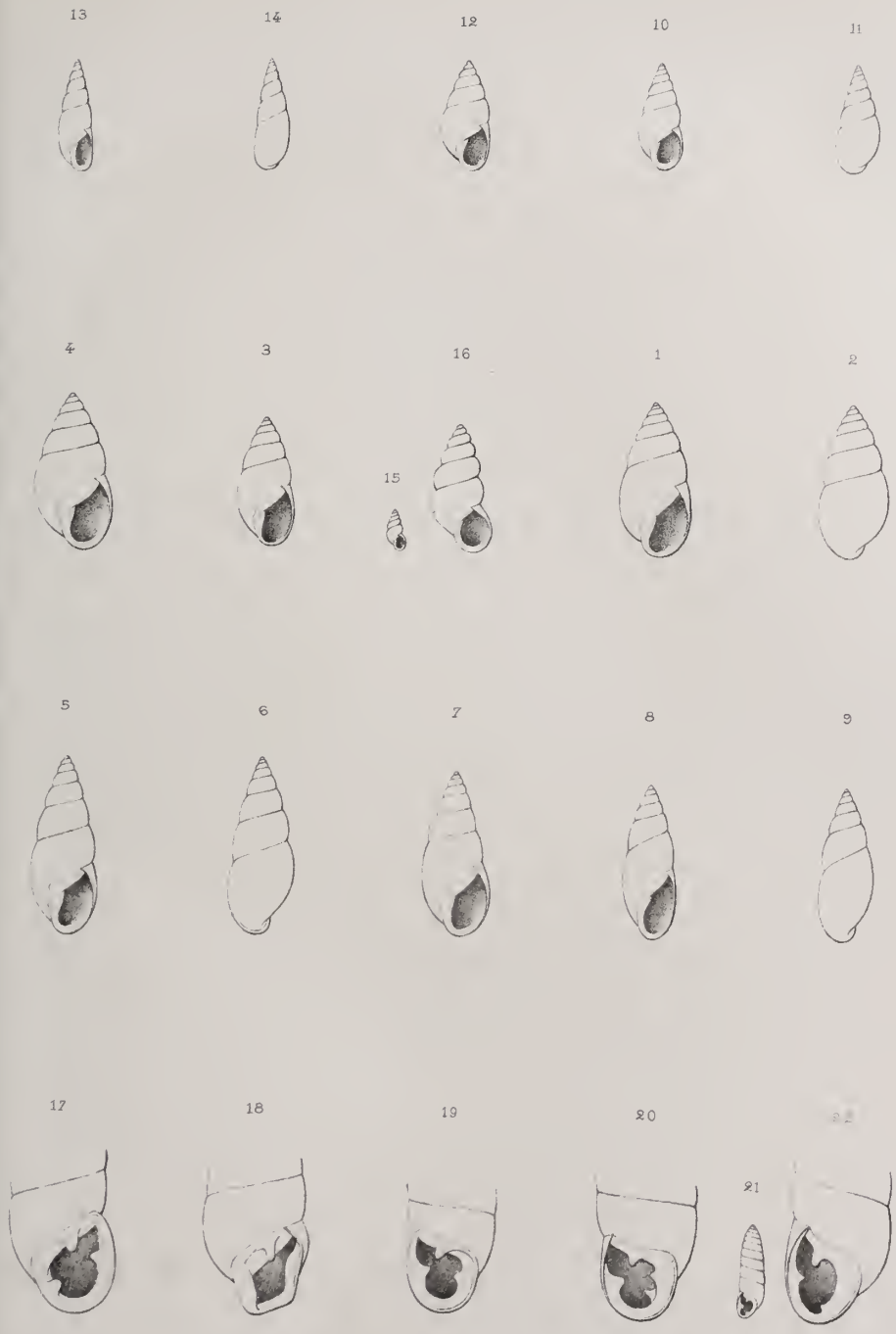

L Gauthier del et lith.

A Locard direxit

Imp. A Roux, Lyon

OBSERVATIONS

SUR

L'ALLIGATOR MISSISSIPIENSIS

PAR

M. J. CHAFFANJON

AIDE-NATURALISTE AU MUSÉUM

PRÉPARATEUR DU COURS D'ANTHROPOLOGIE A LA FACULTÉ DES SCIENCES

DE LYON

Lu à la Société Linnéenne dans sa séance du 28 mars 1881.

Quoique un grand nombre de naturalistes se soient occupés de l'étude des crocodiliens, cependant lorsqu'on parcourt les descriptions de chaque espèce en particulier, on constate que plusieurs détails anatomiques ont échappé à l'attention des observateurs, lesquels trop souvent se sont bornés à donner des indications générales. La présente note a pour objet de signaler certaines particularités peu connues de la structure du tube digestif de l'*Alligator mississipiensis* que nous avons eu occasion d'observer sur un individu adulte qui, étant mort dans une ménagerie de passage à Lyon, fut apporté au Muséum. Parmi ces particularités nous insisterons surtout sur la présence dans l'estomac de deux sortes de valvules

l'une presque circulaire, séparant le premier estomac du second ; les autres au nombre de deux, de forme semi-lunaire, situées entre le deuxième estomac et l'intestin grêle. Nous signalerons aussi un développement considérable des parois de l'estomac chez le sujet que nous avons examiné, par suite de l'absence des cailloux habituellement ingérés par les caïmans vivant en liberté.

Synonymie. — *Crocodilus mississipiensis*, Daudin, an XIII, *Hist. Rept.*, II, 412.
Crocodilus Cuvieri, Leach, *Zool. miscell.*, II, 102.
Crocodilus lucius, Cuvier, *Ann. Mus. Hist. nat.*, X, 28, pl. I, fig. 8, pl. II, fig. 4.
Crocodilus lucius, Tiedm., *Oppel und Libosch. in Naturg. der Amphib.*, 58, pl. I.
Crocodilus lucius, Cuvier, *Ossem. foss.*, 32, pl. I, fig. 8-15 et pl. 2, fig. 4.
Alligator lucius, Bory-de-Saint-Vincent, *Dict. clas. Hist. nat.*, V, 100.
Alligator lucius, Cuvier, *Règne an.*, II, 23.
Alligator mississipiensis, D. et B., *Hist. gén. Rept.*,
Alligator mississipiensis, Gray, *Synops. Rept.*, part. I, p. 62, sp. 1.

Caractères généraux. — Tête très déprimée, large, arrondie et relevée à son extrémité. Les bords latéraux, presque parallèles, se rapprochent insensiblement à mesure qu'ils s'avancent vers le museau. A la hauteur de la 9e dent, les côtés s'arrondissent pour former l'extrémité du museau.

La longueur de la tête est le double de la largeur.

Le bord supérieur de l'orbite forme une sorte de bourrelet et se continue en avant par une carène arrondie qui se prolonge en sillon jusqu'au milieu du museau. Ce sillon, à peine visible chez les jeunes, devient très apparent chez les adultes et surtout sur les sujets de grande taille.

La paupière supérieure renferme une plaque osseuse triangulaire, frangée sur les bords, mesurant en surface la moitié environ de ladite paupière.

Les narines grandes, ovales, séparées l'une de l'autre par une cloison osseuse.

La gueule très grande, armée de 78 dents, 38 en haut et 40 en bas : les mâchoires légèrement ondulées.

Les dents ont toutes les pointes tournées en dedans.

Les ondulations latérales des 2 mâchoires se correspondent exactement, c'est-à-dire qu'à une partie concave correspond une partie convexe.

Tandis que dans la première, les dents sont les plus petites, au contraire dans la seconde elles sont les plus grandes.

Les dents les plus fortes sont :

A la mâchoire supérieure, d'abord la 8e, puis les 7e, 9e, 14e et 15e.

A la mâchoire inférieure, d'abord les 4e et 13e, puis les 1re, 2e, 12e et 14e.

Le cou est relativement court, il est orné de 3 paires d'écussons cervicaux : la 2e et la 3e paires possèdent une carène très accentuée.

Le dos est garni d'écussons surmontés de crêtes plus ou moins élevées Leur nombre commence par 2 sur les épaules, s'élève à 8 au milieu du dos et redescend à 4 à la naissance de la queue. La partie latérale du corps est recouverte de plaques ovales beaucoup plus petites que les écussons dorsaux.

La queue divisée en trente-huit articulations surmontées de 2 crêtes de sa naissance à la vingtième articulation, où elles n'en forment plus qu'une, mais beaucoup plus haute.

Les bras et les jambes très arrondis; une palmure entre les doigts ne s'étend que jusqu'au milieu de leur longueur; ils sont longs et les ongles très développés.

Tous les *Caïmans du Mississipi* qui sont exposés dans nos musées ont une teinte plus ou moins foncée suivant leur âge. Sortant de l'œuf, les jeunes sont brun clair marqués de quatre bandes transversales blanches sur le dos. La queue présente des taches de la même couleur en forme d'anneaux; le nombre en est très variable.

Au fur et à mesure que l'animal grossit, les bandes blanches deviennent de plus en plus sombres et disparaissent presque complètement.

Le ventre est toujours d'un jaune paille un peu sombre.

Rapports et différences. — Par les caractères décrits plus haut, le *Caïman à museau de brochet*, désigné ainsi à cause de la forme de son museau, a été séparé des crocodiles proprement dits parce que la 4e dent de la mâchoire inférieure pratique une gaîne dans la mâchoire supérieure. Il arrive à une certaine époque de la vie que la dent a complètement perforé la mâchoire supérieure et que sa pointe dépasse en dessus du museau. Ce dernier caractère le rapproche des autres caïmans; mais il diffère de ceux-ci par la présence d'une cloison osseuse entre les deux narines, cloison qui n'existe jamais chez tous les autres animaux du même genre.

Dimensions. — L'individu étudié avait les dimensions suivantes :

Longueur totale du corps	1,260
— de la tête	0,170
— du cou	0,070
— du tronc	0,360
— de la queue	0,660
Hauteur du cou	0,082
— du tronc en arrière des bras	0,098
— — au milieu du corps	0,115
— — en avant des jambes	0,108
— de la 20e articulation { sans crête	0,043
— de la 20e articulation { avec crête	0,052
Circonférence du corps à l'abdomen	0,410
Distance des yeux	0,038
— des narines	0,008
Longueur totale des bras	0,196
— de la jambe	0,276

Suivant Bartram et d'autres voyageurs dignes de foi, les dimensions de ces animaux dépasseraient de beaucoup celles de l'individu sur lequel nous avons opéré. Quoique le sujet fût adulte, il est certain que son développement aurait été beaucoup plus considérable s'il se fût trouvé au milieu des lacs méridionaux de l'Amérique septentrionale au lieu d'être enfermé dans une ménagerie où il était exposé à de fréquentes variations de température et privé de la liberté et de l'alimentation qui lui convient.

Anatomie. — *Bouche*. La bouche de cette espèce n'offre aucune particularité spéciale ; ses caractères sont ceux de tous les caïmans; seulement la tête étant beaucoup plus large, il en résulte que la voûte palatine est aussi beaucoup plus développée. Les deux mâchoires sont inégales ; l'inférieure est plus longue que la supérieure à cause de la soudure des condyles temporaux avec les temporaux, qui sont rejetés en arrière de l'articulation occipitale.

La voûte palatine est presque plate ; les fosses nasales au lieu de déboucher dans le palais comme chez tous les autres sauriens, s'ouvrent dans le larynx derrière le voile du palais. Cette disposition permet à ces amphibies de saisir leur proie dans l'eau sans avoir à souffrir aucun inconvénient de l'élément liquide, le voile du palais étant assez grand pour s'appliquer hermétiquement devant l'orifice de la glotte.

Les dents d'inégale grosseur, isolées les unes des autres, sont coniques avec deux arêtes tranchantes, l'une en avant, l'autre en arrière.

La langue est basse ; elle forme le plancher de la bouche ; arrondie en avant, elle est relevée en arrière de façon à protéger la glotte.

Œsophage. L'œsophage très dilatable, tapissé intérieurement de plis longitudinaux, présente deux renflements olivaires, l'un au-dessus de l'autre ; il se rétrécit légèrement près du cardia et débouche dans une vaste poche ou estomac sans qu'on y observe la moindre trace de valvule ; sa longueur est de 0,280.

Estomac. L'estomac semble être constitué par deux chambres, l'une vaste, dans laquelle se produit le principal phénomène de la trituration des aliments et le commencement de la digestion ; l'autre, au contraire, très petite, placée au-dessus de la première. C'est une sorte de cul-de-sac valvulaire servant de transition entre le grand estomac et le duodénum.

Le premier estomac de forme oblongue, arrondi à ses extrémités, à parois très résistantes, communique librement avec l'œsophage d'un côté, tandis que de l'autre il se relie par une valvule presque circulaire avec le deuxième. Ce dernier, dont les parois sont beaucoup plus minces que celles du premier, a un volume qui en est le neuvième environ.

Une particularité remarquable indiquée par tous les auteurs qui ont fait l'anatomie des crocodiles et que nous n'avons pu observer sur le sujet qui était entre nos mains, est la présence de cailloux de différentes grosseurs dans l'estomac. Ils se trouvent dans la première chambre où ils servent à la trituration de la substance alimentaire, comme ceux qui sont renfermés dans le gésier des oiseaux. D'après les mêmes auteurs, c'est à celui du héron que l'estomac de ces caïmans aurait le plus de ressemblance.

Nous attribuons l'absence de ces petits cailloux à la longue captivité subie par le sujet.

L'étude anatomique de ces deux organes donne les résultats suivants :

Longueur du premier estomac.	0,145
Hauteur prise en dessous de l'estomac.	0,088
Épaisseur	0,072
Pli inférieur pris d'avant en arrière.	0,105
Longueur du 2e estomac.	0,043
Hauteur moyenne.	0,036
Longueur	0,028

Le premier aux parois musculaires très résistantes est constitué par plusieurs séries de fibres superposées. La partie inférieure présente un pli transversal; elle est aussi plus résistante que les parties latérales.

Deux écussons se présentent de chaque côté de l'estomac un peu en avant du pli inférieur et vers le milieu de la hauteur; leur surface est unie, tandis que le reste de l'organe est légèrement strié. Ces stries sont formées par des fibres qui prennent naissance sur les bords de l'un de ces disques, entourent la membrane intérieure de l'estomac et se rattachent à l'autre disque d'une façon presque symétrique. Les fibres inférieures sont fusiformes, très renflées dans le milieu de leur longueur, tandis que celles des parties latérales et supérieures sont à peu près filiformes. Une coupe de l'estomac (pl. I, fig. 3) montre que l'épaisseur latérale est le tiers environ de l'épaisseur inférieure.

Il n'y avait dans l'intérieur, au moment de la dissection, que des aliments à demi transformés.

Le second ne renfermait que des aliments complètement chymifiés. Dans cette partie, il ne se produit aucun phénomène digestif. La communication du deuxième estomac avec l'intestin s'établit par deux valvules semi-lunaires, placées l'une et l'autre du même côté et à droite de la première courbure du duodénum; elles sont distantes de $0^{m}012$ l'une de l'autre pl. I, fig. 8).

Ces valvules ne ferment pas hermétiquement le pylore, mais leur fonction est de retenir et de s'opposer au passage trop rapide de la matière alimentaire dans le tube intestinal.

Intestins. Les intestins se divisent en deux parties : l'intestin grêle et le gros intestin.

L'intestin grêle comprend trois subdivisions parfaitement distinctes ;

La première, qui est le duodénum, commence au pylore placé vers la fin de l'estomac, se courbe deux fois en forme d'S et s'étend jusqu'à 3 centimètres environ au delà des canaux cholédoque et pancréatique; ces derniers débouchent dans cette portion de l'intestin vers la fin de la 2e courbure (1) à $0^{m}003$ de distance.

Sous l'influence des sucs apportés par ces canaux, le chyme subit une transformation complète et l'absorption des produits nutritifs se fait à travers les membranes de l'intestin.

La deuxième partie de l'intestin grêle est constituée par un tube très

(1) Le docteur Harlan a indiqué cette disposition des canaux dans les *Transact. of the amer. philos. Soc.*, N. S., vol. II, 1825, p. 216 à 218.

épais avec de nombreux rétrécissements qui arrêtent le trop rapide écoulement de la substance alimentaire; l'intérieur est tapissé de plis à directions très variables et qui ont le même rôle que les étranglements. Cette deuxième portion mesure le tiers environ de l'intestin grêle.

La troisième partie, en opposition avec la seconde, est formée par un tube très mince et presque transparent; l'intérieur est uni et les rétrécissements n'existent plus.

Les replis du mésentère retiennent les circonvolutions des intestins et les rapprochent assez pour que la naissance du gros intestin soit à 0,025 environ de la fin du duodénum.

Le gros intestin est court; son diamètre est environ le double de celui de l'intestin grêle, il est sans cæcum et légèrement arqué. Le Dr Harlan auquel nous sommes obligés de recourir pour avoir quelques renseignements anatomiques sur l'*Alligator mississipiensis*, dit qu'on observe deux cæcums de chaque côté du rectum, qu'ils sont retenus par un pli mésentérique et qu'ils prennent ensuite une disposition vermiforme. Aucune particularité semblable ne nous ayant frappé, nous serions bien aise que des dissections ultérieures viennent donner une solution certaine à cette question.

La présence ou l'absence des cæcums est-elle un fait accidentel?

Les cæcums observés par Harlan ne seraient-ils pas les canaux péritonéaux encore mal définis au moment où cet anatomiste écrivait le résultat de ses observations; de nouvelles études, nous l'espérons, nous éclaireront à ce sujet.

Le gros intestin débouche dans un vaste cloaque garni à son intérieur de plis longitudinaux semblables à des feuillets. Dans cet organe viennent aboutir plusieurs conduits :

1° Le gros intestin; 2° les uretères; 3° les organes génitaux; 4° les canaux péritonéaux (pl. I, fig. 1).

Le cloaque se termine à l'extérieur par une fente longitudinale.

Longueur de l'intestin grêle.	2,280
— du duodénum.	0,130
— de la 2e partie de l'intestin grêle	0,690
— de la 3e partie de l'intestin grêle.	1,460
Diamètre moyen de l'intestin grêle.	0,012
Longueur du gros intestin	0,110
Diamètre.	0,025
Longueur du cloaque.	0,045

Organes respiratoires. Bien que nos observations aient eu surtout pour but l'étude comparative des organes de nutrition, cependant nous donnerons quelques remarques intéressantes faites sur les organes respiratoires. La trachée-artère placée en avant de l'œsophage descend jusqu'au 2e renflement olivaire à 0,190 du pharynx. La trachée se divise en deux et donne naissance aux bronches qui ont une longueur de 0,046. Les poumons, placés de chaque côté de l'estomac, sont très allongés ; ils ont une forme triangulaire ; leur longueur est de 0,140.

En insufflant de l'air par la trachée dans ces organes, ils acquièrent un développement considérable et l'on voit aussitôt apparaître autour de la masse pulmonaire une membrane blanchâtre, formant un sac qui se remplit d'air et qui isole ainsi les poumons des autres organes.

Complètement gonflés, ces sacs aériformes contiennent une grande quantité d'air ; dans cet état, la poche pulmonaire gauche est presque le double de la droite.

Longueur de la poche pulmonaire droite.	0,185
— — gauche.	0,230

L'air que ces deux enveloppes pulmonaires peuvent contenir sert à la respiration de ces animaux quand ils sont plongés dans le fond des eaux. Aussi n'est-il pas rare de voir ces grands sauriens rester plusieurs heures plongés dans l'eau, guetter une proie et ne venir respirer à la surface que lorsque l'air qu'ils avaient emmagasiné est complètement épuisé.

D'autre part, ces sacs aériformes ne pourraient-ils pas avoir aussi quelque analogie avec la vessie natatoire des poissons?

Les observations qui donneraient quelque valeur à cette hypothèse sont les suivantes :

D'abord, lorsque le caïman s'enfonce dans l'eau, on voit aussitôt apparaître à la surface une grande quantité de bulles d'air provenant certainement des poumons de l'animal; puis lorsqu'il est immobile, il ne présente hors de l'eau que l'extrémité de son museau ; enfin lorsqu'il émerge et se laisse flotter comme un tronc d'arbre, cela tient probablement à la plus ou moins grande quantité d'air enfermé dans ses sacs pulmonaires.

Mœurs et patrie. — C'est dans l'Amérique septentrionale et surtout à l'embouchure des grands fleuves qui se jettent dans le nord du golfe du Mexique qu'on rencontre ces sauriens en plus grand nombre.

Le Dr Hunter en a vu pendant le mois de décembre par les 32° 1/2 de

latitude nord. C'est dans les parties les plus poissonneuses de ces fleuves et aussi dans quelques lacs que ces animaux semblent s'être cantonnés.

Selon Bartram (1), ces Sauriens peuvent aussi vivre dans les sources d'eau chaude.

Lorsqu'il était près de la rivière de Musqueto en Floride, il fit une excursion à 3 ou 4 milles pour visiter une source d'eau minérale qui sort d'un côté élevé sur le bord de la rivière. Elle jaillit bouillante d'entre les rochers avec une force extrême et forme à cet endroit même un bassin pouvant contenir plusieurs bateaux. L'eau s'écoule ensuite rapidement dans la rivière par un ruisseau très large, un sloop peut le remonter et naviguer même dans le bassin. Cette eau chaude a un goût très désagréable ; elle est vitriolique et a une odeur sulfureuse qui se répand au loin. On voyait dans le bassin plusieurs caïmans poursuivant des poissons jusque dans l'endroit même où l'eau sort bouillante d'entre les pierres (2). C'est pendant la saison froide que ces animaux y sont le plus abondants. A certaines époques de l'année ces grands Sauriens se réunissent en troupes presque innombrables dans les parties des fleuves où les poissons semblent se réunir pour aller de là frayer dans les petits ruisseaux.

Le nombre d'œufs pondus par chaque femelle est assez variable ; c'est sur le bord des fleuves ou des marais qu'elles les déposent en couches séparées avec de la terre gâchée ; elles font deux ou même quelquefois trois nids de cette façon.

Les petits se développent sous l'influence de la température atmosphérique, et lorsqu'ils ont assez de force pour sortir de l'œuf, c'est avec le museau et la tête qu'ils brisent la coque calcaire qui les retient enfermés. A leur sortie, un cordon ombilical se montre chez tous ces petits caïmans, mais bientôt il se détache et disparaît complètement. Ils ont en naissant 15 à 20 centimètres de longueur ; leur mère les soigne, les accompagne ; ils poussent de temps en temps de petits cris assez semblables au piaulement des poulets. Ils s'accroissent rapidement et on assure qu'ils gran-

(1) *Voyage dans la Floride.* Traduction française.

(2) L'expression de *bouillante* employée par le traducteur n'a certainement pas la signification qu'on lui attribue généralement. L'eau pouvait être chaude, répandre d'abondantes vapeurs à odeurs désagréables et bouillonner à sa sortie d'entre les pierres, sans pour cela avoir une température voisine de 100°. Dans un liquide aussi chaud, l'albumine du sang se coagulerait, et aucun animal ne pourrait y rester plongé sans éprouver des désordres très-graves dans son organisme. Il est donc inadmissible que cette eau, dans laquelle nagent si tranquillement brochets et caïmans, soit bouillante, comme le dit Bartram.

dissent toujours, même lorsqu'ils sont parvenus à une très grande vieillesse. Ils se réunissent le soir au coucher du soleil et font entendre des cris épouvantables, quelquefois même bien avant dans la nuit.

Bartram nous retrace la scène suivante qui s'est accomplie sous ses yeux et qui montre la raison pour laquelle ces animaux se réunissent quelquefois en aussi grand nombre (1). «Il faisait déjà obscur; les crocodiles avaient cessé leurs rugissements, lorsque je fus de nouveau troublé par un bruit tumultueux qui semblait naître de mon port et qui, en conséquence, méritait toute mon attention. Étant de retour au camp, je trouvai tout dans l'ordre où je l'avais laissé; je m'avançai jusqu'à l'extrémité du promontoire; et là je fus témoin d'un spectacle si nouveau, si étrange que je fus longtemps à pouvoir comprendre ce que je voyais. Cependant je reconnus que ce tumulte provenait de la grande quantité de crocodiles rassemblés à cet endroit et dont le nombre excédait tout ce que j'eusse pu imaginer.

La rivière dans toute sa surface, d'un bout à l'autre, et peut-être à un demi-mille tant en dessus qu'en dessous de moi, semblait être un banc solide de poissons de différents genres qui se pressaient dans ce goulet étroit pour passer de la rivière Saint-Jean dans le petit lac et continuer à descendre la rivière. Les crocodiles qui les attendaient étaient en si grand nombre, ils étaient si près les uns des autres, qu'il n'eût pas été impossible de traverser la rivière en marchant sur leur tête. Qu'on se figure, s'il est possible, l'horrible carnage qui dut avoir lieu pendant le temps que cette épaisse colonne de poissons mit à forcer le passage. Des milliers, des millions sans doute furent engloutis par les affamés crocodiles : je vis un de ceux-ci jeter hors de l'eau plusieurs grands poissons à la fois, les saisir en l'air et les briser entre ses dents; les queues de deux ou trois grandes truites s'agitaient le long de ses lèvres et lui battaient les yeux, tandis qu'il en avalait les têtes. Leurs mâchoires claquaient avec un bruit horrible. On les voyait plonger au milieu des bancs enfoncés de ces malheureux poissons, puis reparaître avec leur proie, et s'élancer à plusieurs pieds au-dessus des flots. Des torrents de sang et d'eau sortaient de leurs gueules. Leurs narines semblaient vomir des tourbillons de fumée. Ce massacre dura, avec quelques intervalles, pendant presque toute la nuit, tant qu'il y eut des poissons qui cherchèrent à passer. Quelque

(1) Bartram, *Voyage dans la Floride*. Traduction française, I, 213 et suiv.

affreux que fût ce spectacle, il contribua à me tranquilliser : je connus que la réunion des crocodiles était due à ce retour périodique des poissons, et je me persuadai qu'ils étaient trop occupés dans leur propre élément pour que j'eusse lieu de craindre qu'ils me vinssent assiéger. »

Le caïman ne mange jamais sous l'eau ; en effet, d'après le récit de Bartram, on voit ces Sauriens saisir leur proie dans le fond du fleuve et remonter à la surface pour la dévorer.

En hiver ces animaux se jettent dans la vase des marais où ils tombent dans un sommeil léthargique très profond : on peut alors les couper par morceaux sans les éveiller.

Lyon, 1881.

PLANCHE

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Fig. 1. — Tube digestif de l'*Alligator mississipiensis*.

a Larynx.
b Œsophage.
b' b'' Renflements olivaires.
c Grand estomac.
c' Pli inférieur du grand estomac.
d Petit estomac.
e Duodénum et ses courbures.
f Canal pancréatique.
g Canal cholédoque.
g' Vessicule biliaire.
h Limite du duodénum et de la deuxième portion de l'intestin grêle.
i Deuxième partie de l'intestin grêle aux parois très épaises et à plis intérieurs correspondant au jejunum.
j Troisième partie de l'intestin grêle au x parois très minces correspondant à l'iléon.
k Limite de l'intestin grêle et du gros intestin.
l Gros intestin.
m Rétrécissement du gros intestin débouchant dans le cloaque.
n Cloaque ouvert par une fente longitudinale.
o Organes génitaux mâles.
p Verge.
q Uretères.
r Canaux péritonéaux.
s Anus.
t t Replis mésentériques avec vaisseaux chylifères.
u Trachée artère.

Fig. 2. — Membrane mésentérique avec vaisseaux chilifères retenant une portion de l'intestin grêle.

a Tube intestinal.
b Membrane mésentérique.
c Insertion des vaisseaux chylifères sur le tube intestinal et ne débouchant dans l'intestin que sur la ligne de jonction de l'intestin et de la membrane mésentérique.

Fig. 3. — Vue extérieure du grand estomac avec coupe du petit montrant le système valvulaire observé.

a Disques latéraux à surface unie.
b Face latérale striée montrant les fibres filiformes.
b' Face inférieure striée montrant les fibres fusiformes de *b'' b'''*.
c Coupe du grand estomac montrant les épaisseurs inférieures et latérales.
d Valvule circulaire mettant en communication le grand et le petit estomac, les rebords valvulaires en forme de bourrelet circulaire.
e Orifice du duodénum dans le deuxième estomac.
f Première valvule semi-lunaire.
g Deuxième valvule semi-lunaire.
h Bord extérieur du petit estomac.
i Duodénum.

Fig. 1

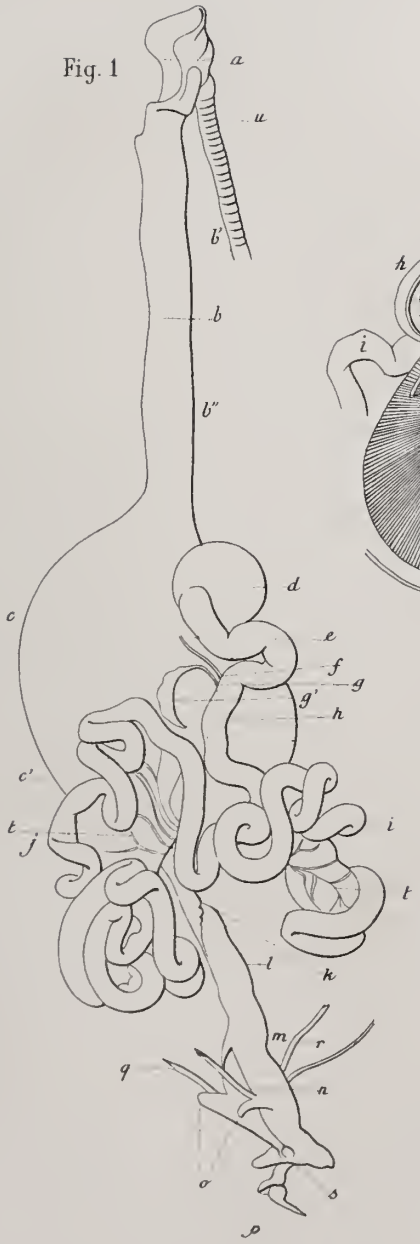

Fig. 3

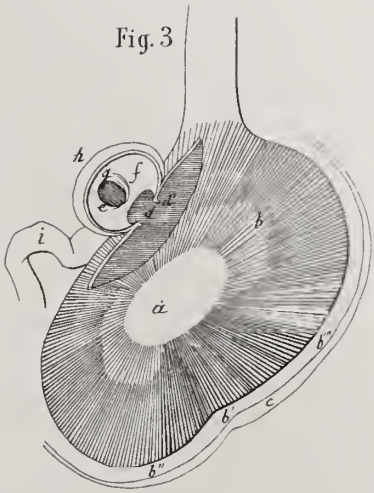

Fig. 2

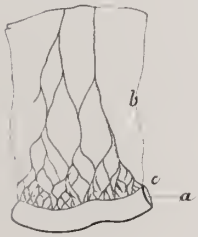

J. Chaffanjon. Direxit

Imp A Roux, Lyon, rue Centrale, 21

CONTRIBUTIONS A LA FAUNE MALACOLOGIQUE FRANCAISE

II

CATALOGUE

DES

MOLLUSQUES

TERRESTRES ET AQUATIQUES

DES ENVIRONS DE LAGNY

— SEINE-ET-MARNE —

PAR

M. ARNOULD LOCARD

Lu à la Société Linnéenne de Lyon dans sa séance du 8 août 1881.

La ville de Lagny, située dans le département de Seine-et-Marne, à une heure de Paris, par le chemin de fer, sur la ligne de Strasbourg, s'étage pittoresquement sur les bords de la Marne. Tout autour sont groupés de coquets villages, tantôt entourés de bois, tantôt dispersés au milieu des champs et des jardins si admirablement cultivés de la Brie.

Deux causes nous ont sollicité à donner le catalogue de la faune malacologique de cette petite région : la première, c'est que par suite même de la nature géologique et pétrographique de son sol, on devait nécessairement trouver un nombre relativement restreint de formes, qu'il est dès lors toujours intéressant d'étudier; la seconde, c'est que nous avons

été assez heureux pour y découvrir la présence de certains types nouveaux ou peu connus, dont la description vient ainsi enrichir le catalogue de la faune française.

Le sol des environs de Lagny appartient aux formations éocènes des meulières de la Brie, des dépôts du gypse et de leurs marnes surbordonnées. Or, il est notoirement reconnu qu'en général les mollusques se plaisent peu dans de tels milieux, parce qu'ils y trouvent plus difficilement la matière calcaire indispensable à la constitution de leur test. Cependant, ayant à diverses reprises, et pendant cinq années, poursuivi nos recherches malacologiques dans ce charmant pays, nous sommes arrivés à récolter un assez grand nombre de formes dont quelques-unes sont plus particulièrement intéressantes.

Nos investigations ne se sont pas exclusivement bornées aux environs immédiats de la ville de Lagny. Longeant de l'est à l'ouest les rives de la Marne, nous avons pu en étudier la faune depuis Chalifert jusqu'à Chelles, tout en nous étendant dans la vallée jusque sur les hauteurs voisines. Enfin, nous avons également parcouru tout ce petit promontoire que contourne si gracieusement la rivière depuis Lagny jusqu'à Annet, en comprenant les villages de Pomponne, Thorigny, Carnetin et Dampmart.

GASTEROPODA INOPERCULATA

PULMONACEA

ARIONIDÆ

Genre ARION, Ferussac.

Arion empiricorum, Ferussac.

Limax rufus, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, p. 652.
Arion rufus, Moquin-Tandon, 1856. *Hist. moll.*, II, p. 10, pl. I, fig. 1-2.

Très commun ; dans les endroits frais, humides : au bord de la Marne, dans les prairies et les sentiers qui l'avoisinent sur ses deux rives ; dans les bois humides, dans les jardins potagers, etc.

Arion hortensis, Ferussac.

Arion hortensis, Ferussac, 1819. *Hist. moll.*, p. 65, pl. II, fig. 4-6.
— *fuscus*, Moquin-Tandon, 1855. *Loc. cit.*, p. 14, pl. I, fig. 28-30. (non Muller).

Très commun ; sous les pierres, au pied des plantes basses, sous les vieux bois et les détritus : dans tous les endroits frais et humides, principalement dans les jardins qui avoisinent la Marne.

LIMACIDÆ

Genre LIMAX, Linné.

Limax agrestis, Linné.

Limax agrestis, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 652.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, II, p. 22, pl. II, fig. 18-22 ; pl. III, fig. 1-2

Très abondant ; sous la terre et sous les pierres, sortant de préférence

pendant la fraîcheur de la nuit, après les pluies : presque partout dans les champs et les jardins un peu frais ou humides.

Limax cinereo-niger, Wolf.

Limax cinereo-niger, Wolf, 1803. *In Sturm, Deut. fauna*, VI, I, p. 13.
— *maximus* (pars), Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, II, p. 29.

Peu commun; sous les bois morts, au pied des vieux troncs d'arbres : dans la partie la plus basse du bois de Chigny ; bois des Quinchoux près des carrières d'Annet.

Limax cinereus, Lister.

Limax cinereus, Lister, 1678. *Hist. anim. Angl.*, II, fig. 15.
— *maximus* (pars), Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 28, pl. IV, fig. 1-8.

Assez commun ; dans les prés, au bord des chemins, sous les buissons : tout le long de la rive gauche de la Marne, entre Lagny et Chalifert ; quelquefois sous les pierres dans les jardins, ou au pied des vieux murs humides.

Limax arborum, Bouchard-Chantereaux.

Limax arborum, Bouchard-Chantereaux, 1838. *Moll. Pas de-Calais*, p. 88.

Assez rare ; au pied des vieux arbres, ou quelquefois sur leur tronc : le bois de Chigny, les bords de la Marne entre Quinquengrogne et Chalifert, bois des Quinchoux près des carrières d'Annet, bois des Vallières.

Limax variegatus, Draparnaud.

Limax variegatus, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 103 (n. Lowe).
— — Moquin-Tandon, 1855. *Loc. cit.*, p. 35, pl. III, fig. 39.

Assez commun; sous les pierres et les vieux bois pourris, dans les caves, les celliers, les puits : presque partout.

Genre KRYNICKIA, Kalenickzenski.

Krynickia brunnea, Draparnaud.

Limax brunneus, Draparnaud, 1805. *Tabl. moll.*, p. 104; *Hist. moll.*, p. 128.

Assez rare ; sous les pierres et les détritus : dans les parties couvertes qui avoisinent les bords de la Marne, notamment entre Lagny et Chalifert.

COLIMACIDÆ

Genre VITRINA, Draparnaud.

Vitrina pellucida, Müller.

Helix pellucida, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist*, II, p. 15.
Vitrina beryllina, Dupuy, 1847. *Hist. nat. moll.*, p. 60, tab. I, fig. 6.
— *pellucida*, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 52, pl. VI, fig. 33-36.

Rare ; un seul échantillon : dans les bois de Chigny, derrière le château.

Genre SUCCINEA, Draparnaud.

Succinea putris, Linné.

Helix putris, Linné, 1758. *Syst. nat.*, éd. X, p. 774 (n. Penn., n. Fer.).
Succinea putris, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 77, tab. I, fig. 13.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 55, pl. VII, fig. 1-5.

Très commun : sur les herbes, sur les buissons, au bord de la Marne, sur tout son parcours, et plus particulièrement sur la rive gauche entre Lagny et Chalifert. — Il n'est pas rare de trouver en automne des individus dont la taille atteint de 20 à 25 mill. de hauteur.

Succinea Pfeifferi, Rossmässler.

Succinea Pfeifferi, Rossmässler, 1835. *Iconographie*, p. 92, fig. 46.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 73, tab. I, fig. 12.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 59, pl. VII, fig. 8-31.

Assez commun : même habitat que la forme précédente, avec laquelle il vit dans toute la contrée. — Nous avons récolté à Lagny même, sur la rive gauche de la Marne un individu subscalaire.

Succinea acrambleia, J. Mabille.

Succinea acramòleia, J. Mabille, 1870. *Malac. bass. Paris*, p. 91, fig. 4.
— Baudon, 1877. *Mon. Succ. Franç.*, p 36, pl. VII, fig. 4.

Rare : cette forme signalée pour la première fois dans les prairies de la Marne, aux environs de Jaulgonne (1), se retrouve également plus à l'ouest, et dans les mêmes conditions d'habitat. — « Cette espèce, dit M. Bourguignat (2), est caractérisée par une coquille fluette, peu ventrue,

(1) *Succinea mamillata*, J. Mabille, 1869. *In Lallemant et Servain, Cat. Moll. env. Jaulgonne*, p. 11 (non *S. mamillata*, Beck, 1877).
(2) Bourguignat, 1877. *Aperçu genre Succinea*, p. 7.

bien acuminée, allant en s'élargissant graduellement, du sommet à la base de l'ouverture; par un test strié-rugueux; par une ouverture oblique; par un péristome souvent bordé de noir; etc. »

Succinea Baudoni, Bourguignat.

Succinea arenaria (var. *Baudoni*), Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 62.
— *Baudoni*, Bourguignat, 1856. *Aménités malac.*, I, p. 139, pl. X, fig. 1-5.

Nous n'avons pas récolté cette forme; cependant nous croyons devoir la citer dans ce catalogue, d'après les indications de MM. Lallemant et Servain et de M. Bourguignat, qui la signalent comme paraissant spéciale aux prairies qui longent les cours de l'Oise et de la Marne.

Succinea oblonga, Draparnaud.

Succinea oblonga, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 56. — *Hist. moll.*, p. 59, pl. III, fig. 24-25.
— — Dupuy. *Loc cit.*, p. 71, tab. I, fig. 9.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 61, pl. VII, fig. 32-33.

Peu commun; sur les tiges des plantes aquatiques: quelquefois sur les herbes qui croissent sur les balmes de la Marne, plus rarement dans les prairies qui avoisinent Lagny, Quinquengrogne, Chalifert, Lagny, Torcy, Gibet d'Orgemont, etc.

Succinea arenaria, Bouchard-Chantereaux.

Succinea arenaria, Bouchard-Chantereaux, 1878. *Cat. moll. Pas-de-Calais*, p. 54.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 69, tabl. I, fig. 10.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 62, pl. VII, fig. 31-36.

Assez rare; sur les tiges des plantes basses qui croissent au bord de la Marne, sous les vieux bois : les environs de Lagny, sur la rive gauche de la Marne, à l'est de la ville.

Genre HYALINIA, Agassiz.

Hyalinia lucida, Draparnaud.

Helix lucida, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 96 (non pars auct.).
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 232, tab. X, fig. 8; tab. XI, fig. 1.
Zonites lucidus, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 75, pl. VIII, fig. 29-35.

Assez commun; sous les pierres, le long des murailles, dans les

endroits frais et humides, couverts : Lagny, Pomponne, Saint-Thibault, Gouvernes, Guermantes.

Hyalinia septentrionalis, Bourguignat.

Zonites septentrionalis, Bourguignat, 1870. *Moll. nouv. etc*, *in Rev. mag. zool.*, t. XXII, p 17, pl. XVI, fig. 4-6.

Assez rare; sous les pierres : dans les chemins qui longent la Marne sur la rive gauche à l'est de Lagny; dans les alluvions de la Marne à l'ouest de la ville.

Hyalinia cellaria, Müller.

Helix cellaria, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 38.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 230, tab. X, fig. 7.
Zonites cellarius, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 78, pl. IX, f. 1-2.

Assez rare; sous les bois pourris, sous les détritus, dans les endroits frais, couverts, un peu humides : le bois de Chigny, Chessy, Dampmart, les alluvions de la Marne.

Hyalinia nitens, Michaud.

Helix nitens, Michaud, 1831. *Compl. Hist. moll.*, p. 44, pl. XV, fig. 1-3.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 234, tab. XI, fig. 2.
Zonites nitens, Moquin-Tandon. *Loc. cit*, p. 84, pl. IX, fig. 14-18.

Assez rare; sous les pierres et les feuilles mortes, sous les vieux bois et les détritus, souvent au bord de l'eau, dans les sentiers qui longent la Marne : les environs de Lagny, Chelles, Chalifert, Gouvernes, Guermantes.

Hyalinia subnitens, Bourguignat.

Zonites subnitens, Bourguignat. 1871. *In* J. Mabille, *Hist. malac. Paris.*, p. 116.

Rare; nous n'avons observé qu'un seul individu bien caractérisé, récolté dans les alluvions de la Marne, sur la rive droite, vis-à-vis Pomponne. — Cette forme se distingue de la précédente par son galbe plus bombé, une spire plus haute, son dernier tour moins dilaté vers l'ouverture; elle est également très voisine du *Hylinia nitidula*.

Hyalinia nitida, Müller.

Helix nitida, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 32. (n. Gmelin, n. Draparnaud).
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 22, tab X, fig. 4.
Zonites nitidus, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 72, pl. VIII, fig. 11-15.

Très commun ; dans les endroits humides, au bord de l'eau, sous les herbes et les pierres, dans les troncs d'arbres, sous les détritus : tout le long de la Marne.

Hyalinia Parisiaca, J. Mabille.

Zonites Parisiacus, J. Mabille, 1870. *Hist. bass. Paris.*, p. 22.

Peu commun ; dans les endroits très humides, couverts : les bords de la Marne sur la rive gauche, quelques jardins à l'ouest de Lagny.

Hyalinia crystallina, Müller.

Helix crystallina, Müller, 1874. *Verm. terr. et fluv. hist.*, p. 23.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 242, tab. XI, fig. 6.
Zonites crystallinus, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 89, pl. X, fig. 26-29.

Assez rare ; nous ne l'avons pas récolté vivant ; mais nous en avons constaté la présence dans les alluvions de la Marne à l'ouest de Lagny, sur la rive droite de la rivière.

Hyalinia subterranea, Bourguignat.

Zonites subterraneus, Bourguignat, 1856. *Amén. malac.*, I, p. 194, pl. XX, fig. 13-18.

Rare : dans les alluvions de la Marne avec la forme précédente. — On reconnaîtra le *Hyalinia subterranea* à son ombilic très ouvert, à son péristome bordé, à ses tours de spire renflés, arrondis et non aplatis au dessous de la coquille, à sa spire aplatie en dessus, à son ouverture fortement échancrée et exactement arrondie, etc. ; sa taille est ordinairement un peu plus petite que celle du *Hyalinia cristallina*.

Hyalinia fulva, Müller.

Helix fulva, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 56.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 175, tab. VII, fig. 11.
Zonites fulvus, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 67, pl. VIII, fig. 1-4.

Peu commun : dans les alluvions de la Marne, à l'ouest de Lagny, sur la rive droite de la rivière.

Genre HELIX, Linné.

Helix pomatia, Linné.

Helix pomatia, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, p. 771.
— — Dupuy. *Loc cit.*, p. 105, tab. II, fig. 4.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 179, pl. XIV, fig. 1-9.

Commun ; surtout dans les terrains un peu forts, argilo-marneux, sur les pentes des coteaux et sur les plateaux : presque partout, dans les vignes et les bois.

Helix aspersa, Müller.

Helix aspersa, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 59.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 108, tab. III, fig. 1.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 173, pl. XIII, fig. 14-32.

Très commun; dans les endroits frais, un peu humides, couverts et ombragés, contre les murailles, sous les pierres, au pied des vieux troncs d'arbres : presque partout. — Nous avons retrouvé à Lagny même, dans les jardins, la var. *minor* figurée par Ferussac (pl. XVIII, fig. 12) ; l'un de nos échantillons mesure 22 millimètres de hauteur et de diamètre ; c'est le plus petit individu que nous connaissions de cette forme, dont le type normal mesure ordinairement de 32 à 35 mill. de hauteur.

Helix nemoralis, Linné.

Helix nemoralis, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, p. 773.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 138, tab. V, fig. 7 ; tab. VI, fig. 1.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 162, pl. XIII, fig. 1-6.

Très commun; dans tous les endroits un peu frais, ombragés ; dans les champs, les prés, surtout dans les jardins, vivant sur les buissons, les broussailles, les haies et les arbres fruitiers. — Dans les jardins situés à l'ouest de la ville de Lagny, il existe des colonies d'*Helix nemoralis* fort remarquables au point de vue de la coloration. Là, la plupart des individus ont leurs bandes soudées; sur un même arbre, nous avons récolté à plusieurs reprises trois et quatre individus de la belle sous-var. *Kleinia* dont toutes les bandes sont soudées; mais le fond au lieu d'être jaune clair est d'un fauve très foncé comme dans la sous-var. *castanea*. Un fait bien digne de remarque, c'est que de l'autre côté de la Marne, ou bien encore sur la même rive, mais plus à l'est, ces sous-variétés à bandes soudées font complètement défaut ; en outre le fond en est toujours beaucoup plus clair.

Helix hortensis, Müller.

Helix hortensis, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 52.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 138, tab. VI, fig. 2.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 167, pl. XIII, fig. 7-9.

Très commun; dans les endroits frais, ombragés, souvent un peu humides, sur les buissons, les haies, les broussailles : principalement sur la rive droite de la Marne, beaucoup moins abondant sur la rive gauche. — Les plus belles colonies que nous ayons observées vivaient à Pomponne entre la route et le chemin de fer, et à Carnetin entre les carrières et la Marne; dans cette dernière station, nous avons, à diverses reprises, récolté des individus à bande noire ou à bandes transparentes, alors que le type jaune monochrome est incontestablement le plus commun. L'*Helix hortensis* des environs de Lagny est ordinairement d'une belle taille; nous n'avons pas retrouvé la *var. fusca* des environs de Paris. Enfin, quelques individus de Carnetin et d'Annet ont le bord du péristome rose ou violacé.

Helix arbustorum, Linné.

Helix arbustorum, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, p. 758.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 59, pl. V, fig. 7.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 137, pl. XI, fig. 22-27.

Commun; dans les endroits très frais et humides, sur le gazon, sous les bois pourris et les détritus : dans les sentiers couverts qui longent la Marne, notamment entre Quinquengrogne et Chalifert, les environs de Lagny, Chigny, etc. — L'Helix arbustorum vit en colonies très populeuses; les individus sont en général de grande taille, avec la spire élancée; souvent il affectent une tendance à la subscalarité.

Helix fruticum, Müller.

Helix fruticum, Müller, 1784. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 71.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 199, tab. IX, fig. 4.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 196, pl. XVI, fig. 1-4.

Assez rare; nous n'en avons rencontré que des individus morts, ils appartenaient au type ordinaire, avec une coloration cornée claire et sans bandes: Saint-Thibault, Pomponne, Lagny, Quinquengrogne, Chalifert, Graverolles.

Helix incarnata, Müller.

Helix incarnata, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 63.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 208, tab. IX, fig. 8.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 199, pl. XVI, fig. 5-8.

Rare; nous n'en avons récolté que deux individus dans les alluvions de la Marne entre Thorigny et Pomponne.

Helix Matronica, J. Mabille.

Helix matronica, J. Mabille, 1877. *In Bull. Soc. zool.*, p. 306.
Hygromia matronica, Jousseaume, 1878. *In Bull. soc. zool. France*, p. 153, pl. III, fig. 28-29.

Très commun ; sous les touffes d'herbes, sous les feuilles, sur les troncs d'arbres, sous les pierres et les détritus, dans les endroits frais, un peu humides : presque partout, surtout aux environs de Lagny. — Cette forme souvent confondue avec les *Helix plebeia*, *H. sericea* et même *H. hispida*, s'en distingue cependant très facilement. Son galbe général est absolument celui de l'*Helix incarnata* dont elle est en quelque sorte la miniature. On la distinguera des Hispides que nous venons de citer, et dont elle a la taille, par sa spire plus élevée, par son ombilic très étroit, en partie masqué chez les individus bien adultes, par le développement du bord columellaire, par la forme de son ouverture dont la base seule est ornée d'un bourrelet, etc.

Helix badiella, Ziegler.

Helix badiella, Ziegler, mss (*Teste* Bourguignat).

Rare : les bords de la Marne, vers les douves de Pomponne, les bords de la route entre Thorigny et Pomponne. — L'*Helix badiella* forme avec les *Helix Matronica*, *H. urbana* et *H. Latiniacensis*, un petit groupe de formes locales voisines mais bien distinctes, représentant, dans cette station, le groupe des Hispides. L'*Helix badiella* se distingue par sa forme globuleuse, presque sphérique, renflée en dessous, analogue à celle de l'*Helix sericea* ; ses tours sont peu saillants, et séparés par une ligne suturale peu profonde ; les tours de spire, au nombre de 5 à 6, croissent rapidement, surtout les premiers ; ils sont ornés plus particulièrement vers la suture de petites costulations assez régulières ; l'ombilic est très étroit. De tels caractères permettront de distinguer facilement cette forme de l'*Helix Matronica* dont le galbe est nettement conique et les tours bien étagés.

Helix urbana, Coutagne.

Helix urbana, Coutagne, 1878. *In Sched.*

Assez commun : sur les bords de la Marne, aux environs de Lagny et de Pomponne.

« L'*Helix urbana* fait partie du groupe de l'*Hispida*; comparée à cette dernière, elle présente une croissance plus rapide et moins régulière; à égalité de diamètre, elle a cinq tours de spire quand l'*Hispida* en a six ; le dernier tour est proportionnellement plus volumineux, en sorte que l'ouverture est moins échancrée par l'avant-dernier tour; l'ouverture est en outre bien arrondie inférieurement et aussi haute que large; le dernier tour est également bien arrondi en dessous. L'ombilic qui, dans l'*Hispida*, est en entonnoir, c'est-à-dire qui montre par transparence, dans les coquilles bien vidées, une spirale régulière, est, au contraire, en forme de puits, la spirale croissant rapidement pendant les deux premiers tours, puis très lentement pendant les tours suivants, jusque dans le voisinage de l'ouverture, où elle s'épanouit un peu. Le test, d'un corné olivâtre assez foncé, est plus fragile, plus délicat, à stries plus régulières et plus accentuées, surtout près de la suture. Il présente quelquefois, mais rarement une bande claire analogue à celle de l'*Hispida* ; le dernier tour est parfois légèrement subcaréné. Le bourrelet péristoméal, blanc et un peu épais, n'existe que sur la moitié inférieure de l'ouverture. — De 4 1/2 à 5 1/2 tours de spire; diam., 8 à 9 mill. ; haut., 5 à 5 1/2 mill.

J'ai trouvé cette forme nouvelle en 1878 à Paris, 9, rue de l'Arsenal dans les ruines des bâtiments de l'ancienne raffinerie de salpêtre (bâtiments incendiés en 1871) et dans les jardins qui faisaient autrefois partie de cet établissement. Ces terrains, ruines et jardins abandonnés, sont actuellement des dépendances du dépôt central des poudres et salpêtres.» (Coutagne).

L'*Helix urbana* est une forme intermédiaire entre l'*Helix Matronica* et l'*Helix Latiniacensis;* son galbe est plus déprimé en dessus que celui de l'*Helix Matronica,* tout en gardant en dessous cette apparence un peu globuleuse; la spire est moins haute, les tours moins étagés; l'ouverture est plus arrondie et porte dans sa partie inférieure un demi bourrelet venant s'étaler sur l'infléchissement du bord columellaire; l'ombilic est plus étroit. On le distingue facilement de l'*Helix badiella* par son galbe moins globuleux, ses tours plus arrondis, séparés par une ligne suturale plus profonde, son ouverture plus grande, son ombilic un peu plus large, etc.

Helix Latiniacensis, nov. form.

Testa parva, superne depressa ac inferne vix globulosa; — subsolida,

subpellucida, irregulariter tenuissime striatula, corneo-fulva, vel corneo-rubescente, ultimo anfractu subfasciata, hispidula; pilis brevioribus, caducis, rariusculis atque rigidis; — anfractibus 5 convexiusculis, sat regulariter crescentibus, sutura vix impressa separatis; ultimo rotundato quandoque ad peripheriam obscure subangulato; — apice obtuso, lævigato et corneo; — ombilico angusto; — apertura obliqua, parum lunata, transverse oblonga, vel ad basim fere recta; — peristomate acuto, simplice; marginibus subremotis; margine columellari ad umbilicalem repente expanso ac reflexiusculo, intus subpatulo albescente.

Diam. max. : 7-10 mill.
Alt. max. : 4 1/2-5 mill.

Coquille de petite taille, d'un galbe déprimé en dessus, un peu globuleux en dessous; — test peu solide, légèrement transparent, orné de stries irrégulières et très fines; d'un corné fauve plus ou moins rougeâtre suivant les colonies, avec une bande blanchâtre à peine visible sur le dernier tour; couvert de poils courts, raides, caducs, assez distants les uns des autres; — spire composée de cinq tours peu saillants, croissant assez régulièrement, et séparés par une ligne suturale peu profonde; le dernier tour arrondi à son extrémité, et légèrement subcarené à sa naissance; sommet obtus, lisse et corné; — ombilic étroit, profond; — ouverture oblique un peu allongée transversalement, presque droite à sa base; — péristome aigu, bordé seulement sur le bord columellaire par un petit bourrelet blanchâtre, brusquement réfléchi et dilaté vers l'ombilic.

Cette forme nouvelle se distingue de toutes les Hispides par sa forme déprimée en dessus, par son ombilic très étroit, par son ouverture un peu allongée transversalement ornée à sa base d'un bourrelet blanc saillant. On ne saurait donc la confondre avec les *Helix hispida, H. plebeia, H. sericea*. Elle se rapproche surtout de l'*H. Matronica*, dont elle représente la forme la plus surbaissée, la plus déprimée. Quant à sa taille, elle varie suivant la nature des milieux; sur les terrains siliceux comme ceux des environs de Lagny, elle est très petite, tandis que sur les calcaires elle devient beaucoup plus grande.

Nous l'avons reçu ou récolté dans plusieurs stations des environs de Paris : Lagny, Thorigny, Pomponne, Carnetin, dans Seine-et-Marne;

Argenteuil, le château de Versailles dans Seine-et-Oise ; Vincennes et Charenton dans le département de la Seine. Enfin, notre ami M. G. Coutagne vient de nous la rapporter des bois de Saint-Mandé et de la poudrerie de la rue de l'Arsenal, à la Bastille, dans Paris même.

Helix hispida, Linné.

Helix hispida, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, p. 771.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 187, tab. VIII, fig. 10.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 224, pl. XVII, fig. 14-16.

Assez rare ; sous les broussailles et les haies, sur les coteaux : Carnetin, Annet, Dampmart. — L'*Helix hispida* ordinairement si commun dans les environs de Paris, semble remplacé aux environs de Lagny par tout le groupe de l'*Helix Matronica*.

Helix carthusiana, Müller.

Helix carthusiana, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 15.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 204, tab. IX, fig. 6.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 207, pl. XVI, fig. 20-26.

Très commun ; dans les prairies et les champs, grimpant après la pluie sur les herbes et les plantes : les bords de la Marne sur tout son parcours ; grands et beaux échantillons sur la rive droite, à l'est de Lagny.

Helix lapicida, Linné.

Helix lapicida, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, p. 768.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 159, tab. V, fig. 7.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 137, pl. XI, fig. 22-27.

Assez rare ; sous les troncs d'arbres moussus, sous les feuilles de lierre : le bois de Chigny, les alluvions de la Marne, à Lagny, sur la rive droite.

Helix obvoluta, Müller.

Helix obvoluta, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 27.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 164, tab. VII, fig. 5.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit*, p. 114, pl. X, fig. 26-30.

Assez rare ; dans les endroits frais et ombragés, sous les pierres : le sentier couvert qui longe la Marne entre Quinquengrogne et Chalifert, les alluvions de la Marne à Pomponne.

Helix pulchella, Müller.

Helix pulchella, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II. p. 30.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 161, tab. VII, fig. 3.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p 140, pl. XI, fig. 34.

Commun: au pied des grands peupliers à Pomponne; dans la mousse à la source de Graverolles, au pied des carrières de Carnetin; dans les alluvions de la Marne.

Helix costata, Müller.

Helix costata, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 31.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 162, tab. VII, fig. 4.
— *pulchella*, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 140, pl. IX, fig. 31-33.

Peu commun : dans les alluvions de la Marne entre Pomponne et Thorigny.

Helix pygmæa, Draparnaud.

Helix pygmæa, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 93.— *Hist. moll.*, p. 114, pl. VIII, fig. 8-10.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 220, tab. X, fig. 3.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 103, pl. X, fig. 2-6.

Rare : dans les alluvions de la Marne entre Pomponne et Thorigny. — Nous signalerons pour mémoire l'*Helix Servaini* Bourguignat (1), indiqué à Jaulgonne dans l'Aisne, et qui doit se retrouver aux environs de Lagny.

Helix rotundata, Müller.

Helix rotundata, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 29.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 250, tab. XII, fig. 4.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 107, pl. X, fig. 9-12.

Commun ; dans les endroits frais et moussus, sous les pierres, dans les fentes des vieux murs, au pied des vieux troncs d'arbres : les environs de Lagny, Pomponne, Thorigny, Dampmart, Annet, etc.

Helix rupestris, Studer.

Helix rupestris, Studer, 1789. *Faun. Helv.*, *in Coxe*, *Trav. Switz.*, III, p. 430.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 218, tab. XI, fig. 9.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 218, pl. XV, fig. 10-13.

(1) *Helix Servaini*, Bourguignat, 1869. *In Lallemant et Servain, Catal. Moll. env. Jaulgonne*, p. 20.

Assez rare : dans les alluvions de la Marne entre Thorigny et Pomponne.

Helix unifasciata, Poiret.

Helix unifasciata, Poiret, 1801. *Coq. fluv. et terr. de l'Aisne*, p. 41.
— *candidula*, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 282, tab. XIII, fig. 3.
— *unifasciata* (pars), Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 234, pl. XVII, fig. 36-41.

Peu commun ; dans les endroits secs et arides : sur le flanc des collines qui longent la rive droite de la Marne, de Thorigny à Pomponne.

Helix Heripensis, Marille.

Helix Heripensis, J. Mabille, 1877. *In Bull. Soc. zool.*, p. 304.

Assez commun ; dans les terrains secs et arides, un peu pierreux : Pomponne, la Madeleine, Carnetin sur la hauteur près du village, Saint-Thibault. — C'est cette forme que la plupart des auteurs désignent à tort sous le nom d'*Helix striata*.

Helix Thuillieri, Mabille.

Helix Thuillieri, J. Mabille, 1877. *In Bull. Soc. zool.*, p. 304.

Assez commun ; paraît vivre dans les mêmes conditions d'habitat que l'*Helix Heripensis*, mais de préférence dans des sites un peu moins élevés. — Cette forme, voisine de la précédente, se distinguera facilement à sa spire moins conique avec le sommet obtus, tandis que celui de l'*Helix Heripensis* est subaigu ; à l'accroissement plus régulier de ses tours de spire ; à la forme subcomprimée du dernier tour qui est, au contraire, arrondi chez l'*H. Heripensis ;* à la forme moins arrondie de l'ouverture.

Helix loroglossicola, J. Mabille.

Helix loroglossicola, J. Mabille, 1877. *In Bull. Soc. zool.*, p. 304.

Très rare ; un seul individu dans les alluvions de la Marne à Pomponne. — Cet *Helix* diffère de l'*H. Heripensis* par son test moins brillant, par la forme déprimée de sa spire qui est presque aplatie en dessus, tandis qu'en dessous la coquille est fortement renflée, par ses tours de spire à croissance plus rapide, par son avant-dernier tour obtusement caréné avec le dernier arrondi et dilaté vers l'ouverture, enfin par son ouverture exactement arrondie.

Helix Gesocribatensis, Bourguignat.

Helix Gesocribatensis, Bourguignat, 1880. *In Locard. Études var. malac.*, I, p. 37.

Assez rare ; dans les mêmes conditions d'habitat qne l'*Helix Heripensis* mais de préférence sur les hauteurs : les champs et les vignes qui avoisinent le village de Carnetin. — Cette forme se distingue des autres Hélices du groupe des striées par son galbe essentiellement conique, par la forme élevée de sa spire, par l'étroitesse de son ombilic, etc.

Helix intersecta, Poiret.

Helix intersecta, Poiret, 1801. *Coq. fluv. et terr. de l'Aisne*, p. 81.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 280, tab. XIII, fig. 1.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 241 (pars).

Rare ; dans les endroits un peu secs : au pied des coteaux qui longent la rive droite de la Marne entre Thorigny et Pomponne.

Helix ericetorum, Müller.

Helix ericetorum, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 33.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 288, tab. XIII, fig. 7.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 252, pl. XVIII, fig. 30-32; et pl. XIX, fig. 1-3.

Très commun; dans les endroits un peu secs et chauds, pierreux : presque partout ; grands et beaux échantillons sur la rive droite de la Marne, au pied de la colline de Dampmart.

Helix variabilis, Draparnaud.

Helix variabilis. Draparnaud, 1805. *Hist. moll.*, p. 84, pl. V, fig. 11-12.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 294, tab. XIV, fig. 3.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 262 (pars).

Peu commun : dans les alluvions de la Marne, entre Thorigny et Pomponne. — Forme parfaitement caractérisée, mais de taille très variable, probablement acclimatée dans le pays.

Helix lauta, Lowe.

Helix lauta, Lowe, 1831. *Prim. faun. Mader.*, p. 53, t. V, fig. 9.
— *submaritima*, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 293, pl. XIV, fig. 1.
— *variabilis* (pars), Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 263.

Assez rare : avec l'*Helix variabilis*. — Ces deux formes souvent confondues par bien des auteurs, sont très nettement distinctes, et les types que

nous avons récoltés aux environs de Lagny, ne présentent pas la moindre ambiguïté. L'*Helix lauta* diffère de l'*H. variabilis* par sa spire moins élevée, moins conique, par son dernier tour plus aplati, parfois subcaréné, jamais arrondi, enfin par son ombilic un peu plus élargi; c'est une forme beaucoup plus communément répandue sur tout le continent français que l'*H. variabilis*.

Genre BULIMUS, Scopoli.

Bulimus obscurus, Müller.

Helix obscurus, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 103.
Bulimus obscurus, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 318, tab. XV, fig. 6.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 291, pl. XXI, fig. 5-10.

Assez commun; dans les endroits frais et humides, sous les vieux bois et les vieux murs : les environs de Lagny, Saint-Thibault, Chigny, Dampmart, Pomponne, etc.

Bulimus montanus, Draparnaud.

Bulimus montanus, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 65 — *Hist. moll.*, p. 74, pl. IV, fig. 22.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 316, tab. XV, fig. 5.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 289, pl. XXI, fig. 1-4.

Rare; nous n'en avons rencontré qu'une seule coquille morte dans le bois de Chigny, derrière la ferme du château.

Genre CHONDRUS, Cuvier.

Chondrus tridens, Müller.

Helix tridens, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 106.
Pupa tridens, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 374, tab. XVIII, fig. 7.
Bulimus tridens, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 297, pl. XXI, fig. 25-30.

Assez rare; sous les pierres, dans les endroits un peu secs : entre Chalifert et Chesy, sur le bord des chemins aux environs de Gouvernes.

Genre FERUSSACIA, Risso.

Ferussacia subcylindrica, Linné.

Helix subcylindrica, Linné, 1767. *Systema naturæ*, éd. XII, p. 1248.
Zua lubrica, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 330, tab. XV, fig. 9.
Bulimus subcylindricus, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 304, pl. XXII, fig. 15-19.

Assez commun; dans les endroits frais et humides, dans les prés, au pied des arbres : dans toute la vallée de la Marne.

Genre CŒCILIANELLA, Bourguignat.

Cœcilianella acicula, Müller.

Buccinum acicula, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 150.
Achatina acicula, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 237, tab. XV, fig. 6.
Bulimus acicula, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p.309, pl. XII, fig. 32-33.

Assez rare : nous ne l'avons observé que dans les alluvions de la Marne, entre Thorigny et Pomponne.

Genre CLAUSILIA, Draparnaud.

Clausilia laminata, Montagu.

Turbo laminatus, Montagu, 1807. *Test. Brit.*, p. 359, pl. II, fig. 5.
Clausilia laminata, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 343, tab. XVI, fig. 6.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 318, pl. XXIII, fig. 2-8.

Peu commun ; au pied des vieux troncs d'arbres : le bois de Chigny, les environs de Quinquengrogne, de Gouvernes, etc.

Clausilia parvula, Studer.

Helix parvula, Studer, 1789. *Faun. Hel.*, *in Coxe*, *Trav. Sw.*, III, p. 135
Clausilia parvula, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 352, tab. XVI, fig. 12.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 330, pl. XXV, fig. 1-5.

Commun ; sur les pierres, sur les troncs d'arbres : presque partout.

Genre BALIA, Leach.

Balia perversa Linné.

Turbo perversus, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, p. 767.
Balæa fragilis, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 369, tab. XVIII, fig. 5-6.
Pupa perversa, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 349, pl. XXV, fig. 6-14.

Peu commun : sous les écorces des troncs d'arbres, notamment des grands peupliers qui bordent la Marne sur la rive gauche à l'ouest de Lagny.

Genre PUPA, Lamarck.

Pupa secale, Draparnaud.

Pupa secale, Draparnaud, 1801. *Tabl. Moll.*, p. 50.— *Hist. moll.*, p. 64, pl. III, fig. 49-50.
— — Dupuy. *Hist. moll.*, p. 384, tab. XIX, fig. 4.
— — Moquin-Tandon. *Hist. moll.*, p. 366, pl. XXVI, fig. 26-29.

Rare : sur les coteaux, entre Carnetin et Annet, derrière les platrières ; dans les alluvions de la Marne, vers Pomponne.

Genre PUPILLA, Leach.

Pupilla muscorum, Linné.

Turbo muscorum, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd X, p. 767.
Pupa muscorum, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 407, tab. XX, fig. 10.
— — Moquin-Tandon *Loc. cit.*, p. 392, pl. XXVIII, fig. 5-15.

Commun; dans les endroits très frais, dans les mousses et les herbes, au bord de l'eau : la source de Graverolles près des carrières de Carnetin, les bords de la Marne, les îles de Quinquengrogne, etc.

Pupilla triplicata, Studer.

Pupa triplicata, Studer, 1820. *Kurz. verzeichn. conch.*, p. 89.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 409, tab. XX, fig. 8.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 395, pl. XXVIII, fig. 16-19.

Assez rare ; nous l'avons cependant récolté à diverses reprises dans les alluvions de la Marne, entre Thorigny et Pomponne.

Genre ISTHMIA, Gray.

Isthmia muscorum, Draparnaud.

Pupa muscorum, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 56 (n. Linné, Müller).
— *minutissima*, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 424, tab. XX, fig. 13.
Vertigo muscorum. Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 399, pl. XXVIII, 20-24.

Assez rare : dans les alluvions de la Marne, entre Thorigny et Pomponne.

Genre VERTIGO, Müller.

Vertigo antivertigo, Draparnaud.

Pupa antivertigo, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 57. — *Hist. moll.*, p. 60, pl. III, fig. 32-33.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 417, tab. XX, fig. 15.
Vertigo antivertigo, Moquin-Tandon. *Loc cit.*, p. 407, pl. XXIX, fig. 4-7.

Rare : quelques individus dans les alluvions de la Marne, vers Pomponne.

Vertigo pygmæa, Draparnaud.

Pupa pygmæa, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 55. — *Hist.*, p. 60, pl. III, fig. 30-31.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 416, tab. XX, fig. 12.
Vertigo pygmæa, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 405, pl. XXVIII, fig. 37-49; pl. XXIX, fig. 1-3.

Rare; vivant sous des pierres, sous des buissons : sur les bords de la Marne entre Lagny et Quinquengrogne ; dans les alluvions de la Marne entre Thorigny et Pomponne.

AURICULIDÆ

Genre CARYCHIUM, Müller.

Carychium minimum, Müller.

Carychium minimum, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 125.
— — Bourguignat, 1857. *Aménit. malac.*, II, p. 41, pl. X, fig. 15-16.

Peu commun ; difficile à récolter à cause de sa petite taille : dans les alluvions de la Marne, vis à vis des îles de Quinquengrogne sur la rive gauche, et sur la rive droite entre Thorigny et Pomponne.

Carychium tridentatum, Risso.

Saraphia tridentata, Risso, 1826. *Hist. nat. Eur. mérid.*, IV, p. 84.
Carychium tridentatum, Bourguignat, 1857. *Aménit. malac.*, II, p. 44, pl. XV, fig. 12-13.

Très rare : un seul individu bien caractérisé dans les alluvions de la Marne vers Pomponne. — Rappelons pour mémoire que le joli *Carychium striolatum*, Bourguignat (1), a été également récolté dans les alluvions de la Marne, aux environs de Jaulgonne ; nous ne l'avons pas trouvé à Lagny.

PULMONOBRANCHIATA

LIMNÆIDÆ

Genre PLANORBIS, Guettard.

Planorbis complanatus, Linné.

Helix complanata, Linné, 1758. *Syst. nat.*, éd. X, p. 769 (n. Mont.)
Planorbis complanatus, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 445, tab. XXI, fig. 5.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 428, pl. XXX, fig. 18-28.

Assez commun : les eaux de la Marne, presque partout; fossés des douves de Pomponne.

(1) Bourguignat. 1855. *Aménit. Malac.*, II, p. 46, pl. X, f. 11-12.

Planorbis carinatus, Müller.

Planorbis carinatus, Müller, 1776. *Verm. terr. hist.*, II, p. 175 (n. Stud.)
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 444, tab. XXI, fig 7.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 431, pl. XXX, fig. 29-33.

Assez rare : les eaux de la Marne, près des îles de Quinquengrogne, et plus particulièrement sur la rive gauche.

Planorbis vortex, Linné.

Helix vortex, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 772.
Planorbis vortex, Dupuy. *Loc. cit*, p. 442, tab. XXI, fig. 10.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 433, pl. XXX, fig. 34-37.

Peu commun : dans quelques pièces d'eau des jardins des environs de Lagny ; dans les eaux de la Marne et plus particulièrement dans les parties les moins courantes.

Planorbis rotundatus, Poiret.

Planorbis rotundatus, Poiret, 1801. *Coq. de l'Aisne*, p. 93 (n. A. Brong).
— *leucostoma*. Dupuy. *Loc. cit.*, p. 439, tab. XXI, fig. 11.
— *rotundatus*, Moquin-Tandon, *Loc. cit.*, p. 435, pl. XXX, f. 38-46.

Assez rare : les eaux de la Marne, à l'ouest de Lagny, sur la rive gauche ; les douves de Pomponne.

Planorbis contortus, Linné.

Helix contorta, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 770.
Planorbis contortus, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 433, tab. XXI, fig. 2.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 443, pl. XXXI, f. 24-31.

Peu commun : dans les eaux de la Marne vers les îles de Quinquengrogne; entre Carnetin et Annet.

Planorbis albus, Müller.

Planorbis albus, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 165.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 475, tab. XXI, fig. 4.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 440, pl. XXI, fig. 12-19

Planorbis corneus, Linné.

Helix cornea, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 774.
Planorbis corneus, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 431, tab. XXI, fig. 6.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 445, pl. XXXI, f. 32-38.

Assez commun : dans les eaux de la Marne, un peu partout.

Genre LIMNÆA, Brugnière.

Limnæa auricularia, Linné.

Helix auricularia, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 774.
Limnæa auricularia, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 480, tab. XXII, fig. 78.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 462, pl. XXIII, fig. 21-31 ; pl. XXXIV, fig. 3-10.

Assez commun ; sur les tiges des plantes ou sur la vase ; dans les parties les plus tranquilles des eaux de la Marne, sur tout son parcours.

Limnæa canalis, Villa.

Limnæacanalis, Villa, 1851. *In Dupuy, Hist. moll.*, p. 482, tab. XXII, f. 22.
— *auricularia* (var.), Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 463, pl. XXXIV, f. 2.

Assez commun : sur les tiges des plantes, et rampant sur la rive, dans les eaux de la Marne, sur tout son parcours.

Limnæa limosa, Linné.

Helix limosa, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 774.
Limnæa ovata, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 475, tab. XXII, fig. 11-13 ; tab. XXIII, fig. 1-3.
— *limosa*, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 465, pl. XXXIV, fig. 11-12.

Très commun ; dans les fossés, les fontaines, les ruisseaux, et dans la Marne : presque partout.

Limnæa peregra, Müller.

Buccinum peregrum, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 130.
Limnæa peregra, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 472, tab. XXIII, fig. 6.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 468, pl. XXXIV, f. 13-16.

Assez rare : dans les alluvions de la Marne vis à vis des îles de Quinquengrogne et à Pomponne.

Limnæa truncatula, Müller.

Buccinum truncatulum, Müller, 1774. *Verm. terr. hist.*, II, p. 130.
Limnæa minuta, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 469, tab. XXIV, fig. 1.
— *truncatula*, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 473, pl. XXXIV, fig. 21-24.

Rare : dans les eaux d'une petite fontaine, au bas de la route qui conduit de Lagny au château de Chigny, et dans le ruisselet qui longe la route tout près du château.

Limnæa palustris, Müller.

Buccinum palustre, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv hist.*, II, p. 135.
Limnæa palustris, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 465, tab. XXII, fig. 7.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 475, tab. XXXIV, fig. 25-35 (non fig. 29.)

Rare : les alluvions de la Marne à Pomponne et à Quinquengrogne; les douves de Pomponne.

Limnæa stagnalis, Linné.

Helix stagnalis, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 774.
Limnæa stagnalis, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 467 (pars).
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 471 (pars).

Peu commun : dans les eaux de la Marne, entre la rive gauche et les îles de Quinquengrogne. — La forme que nous avons récoltée est de taille assez petite et de forme élancée, avec la columelle épaisse, peu tordue et continue presque jusqu'à la base.

ANCYLIDÆ

Genre ANCYLUS, Draparnaud.

Ancylus simplex, Buc'hoz.

Lepas simplex, Buc'hoz, 1771. *Aldrov. Lothar.*, p. 236.
Ancylus fluviatilis, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 490 (pars).
— — Moquin-Tandon. p. 484 (var).

Assez commun : sur les pierres, le long des rives de la Marne; dans les ruisselets des alentours de Pomponne.

Ancylus lacustris, Linné.

Patella lacustris, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 783.
Ancylus lacustris, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 497, tab. XXVI, fig. 7.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 488, pl. XXXVI, f. 50-55.

Assez commun; sous les plantes aquatiques : le long des rives de la Marne, sur presque tout son parcours.

GASTEROPODA OPERCULATA

PULMONACEA

CYCLOSTOMIDÆ

Genre CYCLOSTOMA, Draparnaud.

Cyclostoma elegans, Müller.

Nerita elegans, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 117.
Cyclostoma elegans, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 504, tab. XXVI, fig. 8.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 496, pl. XXXVII, fig. 3-28.

Assez commun ; dans les endroits frais, humides, un peu pierreux sous les haies, les taillis, les broussailles : presque partout.

Cyclostoma asteum, Bourguignat.

Cyclostoma asteum, Bourguignat, 1875. *In Mabille, In Rev. et mag. zool.*, p. 154.

Commun ; sous les haies, les taillis, les broussailles, dans les endroits frais, un peu humides : les fossés de la route entre Thorigny et Pomponne, les environs de Lagny et de Thorigny, les bois et fourrés entre Carnetin et Annet, bois des Vallières, etc.

BRANCHIATA

PALUDINIDÆ

Genre VIVIPARA, Lamarck.

Vivipara fasciata, Müller.

Nerita fasciata, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 182.
Vivipara fasciata, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 540, tab. XXVII, fig. 6.
Paludina vivipara, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 535, pl. XL, fig. 25

Très abondant ; dans tout le parcours de la Marne.

Genre BYTHINIA, Gray

Bythinia tentaculata, Linné.

Helix tentaculata, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 774.
Paludina tentaculata, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 543, tab. XXVII, fig. 7.
Bythinia tentaculata, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 528, pl. XXXIX, fig. 23-43.

Très commun; dans tout le parcours de la Marne. — On trouve, mais beaucoup plus rarement, quelques individus appartenant à la var. *producta*, Menke (1).

VALVATIDÆ

Genre VALVATA, Müller.

Valvata contorta, Menke.

Valvata contorta, Menke, 1845. *Zeitschr. für malak.*, p. 115.

Rare; quelques échantillons bien typiques dans les alluvions de la Marne à Pomponne; les douves de Pomponne.

Valvata piscinalis, Müller.

Nerita piscinalis, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 172.
Valvata piscinalis, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 587, tab. XXXVIII, fig. 13.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 540, pl. XLI, fig. 1-25.

Peu commun; dans les parties tranquilles et vaseuses des bords de la Marne, sur tout son parcours, et plus particulièrement entre Lagny et Chelles; les douves de Pomponne.

Valvata obtusa, Studer.

Nerita obtusa, Studer, 1789. *Faun. Helvet.*, *in Coxe*, *Trav. Switz*, III, p. 436.

Assez commun; sur toutes les rives de la Marne.

NERITINIDÆ

Genre NERITINA, Lamarck.

Neritina fluviatilis, Linné.

Nerita fluviatilis, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 777.
Neritina fluviatilis, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 591, tab. XXIX, fig. 1.
Nerita fluviatilis. Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 549., pl. XLII.

Très commun; dans tout le parcours de la Marne. — Nous reconnaissons les var. *virescens*, *imbricata*, *maculata*, *scripta* et *unicolor* de Moquin-Tandon.

(1) Menke, 1830. *Syn. moll.*, p. 41.

ACEPHALA

LAMELLIBRANCHIATA

SPHÆRIDÆ

Genre SPHÆRIUM, Scopoli.

Sphærium rivicola, Leach.

Cyclas rivicola, Leach. *In Lamarck*, 1818, *Anim. s. vert.*, X, p. 558.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 665, tab. XXIX, fig. 3.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 590, pl. LII, fig. 47, 50; pl. LIII, fig. 1-16.

Assez commun; dans les eaux de la Marne, et plus particulièrement entre Chelles et Chalifert; plus rare au delà. — Nous n'avons pas retrouvé le *Sphærium Bourguignati*, signalé par MM. Lallemant et Servain dans les mêmes eaux, à Jaulgonne (1).

Sphærium corneum, Linné.

Tellina cornea, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 678.
Cyclas cornea, Dupuy, *Loc. cit.*, p. 666, tab. XXIX, fig. 4.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 591, pl. LIII, fig. 17-30.

Commun; les parties vaseuses et tranquilles des eaux de la Marne; Pomponne, dans les petits ruisseaux.

Genre PISIDIUM, C. Pfeiffer.

Pisidium amnicum, Müller.

Tellina amnica, Müller, 1774. *Verm. terr. et fluv. hist.*, II, p. 205.
Pisidium amnicum, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 679, tab. XXX, fig. 1.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 583, tab. LII, f. 11-15.

Assez commun; les parties vaseuses et tranquilles des eaux de la Marne, entre Lagny et Chalifert; les douves de Pomponne.

(1) Lallemant et Servain, 1869. *Catal. moll. env. Jaulgonne*, p. 46.

Pisidium Casertanum, Poli.

Cardium Casertanum, Poli, 1791. *Test. utr. Siciliæ*, I, p. 65, tab. XVI, fig. 1 (n. Risso).
Pisidium Cazertanum, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 584, pl. LII, f. 16-32

Rare ; dans les alluvions de la Marne près de Pomponne.

UNIONIDÆ

Genre UNIO, Philippsson.

Unio rhomboïdeus, Schröter.

Mya rhomboïdea. Schröter, 1779. *Fluss. conch.*, p. 186, pl. II, fig. 3.
Unio littoralis, Dupuy. *Loc. cit.* p. 632, tab. XXIII, fig. 8; tab XXIV, fig. 5, 6, 8.
— *rhomboïde*, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 568, pl. XLVIII, fig. 4-9 ; pl. XLIX, fig. 1-2.

Très abondant ; dans toute la Marne.

Unio Requieni, Michaud.

Unio Requieni, Michaud, 1831. *Compl. Hist. moll.*, p. 106, pl. XVI, fig. 24.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 652, tab. XXVI, fig. 18.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 574, pl. L, fig. 5-7.

Rare : la Marne, à l'est de Lagny.

Unio Batavus, Nilsson.

Unio Batavus, Nilsson, 1822. *Hist. moll. Suecciæ*, p. 112, n. 8.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 638, tab. XXV, fig. 14-15.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 571, pl. XLIX, fig. 78

Très commun ; dans toute la Marne.

Unio amnicus, Ziegler.

Unio amnicus, Ziegler, 1836. *In Rossmässler*, *Iconogr.*, III., p. 31, pl. XV, fig. 212.
Unio nanus, Dupuy. *Loc. cit*, p. 641.
— *batavus*, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 572 (var).

Peu commun ; çà et là dans les eaux de la Marne.

Unio pictorum, Linné.

Unio pictorum, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 67.
— — Dupuy. *Loc. cit.*, p. 647, tab. XXVI, fig. 20.
— — Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 576, pl. L, fig. 8-10; pl. LI, fig. 170.

Très commun ; dans toutes les eaux de la Marne.

Genre ANODONTA, Cuvier.

Anodonta arenaria, Schröter.

Mya arenaria, Schröter, 1779. *Flussconch.*, p. 165, pl. II, fig. 1.
Anodonta arenaria, Bourguignat, 1860. *Malac. de la Bretagne*, p. 78.

Peu commun ; dans les parties vaseuses et couvertes de roseaux de la Marne.

Anodonta anatina, Linné.

Mytilus anatinus, Linné, 1758. *Systema naturæ*, éd. X, I, p. 706.
Anodonta anatina, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 610, tab. XIX, fig. 13.
— — Moquin-Tandon, *Loc. cit.*, p. 558 (pars).

Peu commun ; dans les parties vaseuses de la Marne.

DREISSENSIDÆ

Genre DREISSENSIA, van Beneden.

Dreissensia fluviatilis, Bourguignat.

Mytilus polymorphus, Pallas, 1754. *Voy. de Russie*, *app.*, p. 212.
Dreissena polymorpha, Dupuy. *Loc. cit.*, p. 654, tab. XXIX, fig. II.
— *polymorpha*, Moquin-Tandon. *Loc. cit.*, p. 598, pl. LIV.
— *fluviatilis*, Bourguignat, 1856. *Amén. malac.*, I, p. 161.

Très abondant; tout le long du cours de la Marne.

NOTES
ENTOMOLOGIQUES

PAR

M. C. REY

Lues à la Société Linnéenne de Lyon dans ses séances des 9 et 23 mai, 13 juin, 25 juillet, 8 août 1881.

NOTE SUR L'ISIDUS MORELI

Nous avons publié, Mulsant et moi, en 1875, dans le 16e cahier des *Opuscules Entomologiques*, p. 70, une espèce nouvelle d'Elatéride, sous le nom d'*Isidus Moreli*. Elle nous avait été communiquée par M. Eugène Revelière, de Porto-Vecchio (Corse), et avait été découverte près de cette dernière ville, sur la plage sablonneuse de l'île de Rondinara, par M. Morel, conducteur des ponts et chaussées à Bonifacio. Depuis, M. Valery Mayet l'a prise au vol, vers la fin de juin, dans les dunes des environs de Cette.

M. Revelière nous a écrit qu'elle devait être nocturne, et, ce qui vient justifier cette présomption, c'est que M. Defargues en a capturé deux exemplaires, au vol, le soir, sur la plage du Ceinturon, près d'Hyères.

Il résulte de ce que je viens de dire que cette espèce appartient désormais à la faune française, qu'elle serait nocturne et qu'elle habiterait les dunes et plages sablonneuses, où il est à présumer qu'elle s'enterre pendant le jour au pied des *Eryngium maritimum*, *Ononis natrix*, *Glaucium luteum*, *Ruta angustifolia*, *Alyssum maritimum*, des Graminées et autres plantes qui recouvrent la plage.

J'engage donc les coléoptéristes, appelés à parcourir ces régions, à diriger dans ce sens leur attention et leurs recherches.

L'insecte est facile à reconnaître. Il est à peu près de la forme et de la taille de l'*Athous longicollis* ou plutôt du *puncticollis*, mais à couleur d'un testacé pâle et brillant. Les caractères du genre résident dans les antennes, dont les articles 3-11 sont subparallèles sur leurs tranches, au lieu d'être en dents de scie comme chez les *Athous* et genres voisins.

NOTES

SUR LES

BELODERA TROBERTI, PSACASTA CONSPERSA ET ORTHOCEPHALUS DEBILIS

Belodera Troberti, Mulsant.

Les exemplaires de la *Belodera Troberti* de Corse offrent de prime abord une apparence de forme non plus grande, mais relativement un peu plus robuste que ceux de la France méridionale. Les articles des antennes, et surtout le premier, sont plus largement annelés de brun. Les cuisses et les tibias présentent également une ceinture d'une teinte rembrunie plus distincte et plus constante. Les côtés du prothorax ont une bordure latérale obscure toujours plus tranchée. Enfin, les élytres, d'un gris moins uniforme, sont parées sur un fond d'un brun souvent rougeâtre de deux larges bandes transversales de couleur grise, interrompues par de petites linéoles longitudinales noirâtres, plus accusées sur la bande postérieure.

D'après l'examen d'un certain nombre d'individus, je dois conclure que ces différences sont dues à la nourriture des larves et qu'elles ne constituent que des variétés simplement locales. En effet, les types français se rencontrent sur le chêne liège et sur le chêne vert, et notamment sur les branches desséchées, précédemment habitées par le *Coroebus bifasciatus* et que celui-ci avait fait périr, au lieu que les types de Corse

se trouvent sur le lentisque (*Pistacia lentiscus*), dont les larves se nourriraient, d'après l'autorité fondée en cette matière de feu M. Perris. D'ailleurs, certains échantillons épilés de la variété française rappellent ostensiblement les dessins et bigarrures de celle de Corse.

Psacasta conspersa, Kunze.

Jusqu'ici la *Psacasta conspersa*, espèce d' *Hémiptère-Hétéroptère* de la famille des *Scutellérides*, n'avait pas été considérée comme française. Dans mes explorations en Provence, je l'ai capturée sur la plage de Saint-Raphaël, pendant trois hivers différents, de décembre à avril. Elle se tient cachée dans le sable sous les touffes de thym et autres plantes gazonnantes. Sans m'en douter, j'en possédais depuis longtemps un exemplaire, pris en ma compagnie par mon ami Guillebeau le 12 août 1847, en filochant des herbes sèches, dans une clairière des bois de Charbonnières, près Lyon. Cette espèce est donc acquise à la faune française.

Orthocephalus debilis, Reuter.

J'ai découvert, l'an passé, en avril, à Saint-Raphaël, une espèce d'*Hémiptère-Hétéroptère* de la famille des *Capsides*. Cette espèce est dimorphe, c'est-à-dire que les ♀ présentent une forme tout autre que les ♂, comme cela se voit dans plusieurs genres d'Hémiptères et quelquefois dans les Coléoptères (certains *Ptinus*, *Xyleborus dispar*, etc.). Cette espèce, m'a dit M. Puton à qui je l'avais communiquée, est l'*Orthocephalus debilis*, espèce de Grèce et de Syrie. Je l'ai capturée en filochant un pâturage constamment brouté et piétiné par les moutons, au point que je n'ai pu constater le végétal sur lequel elle vit. Il y avait là, entre autres plantes, *Cupularia viscosa*, *Anchusa Italica*, *Valerianella coronata*, *Salvia verbenaca*, etc., et plusieurs Graminées.

Le champ ayant été mis en culture, il m'a été impossible de retrouver cette espèce que je me proposais de revoir cette année et d'en étudier les habitudes. En tous cas, elle doit être signalée comme espèce française.

NOTE

SUR

L'HABITAT DE L'EDAPHUS DISSIMILIS, AUBÉ

L'*Edaphus dissimilis* (Brévipennes) a été décrit pour la première fois par Aubé, dans le catologue Grenier, en 1863, p. 37, sous le nom d'*Evaesthetus dissimilis*. Depuis, cet insecte a été rangé dans le genre *Edaphus*, établi par Leconte sur une espèce américaine, dont il a, en effet, la structure des mandibules. Découvert à Toulon par le capitaine Martin, il était devenu le monopole de M. Aubert, qui, chaque année, en capturait quelques échantillons aux environs de la même ville.

L'année passée, au mois d'avril, j'eus la chance d'en dénicher deux exemplaires à Saint-Raphaël, au bord du marais formé par l'embouchure de la petite rivière de la Garonne, après un violent coup de mer qui en avait soulevé toutes les eaux. J'en repris, les jours suivants, quelques rares individus, parmi les détritus des joncs (*Juncus acutus*. Lin.) au pied desquels il paraît vivre, enfoncé dans la vase ou bien au sein des souches de cette plante, lesquelles sont très compactes et qu'il est difficile et non sans danger pour les yeux, de dépecer sur place, à cause des pointes solides et acérées qui terminent les feuilles de cette plante. Cette année, à la même époque, je l'ai repris à 500 mètres de cette localité, dans un bas-fond boueux où étaient accumulés des détritus humides, composés de Joncs, Scirpes, Carex et Graminées.

J'en ai vu dernièrement deux exemplaires dans la collection de M. Defargues, qui les avait capturés aux environs d'Hyères, parmi les débris des marais. Plus récemment, l'abbé Clair m'a écrit en avoir trouvé un échantillon, dans un jardin, à Menton (Alpes-Maritimes). Il se trouve aussi en Corse.

Cette espèce, réputée très rare, serait donc répandue sur divers points de notre côte méditerranéenne. Si elle a échappé jusqu'alors aux recherches, c'est plutôt à cause de son exiguité et de sa lenteur à se mouvoir. Je n'ai jamais pu l'apercevoir sur les lieux mêmes, et je n'ai pu me la procurer qu'en apportant à la maison des détritus que je passais à un crible sur un papier blanc exposé au soleil. Ce n'est qu'au bout de

quelques minutes d'insolation que l'insecte se décidait à bouger, à se découvrir et partant à se trahir.

Il semble préférer les lieux humides ou marécageux. Par la sécheresse, il m'a été impossible de le trouver ; il faut le chercher après les pluies ou bien après la crue des eaux qui viennent alors remuer et humecter les débris déposés sur leur rivage.

Cet insecte ressemble, à s'y tromper, à un petit *Euplectus* ou à un *Faronus* de la famille des *Psélaphiens*, au point que quelques collecteurs l'avaient placé dans un de ces genres.

NOTE

SUR LE

SCYMNUS ARCUATUS, ROSSI.

Le *Scymnus arcuatus* de Rossi est une petite espèce de *Coccinellides* qu'on rencontre çà et là en battant le Lierre, le Chêne et autres arbres. Comme la plupart des insectes de la même famille, il est aphidiphage.

L'automne de 1865, aux environs de Morgon (Beaujolais), où j'habitais alors, un de mes parents vint m'avertir qu'un petit coléoptère fourmillait sous les feuilles d'une aubépine à fleurs doubles qui décorait le jardin. J'y courus et n'eus pas de peine à reconnaître le *Scymnus arcuatus*. Ils y étaient si abondants qu'ils se touchaient presque tous. J'aurais pu en prendre plusieurs milliers, je me contentai d'en ramasser quelques centaines. Une fois ma provision faite, je voulus m'assurer de la cause de sa présence en si grand nombre sur un végétal où je ne l'avais pas encore remarqué, et je constatai que celui-ci était attaqué par le *Puceron lanigère*, si préjudiciable aux Pommiers et à quelques autres arbres ou arbrisseaux de la famille des Pomacées. Ce puceron, comme on le sait, a la propriété de sécréter par tous ses pores une matière cotonneuse d'un blanc de neige, qui lui a valu son nom, qui sert à le protéger et qui ne permet ni à l'eau, ni à d'autre liquide, de pénétrer ses tissus. En suçant la sève des arbres auxquels il s'attaque, il y détermine une espèce de tumeur déprimée, remplie d'une humeur souvent sanguinolente, et qui envahit parfois des branches entières, au point de compromettre l'exis-

tence du végétal, comme cela est arrivé quelquefois en Normandie, au grand préjudice de la récolte pour le cidre.

Je fus donc conduit à supposer que mon *Scymnus* était parasite du *Puceron lanigère*, et, poursuivant mes observations, je me transportai dans une autre partie du jardin où j'avais remarqué quelques pieds de Pommiers atteints du même fléau, j'en secouai les branches dans mon parapluie et en fis tomber un nombre considérable du même parasite. Dès lors, mes doutes se changèrent en une presque certitude que vint confirmer, l'année d'après, la disparition complète du *Lanigère*, soit sur les Aubépines, soit sur les Pommiers. Combien il serait à souhaiter de voir surgir tout d'un coup le parasite du *Phylloxera vastatrix*, qui menace d'anéantir complètement l'industrie viticole, autrefois l'une des richesses les plus importantes de notre pays.

Jusqu'à présent, à ma connaissance, l'on n'a publié d'autres larves de *Scymnus* que celles de l'*ater*, Kugellan et du *minimus*, Paykull. Je donne ici la description de celle du *Scymnus arcuatus*.

LARVE

Corps large, ovale, atténué aux deux bouts, obtusément acuminé en arrière, subconvexe en son milieu ; parsemé de quelques soies courtes, semi-redressées, pâles et brillantes ; d'un brun mat avec toute la région médiane et trois très grandes taches latérales d'un testacé parfois orangé.

Tête petite, transverse, bien moins large que le prothorax, d'un brun livide. *Bouche* prolongée en forme de rostre. *Palpes maxillaires* épais, testacés, à dernier article fortement en fer de hache transverse.

Antennes assez courtes, assez épaisses, fortement pilosellées, testacées, à 1er article un peu rembruni, subcylindrique ainsi que les suivants, le dernier subatténué vers son extrémité.

Prothorax transverse, subarrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant, transversalement sillonné, un peu relevé en bourrelet latéralement; brunâtre avec une grande tache latérale testacée ou suborangée.

Mésothorax plus court, aussi large en avant que la base du prothorax, subélargi en arrière, sculpté de même; brun, à tache latérale testacée ou suborangée, non prolongée jusqu'à la base, avec la partie postérieure rembrunie enclosant une tache testacée.

Métathorax très court, aussi large au sommet que la base du mésothorax, subélargi en arrière, sculpté comme les deux segments précé-

dents ; d'un roux testacé ou suborangé au milieu, largement noir ou brun sur les côtés.

Abdomen presque aussi large à sa base que le métathorax, arcuément atténué en arrière et obtusément acuminé au sommet, plus ou moins mamelonné sur les cotés de chaque segment : le premier court, les suivants très courts, le dernier assez saillant, en forme de tube mousse ; d'un brun ou noir mat avec deux très grandes taches latérales, d'un testacé plus ou moins angulées, l'une avant le milieu, l'autre avant l'extrémité, et une autre allongée, dorsale, plus ou moins interrompue, naissant au mésothorax et non prolongée jusqu'au sommet, parfois parcourue elle-même par une fine ligne médiane, canaliculée et rembrunie.

Dessous du corps taché nomme le dessus. *Ventre* à surface inégale.

Pieds assez courts, d'un testacé livide et transparent. *Tibias* sétosellés, terminés par un petit crochet solide.

Obs. — Cette larve se trouve avec l'insecte parfait, en société du *Puceron lanigère* auquel elle fait la chasse.

DE L'INSTABILITÉ
DES
CARÈNES FRONTALES ET DE L'ÉPISTOME
DANS
LE GENRE ONITICELLUS

Il a été reconnu que, dans les genres *Copris*, *Bubas*, *Onthophagus* *Geotrypes* et *Oryctes*, les cornes et les protubérances soit de la tête, soit du corselet, varient dans leur développement suivant la nourriture de la la larve. Il en est de même des simples carènes transversales de la tête dans le genre *Oniticellus*. Par exemple, chez l'*On. flavipes* ♂, outre la suture frontale élevée et arquée qui sépare le front de l'épistome, celui-ci est chargé en avant d'une ligne transversale saillante, parallèle au rebord antérieur, c'est-à-dire sinueuse ou presque droite, suivant la forme de ce rebord qui est susceptible de varier lui-même. Dans les exemplaires de petite taille, cette ligne transversale devient de plus en plus faible, au point de finir par disparaître complètement.

Chez l'*On. Pallipes* ♂, outre la suture frontale, il y a non seulement une ligne transversale saillante sur l'épistome, mais encore une saillie en forme de chevron sur le front, et toutes ces saillies, même la suture frontale, finissent par diminuer et s'oblitérer chez les sujets peu développés. Chez l'*On. Revelieri* ♂ (1), la saillie de l'épistome fait souvent défaut, et la saillie frontale en forme de chevron est toujours obsolète.

J'aborde maintenant la question de l'épistome, auquel jusqu'à présent, à mon avis, on a donné trop d'importance, comme caractère soit générique, soit même spécifique. En effet, dans des insectes essentiellement fouisseurs, cette partie-là, toujours en exercice, doit nécessairement subir des altérations, aussi bien que les dents des tibias antérieurs. Il est évident que par le frottement continuel, l'épistome, échancré ou sinué d'abord, peut dans la suite devenir tronqué ou même obtus, lorsque ses parties saillantes ont été usées. J'ai vu des exemplaires chez lesquels le rebord antérieur avait complètement disparu, et je possède même un échantillon ♀ de *l'On. Revelieri*, dont l'épistome est prolongé antérieurement en forme d'angle ou d'ogive, ce qui provient de ce qu'il est venu se confondre avec le labre qui est angulé en avant, après que son rebord et ses saillies latérales ont été émoussés.

D'après ces considérations, le caractère générique, basé sur l'épistome bidenté, échancré, tronqué ou rebordé en avant, doit être abandonné, comme sujet non seulement à des variations accidentelles, mais encore à des modifications provenant du plus ou moins de développement des larves, et, par cette raison, je suis fondé à croire que le *Gymnopleurus obtusus* de Mulsant n'est qu'une variété du *cantharus* ou plutôt du *Sturmi*.

(1) L'*Oniticellus Revelieri*, Mulsant, serait synonyme de *concinnus*, Géné, d'après Stein et Weise.

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

PAR

M. C. REY

Présenté à la Société Linnéenne de de Lyon.

TREIZIÈME FAMILLE

HABROCÉRIENS

Caractères. *Corps* oblong. *Tête* infléchie, enfoncée dans le prothorax. *Front* assez fortement prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelles. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle assez grand. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* de 3. *Antennes* de 11 articles; capillaires, verticillées-pilosellées; très écartées à leur base; insérées vers le bord antéro-interne des yeux (1), en dehors de la base externe des mandibules, dans une cavité sensible. *Prothorax* transverse, large en arrière, rétréci en avant, rebordé sur les côtés. *Elytres* rebordées latéralement, dépassant un peu la poitrine, laissant l'abdomen en majeure partie découvert. *Abdomen* rebordé sur les côtés, affectant la position subhorizontale: les deux derniers segments cachés. *Prosternum* très court. *Mésosternum* à peine échancré en avant. *Métasternum* à peine échancré pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* grandes, coniques, saillantes, au moins de la longueur des cuisses; les *intermédiaires* peu saillantes, subcontiguës; les *postérieures* réduites à une *lame supérieure* grande, en triangle transverse. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* éparsement épineux.

Obs. Les *Habrocériens* sont remarquables par le développement de la

(1) Mais un peu en avant des yeux qu'elles ne joignent pas.

lame supérieure des hanches postérieures, laquelle s'étend en dehors jusqu'aux postépimères, et par leurs antennes capillaires et verticillées-pilosellées.

Ils sont représentés par un seul genre.

Genre *Habrocerus*, Habrocère ; Erichson.

Erichson, Col. March. I, 400; — Gen. et Spec. Staph. 242. — Jacquelin Duval, Gen Staph. 26, pl. 10, fig. 48.

Etymologie : ἁβρὸς, molle ; κέρας, corne.

Caractères. *Corps* oblong, subconvexe, ailé, garni, surtout sur les côtés, de pores sétigères bien distincts (1).

Tête assez grande, subtransverse, infléchie, engagée dans le prothorax. *Tempes* non rebordées sur les côtés, séparées en dessous par un intervalle assez grand, traversé par un sillon prononcé qui sépare la pièce basilaire du sous-menton ou pièce prébasilaire. *Epistome* paraissant confondu avec le front, subtronqué en avant. *Labre* transverse, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* assez petites, mutiques, recourbées à leur extrémité en pointe très aiguë. *Palpes maxillaires* allongés, à 1er article petit : le 2e en massue assez grêle et suballongée : le 3e presque aussi long mais un peu plus épais vers son extrémité : le dernier à peine plus long, en cône aminci et acuminé au sommet. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er subépaissi : le 2e très court, plus étroit : le dernier un peu plus long, subcylindrique, subtronqué au bout. *Menton* grand, en triangle subtronqué en avant.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, joignant le prothorax.

Antennes suballongées, grêles, capillaires, verticillées-pilosellées, à 2 premiers articles épaissis : les suivants étroits, plus ou moins oblongs : le dernier un peu plus fort, acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres ; subéchancré au sommet, tronqué à la base ; très finement rebordé sur les côtés. *Repli* large, enfoui, non visible vu de côté, obtusément dilaté derrière les hanches antérieures.

(1) Ces *pores sétifères* ou *sétigères* jouent un grand rôle dans certaines familles, ainsi que l'ont constaté MM. Thomson et Pandellé. Ce dernier les nomme *Pores-Tentacules*. Pour lui, la soie elle-même est le *tentacule*, et le gros point qui lui sert d'insertion, c'est le *pore sétigère*. Ces soies sont des organes de tact.

Écusson petit, triangulaire ou subogival.

Élytres assez grandes, subtransverses, un peu plus longues que la poitrine ; simultanément subéchancrées à leur bord apical; obliquement tronquées à leur angle postéro-externe ; subrectilignes et finement rebordées sur les côtés. *Repli* étroit, en gouttière, fortement infléchi, subhorizontal. *Épaules* effacées.

Prosternum très court, réduit à un liseré étroit, à peine angulé dans son milieu entre les hanches antérieures ; réuni latéralement à la tête par 2 espèces de clavicules à intervalle membraneux. *Mésosternum* médiocre, subéchancré en avant, relevé en carène mousse sur sa ligne médiane, postérieurement sinueusement rétréci en angle aigu prolongé jusqu'après le tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, subtriangulaires, à sommet inférieur mousse. *Métasternum* médiocrement développé, à peine échancré pour l'insertion des hanches postérieures ; à angle postérieur intercoxal très ouvert et à sommet subimpressionné ou à peine incisé. *Postépisternums* étroits, sublinéaires ou un peu rétrécis en arrière. *Postépimères* très grandes, en triangle allongé.

Abdomen peu allongé, graduellement atténué en arrière, rebordé sur les côtés ; à 1er segment plus ou moins recouvert : les suivants subégaux : le 5e un peu plus long : les 6e et 7e cachés. *Ventre* à 5e arceau plus long que le précédent : les 2e à 4e graduellement plus courts.

Hanches antérieures grandes, au moins de la longueur des cuisses, saillantes, coniques, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* presque aussi grandes, ovalaires, peu saillantes, obliques, subcontiguës. Les *postérieures* grandes, réduites à une lame supérieure en triangle transverse, étendu en dehors jusqu'au milieu des postépimères, à sommet émoussé ou subarrondi.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* assez grands, suballongés, arrondis et subdétachés au sommet. *Cuisses* comprimées, élargies avant leur milieu et atténuées vers leur extrémité. *Tibias* grêles, sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base, finement et éparsement épineux, surtout les intermédiaires et postérieurs ; munis au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons grêles, dont l'interne plus long. *Tarses* grêles ; les *antérieurs* médiocres, à 1er article fortement oblong, subégal aux 2 suivants réunis : les 2e à 4e assez courts, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus développés, à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis, ceux-ci

oblongs : le dernier très grêle, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* très petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Habrocerus* vivent parmi les détritus imprégnés de substances cryptogamiques. Leur démarche est assez vive et saccadée.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce française.

1. Habrocerus capillaricornis, Gravenhorst.

Oblong, subconvexe, éparsement sétosellé sur les côtés, plus longuement et plus densement à l'abdomen, d'un noir très brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds plus ou moins testacés. Tête moins large que le prothorax, lisse. Prothorax transversé, arcuément rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, lisse. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, obsolètement chagrinées, obsolètement et éparsement pointillées. Abdomen atténué en arrière, finement pubescent, très finement et densement pointillé.

♂ Le 5e *segment abdominal* subtronqué ou à peine arrondi à son bord apical, surmonté le long de celui-ci de 10 pores sétigères, granuleux. Le 5e *arceau ventral* largement tronqué au sommet, presque aussi prolongé que le segment supérieur correspondant. Le 7e caché (1).

♀ Le 5e *segment abdominal* largement arrondi à son bord apical, non surmonté le long de celui-ci de pores sétigères granuleux. Le 5e *arceau ventral* moins prolongé que le segment supérieur correspondant, subsinué dans son milieu et laissant apercevoir le 7e qui est terminé en pointe effilée.

Tachyporus capillaricornis, Gravenhorst, Mon. 10, 19.
Habrocerus capillaricornis, Erichson, Col. March. I, 401, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 243. 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 682. — Heer, Faun. Helv. I, 292, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 481, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 393, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl 10, fig. 48. — Thomson, Skand. Col. 146, 1. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 310. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 591, 1.

(1) J'adopte l'opinion de M. Pandellé qui regarde comme ♂ ceux à 5e arceau ventral tronqué. En effet, en pressant le sommet du ventre de pareils exemplaires, on en fait sortir un tube cylindrique, épineux au bout, à peu près conforme à celui qu'on observe chez les *Xantholins* et qui n'est autre chose que l'appareil protecteur de l'organe ♂.

Long., 0,0029 (1 1/3 l.). — Larg., 0015 (2/3 l.).

Corps oblong, subconvexe, éparsement sétosellé, plus fortement à l'abdomen, d'un noir très brillant.

Tête moins large que le prothorax, infléchie, assez convexe, lisse; d'un noir très brillant; parée de chaque côté en avant d'une légère soie, située à égale distance du sommet et des antennes; offrant parfois entre celles-ci une suture transversale, à peine arquée, peu distincte, semblant séparer le front de la région épistomatale. *Bouche* testacée, à *palpes maxillaires* obscurs, excepté au bout. *Yeux* glabres, noirs.

Antennes grêles, capillaires, filiformes, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; à peine duveteuses mais fortement verticillées-pilosellées; d'un testacé de poix plus ou moins foncé; à 1er article épaissi en massue subelliptique : le 2e à peine moins épais, oblong : les suivants étroits : les 2e et 3e subcylindriques : le 2e oblong, le 3e un peu plus long, suballongé : les 4e à 10e oblongs, subfusiformes, subégaux ou graduellement à peine plus courts : le dernier à peine plus long mais un peu plus épais, ovalaire-oblong, acuminé.

Prothorax transverse, aussi large en arrière que les élytres, arcuément rétréci en avant; subéchancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs largement arrondis; convexe; lisse; d'un noir de poix luisant; paré sur les côtés de 3 pores sétigères, de 4 le long du bord antérieur, et de 2 à la base. *Repli* presque lisse, d'un brun de poix.

Ecusson presque lisse, d'un noir brillant.

Elytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax; subconvexes; obsolètement chagrinées et, de plus, obsolètement et éparsement pointillées; d'un noir très brillant; parées chacune sur les côtés de 2 pores sétigères, l'un posthuméral, l'autre à l'angle antérieur de la troncature des angles postéro-externes, et d'un 3e, plus en dedans, sur le disque, à peu près au même niveau que le posthuméral.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, sensiblement et graduellement rétréci en arrière; très finement et densement pointillé; longuement sétosellé sur les côtés, plus densement et même sétosellé-fasciculé postérieurement sur le dos et au sommet; d'un noir brillant, avec la marge apicale des derniers segments souvent d'une couleur de poix subtestacée.

Dessous du corps d'un noir de poix, avec la marge apicale des derniers arceaux du ventre roussâtre. *Mésosternum* fortement relevé en faîte ou en carène sur sa ligne médiane. *Métasternum* assez convexe, finement pubescent et finement pointillé, paré de 2 légères soies derrière le milieu de son disque. *Ventre* convexe, finement pubescent et finement pointillé, éparsement et longuement sétosellé, à pores sétigères sur 6 séries.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, plus ou moins testacés. *Hanches antérieures* parées en avant de 2 soies, les *postérieures* avec 2 soies à leur marge apicale. *Cuisses* ornées en dessous, vers leur milieu, d'une légère soie, avec une 2e vers le sommet des trochanters. Les *intermédiaires* et *postérieures* avec 2 soies très écartées, l'une près de la base, l'autre subterminale. *Tibias* finement et éparsement épineux, surtout sur leur tranche externe, les *antérieurs* et parfois les *postérieurs* moins distinctement. *Tarses postérieurs* à peine moins longs que les tibias, à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis, ceux-ci oblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est commune parmi les substances végétales infectées de productions cryptogamiques, pendant toute l'année et dans presque toute la France.

Obs. Les immatures ont le corps d'un roux de poix plus ou moins testacé. Les échantillons de la Provence et de la Corse sont un peu plus étroits (1).

On attribue au *capillaricornis* le *nodicornis* de Stephens (Ill. Brit. V, 186).

LARVE

Corps allongé, subconvexe, subarcuément élargi en arrière, longuement sétosellé (2), presque lisse, d'un testacé de poix livide et brillant.

Tête grande, subogivale, de la largeur du prothorax, subconvexe, éparsement sétosellée, d'un testacé de poix plus ou moins livide et brillant; presque lisse sur son disque, légèrement biimpressionnée en avant. *Épistome* paraissant mutique, simplement cilié en avant. *Labre* court. *Mandibules* petites, arquées, parfois ferrugineuses. *Palpes maxillaires*

(1) On colloque dans le genre *Habrocerus* le *Tachyporus marginicollis* de Solier. Je n'ai pas vu cette espèce, mais je soupçonne qu'elle doit constituer une coupe générique distincte, comme toutes celles qu'on prétend invalider les genres de Thomson.

(2) Les soies sont plus ou moins obscures.

allongés, pâles, à pénultième article suballongé, subcylindrique : le dernier plus grêle, aussi long ou plus long, atténué vers son extrémité. *Yeux* représentés par un groupe d'ocelles obsolètes, brunâtres, disposés en demi-cercle, 3 en avant, 2 en arrière.

Antennes peu allongées, pâles, à 1er article assez épais, suboblong, subcylindrique : le 2e plus long, subépaissi et tricilié vers son extrémité : le 3e bien plus court et plus grêle, oblong : le 4e aussi long mais un peu plus épais, obconique, longuement tricilié au sommet, terminé par un petit lobe sétigère.

Prothorax subcarré, subrétréci en avant, rectiligne sur les côtés, tronqué au sommet et à la base ; convexe ; lisse, avec un sillon transversal obsolète le long de la base et une légère impression vers les angles postérieurs qui sont arrondis ; éparsement sétosellé ; d'un testacé de poix livide et brillant ; parfois à ligne dorsale plus pâle.

Mésothorax et *métathorax* transverses, subélargis en arrière, subégaux ; à peine plus longs, pris ensemble, que le prothorax ; convexes ; lisses, à peine sillonnés à leur base ; plus ou moins impressionnés-cicatrisés sur les côtés ; à angles postérieurs arrondis ; éparsement sétosellés ; d'un testacé de poix livide et brillant.

Abdomen suballongé, un peu plus long que la tête et le prothorax réunis, presque aussi large à la base que le métathorax et puis subarcuément élargi dans le milieu de ses côtés ; assez convexe ; presque lisse, avec une impression ou cicatrice sur les côtés de chaque segment ; fortement sétosellé ; d'un testacé de poix livide et brillant ; à 8 premiers segments courts, subégaux ; le dernier plus étroit, transverse, muni de 2 styles écartés, articulés, à 1er article allongé, subcylindrique ou à peine atténué : le 2e à peine moins long mais plus grêle, linéaire, terminé par une longue soie.

Dessous du corps d'un testacé livide, avec le ventre plus pâle. *Poitrine* excavée. *Ventre* subdéprimé ou peu convexe, fortement sétosellé, terminé par un tube oblong, en cône tronqué, moins prolongé que le 1er article des styles anaux.

Pieds courts, pâles. *Cuisses* étroites, subcylindriques, éparsement hispido-sétosellées en dessous. *Tibias* atténués vers leur extrémité, presque aussi longs que les cuisses, parés de 2 ou 3 soies, terminés par un petit crochet infléchi.

Obs. J'ai trouvé cette larve, avec l'insecte parfait, en compagnie de larves de *Scaphisoma agaricinum*, dans du bois carié infecté de subs-

tances cryptogamiques. La nymphe est d'un testacé pâle ou blanchâtre. Elle a la tête défléchie en dessous et le prothorax fortement incliné d'arrière en avant. Elle ressemble beaucoup à la nymphe du *Scaphisoma agaricinum*, mais elle est plus grande, plus oblongue et moins brusquement acuminée en arrière (1).

(1) J'ai vu une autre larve à couleur plus sombre, à tête plus large, à abdomen plus élargi, à styles anaux plus robustes, à tube terminal ou *pseudopode* plus court, à corps plus fortement sétosellé, et, en tous cas, voisine de celle que nous venons de décrire. Elle pourrait bien être la larve d'un *Tachyporien?*

QUATORZIÈME FAMILLE

TACHYPORIENS (1)

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé, souvent oblong, parfois court et subglobuleux. *Front* sensiblement prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelles. *Tempes* séparées en dessous par un grand intervalle. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* de 3. *Antennes* de 11 articles, parfois de 10, plus ou moins épaissies vers leur extrémité; très écartées à leur base ; insérées sous les bords latéraux du front, un peu en avant des yeux, en dehors de la base externe des mandibules, dans une cavité sensible. *Prothorax* plus ou moins transverse, large en arrière, rétréci en avant, rebordé sur les côtés. *Élytres* rebordées latéralement, dépassant généralement la poitrine, laissant l'abdomen en tout ou en partie découvert. *Abdomen* rebordé ou non sur les côtés, se recourbant ordinairement en dessous : le segment de l'armure souvent caché. *Prosternum* court ou très court. *Mésosternum* plus ou moins échancré en avant. *Métasternum* tantôt sensiblement, tantôt à peine échancré pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* grandes, robustes, subconiques, saillantes, aussi longues ou un peu moins longues que les cuisses ; les *intermédiaires* peu saillantes, légèrement, parfois fortement écartées, d'autres fois subcontiguës ; les *postérieures* à *lame supérieure* conique, subcarrée ou trapéziforme, à *lame inférieure* plus ou moins large, fortement explanée. *Tibias* le plus souvent épineux.

Obs. Les *Tachyporiens* diffèrent des *Habrocériens* par la conformation des hanches postérieures et la structure des antennes.

(1) Pour me guider dans cette famille, j'ai eu à la fois deux excellents travaux, celui de M. Pandellé et celui de M. Fauvel. Je regrette d'être forcé d'admettre le nom de *Tachyporiens* prescrit par plus de quarante ans d'usage, plutôt que celui de *Tachiniens*, plus convenable et employé antérieurement par Boisduval et Lacordaire.

Je les partagerai en 2 branches, savoir :

Antennes { de 10 articles, les *tarses* de 4. *Repli des élytres* non visible, replié en dessous. *Hanches intermédiaires* largement distantes. *Corps* subglobuleux (1). . . . . 1re branche HYPOCYPTAIRES
de 11 articles, les *tarses* de 5. *Repli des élytres* toujours visible. *Hanches intermédiaires* légèrement distantes, parfois subcontiguës. *Corps* oblong ou allongé. . . . 2e branche TACHYPORAIRES

PREMIÈRE BRANCHE

HYPOCYPTAIRES

CARACTÈRES. *Corps* court, subglobuleux. *Tête* large, infléchie ou défléchie, fortement engagée dans le prothorax. *Antennes* de 10 articles, les 2 premiers grands, les 3 ou 4 derniers formant une massue plus ou moins allongée. *Prothorax* fortement transverse, environ aussi large en arrière que les élytres, rétréci en avant; à *repli* enfoui, non visible vu de côté. *Elytres* amples, dépassant plus ou moins la poitrine, à *repli* non visible, fortement replié en dessous jusqu'à la page inférieure de l'élytre (2). *Abdomen* brièvement triangulaire, à segments plus ou moins rétractiles. *Hanches intermédiaires* largement distantes. *Tarses* de 4 articles.

Deux genres répondent à la branche des *Hypocyptaires*.

Yeux { plus ou moins grands. *Tête* courte, large, obtuse et à peine prolongée au devant de l'insertion des antennes : *celles-ci* à massue allongée. *Élytres* dépassant la poitrine. *Abdomen* simplement pubescent. *Palpes maxillaires* allongés. . . . . HYPOCYPTUS
nuls. *Tête* subovale, prolongée au devant de l'insertion des antennes en museau assez étroit : *celles-ci* à massue ovalaire. *Élytres* courtes, ne dépassant pas la poitrine. *Abdomen* sétosellé. *Palpes maxillaires* très allongés . . . . . TYPHLOCYPTUS

Genre *Hypocyptus*, HYPOCYPTE ; Mannerheim.

MANNERHEIM, Brach. 58 (3). — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 22, pl. 9, fig. 42.
ÉTYMOLOGIE : ὑπὸ, en dessous ; κυπτὸς, incliné.

CARACTÈRES. *Corps* court, ramassé, ovalo-subtriangulaire ou subglobuleux, convexe, ailé, sans pores sétigères distincts.

(1) Lorsque l'abdomen est tendu, le corps se montre suboblong et angulairement atténué en arrière.
(2) Ce caractère important a été signalé par M. Pandellé (Ann Soc. Ent. Fr. 1869, 268).
(3) Mannerheim avait écrit *Hypocyphtus*.

Tête courte, large, infléchie ou défléchie, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Tempes* presque annihilées en arrière, séparées en dessous par un intervalle assez grand. *Épistome* confondu avec le front, tronqué en avant. *Labre* transverse, obtusément tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* petites, arquées, unidentées intérieurement au dessous de leur sommet ou vers leur milieu. *Palpes maxillaires* allongés, à 1er article très petit : le 2e allongé, en massue grêle et subarquée : le 3e presque aussi long, subépaissi en ovale oblong : le dernier très petit, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles, les 2 premiers assez épais, le dernier grêle, subatténué vers le bout. *Menton* assez grand, transverse, tronqué en avant.

Yeux médiocres ou assez grands, subovalairement arrondis, peu saillants, souvent un peu engagés sous le prothorax, à bord inférieur en forme de tranche subémoussée.

Antennes suballongées ou allongées, normalement pubescentes, de 10 articles ; les 2 premiers grands, plus ou moins épaissis : les suivants petits : les 3 ou 4 derniers plus grands, formant une massue allongée.

Prothorax fortement transverse, voûté ; rétréci en avant, aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres ; subtronqué au sommet, à peine bisinué à la base ; très finement rebordé ou simplement tranchant sur les côtés. *Repli* très large, fortement enfoui, nullement visible de côté.

Écusson caché.

Élytres grandes, transverses, dépassant plus ou moins la poitrine, simultanément échancrées à leur bord apical ; arrondies à leur angle postéro-externe ; subarquées et finement rebordées sur les côtés qui sont infléchis. *Repli* non visible, appliqué en dessous contre la page inférieure de l'élytre. *Épaules* effacées.

Prosternum très court, membraneux, enfoui. *Mésosternum* court, déclive, enfoui, échancré en avant ; postérieurement rétréci dans son milieu en lame triangulaire largement tronquée et prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, triangulaires. *Métasternum* large, court, à peine échancré pour l'insertion des hanches postérieures ; obtusément et largement angulé entre celles-ci, tronqué entre les intermédiaires. *Postépisternums* étroits, plus ou moins recouverts par les élytres. *Postépimères* cachées.

Abdomen brièvement triangulaire, rebordé sur les côtés, rétractile

sous les élytres, avec les segments eux-mêmes plus ou moins rétractiles l'un dans l'autre : les premiers courts, le 5e parfois plus grand : le 6e plus étroit, plus ou moins saillant, entier : celui de l'armure souvent caché. *Ventre* à 2e arceau basilaire assez développé : le 1er normal, assez grand : les 2e à 4e graduellement plus courts : le 5e plus grand : le 6e entier chez les ♀.

Hanches antérieures grandes, environ de la longueur des cuisses, transversalement couchées, subconiques, subcontiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, oblongues, déprimées, transversalement obliques, largement distantes. Les *postérieures* grandes, contiguës intérieurement ; à *lame supérieure* dilatée intérieurement en carré ou trapèze transverse, tronqué ou parfois subéchancré au sommet, incisé vers le milieu de celui-ci pour l'insertion des trochanters ; à *lame inférieure* grande, transverse, subparallèle, subarquée et translucide en arrière.

Pieds courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* très petits, cunéiformes ; les *postérieurs* assez grands, saillants, subovales. *Cuisses* subcomprimées, peu élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, subrétrécis vers leur base, très finement sétuleux, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons grêles. *Tarses* étroits, moins longs que les tibias, de 4 articles ; le 1er plus ou moins allongé, un peu moins long (*antérieurs*) ou aussi long (*intermédiaires* et *postérieurs*) que les suivants réunis : le dernier en massue, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* très petits, grêles, arqués (1).

Obs. Ce genre remarquable ne peut être confondu avec aucun autre. Il rappelle un peu le faciès du genre *Scaphisoma* et de l'*Oligota flavicornis*.

Les espèces qu'il renferme sont peu nombreuses. Elles se trouvent sur les plantes et parmi les détritus et vieux fagots. En voici le tableau :

a. Le 7e *article des antennes* évidemment plus long et un peu plus épais que le 6e : *massue* assez grêle et graduée. *Lame supérieure des hanches postérieures* subcarrément coupée à son bord apical. *Taille* moyenne. . . . . 1. LONGICORNIS.

aa. Le 7e *article des antennes* non plus long, parfois même moins long que le 6e. *Lame supérieure des hanches postérieures* obliquement coupée à son bord apical.

(1) Les divers genres de *Tachyporiens* fournissent une foule de considérations particulières et intéressantes. Je renvoie, pour ces détails, à l'excellent travail de M. Pandellé qui en a fait une étude spéciale et approfondie. (Ann. Ent. Fr. 1869, 268-281).

b. *Élytres* distinctement et éparsement ponctuées, éparsement pubescentes, d'un rouge vif. *Taille* petite. . . . . 2. RUBRIPENNIS.

bb. *Élytres* très finement ou obsolètement, mais plus ou moins densement pointillées.

c. Les 6e et 7e *articles des antennes* évidemment oblongs, subégaux. *Antennes* d'un roux ferrugineux, à massue légère et graduée. *Taille* moyenne. . . . . 3. RUFIPES.

cc. Les 6e et 7e *articles des antennes* non ou à peine oblongs.

d. *Antennes* obscures, à base plus claire, à *massue* graduée.

e. Le 7e *article des antennes* un peu plus court et un peu plus épais que le 6e. *Angles postérieurs du prothorax* arrondis. *Elytres* d'un brun rougeâtre. *Taille* petite. . . . . 4. LAEVIUSCULUS.

ee. Le 7e *article des antennes* non plus court que le 6e.

f. Les 6e et 7e *articles des antennes* suboblongs, subégaux, non ou à peine plus épais que les précédents : *massue* assez légère.

g. *Sommet de l'abdomen* et *pieds* d'un roux de poix. *Angles postérieurs du prothorax* arrondis. *Élytres* noires. *Taille* moyenne. . . . . 5. APRILIS.

gg. *Sommet de l'abdomen* brunâtre, *pieds* obscurs. *Angles postérieurs du prothorax* presque droits. *Élytres* d'un noir brun. *Taille* très petite. . . . . 6. LANCIFER.

ff. Les 6e et 7e *articles des antennes* subglobuleux, un peu plus épais que les précédents. *Taille* très petite.

h. *Angles postérieurs du prothorax* à peine arrondis. *Massue des antennes* médiocre. *Élytres* souvent d'un brun rougeâtre. *Pieds* roussâtres. . . . . 7. OVULUM.

hh. *Angles postérieurs du prothorax* arrondis. *Massue des antennes* assez grêle. *Élytres* noires. *Pieds* obscurs. 8. NIGRIPES.

dd. *Antennes* d'un flave testacé, à *massue* ordinairement assez brusque.

i. *Pubescence* peu serrée. *Angles postérieurs du prothorax* subarrondis. *Sommet de l'abdomen* brunâtre ou testacé. *Taille* petite. . . . . 9. PULICARIUS.

ii. *Pubescence* serrée.

k. *Antennes* atteignant le milieu des élytres. *Sommet de l'abdomen* concolore ou brunâtre.

l. *Angles postérieurs du prothorax* à peine arrondis. Les 6e et 7e *articles des antennes* subglobuleux : *massue* assez brusque. *Élytres* d'un noir de poix. *Taille* très petite. . . . . 10. SEMINULUM.

ll. *Angles postérieurs du prothorax* sensiblement arrondis. Les 6e et 7e *articles des antennes* suboblongs : *massue* assez légère. *Élytres* d'un brun rougeâtre. *Taille* notablement petite. . . . . 11. PUNCTUM.

kk. *Antennes* atteignant le sommet des élytres : les 6e à 9e *articles* suboblongs : *massue* assez brusque, allongée. *Disque des élytres* d'un rouge testacé vif. *Sommet de l'abdomen* largement roux. *Taille* petite . . . . . 12. DISCOÏDEUS.

1. Hypocyptus longicornis, Paykull.

Subglobuleux, convexe, subéparsement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et les côtés du prothorax d'un testacé de poix. Tête lisse. Le 7e article des antennes plus long et plus épais que le 6e. Prothorax très court, rétréci en avant, presque aussi large en arrière que les élytres, voûté, lisse. Élytres transverses, 1 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, très finement et subéparsement pointillées. Abdomen très finement et éparsement pointillé.

♂ *Le 5e arceau ventral* obtusément prolongé en arc sur le milieu du 6e : *celui-ci* profondément et triangulairement échancré ; *le 7e* saillant, subconcave, rugueusement pointillé. *Le 1er article des tarses antérieurs* faiblement épaissi. *Antennes* allongées, à massue assez grêle.

♀ *Le 5e arceau ventral* tronqué ou à peine arrondi, non prolongé sur le 6e, *celui-ci* fortement prolongé en angle arrondi sur le 7e, *celui-ci* peu saillant, plan, non ou à peine pointillé. *Le 1er article des tarses antérieurs* simple. *Antennes* moins allongées, à massue moins grêle.

Scaphidium longicorne, Paykull, Faun. Suec. III, 340, 3. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 191, 6 ; IV, 294.
Scaphidium acuminatum, Marsham, Ent. Brit. 234, 3.
Tachyporus granulum, Gravenhorst, Mon. 3, 1.
Hypocyphtus longicornis, Mannerheim, Brach. 58, 1.
Hypocyphtus granulum, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 520, 1.
Hypocyphtus globulus, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 521, 2.
Hypocyptus longicornis, Erichson, Col. March. I, 388, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 215, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 678, 4. — Heer, Faun. Helv. I, 285, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 472, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 384, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 9, fig. 42. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 282. — Thomson, Skand. col. III, 110, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 614, 2.

Long. 0,0014 (2/3 l.) — Larg. 0,0010 (1/2 l.)

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir brillant, avec les marges latérales du prothorax largement testacées ; revêtu d'une très fine pubescence déprimée, cendrée et peu serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, légèrement pubescente, lisse, d'un noir brillant. *Bouche* d'un testacé de poix. *Yeux* noirs.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) allongées, atteignant presque le sommet (♂) ou au moins le milieu (♀) des élytres; grêles; terminées par une massue graduée de 3 articles; finement pubescentes, éparsement et longuement pilosellées; d'un testacé de poix parfois assez pâle, avec le 1er article et la massue quelquefois un peu rembrunis; à 1er article épaissi en massue ovalaire et obliquement tronquée au bout : le 2e moins épais, oblong, subcylindrique : les 3e à 6e petits, bien plus grêles, obconiques, contigus : les 3e et 6e suboblongs, subégaux, un peu plus longs que chacun des 2 intermédiaires qui sont assez courts : le 6e non ou à peine plus épais que le 5e : le 7e évidemment plus long et plus épais que le précédent, semblant, surtout chez les ♂, faire partie de la massue : les 3 derniers grands, formant une massue plus (♂) ou moins (♀) allongée et plus (♂) ou moins (♀) grêle : les 8e et 9e suboblongs, obconiques : le dernier presque égal aux 2 précédents réunis, subelliptique ou subfusiforme, atténué et fortement acuminé au sommet.

Prothorax très court, sensiblement rétréci en avant, presque aussi large en arrière que les élytres; subtronqué au sommet, largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs; à peine bisinué à sa base, avec les angles postérieurs assez marqués, presque droits ou peu arrondis; voûté ou très convexe; subéparsement pubescent; lisse ou presque lisse; d'un noir brillant, avec les marges latérales subrelevées et largement d'un testacé de poix plus ou moins pâle et pellucide.

Élytres transverses, 1 fois 1/2 aussi longues que le prothorax, subarquées sur les côtés; convexes; très finement et subéparsement pubescentes; très finement et subéparsement pointillées; d'un noir de poix brillant.

Abdomen plus ou moins rétractile, subconvexe, moins visiblement pubescent que les élytres; très finement et éparsement pointillé, plus distinctement sur les derniers segments; d'un noir brillant, à extrémité souvent couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux souvent d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, obsolètement pointillé, plus lisse sur son milieu. *Lame supérieure des hanches postérieures* en carré transverse, subcarrément coupée à son bord apical. *Ventre* convexe, subéparsement pubescent, finement et distinctement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, pointillés, d'un roux de poix plus ou moins testacé, avec les cuisses rarement plus obscures.

Patrie. Cette espèce est commune dans presque toute la France, toute l'année, parmi les détritus, sur les herbes et les rameaux des arbres, etc.

Obs. Elle varie beaucoup pour la couleur. Le dessus du corps est souvent en entier d'un brun rougeâtre, avec la base et les côtés du prothorax plus pâles (*granulum*. Lac.). D'autres fois les élytres ont leur disque d'un rouge clair et tranché. Cette variété est d'une taille un peu moindre (*globulus*. Lac.).

Chez les immatures, le corps est entièrement roussâtre.

Les antennes, généralement d'un testacé de poix, ont parfois leur massue plus ou moins rembrunie. Elles sont un peu plus courtes chez les ♀, avec le funicule un peu moins grêle, la massue un peu moins allongée, un peu moins étroite, un peu plus brusque et un peu moins fortement acuminée (1).

On réunit au *longicornis* les *Cypha agaricina*, *rufipes*, *nigripes* et *parvula* de Stephens (Ill. Brit. V, 187 et 188) (2).

2. **Hypocyptus rubripennis**, Pandellé.

Subglobuleux, assez convexe, éparsement pubescent, d'un noir très brillant, avec les élytres d'un rouge vif, la bouche, les antennes et les pieds d'un brun testacé. Tête lisse. Les 6e et 7e articles des antennes notablement plus gros que les précédents, subégaux. Prothorax très court, rétréci en avant, presque aussi large en arrière que les élytres, convexe, presque lisse. Élytres très fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, éparsement mais distinctement ponctuées. Abdomen très éparsement pointillé.

Hypocyptus rubripennis, Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 233, 5. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 615, 3.

Long. 0,001 (1/2 l. à peine). — Larg. 0,0007 (1/3 l.)

(1) Ainsi que l'a constaté M. Pandellé (p. 283), tout varie dans le genre *Hypocyptus* : les angles postérieurs du prothorax, la couleur des élytres et celle des antennes. La conformation de ces dernières change souvent d'un sexe à l'autre.

(2) A la tête du genre figurerait une espèce d'Italie, l'*H. Pirazzolii*, Baudi (Berl. Ent. Zeit. 1869, 381), à antennes plus longues, plus robustes, non renflées vers le sommet, à 4-9 articles subégaux et le 3e plus court que le 4e.

Corps subglobuleux ou très courtement ovalaire, assez convexe, d'un noir très brillant, avec les élytres d'un rouge vif; revêtu d'une très fine pubescence grise, très peu serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, à peine pubescente, lisse, d'un noir très brillant. *Bouche* d'un roux de poix. *Yeux* obscurs.

Antennes peu allongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, assez grêles, terminées par une massue sensible et graduée de 3 articles; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un brun testacé ou d'un roux de poix, à base plus claire; à 1er article épaissi en massue oblongue : le 2e un peu moins épais, suboblong : les suivants plus étroits, petits, submoniliformes, graduellement plus épais, surtout les 6e et 7e : les 3 derniers formant une massue allongée : le dernier plus grand, brièvement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax très court, rétréci en avant, presque aussi large que les élytres; subtronqué au sommet; largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs; à peine bisinué à sa base, avec les angles postérieurs assez marqués, mais légèrement arrondis; transversalement convexe; éparsement pubescent; presque lisse; d'un noir très brillant avec les marges latérales distinctement relevées en gouttière et un peu plus pâles.

Élytres très fortement transverses, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues, à peine arquées sur les côtés; subconvexes; éparsement et assez longuement pubescentes; éparsement mais visiblement pointillées; d'un rouge brillant vif, à marge infléchie un peu rembrunie, ainsi que l'extrême base.

Abdomen court, brusquement acuminé en arrière, rétractile; assez convexe; éparsement pubescent; très éparsement pointillé; d'un noir brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement pubescent, à peine pointillé.

Pieds grêles, à peine pubescents, d'un roux de poix foncé, avec les tarses plus pâles.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, se trouve, en juin, sous l'écorce des chênes vermoulus, dans l'Anjou, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par ses élytres d'un rouge vif, à pubescence et ponctuation peu serrée et par le dernier article des antennes relativement plus court que dans les autres espèces.

3. **Hypocyptus rufipes**, Kraatz.

Subglobuleux, convexe, assez densement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux et les côtés du prothorax d'un testacé pâle. Tête lisse. Les 6e et 7e articles des antennes évidemment oblongs, subégaux. Prothorax très court, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, voûté, lisse. Élytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, très finement et densement pointillées. Abdomen finement et éparsement pointillé.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* échancré au sommet, *le* 7e saillant. *Antennes* allongées, à massue grêle, allongée.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* prolongé et arrondi au sommet, *le* 7e peu saillant. *Antennes* moins longues, à massue moins grêle et moins allongée.

Hypocyptus rufipes, Kraatz, Ins. Deut. II, 386, 4. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 282, 4.

Long. 0,0015 (2/3 l.). — Larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir brillant, avec les marges latérales du prothorax largement pâles; revêtu d'une très fine pubescence déprimée, cendrée et assez serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, légèrement pubescente, lisse, d'un noir brillant. *Bouche* d'un roux ferrugineux. *Yeux* noirs.

Antennes plus ou moins allongées, atteignant le sommet (♂) ou au moins le milieu (♀) des élytres, plus ou moins grêles, terminées par une massue graduée de 3 articles; finement pubescentes et éparsement sétosellées; d'un roux testacé ou ferrugineux; à 1er article épaissi en massue subovalaire et tronquée : le 2e moins épais, oblong, subcylindrique : les 3e à 5e petits, plus grêles, contigus : le 3e à peine plus long que chacun des deux suivants qui sont courts : les 6e et 7e évidemment oblongs, subégaux, ou le 7e à peine plus long : le 6e aussi étroit mais sensiblement plus long que les précédents : le 7e à peine plus épais que le 6e, parfois un peu plus large (♀) et semblant faire partie de la massue : les 3 der-

niers grands, formant une massue plus ou moins allongée et plus (♂) ou moins (♀) grêle : les 8e et 9e suboblongs, en cône tronqué : le dernier subégal aux 2 précédents réunis, subelliptique, atténué et assez fortement acuminé au sommet.

Prothorax très court, sensiblement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres; subtronqué au sommet; arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs ; très faiblement bisinué à la base, avec les angles postérieurs assez marqués, presque droits ou à peine arrondis; voûté ou très convexe ; légèrement pubescent ; lisse ; d'un noir brillant, avec les marges latérales subrelevées, largement d'un testacé pâle et pellucide qui s'étend parfois sur la base, mais d'une manière étroite.

Elytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés; convexes, très finement et assez densement pubescentes, très finement et densement pointillées; d'un noir brillant.

Abdomen plus ou moins rétractile, assez convexe, moins visiblement et moins densement pubescent que les élytres; finement et éparsement pointillé, plus distinctement vers le sommet; d'un noir brillant, à extrémité couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, très finement pubescent, très finement et obsolètement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, pointillés, d'un roux ferrugineux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend, en hiver et au printemps, parmi les détritus, en Provence et quelquefois dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *longicornis;* mais la structure des antennes n'est plus la même, les 3e à 5e articles sont plus courts, les 6e et 7e sont oblongs avec le 7e aussi long ou à peine plus long que le 6e, et la massue ♂ est encore plus grêle. La pubescence et la ponctuation des élytres sont plus serrées, etc.

Parfois les élytres sont d'un brun rougeâtre.

Les antennes des ♀ sont moins longues, à funicule plus épais, à massue un peu plus accusée et surtout moins allongée et moins fortement acuminée.

J'ai vu un échantillon à segments abdominaux tous étendus, ce qui

lui donne une taille de 2 millimètres et une forme oblongue, atténuée en arrière.

4. **Hypocyptus læviusculus**, Mannerheim.

Subglobuleux, convexe, assez densement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un brun rougeâtre, les marges latérales du prothorax étroitement testacées, la bouche, les pieds et les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci et les tarses plus pâles. Tête très finement et éparsement pointillée. Le 7e article des antennes un peu plus court et un peu plus épais que le 6e, celui-ci suboblong. Prothorax très court, fortement rétréci en avant, presque aussi large en arrière que les élytres, convexe, très finement pointillé, à angles postérieurs arrondis. Élytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, très finement et assez densement pointillées. Abdomen modérément pointillé.

♂ *Le 5e arceau ventral* obtusément avancé-arrondi sur le milieu du 6e : *celui-ci* échancré au sommet : *le 7e* saillant. *Le 1er article des tarses antérieurs* assez fortement dilaté. *Antennes* à massue allongée, graduée, grêle.

♀ *Le 5e arceau ventral* subtronqué : *le 6e* fortement prolongé en angle arrondi sur le 7e : *celui-ci* peu saillant. *Le 1er article des tarses antérieurs* simple. *Antennes* à massue moins allongée, plus brusque, moins grêle.

Hypocyphtus laeviusculus, Mannerheim, Brach. 58, 2.
Hypocyptus laeviusculus, Erichson, Col. March. I, 389, 3; — Gen. et Spec. Staph. 216, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 472, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 387, 5. — Thomson, Skand. Col. III, 111, 3. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 283, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 617, 8.

Long. 0,0010 (1/2 l.). — Larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir de poix brillant, avec les marges latérales du prothorax étroitement testacées et les élytres d'un brun rougeâtre; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, déprimée et assez serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, éparsement pubescente, très finement et éparsement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* d'un roux de poix. *Yeux* noirs.

Antennes plus ou moins allongées, atteignant au moins le milieu des

élytres, plus ou moins grêles, terminées par une massue graduée de 3 articles; finement pubescentes et éparsement pilosellées; d'un roux obscur ou brunâtre, à base plus claire; à 1er article fortement épaissi, suboblong: le 2e moins épais, oblong, subcylindrique: les 3e à 5e petits, plus grêles, contigus: le 3e un peu plus long que chacun des 2 suivants qui sont courts: le 6e suboblong, à peine plus épais mais plus long que le précédent: le 7e un peu plus court et un peu ou à peine plus épais que le 6e: les trois derniers grands, formant une massue plus ou moins accusée et plus ou moins allongée: les 8e et 9e à peine oblongs, subobconiques: le dernier presque égal aux 2 précédents réunis, subelliptique, atténué et assez fortement acuminé au sommet.

Prothorax très court, fortement rétréci en avant, presque aussi large en arrière que les élytres, subtronqué au sommet, largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs; obscurément bisinué à sa base, avec les angles postérieurs arrondis; transversalement convexe; très finement pubescent; très finement et éparsement pointillé; d'un noir de poix brillant, avec les marges latérales un peu relevées et étroitement ou obscurément d'un testacé pellucide.

Elytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés, convexes; très finement et assez densement pubescentes; très finement et assez densement pointillées; d'un brun brillant et plus ou moins rougeâtre.

Abdomen plus ou moins rétractile, convexe; moins densement pubescent, moins finement et moins densement pointillé que les élytres; d'un noir brillant, à extrémité parfois brunâtre ou roussâtre.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre moins foncé. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, assez densement pointillé. *Lame supérieure des hanches postérieures* transverse, obliquement tronquée à son bord apical. *Ventre* convexe, assez longuement pubescent, très finement et assez densement pointillé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux de poix, avec les tarses plus pâles.

Patrie. Cette espèce, médiocrement commune, se rencontre toute l'année, parmi les mousses, les détritus, les vieux fagots, etc., dans une grande partie de la France.

Obs. Elle se distingue du *rufipes* par sa taille moindre, sa couleur moins noire et par sa pubescence un peu plus courte et un peu plus

serrée. Les antennes ont leur massue d'une couleur plus sombre, et leurs 6e et 7e articles moins oblongs et plus inégaux. Les pieds sont plus obscurs; la tête et le prothorax sont moins lisses, avec les côtés de celui-ci plus étroitement testacés et les angles postérieurs plus arrondis, etc.

Les immatures ont les antennes entièrement testacées et les élytres d'un rouge assez tranché.

Les antennes des ♀ sont un peu plus courtes, à massue un peu plus épaisse et moins allongée.

5. **Hypocyptus aprilis**, Rey.

Subglobuleux, subconvexe, modérément pubescent, d'un noir brillant, avec les marges latérales du prothorax subtestacées, l'extrémité de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur, la base de celles-ci et les tarses plus pâles. Tête très finement et éparsement pointillée. Les 6e et 7e articles des antennes suboblongs, subégaux, non plus épais que les précédents. Prothorax très court, fortement rétréci en avant, presque aussi large en arrière que les élytres, convexe, très finement pointillé, à angles postérieurs arrondis. Élytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, très finement et assez densement pointillées. Abdomen modérément pointillé.

♂ *Massue des antennes* légère, fortement acuminée. *Le 7e segment abdominal* saillant.

♀ M'est inconnue.

Long. 0,0014 (2/3 l.). — Larg. 0,0010 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle a été capturée, en avril, parmi les détritus des marais, dans les environs d'Hyères.

Obs. Je ne la décrirai pas plus amplement. Elle ressemble beaucoup au *læviusculus*, avec la taille et la couleur du *rufipes*. Mais la structure des antennes est tout autre; la massue, plus obscure, est plus grêle, plus allongée, avec ses 2 premiers articles plus oblongs et le dernier plus fusiforme, c'est-à-dire plus dégagé, atténué aux deux bouts; les 6e et 7e sont plus étroits, moins inégaux que chez *læviusculus*, moins oblongs que chez *rufipes*. Les angles postérieurs du prothorax sont bien plus arrondis que chez ce dernier, avec la tête et le prothorax moins lisses, etc.

L'extrémité de l'abdomen est largement d'un roux de poix. Les élytres sont subdéprimées sur leur région scutellaire.

6. **Hypocyptus lancifer**, Pandellé.

Subglobuleux, convexe, densement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les élytres à peine moins foncées, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux brunâtre, la base des antennes et des palpes maxillaires plus pâles. Tête à peine pointillée. Les 6e et 7e articles des antennes suboblongs, subégaux, non plus épais que les précédents. Prothorax très court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, voûté, à peine pointillé, à angles postérieurs presque droits. Élytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, très finement et densement pointillées. Abdomen éparsement pointillé.

♂ *Le 6e arceau ventral* échancré au sommet, *le 7e* saillant, acuminé. *Le 1er article des tarses antérieurs* subdilaté.

♀ *Le 6e arceau ventral* prolongé en angle arrondi sur le 7e, *celui-c* peu ou non saillant. *Le 1er article des tarses antérieurs* simple.

Hypocyptus lancifer, Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 284, 7.

Long. 0,0006 (1/3 l. à peine). — Larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres à peine moins foncées ; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, déprimée, courte et serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, légèrement pubescente, à peine pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* d'un roux obscur. *Palpes maxillaires* testacés, à pénultième article rembruni. *Yeux* noirs.

Antennes suballongées, dépassant un peu le milieu des élytres, assez grêles, terminées par une massue graduée de 3 articles ; finement pubescentes et éparsement pilosellées ; d'un roux brunâtre à base testacée à 1er article assez fortement épaissi : le 2e un peu moins épais, ovalaire-oblong, à peine moins long que le 1er : les 3e à 7e grêles, contigus : le 3e à peine plus long que chacun des 2 suivants, ceux-ci assez courts : les 6e et 7e suboblongs, subégaux, un peu plus longs mais non ou à peine plus épais que les précédents : les 3 derniers grands, formant une massue

assez légère, plus ou moins allongée : les 8e et 9e à peine oblongs, obconiques : le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis, ovalaire-oblong, assez fortement acuminé au sommet.

Prothorax très court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres; subtronqué au sommet; largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs ; à peine bisinué à la base, avec les angles postérieurs presque droits ou à peine arrondis; voûté ou fortement convexe; très finement pubescent; à peine pointillé ou presque lisse ; d'un noir de poix brillant, avec les marges latérales à peine relevées et étroitement ou obscurément d'un testacé roussâtre et subpellucide.

Elytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, presque droites sur les côtés, convexes ; très finement et densement pubescentes; très finement et densement pointillées ; d'un noir de poix assez brillant, souvent brunâtre.

Abdomen plus ou moins rétractile, convexe ; un peu plus longuement et surtout moins densement pubescent que les élytres ; finement et éparsement pointillé ; d'un noir brillant, à extrémité souvent couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre moins foncé. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, assez densement pointillé. *Ventre* convexe, assez densement pubescent, assez densement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux brunâtre, souvent presque noirs, à tibias et tarses un peu moins foncés.

Patrie. Cette petite espèce, assez rare, se prend, en été, sur les haies et parmi les fagots, dans quelques parties de la France : le Beaujolais, les environs de Lyon, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est moindre et un peu plus noire que *læviusculus*, à pubescence un peu plus courte et un peu plus serrée. Les 6e et 7e articles des antennes sont plus grêles et moins inégaux, suboblongs. Les élytres, un peu moins brillantes, sont plus densement pointillées. Les pieds sont plus obscurs, etc.

Elle est moindre que *l'aprilis*, à extrémité de l'abdomen et pieds plus obscurs, à élytres plus densement pointillées, plus densement pubescentes, moins noires ; à tête et prothorax moins lisses, avec les angles postérieurs de celui-ci moins arrondis, etc.

Chez les immatures, les antennes et les pieds sont roux, les élytres d'un brun rougeâtre.

Les antennes des ♀ sont un peu moins longues, à massue un peu moins allongée.

7. Hypocyptus ovulum, Heer.

Subglobuleux, convexe, densement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un brun rougeâtre, les côtés du prothorax et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur, la base des antennes et des palpes maxillaires plus pâles. Tête très finement et éparsement pointillée. Les 6e et 7e articles des antennes subglobuleux, subégaux, un peu plus épais que les précédents, la massue modérée. Prothorax très court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement et modérément pointillé, à angles postérieurs à peine arrondis. Élytres fortement transverses, 1 fois et 1/4 aussi longues que le prothorax, très finement et densement pointillées. Abdomen éparsement pointillé.

♂ *Le 6e arceau ventral* échancré au sommet, *le 7e* saillant. *Le 1er article des tarses antérieurs* subdilaté.

♀ *Le 6e arceau ventral* prolongé en angle arrondi, *le 7e* peu saillant. *Le 1er article des tarses antérieurs* simple.

Hypocyptus ovulum, Heer, Faun. Helv. I, 285, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 616, 6.
Hypocyptus laeviusculus. Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 3 183.

Long. 0,0007 (1/3 l.). — Larg. 0,0005 (1/4 l.)

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un brun rougeâtre, les côtés du prothorax et le sommet de l'abdomen roussâtres ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, déprimée, courte et serrée sur les élytres.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, légèrement pubescente, très finement et éparsement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* d'un roux obscur, avec la base des palpes maxillaires plus pâle. *Yeux* noirs.

Antennes plus ou moins allongées, atteignant au moins le milieu des élytres ; assez grêles, terminées par une massue graduée de 3 articles ; finement pubescentes et éparsement pilosellées ; d'un roux obscur, à base plus claire ; à 1er article sensiblement renflé, suboblong : le 2e à

peine aussi long, un peu moins épais, subovalaire : les 3e à 7e plus grêles, petits, contigus : le 3e un peu plus long que chacun des 2 suivants, ceux-ci courts : les 6e et 7e subglobuleux, subégaux, un peu plus épais que les précédents : les 3 derniers grands, formant une massue médiocre et plus ou moins allongée : les 8e et 9e suboblongs, obconiques : le dernier subégal aux 2 précédents réunis, ovalaire-oblong, modérément acuminé au sommet.

Prothorax très court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres ; subtronqué au sommet ; largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs ; à peine bisinué à la base, avec les angles postérieurs à peine ou légèrement arrondis ; voûté ou fortement convexe ; densement pubescent ; très finement et modérément pointillé ; d'un noir de poix brillant avec les marges latérales non ou peu relevées, d'un roux de poix ou d'un testacé obscur.

Elytres fortement transverses, 1 fois et 1/4 aussi longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés, convexes ; finement et densement pubescentes ; très finement et densement pointillées ; d'un brun brillant et plus ou moins rougeâtre, avec la marge infléchie à peine plus foncée.

Abdomen plus ou moins rétractile, convexe ; un peu plus longuement et moins densement pubescent que les élytres ; très finement et éparsement pointillé, d'un noir brillant, à extrémité souvent d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux largement d'un roux fauve. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent et densement pointillé. *Lame supérieure des hanches postérieures* subcarrée, obliquement tronquée à son bord apical. *Ventre* convexe, densement pubescent et densement pointillé.

Pieds finement pubescents et finement pointillés, d'un roux obscur, avec la marge apicale des hanches postérieures et les tarses plus pâles.

Patrie. Cette espèce se rencontre assez communément, en été, parmi les mousses, les détritus et les vieux fagots, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle diffère du *lancifer* par sa couleur moins noire, surtout aux élytres, et par la structure des antennes dont les 6e et 7e articles sont relativement plus courts et un peu plus épais, avec la massue un peu plus accusée et un peu moins fortement acuminée au sommet. Les antennes et les pieds sont généralement moins obscurs, etc.

Chez les adultes, les antennes et les pieds sont assez obscurs, avec les tibias antérieurs moins foncés; chez les immatures, les mêmes parties sont d'un roux testacé et le corps est plus ou moins roussâtre.

Chez les ♀, les antennes sont ordinairement plus pâles, moins longues, à massue moins allongée, à funicule moins grêle.

8. **Hypocyptus nigripes**, Heer.

Subglobuleux, convexe, assez densement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche et les antennes d'un brun testacé ainsi que les marges latérales du prothorax, et les pieds obscurs. Tête à peine pointillée. Les 6e et 7e articles des antennes subglobuleux, subégaux, un peu plus épais que les précédents, la massue assez grêle. Prothorax très court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, voûté, presque lisse, à angles postérieurs arrondis. Élytres fortement transverses, à peine 1 fois et 1/4 aussi longues que le prothorax, très finement, densement et obsolètement pointillées. Abdomen modérément pointillé.

♂ *Le 6e segment abdominal* distinct, assez saillant. *Massue des antennes* allongée, assez grêle.

♀ M'est inconnue.

Hypocyptus nigripes, Heer, Faun. Helv. I, 285. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 284. 8.
Hypocyptus pygmaeus, Kraatz, Ins. Deut. II, 388, 7.

Long. 0,0010 (1/2 l.). — Larg. 0,0006 (1/4 l. fort).

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se prend, en été, en battant les haies, dans les environs de Lyon.

Obs. Il suffira de faire ressortir les différences qui la séparent de *l'ovulum*. Elle est plus grande; les angles postérieurs du prothorax sont plus arrondis; les élytres sont plus noires, un peu moins densement mais plus longuement pubescentes. Les pieds sont plus obscurs, la forme générale est plus obtuse en avant et en arrière, etc.

9. **Hypocyptus pulicarius**, Erichson.

Subglobuleux, convexe, subéparsement pubescent, d'un noir brillant, avec l'extrémité de l'abdomen brunâtre, les côtés du prothorax, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête presque lisse. Les 6e et 7e articles des antennes subglobuleux, à peine plus épais que les précédents, la massue assez brusque. Prothorax court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, voûté, presque lisse, à angles postérieurs subarrondis. Élytres très fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, très finement et modérément pointillées. Abdomen éparsement pointillé.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* saillant. *Le* 6e *arceau ventral* échancré au sommet, *le* 7e apparent. *Antennes* suballongées, à funicule assez grêle, un peu plus long que la massue.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* rétractile. *Le* 6e *arceau ventral* arrondi au sommet, *le* 7e caché. *Antennes* plus courtes, à funicule assez épais, un peu moins long que la massue.

Hypocyptus pulicarius, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 217, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. 678, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 473, 5. —Kraatz, Ins. Deut, II, 385, 2.

Variété a. *Les* 3 *derniers segments de l'abdomen* testacés.

Hypocyptus apicalis, Ch. Brisout Mat. Cat. Grenier, 1863, 30, 39. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 285, 10 — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén., III, 615, 4.

Long. 0,0009 (1/2 l. à peine). — Larg. 0,0006 (1/3 l. faible).

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir brillant avec les côtés du prothorax testacés et l'extrémité de l'abdomen brunâtre; revêtu d'une très fine pubescence grise, déprimée, assez longue et peu serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, légèrement pubescente, presque lisse, d'un noir brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes suballongées, atteignant environ le milieu des élytres, peu grêles, terminées par une massue assez brusque de 3 articles; finement pubescentes et éparsement pilosellées; entièrement d'un flave testacé (1); à 1er article fortement renflé, suboblong: le 2e presque aussi long, moins

(1) Ainsi que l'a constaté M. Fauvel (p. 616), le caractère des *antennes flaves* presente ici une certaine importance pour séparer les dernières espèces des premières.

épais, subovalaire : les 3e à 7e plus étroits, petits, contigus : le 3e non ou à peine plus long que chacun des 2 suivants, ceux-ci courts : les 6e et 7e subglobuleux, à peine plus épais que les précédents, avec le 6e paraissant parfois à peine plus long que le 7e : les 3 derniers grands, formant ensemble une massue assez brusque et plus ou moins allongée : le 8e à peine plus long que large, obconique : le 9e un peu plus court, subcarré : le dernier subégal aux 2 précédents réunis, un peu plus épais, ovalaire-oblong ou suballongé, assez brusquement acuminé au sommet.

Prothorax court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres ; subtronqué ou même subarrondi au sommet ; très largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs ; à peine bisinué à la base avec les angles postérieurs plus ou moins arrondis ; voûté ou très convexe ; subéparsement pubescent, presque lisse ; d'un noir brillant, avec les marges latérales subrelevées et plus ou moins largement d'un testacé subpellucide.

Elytres très fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés, convexes ; très finement, assez longuement et subéparsement pubescentes ; très finement, légèrement, modérément ou assez densement pointillées ; d'un noir brillant.

Abdomen plus ou moins rétractile, convexe ; assez longuement et éparsement pubescent ; finement et éparsement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité d'un brun souvent roussâtre.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux largement roussâtres. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, assez densement pointillé, parfois plus lisse sur son milieu. *Lame supérieure des hanches postérieures* subcarrée, obliquement tronquée à son bord apical. *Ventre* convexe, subéparsement et assez longuement pubescent, finement et subéparsement pointillé, plus densement à sa base.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé plus ou moins clair, avec les cuisses postérieures parfois plus foncées dans leur milieu.

Patrie. Cette espèce, assez commune, se rencontre dès le premier printemps, parmi les détritus des marais et autres lieux humides, dans plusieurs localités de la France : la Normandie, l'Orléanais, les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, les Landes, les Pyrénées, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Elle se distingue des précédentes par ses antennes d'un flave testacé tranché et à massue plus brusque et un peu moins fortement acuminée. Elle est un peu plus grande que l'*ovulum*, à pubescence moins serrée et un peu plus longue, à élytres plus courtes et un peu moins densement pointillées, à angles postérieurs du prothorax plus arrondis, etc.

La variété *apicalis* ne nous a présenté d'autres caractères que les 3 derniers segments de l'abdomen nettement testacés, couleur, du reste, variable ; car ils sont parfois seulement d'un roux de poix, d'autres fois plus clairs, moins le dernier qui est plus foncé (1).

Chez les immatures, le disque des élytres est plus ou moins rougeâtre.

Les antennes des ♀ sont moins longues, à funicule plus court et plus épais, à articles un peu plus courts.

L'*H. pulicarius* figure dans quelques collections sous le nom de *rufipes*.

10. Hypocyptus seminulum, Erichson.

Subglobuleux, convexe, densement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés du prothorax pâles, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête éparsement pointillée. Les 6e et 7e articles des antennes subglobuleux, à peine plus épais que les précédents, la massue assez brusque. Prothorax très court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, voûté, presque lisse, à angles postérieurs à peine arrondis. Elytres fortement transverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, très finement et assez densement pointillées. Abdomen subéparsement pointillé.

♂ *Les 6e et 7e segments abdominaux* saillants. *Le 6e arceau ventral* échancré au sommet, *le 7e* apparent. *Le 1er article des tarses antérieurs* assez fortement dilaté.

♀ *Les 6e et 7e segments abdominaux* rétractiles. *Le 6e arceau ventral* prolongé et arrondi au sommet, *le 7e* souvent caché. *Le 1er article des tarses antérieurs* simple.

(1) Quant aux angles postérieurs, ils m'ont paru varier ici comme ailleurs. Suivant le côté qu'on les examine, ils se montrent plus ou moins arrondis, parfois même assez marqués, mais sans limite fixe : ce qui m'a obligé de regarder l'*apicalis* comme une simple variété de coloration.

Hypocyptus seminulum, Erichson, Col. March. I, 389 ; — Gen. et Spec. Staph. 217, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. 678, 4. — Heer, Faun. Helv. I, 286, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 473, 4. — Kraatz, Ins. Deut. II, 387, 6. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 285, 9 (partim). — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 615, 5 (partim). — John Sahlberg, Enum. Brach. Fenn. I, 169, 486 (partim).

Long. 0,0006 (1/3 à peine). — Larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés du prothorax testacés ; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, déprimée, courte et serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, légèrement pubescente, très finement et éparsement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* testacée, avec le pénultième article des palpes maxillaires un peu rembruni. *Yeux* noirs.

Antennes médiocres, atteignant à peine le milieu des élytres, assez grêles, terminées par une massue assez brusque de 3 articles ; finement pubescentes et éparsement pilosellées ; entièrement d'un flave testacé ; à 1er article fortement renflé, suboblong : le 2e un peu moins long, un peu moins épais, subovalaire : les 3e à 7e plus étroits, petits, contigus : le 3e un peu plus long que chacun des 2 suivants, ceux-ci courts : les 6e et 7e subglobuleux, à peine plus épais que les précédents, avec le 6e paraissant parfois à peine moins court que le 7e : les 3 derniers grands, formant ensemble une massue assez brusque et suballongée : les 8e et 9e subcarrés ou obconiques, subégaux ou avec le 9e à peine plus court : le dernier presque égal aux 2 précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax très court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres ; subtronqué au sommet ; très largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs ; légèrement bisinué à la base avec les angles postérieurs assez marqués, presque droits ou à peine arrondis ; voûté ou très convexe ; très finement pubescent ; presque lisse ou à peine pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec les marges latérales à peine relevées et assez largement d'un testacé pâle et pellucide.

Elytres fortement transverses, environ d'un tiers plus longues que le prothorax, presque droites ou à peine arquées sur les côtés, convexes ; très finement, brièvement et densement pubescentes ; très finement et

assez densement pointillées; d'un noir de poix assez brillant, souvent brunâtre.

Abdomen plus ou moins rétractile, assez convexe; assez longuement et modérément pubescent; très finement et subéparsement pointillé; d'un noir assez brillant, avec l'extrémité brunâtre ou roussâtre.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux largement roussâtres. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, légèrement pointillé. *Lame supérieure des hanches postérieures* transverse, obliquement coupée à son bord apical. *Ventre* convexe, assez longuement pubescent, modérément pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé avec les tarses pâles et les cuisses postérieures parfois un peu rembrunies.

Patrie. Cette espèce, médiocrement commune, se prend, en été, parmi les vieux fagots, dans la vermoulure des vieux arbres et les champignons desséchés, dans une grande partie de la France, y compris la zone méditerranéenne.

Obs. On la réunit souvent au *pulicarius*. Mais, avec Erichson, Heer, Fairmaire et Kraatz, je l'en crois distincte. Elle est moindre, plus brièvement et plus densement pubescente, d'une couleur moins noire. Les antennes sont un peu moins longues; les angles postérieurs du prothorax sont moins arrondis; les élytres, un peu moins courtes, sont un peu plus densement pointillées, etc.

Les antennes des ♀ sont à peine plus courtes, à funicule à peine plus épais.

Le disque des élytres est d'un brun plus ou moins rougeâtre chez les immatures, avec l'extrémité de l'abdomen largement d'un roux testacé.

On donne pour synonyme au *seminulum* la *Cypha anisotomoïdes* de Stephens (Ill. Brit. V, 188)? C'est à tort qu'il figure dans plusieurs collections sous le nom de *rufipes*.

11. Hypocyptus punctum, Motschoulsky.

Globuleux, assez convexe, assez densement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun rougeâtre, les côtés du prothorax, la bouche, les antennes et les pieds d'un flave testacé. Tête à peine pointillée. Les 6e et 7e articles des antennes suboblongs, subégaux, non plus

épais que les précédents, la massue assez légère. Prothorax court, un peu rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, convexe, presque lisse, à angles postérieurs sensiblement arrondis. Élytres très fortement transverses, d'un quart plus longues que le prothorax, très finement et assez densement pointillées. Abdomen éparsement pointillé.

♂ *Les 6e et 7e segments abdominaux* saillants. *Massue des antennes* allongée.

♀ *Les 6e et 7e segments abdominaux* rétractiles. *Massue des antennes* suballongée.

Hypocyptus punctum, Motschoulsky, Bull. Mosc. 1858, III, 224; — Enum. nouv. esp. Staph. 1858, 84, 166.

Long. 0,0005 (1/4 l.) — Larg. 0,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle a été capturée dans les environs de Fontainebleau et de Lyon, dans les forêts, parmi les champignons desséchés et dans les troncs cariés des arbres.

Obs. Elle est la plus petite du genre. Elle ressemble infiniment au *seminulum;* mais, à l'exemple de Motschoulsky (1), je l'en crois distincte. Les antennes sont un peu plus longues, leurs 6e et 7e articles étant un peu moins courts et leur massue un peu moins brusque et plus allongée. Le prothorax est moins fortement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs plus arrondis. Les élytres, un peu plus courtes, sont un peu moins densement pubescentes, d'un brun tirant sur le rougeâtre. La forme est un peu moins convexe, etc.

Les antennes des ♀ sont un peu moins allongées que celles des ♂, à massue un peu plus accusée et un peu plus courte.

12. Hypocyptus discoideus, Erichson.

Subglobuleux, convexe, densement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec le disque des élytres d'un rouge testacé vif, le sommet d l'abdomen largement roux, les côtés du prothorax, la bouche, les antennes et les pieds d'un flave testacé. Tête éparsement pointillée. Antennes allongées, à 6e et 7e articles suboblongs, non plus épais que les précédents, la

(1) Bien que les descriptions de Motschoulsky laissent beaucoup à désirer, il n'en est pas ainsi de son coup d'œil qui est presque toujours sûr.

massue assez brusque mais allongée. Prothorax très court, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, voûté, très finement et subéparsement pointillé, à angles postérieurs assez fortement arrondis. Élytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, très finement et densement pointillées. Abdomen subéparsement pointillé.

♂ *Les* 6e *et* 7e *segments abdominaux* saillants. *Le* 6e *arceau ventral* échancré au sommet, *le* 7e apparent. *Le* 1er *article des tarses antérieurs* dilaté.

♀ *Les* 6e *et* 7e *segments abdominaux* rétractiles. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé et arrondi au sommet, *le* 7e peu apparent. *Le* 1er *article des tarses antérieurs* simple.

Hypocyptus discoïdeus, Erichson, Col. March. I, 388, 2; — Gen. et Spec. Staph. 216, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. 678, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 472, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 385, 3. — Thomson, Skand. Col. III, 110, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 616, 7, pl VI, fig. 13.

Long. 0,0010 (1/2 l. à peine). — Larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps subglobuleux, convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec le disque des élytres d'un rouge testacé vif, les côtés du prothorax pâles et le sommet de l'abdomen roux; revêtu d'une fine pubescence d'un gris flave, assez longue, déprimée et serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, légèrement pubescente, très finement et éparsement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes plus ou moins longues, atteignant au moins le milieu des élytres, assez robustes, terminées par une massue assez brusque de 3 articles; distinctement pubescentes et longuement pilosellées, avec les poils perpendiculaires à leur point d'insertion; d'un flave testacé; à 1er article fortement renflé, subovalaire : le 2e moins épais, ovalaire-oblong: les 3e à 7e plus étroits, contigus : les 3e à 5e petits, subégaux: les 6e et 7e un peu moins courts, suboblongs, non ou à peine visiblement plus épais : les 3 derniers grands, formant ensemble une massue assez brusque mais allongée, aussi longue ou plus longue que le funicule qui est peu grêle : les 8e et 9e suboblongs, obconiques, subégaux; le dernier subégal aux 2 précédents réunis, suballongé, subcylindrico-fusiforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très court, rétréci en avant, aussi large en arrière que les

élytres; subtronqué ou même subarrondi au sommet; largement arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles antérieurs; faiblement bisinué à sa base avec les angles postérieurs assez fortement arrondis; voûté ou très convexe; densement pubescent; très finement et subéparsement pointillé; d'un noir de poix brillant, avec les marges latérales subrelevées et d'un testacé pellucide.

Elytres fortement transverses, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, presque droites et subparallèles sur les cotés, convexes; assez longuement et densement pubescentes; très finement et densement pointillées; d'un rouge testacé vif, assez brillant, avec la base et les côtés rembrunis, surtout dans la partie infléchie de ceux-ci.

Abdomen plus ou moins rétractile, convexe, assez longuement et subéparsement pubescent; finement et subéparsement ou modérément pointillé; d'un roux de poix assez brillant, avec la base rembrunie ainsi que souvent le 6e segment.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec le ventre d'un roux parfois testacé, à base plus ou moins rembrunie. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, légèrement pointillé. *Ventre* convexe, assez longuement pubescent, modérément pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé parfois assez pâle.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se trouve, au premier printemps, parmi les herbes et les détritus des lieux marécageux, dans la Flandre, la Champagne, les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Guienne, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Elle diffère des précédentes par ses antennes plus longues, atteignant au moins le sommet des élytres, à articles 6-9 moins courts, à massue plus allongée, moins acuminée; par les angles postérieurs du prothorax plus arrondis, et par ses élytres plus parallèles que dans toute autre espèce, à disque toujours d'un rouge testacé vif, ce qui est rare ou accidentel chez ses congénères, etc.

La massue des antennes est moins allongée chez les ♀.

On lui réunit le *biguttatus* de Matthews (Ent. mag. V, 198).

Genre *Typhlocyptus*, Typhlocypte ; de Saulcy.

De Saulcy, Espèces aveugles de Staphylinides, 12, 13. Extrait du XVe Bull. Soc. Hist. nat. Metz, 1878.

Etymologie : τυφλὸς, aveugle ; κυπτὸς, incliné.

Caractères. *Corps* courtement ovalaire, très convexe, aptère, sétosellé sur l'abdomen. *Taille* atomique.

Tête subovale, infléchie, prolongée au devant de l'insertion des antennes en forme de museau. *Epistome* confondu avec le front. *Labre* transverse. *Mandibules* peu saillantes, arquées. *Palpes maxillaires* très développés, à peine moins longs que les antennes, à 2e et 3e articles très allongés : le dernier très petit, subulé, presque indistinct.

Yeux nuls, sans vestige apparent.

Antennes suballongées, de 10 articles : les 2 premiers grands, épaissis : le funicule très grêle, capillaire, à articles petits : les 2 ou 3 derniers formant une massue brusque, assez robuste, ovalaire.

Prothorax très court, fortement voûté, incliné et rétréci en avant; presque aussi large en arrière que les élytres ; subéchancré au sommet, tronqué ou à peine bisinué à la base; déclive et tranchant sur les côtés. *Repli* enfoui. *Écusson* caché.

Élytres larges, très courtes, ne dépassant pas la poitrine, tronquées au sommet ; subarrondies à leur angle postéro externe ; infléchies sur les côtés. *Repli* non visible. *Épaules* effacées.

Abdomen plus ou moins saillant, un peu rétractile, distinctement sétosellé, finement rebordé sur les côtés ; à segments paraissant graduellement moins courts.

Pieds peu allongés. *Tibias* et *tarses* très grêles (1).

Obs. Les deux espèces de ce genre sont remarquables par leur taille atomique, l'absence des yeux, la forme de la tête, la massue des antennes, la brièveté des élytres et les soies de l'abdomen. Leurs habitudes sont hypogées.

a. *Massue des antennes* paraissant formée de 2 articles : *le dernier* évidemment plus long que le pénultième . . . . . ATOMUS.

aa. *Massue des antennes* paraissant formée de 3 articles : *le dernier* à peine plus long que le pénultième . . . . . PANDELLEI.

(1) Les autres caractères sont à peu près ceux du genre *Hypocyptus*.

1. **Typhlocyptus atomus**, Rey.

Courtement ovalaire, très convexe, glabre, lisse, d'un testacé pâle et brillant. Le dernier article des antennes plus long que le pénultième, le 8e petit, subglobuleux. Prothorax très court, très voûté, presque aussi large en arrière que les élytres. Celles-ci très courtes, à peine aussi longues que le prothorax. Abdomen atténué en arrière, assez grossièrement sétosellé.

Long., 0,0004 (1/5 l.). — Larg., 0,0003 (1/7 l.).

Corps courtement ovalaire, très convexe, glabre, lisse, d'un testacé pâle et brillant, à abdomen sétosellé.

Tête ovale, infléchie, moins large que le prothorax, glabre, lisse, d'un testacé pâle et brillant. *Epistome* rétréci en avant en forme de museau. *Parties de la bouche* peu distinctes, pâles. *Yeux* nuls.

Antennes suballongées, dépassant un peu la base du prothorax, à peine pilosellées, d'un testacé clair ; les 2 premiers articles grands, suballongés, subépaissis, subégaux : les 3e à 7e petits, constituant ensemble un funicule très grêle, capillaire : le 8e à peine moins petit, globuleux : les 2 derniers formant une massue brusque, assez robuste, ovalaire : le dernier plus pâle et évidemment plus long que le pénultième.

Prothorax très court, très voûté, incliné en avant, subéchancré au sommet, subarqué sur les côtés, rétréci antérieurement, presque aussi large en arrière que les élytres ; glabre, lisse, d'un testacé pâle et brillant.

Élytres très courtes, fortement transvèrses, à peine aussi longues que le prothorax, fortement convexes, glabres, lisses, d'un testacé pâle et brillant.

Abdomen aussi large à sa base que les élytres, assez fortement atténué en arrière, assez convexe antérieurement, subdéprimé postérieurement ; glabre, lisse, d'un testacé pâle et brillant ; parsemé de soies noires, assez grossières, semiredressées, plus serrées et plus distinctes sur les côtés et vers l'extrémité.

Dessous du corps testacé, assez pâle.

Pieds peu allongés, d'un testacé pâle. *Tibias* très grêles, linéaires. *Tarses* petits, très menus ; les *postérieurs* allongés.

Patrie. Cette espèce microscopique a été capturée à Nice parmi les

racines d'un pied mort d'*Aralia*, à une certaine profondeur en terre, par M. Peragallo, à qui la science doit déjà la découverte de plusieurs espèces hypogées intéressantes.

2. **Typhlocyptus Pandellei**, De Saulcy.

Courtement ovalaire, très convexe, glabre, lisse, d'un testacé brillant. Le dernier article des antennes à peine plus long que le pénultième, le 8e assez grand, obconique. Prothorax très court, très voûté, presque aussi large en arrière que les élytres. Celles-ci très courtes, environ de la longueur du prothorax. Abdomen brusquement atténué en arrière, sétosellé.

Typhlocyptus Pandellei, De Saulcy, Espèces aveugles de Staphylinides, 13. Extrait du XVe Bull. Soc Hist. nat. Metz, 1878.

Long., 0,0004 (1/5 l.). — Larg., 0,0003 (1/7 l.).

Patrie. Le cap Corse (collection Pandellé), sous les pierres profondément enfoncées.

Obs. Cette espèce, à peine moins petite que l'*atomus*, est un peu moins pâle et un peu moins voûtée. Les antennes sont un peu plus longues, à articles intermédiaires moins courts, à massue paraissant formée de 3 articles au lieu de 2, le 8e étant assez grand et obconique. Le dernier est à peine plus long que le pénultième, etc.

DEUXIÈME BRANCHE

TACHYPORAIRES

Caractères. *Corps* plus ou moins oblong ou allongé, rarement assez court. *Tête* de forme variable, plus ou moins inclinée ou même infléchie, généralement plus ou moins engagée dans le prothorax. *Antennes* de 11 articles; graduellement épaissies vers leur extrémité, à 1er article seul plus grand et plus épais. *Prothorax* transverse ou non, plus large ou à peine moins large en arrière que les élytres, rétréci en avant ; à *repli* enfoui, non visible vu de coté. *Élytres* assez grandes, dépassant un peu la poitrine, à *repli* visible. *Abdomen* plus ou moins allongé, atténué pos-

térieurement, à segments un peu ou non rétractiles. *Hanches intermédiaires* plus ou moins rapprochées, subcontiguës ou contiguës. *Tarses* de 5 articles.

Obs. Cette branche est bien tranchée des *Hypocyptaires* par les antennes de 11 articles et les tarses de 5, par le repli des élytres toujours visible et par les hanches intermédiaires plus rapprochées.

Je la subdiviserai en 2 rameaux, de la manière suivante :

Tempes
- mutiques sur les côtés. *Tête* généralement transverse. *Élytres* pointillées, souvent pubescentes, sans strie suturale. *Postépimères* apparentes. *Hanches postérieures* non rebordées en dedans. Le 6e *segment abdominal* souvent festonné chez les ♂, toujours lacinié chez les ♀. . . . . 1er rameau TACHYPORATES.
- rebordées sur les côtés. *Tête* aussi longue ou plus longue que large. *Élytres* trisérialement ponctuées, le plus souvent lisses et glabres entre les séries, creusées d'une strie suturale profonde. *Postépimères* généralement cachées. *Hanches postérieures* rebordées en dedans. Le 6e *segment abdominal* simple et entier dans les 2 sexes. . . . . 2e rameau BOLITOBIATES.

PREMIER RAMEAU

TACHYPORATES

Caractères. *Corps* parfois assez court, souvent oblong, rarement allongé. *Tête* généralement transverse, infléchie, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux, ou à peu près. *Tempes* mutiques. *Le* 1er *article des antennes* plus court que les 2 suivants réunis. *Prothorax* grand, transverse ou subtransverse. *Élytres* dépassant un peu la poitrine, pointillées, souvent pubescentes, non striées le long de la suture. *Abdomen* rarement ou peu rétractile, à 6e *segment* souvent festonné chez les ♂, toujours lacinié chez les ♀. *Mésosternum* assez développé au devant des hanches intermédiaires. *Métasternum* médiocre, plus ou moins échancré pour l'insertion des hanches postérieures. *Postépimères* apparentes. *Hanches postérieures* à lame supérieure non rebordée en dedans. *Tarses postérieurs* rarement plus longs que les tibias.

Obs. Ce rameau, bien tranché, donne lieu aux genres suivants :

Abdomen

- non ou à peine rebordé sur les côtés. *Tête* et *prothorax* pubescents, sans pores sétigères. Le *dernier article des palpes maxillaires* petit, subulé. *Mésosternum* caréné. *Tarses postérieurs* plus longs ou au moins aussi longs que les tibias. . . . . CONURUS.
- plus ou moins rebordé sur les côtés. *Tête* et *prothorax* non pubescents. *Tarses postérieurs* aussi longs ou moins longs que les tibias. Le *dernier article des palpes maxillaires*
  - allongé, plus long ou au moins aussi long que le précédent. *Prothorax* et *élytres* non sétosellés, celles-ci glabres ou presque glabres. *Mésosternum*
    - non caréné. *Tarses antérieurs* ♂ dilatés. Le 1er *article des tarses postérieurs* moins long que les 2 suivants réunis. Le *dernier article des palpes maxillaires*
      - suballongé, plus long que le pénultième. Le 4e *article des antennes* plus court que le 5e. *Élytres* normalement ponctuées. *Abdomen* graduellement rétréci en arrière dès la base. *Tibias antérieurs* peu dilatés, un peu plus courts que les cuisses. *Corps* oblong. . . . . TACHINUS.
      - oblong, non ou à peine plus long que le pénultième. Le 4e *article des antennes* non plus court que le 5e *Élytres* subsérialement ponctuées. *Abdomen* subparallèle. *Tibias antérieurs* triangulairement dilatés, bien plus courts que les cuisses. *Corps* allongé ou suballongé. . . . . DRYMOPORUS.
    - caréné *Tarses antérieurs* simples ♂ ♀. *Élytres*
      - très convexes, comprimées sur les côtés. Le 1er *article des tarses postérieurs* subégal aux 2 suivants réunis. *Antennes* courtes, épaisses, comprimées, à 3e article petit. *Repli des élytres* enfoui. *Postépisternums* et *postépimères* très réduits. . . . . ERCHOMUS.
      - peu convexes, non comprimées sur les côtés. Le 1er *article des tarses postérieurs* au moins égal aux 3 suivants réunis. *Antennes* suballongées, subfiliformes, à 3e article normal. *Repli des élytres* subhorizontal. *Postépisternums* et *postepimères* très grands. CILEA.
  - court, moins long que le précédent. *Prothorax* et *élytres* sétosellés, celles-ci pubescentes. *Mésosternum* non caréné. *Tibias* et *tarses postérieurs*
    - plus ou moins robustes et plus ou moins comprimés. Le 4e *article des tarses* assez épais, subégal au moins aux trois quarts du 3e. *Antennes* courtes ou assez courtes, plus ou moins fortement épaissies et comprimées vers leur extrémité. . . . . LAMPRINUS.
    - grêles, sublinéaires, subcylindriques ou à peine comprimés. Le 4e *article des tarses* petit, grêle, subégal à la moitié du 3e. *Antennes* assez longues, légèrement épaissies et subcomprimées vers leur extrémité. . . . . TACHYPORUS.

Genre *Conurus*, Conure; Stephens.

Stephens, Ill Brit. V, 188. — J. Duval, Gen. Staph. 23, pl. 9, fig. 43.
Étymologie : κῶνος, cône; οὐρά queue.

Caractères. *Corps* oblong, parfois assez court, convexe, pubescent, ailé. *Tête* courte, assez large, infléchie, engagée dans le prothorax jusques ou presque jusqu'aux yeux. *Tempes* presque annihilées en arrière, non rebordées sur les côtés, séparées en dessous par un intervalle médiocre. *Épistome* grand, mousse en avant, parfois séparé du tronc par une très fine suture transversale, subarquée ou subangulée. *Labre* très court, tronqué ou à peine échancré à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, trigones, arquées en dehors, nutiques en dedans, à pointe aiguë et un peu courbe. *Palpes maxillaires* assez grands, à 1er article petit : le 2e suballongé, en massue : le 3e aussi long mais plus épais, subtronqué au sommet : le dernier petit, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles, le 1er épais, le 2e un peu moins épais mais bien plus court : le dernier plus étroit, presque aussi long que le 1er, atténué et subacuminé à son extrémité. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, subtronqué en avant. *Base des mâchoires* prolongée en dessous, de chaque coté de la base du menton et contre la partie inférieure des yeux, en angle subrectangulaire à sommet souvent émoussé (1).

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, touchant ou touchant presque au prothorax.

Antennes suballongées, parfois assez courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, de 11 articles ; le 1er un peu plus grand et un peu plus épais que le 2e, plus court que les 2 suivants réunis : le 2e oblong : les suivants graduellement plus courts et plus épais : le dernier ovalaire ou subsphérique, souvent brusquement acuminé.

Prothorax grand, substransverse ou transverse, rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet et à la base ; très finement rebordé sur les côtés. *Repli* grand, plus ou moins enfoui, non visible vu de côté, fortement dilaté, derrière les hanches antérieures, en angle plus ou moins aigu.

(1) Cette conformation, non ou peu observée dans les familles précédentes, commence à faire pressentir les *Aléochariens* où elle est bien accusée, en général.

Écusson triangulaire ou subogival, plus ou moins recouvert.

Élytres suboblongues, carrées ou substransverses, dépassant un peu la poitrine, simultanément subéchancrées à leur bord apical ou bien séparément subobliquement tronquées au sommet ; très finement rebordées et rarement sétosellées sur les côtés, avec l'angle postéro-externe droit. *Repli* bien distinct, plus ou moins infléchi, rétréci en arrière. *Epaules* cachées.

Prosternum très court, réduit au devant des hanches antérieures à un liseré transversal étroit, parfois surmonté sur son milieu d'un épaississement gibbeux lisse et simulant un angle rudimentaire. *Mésosternum* assez grand, échancré en avant (1), assez fortement relevé en carène sur sa ligne médiane ; rétréci postérieurement, dans son milieu, en angle très aigu, prolongé environ jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, confondus avec le mésosternum ou séparé de lui par une ligne suboblique peu sensible. *Médiépimères* assez grandes, trapéziformes, plus larges en avant. *Métasternum* court, profondément échancré à son bord apical, avec les côtés de l'échancrure obliques et le fond largement et subcarrément coupé au devant de l'insertion des lames supérieures des hanches postérieures, et un léger angle très ouvert entre celles-ci ; offrant entre les intermédiaires un angle bien accusé, avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, subrétrécis postérieurement. *Postépimères* distinctes, oblongues, parfois cunéiformes.

Abdomen plus ou moins prolongé, fortement atténué en arrière, non ou à peine rebordé sur les côtés (2), parfois un peu rétractile ; plus ou moins sétosellé, surtout à son extrémité ; à 4 premiers segments graduellement plus courts, le 5e plus long : le 6e plus ou moins saillant, entier ♂ ou 4 lacinié ♀ : celui de l'armure parfois caché. *Ventre* caréné sur le milieu de sa base, à 4 premiers arceaux graduellement plus courts, le 5e plus grand ; le 6e plus ou moins saillant, entier et cilié chez les ♀.

Hanches antérieures grandes, à peine moins longues que les cuisses ; saillantes, coniques, convexes en devant, contiguës. Les *intermédiaires* assez petites, subovales, déprimées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement, à *lame supérieure* en

(1) Le rebord antérieur ou *anneau articulaire* est souvent épaissi en son milieu en triangle ou en croissant.

(2) A un certain jour, le 1er segment paraît très finement et à peine rebordé, ainsi que parfois les suivants.

carré long, obliquement coupé et entaillé au sommet (1) ; à *lame inférieure* très développée, transversalement coupée à son bord postérieur.

Pieds courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, cunéiformes; les *postérieurs* plus grands, elliptiques, suballongés. *Cuisses* comprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu, les *intermédiaires* et *postérieures* armées d'un aiguillon à leur sommet. *Tibias* subrétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons assez grêles; les *antérieurs* plus courts et plus robustes, simplement très brièvement et densement ciliés-frangés en dehors, à peine épineux en dedans; les autres éparsement épineux sur leurs 2 tranches. *Tarses* subatténués vers leur extrémité, de 5 articles; les *antérieurs* environ de la longueur des tibias, à 4 premiers articles souvent inégaux, le 1er parfois plus court que le 2e : le dernier assez grêle, au moins égal aux 2 précédents réunis; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus grêles et plus allongés, plus longs ou au moins aussi longs que les tibias, à 1er article notablement allongé : les 2e à 4e graduellement moins longs : le dernier grêle, à peine égal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très grêles, subarqués.

Obs. Les *Conures* ont la démarche vive et irrégulière. Ils habitent parmi les feuilles mortes et dans les troncs cariés infectés de substances cryptogamiques.

Ils sont peu nombreux. Ils peuvent être différenciés ainsi :

a. *Élytres* sans pores sétigères à leurs marges latérale et apicale. Le 1er *article des tarses antérieurs* non ou à peine plus long ni plus épais que le 2e.

b. *Base du prothorax* subéchancrée au devant de l'écusson, *celui-ci* toujours découvert. *Antennes* assez grêles, atteignant le tiers des élytres, à 10e article seul à peine transverse, vu de côté. *Tarses postérieurs* bien plus longs que les tibias. *Élytres* obscures, à tache basilaire testacée. *Forme* oblongue. *Taille* grande. . . . . 1. LITTOREUS.

bb. *Base du prothorax* non subéchancrée au-devant de l'écusson, *celui-ci* plus ou moins recouvert à sa base.

c. *Élytres* obscures ou rousses, sans tache. *Abdomen* à peine sétosellé sur les côtés, plus fortement au sommet.

d. *Antennes* grêles, atteignant le tiers des élytres, à 10e article seul à peine transverse, vu de côté. *Tarses postérieurs* sensiblement plus longs que les tibias *Élytres* obscures. *Forme* oblongue. *Taille* grande. . . . . 2. CRYPTICOLA.

(1) L'angle postéro-interne est en onglet, le postéro-externe en écusson subaigu.

dd. *Antennes* plus ou moins comprimées, dépassant à peine ou non la base du prothorax.

e. *Antennes* assez grêles, subcomprimées, dépassant à peine la base du prothorax, à 9e et 10e articles ♂ transverses, vus de côté, le dernier subovale. *Tarses postérieurs* bien plus longs que les tibias. *Élytres* obscures ou d'un brun rougeâtre. *Forme* oblongue. *Taille* grande. . . . . 3. PUBESCENS.

ee. *Antennes* assez épaisses, comprimées, à 8e, 9e et 10e articles ♂♀ transverses, vus de côté, le dernier court.

f. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que les tibias. *Élytres* plus longues à la suture que le prothorax, sensiblement atténuées en arrière. *Forme* oblongue.

g. *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax : *celui-ci* à *angles postérieurs* droits ou subaigus. *Antennes* obscures, à base et sommet flaves. *Corps* obscur. *Taille* moyenne. . . . . 4. FUSCULUS.

gg. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax : *celui-ci* à *angles postérieurs* subobtus et subarrondis. *Antennes* flaves. *Corps* en majeure partie roux ou testacé. *Taille* petite. . . . . 5. LIVIDUS.

ff. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que les tibias. *Élytres* non plus longues à la suture que le prothorax, à peine atténuées en arrière. *Antennes* flaves. *Corps* d'un noir brillant. *Forme* assez ramassée. *Taille* petite. . . . . 6. PEDICULARIUS.

cc. *Élytres* noires, parées chacune d'une grande tache basilaire d'un rouge orangé. *Abdomen* aussi fortement sétosellé sur les côtés qu'au sommet. *Forme* assez large. *Taille* grande 7. BIPUSTULATUS.

aa. *Élytres* parées sur leurs marges latérale et apicale de pores sétigères très apparents, à soie raide. Le 1er *article des tarses antérieurs* subégal aux 2 suivants réunis, plus épais que le 2e. *Élytres* noires, à tache subbasilaire rousse. *Forme* assez ramassée. *Taille* petite. . . . . 8. BIPUNCTATUS.

1. **Conurus littoreus**, Linné.

Oblong, légèrement convexe, très densement pubescent, d'un brun de poix peu brillant, avec la bouche, la base et le sommet des antennes, les angles postérieurs du prothorax, une grande tache basilaire aux élytres et les pieds testacés. Tête éparsement pointillée. Antennes suballongées, assez grêles, à 10e article à peine transverse. Prothorax subtransverse, rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, très finement et densement pointillé, à angles postérieurs subaigus, subéchancré au devant de l'écusson, celui-ci découvert. Élytres suboblongues, 1 fois et 1/3 aussi

longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen très finement et densement pointillé, fortement sétosellé vers son sommet. Tarses postérieurs bien plus longs que les tibias, les antérieurs à 1er article plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier et subarrondi. *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé au sommet, découvrant ainsi *le 7e* qui est saillant, étroit et subogivalement arrondi au sommet. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 1er plus court que le 2e qui est à peine plus épais : celui-ci aussi long que les 3e et 4e réunis.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières acérées, subparallèles, les 2 intermédiaires plus grêles et plus courtes. Le 6e *arceau ventral* entier, arrondi et cilié de poils fauves au sommet, cachant *le 7e* qui est enfoui. *Tarses* antérieurs presque simples, à 1er article un peu plus court que le 2e.

Staphylinus littoreus, Linné, Faun. Suec. n. 852 ; — Syst. Nat I, II, 685, 18. De Villers, Ent. I, 416, 18.
Oxyporus cellaris, Fabricius, Ent. Syst. I, II 532, 5.
Staphylinus cellaris, Paykull, Faun. Suec. III, 421, 67.
Staphylinus maculatus, Fourcroy, Ent. Par. I, 169, 20.
Tachyporus cellaris, Gravenhorst, Micr. 131, 10; — Mon. 5, 7. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. X, 8, 10. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 244, 9. — Mannerheim, Brach. 60, 11. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 518 9.
Tachyporus littoreus, Erichson, Col. March. I, 390, 1. — Heer, Faun. Helv. I, 291, 13.
Conurus littoreus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 219, 1. — Redtenbacher Faun. Austr. 679, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 474, 1. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 289, 4. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 609, 3.
Conosoma littoreum, Kraatz. Ins. Deut. II, 433, 1. — *littorea*, Thomson, Skand. Col. III, 148, 3.

Long. 0,0044 (2 l.). — Larg. 0,0015 (3/4 l.).

Corps oblong, légèrement convexe, d'un brun de poix peu brillant, avec 1 tache basilaire aux élytres et les angles postérieurs du prothorax testacés ; revêtu d'une fine pubescence grise, soyeuse, déprimée, très courte et très serrée sur le prothorax et les élytres.

Tête moins large que le prothorax, légèrement convexe, éparsement pubescente, éparsement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes assez grêles, atteignant le tiers des élytres, faiblement

épaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et éparsement pilosellées; testacées avec le milieu souvent plus foncé; à 1er article à peine épaissi en massue subarquée, moins long que les 2 suivants réunis : le 2e à peine moins épais, oblong, obconique : les 3e et 4e allongés : les 5e à 10e subobconiques, graduellement plus courts et un peu plus épais, avec le 10e à peine transverse vu de côté : le dernier assez courtement ovalaire, brusquement acuminé.

Prothorax substransverse, rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs assez avancés mais émoussés ; subarqué sur les côtés ; bisinué à la base, à lobe médian subéchancré au devant de l'écusson, avec les angles postérieurs recourbés postérieurement et subaigus; assez fortement convexe; densement pubescent, très finement et densement pointillé ; d'un noir ou brun de poix peu brillant, à côtés largement d'un roux testacé aux angles postérieurs.

Écusson tout à fait découvert, très finement pubescent et très densement pointillé, obscur.

Élytres suboblongues, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés, à peine plus étroites en arrière; subconvexes ; très densement pubescentes-soyeuses ; très finement et très densement pointillées; d'un noir ou brun de poix peu brillant ; parées chacune, sur le milieu de leur base, d'une grande tache ovale ou rhomboïdale, d'un roux testacé. *Repli* déclive, densement pubescent.

Abdomen peu rétractile, convexe, très finement et très densement pubescent-soyeux; légèrement sétosellé sur les côtés, fortement au sommet; très finement et densement pointillé ; d'un noir de poix un peu brillant, avec la marge apicale des segments un peu roussâtre.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec la marge apicale des arceaux du ventre roussâtre. *Carène mésosternale* peu tranchante, ciliée (1). *Métasternum* très déclive sur les côtés, subdéprimé sur son milieu, finement pubescent, finement et assez densement pointillé. *Ventre* convexe, très finement pubescent, très finement et densement pointillé, paré vers son extrémité de pores sétigères très apparents.

Pieds finement pubescents, très finement pointillés, testacés, avec les hanches postérieures à peine plus foncées ou rousses. *Cuisses*, surtout les

(1) L'anneau articulaire est épaissi dans son milieu en triangle transverse.

intermédiaires et *postérieures* avec 1 ou 2 soies terminales, subhispides (1). *Tibias* éparsement épineux. *Tarses postérieurs* bien plus longs que les tibias, à 1er article très allongé, le 2e allongé, le 3e suballongé, le 4e oblong; les *antérieurs* à 1er article plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce, médiocrement commune, se prend, tout l'été, parmi les détritus végétaux et les vieux fagots, dans une grande partie de la France.

Obs. Chez quelques exemplaires très adultes, les taches basilaires des élytres sont obscures et à peine distinctes. Chez quelques immatures, au contraire, elles envahissent la plus grande partie du disque. Le prothorax est parfois presque entièrement roussâtre.

On attribue au *littoreus* les *angularis* et *Sowerbyi* de Stephens (Ill. Brit. V, 193).

M. Perris a donné la description et la figure de la larve du *littoreus* (Ann. Ent. Fr. 1846, 332, pl. 9, fig. 1-8). Elle vit sous les écorces de Pin et de Chêne et sous les pièces de bois gisant à terre et infectées de productions cryptogamiques. La nymphe est nue, blanche, parsemée de quelques soies pâles.

2. **Conurus crypticola**, Rey.

Oblong, convexe, densement pubescent, d'un noir de poix un peu brillant, avec la bouche et les antennes testacées, les pieds d'un roux testacé, les élytres et la marge apicale des segments abdominaux d'un brun rougeâtre. Tête subéparsement pointillée. Antennes suballongées, grêles, à 10e article à peine transverse. Prothorax transverse fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, très finement et densement pointillé, à angles postérieurs presque droits. Ecusson plus ou moins recouvert. Elytres subcarrées, 1 fois et 1/4 aussi longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen très finement et très densement pointillé, sétosellé à son sommet. Tarses postéreurs sensiblement plus longs que les tibias, les antérieurs à 1er article plus court que le 2e.

(1) Ces soies terminales (ou aiguillons) sont souvent accompagnées de 1 ou 2 petits cils ; d'autres fois elles sont obsolètes ou caduques.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* entier, terminé en ogive subtronquée. *Le* 5e *arceau ventral* à peine et subangulairement échancré. *Le* 6e angulairement entaillé au sommet, découvrant ainsi *le* 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 1er plus court que le 2e qui est plus épais que le 3e (1).

♀ *Le* 6e *segment abdominal* divisé en 4 lanières subacérées, subégales. *Le* 5e *arceau ventral* entier, ainsi que le 6e; *celui-ci* prolongé dans son milieu en ogive obtuse, cilié de poils fauves et raides, à son sommet. *Tarses antérieurs* presque simples, à 1er article un peu plus court que le 2e qui est plus épais que le 3e.

Long. 0,0049 (2 1/4 l.). — Larg. 0,0019 (4/5 l.).

Corps oblong ou même suballongé, convexe, d'un noir de poix un peu brillant, avec les élytres d'un brun rougeâtre; revêtu d'une fine pubescence grise, soyeuse, déprimée, assez courte et serrée.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, subéparsement pubescente, subéparsement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes grêles, atteignant le tiers des élytres, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et éparsément pilosellées; entièrement testacées; à 1er article légèrement épaissi en massue oblongue, bien moins long que les 2 suivants réunis : le 2e un peu moins épais, oblong, obconique : les 3e et 4e assez allongés : les 5e à 10e subobconiques, graduellement plus courts et un peu plus épais, avec le 10e à peine transverse vu de côté : le dernier subovalaire, brusquement et obliquement acuminé.

Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés et subarrondis ; subarqué sur les côtés ; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs un peu recourbés postérieurement et presque droits; fortement convexe; finement et densement pubescent; très finement et densement pointillé; d'un noir de poix un peu brillant avec la marge postérieure souvent moins foncée et tirant sur le châtain rougeâtre.

Écusson plus ou moins recouvert, très finement pubescent, très finement pointillé, obscur.

(1) En règle générale, les articles dilatés sont plus densement et plus fortement pubescents en dessous, et cela dans la plupart des genres.

Élytres subcarrées, 1 fois et 1/4 aussi longues que le prothorax, presque rectilignes sur les côtés mais évidemment plus étroites en arrière; convexes; densement pubescentes-soyeuses; très finement et très densement pointillées; d'un brun un peu brillant et un peu rougeâtre. *Repli* déclive, densement pubescent.

Abdomen peu ou non rétractile, convexe; finement et densement pubescent-soyeux; assez fortement sétosellé à son sommet; très finement et très densement pointillé; d'un noir de poix un peu brillant avec la marge apicale des segments d'un brun plus ou moins rougeâtre.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant avec le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux largement rougeâtre. *Carène mésosternale* comprimée, arquée, évidemment dentée en scie sur sa tranche, à dents ciliées et dirigées en arrière (1). *Métasternum* très déclive sur les côtés, subdéprimé sur son milieu, finement pubescent, finement et densement pointillé. *Ventre* convexe, finement pubescent, très finement et densement pointillé, éparsement sétosellé vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé ou ferrugineux, avec la base des hanches postérieures un peu rembrunie. *Cuisses*, surtout les *intermédiaires* et *postérieures*, terminées en dessous par une ou deux soies subhispides. *Tibias* très éparsement ou à peine épineux. *Tarses postérieurs* sensiblement plus longs que les tibias, à 1er article très allongé, les 2e et 3e allongés, le 4e fortement oblong; les *antérieurs* à 1er article plus court que le 2e.

Patrie. Cette intéressante espèce a été capturée, en octobre, par mon ami Valery Mayet, dans la grotte de Minerve (Hérault), près des limites de l'Aude, à 700 mètres de profondeur.

Obs. Elle lie le *littoreus* dont elle a les antennes, au *pubescens* dont elle a la coloration et la tournure.

3. **Conurus pubescens**, Gravenhorst.

Oblong, convexe, très densement pubescent, d'un noir de poix un peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé, les élytres brunes et la marge apicale des segments abdominaux d'un roux châ-

(1) L'anneau articulaire est épaissi dans son milieu en triangle déclive, bien accusé.

tain. Tête subéparsement pointillée. Antennes peu allongées, assez grêles, à 9e et 10e articles transverses. Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, très finement et très densement pointillé, à angles postérieurs presque droits. Ecusson plus ou moins recouvert. Élytres subcarrées, 1 fois et 1/4 aussi longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen finement chagriné, sétosellé à son sommet. Tarses postérieurs bien plus longs que les tibias, les antérieurs à 1er article plus court que le 2e.

♂. *Le 6e segment abdominal* entier et subarrondi. *Le 5e arceau ventral* largement et subangulairement échancré. *Le 6e* plus fortement et angulairement entaillé au sommet, découvrant ainsi *le 7e* qui est saillant. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés, le 1er plus court que le 2e, fortement échancré en cœur ou subbilobé.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières subacérées, les latérales sublinéaires, les intermédiaires atténuées, à peine plus prolongées. *Le 5e arceau ventral* entier ainsi que le 6e : *celui-ci* prolongé dans son milieu en ogive obtuse, cilié à son sommet de 6 soies fauves et subspiniformes. *Tarses* antérieurs à 3 premiers articles modérément et graduellement moins dilatés, le 1er subbilobé, plus court que le 2e, le 3e un peu plus long que le précédent mais plus étroit.

Tachyporus pubescens, Gravenhorst, Micr. 130, 9; — Mon. 5, 8. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. X, 8, 9. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 248, 8. — Mannerheim, Brach. 60, 10. — Boi duval et Lacordaire, Faun. Par. I, 518, 10.— Erichson, Col. March. I, 390, 2; — Heer, Faun. Helv. I, 290, 11.

Conurus pubescens, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 221, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. 679, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 475, 4. — J. Duval, Gen. Staph. pl. 9, fig. 43. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 272, 5. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 609, 4.

Conosoma pubescens, Kraatz, Ins. Deut. II, 435. 2. — Thomson, Skand. Col. III, 147.

Variété *a*. *Corps* obscur, à *élytres* d'un roux châtain ou brunâtre.

Tachyporus sericeus. Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 519, 11.

Variété *b*. *Corps* testacé ou d'un roux testacé.

Oxyporus testaceus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 535, 18. — Panzer, Ent. Germ. 361, 14.

Long. 0,0044 (2 l.). — Larg. 0,0015 (3/4 l.).

Corps oblong, convexe, d'un noir de poix un peu brillant avec les élytres d'un brun souvent rougeâtre ou châtain ; revêtu d'une fine pubescence grise, soyeuse, déprimée, courte et très serrée.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, subéparsement pubescente, subéparsement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes assez grêles, dépassant à peine ou non la base du prothorax, subépaissies et subcomprimées vers leur extrémité, finement duveteuses et éparsement pilosellées, testacées, parfois enfumées dans leur milieu ; à 1er article faiblement épaissi en massue oblongue, bien moins long que les 2 suivants réunis : le 2e un peu moins épais, oblong : les 3e à 5e suballongés : les 6e à 10e subobconiques, graduellement plus courts et plus épais, avec les 9e et 10e ♂ sensiblement transverses vus de côté, le 8e non (♂) ou faiblement (♀) transverse : le dernier subovale, brusquement et obliquement acuminé.

Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs assez avancés et droits ; modérément arqué sur les côtés ; bisinué à la base, à angles postérieurs un peu recourbés en arrière et presque droits ; fortement convexe ; finement et très densement pubescent ; très finement, légèrement et très densement pointillé ; d'un noir de poix un peu brillant, avec l'extrême base un peu roussâtre.

Écusson plus ou moins recouvert très finement pubescent, très finement pointillé, obscur.

Élytres subcarrées, 1 fois et 1/4 aussi longues que le prothorax, subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés mais évidemment plus étroites en arrière ; convexes ; très densement pubescentes-soyeuses ; très finement et très densement pointillées ; d'un brun souvent rougeâtre ou châtain, un peu brillant. *Repli* déclive, densement pubescent.

Abdomen peu rétractile, convexe, très finement et très densement pubescent-soyeux ; très éparsement sétosellé sur les côtés, plus fortement à son sommet ; excessivement finement et densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir de poix un peu brillant avec la marge apicale des segments largement châtaine.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec la marge apicale des arceaux du ventre plus ou moins rousse. *Carène mésosternale*

assez tranchante (1), obtusément angulée, subdentée en scie, à dents ciliées et dirigées en arrière. *Métasternum* très convexe, subdéprimé sur son milieu, finement pubescent, finement et densement pointillé. *Ventre* très convexe, densement pubescent, très finement et densement pointillé, fortement sétosellé vers son extrémité.

Pieds très finement pubescents, très finement pointillés, testacés avec les hanches intermédiaires et postérieures souvent plus obscures. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* terminées en dessous par un aiguillon ou soie hispide. *Tibias* éparsement épineux ; *les antérieurs* très brièvement ciliés-frangés en dehors (2), éparsement en dedans. *Tarses postérieurs* bien plus longs que les tibias, à 1er article très allongé, le 2e allongé, le 3e un peu moins, le 4e oblong; *les antérieurs* à 1er article plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en tout temps, parmi les feuilles mortes décomposées et dans la carie et la poussière des vieux arbres infectés de substances cryptogamiques, dans presque toute la France.

Obs. Les antennes sont moins longues et moins grêles que chez le *crypticola*, avec leurs pénultièmes articles évidemment plus courts. Les angles antérieurs du prothorax sont plus droits. La couleur est la même, mais la taille est un peu moindre et la pubescence paraît un peu plus courte, un peu plus fine et un peu plus serrée, etc.

Elle varie beaucoup pour la taille et la coloration. Les élytres sont rarement noires, le plus souvent d'un brun rougeâtre, quelquefois d'un roux châtain. Chez les immatures, tout le corps est roux ou testacé. Chez les plus adultes, il est presque entièrement noir, avec les antennes largement enfumées dans leur milieu.

Les antennes des ♀ sont moins longues, avec leurs articles intermédiaires et pénultièmes plus courts, surtout chez les variétés *sericeus* et *testaceus* qui sembleraient constituer une espèce à part.

On rapporte au *pubescens* le *conicus* de Marsham (Ent. Brit) et *Marshami* de Stephens (Ill. V, 189).

(1) L'anneau articulaire est épaissi dans son milieu en triangle semilunaire.
(2) Les tibias antérieurs sont presque toujours très brièvement ciliés-frangés en dehors, mais ici plus distinctement. Nous omettrons parfois de l'indiquer, car c'est plutôt un caractère générique.

4. **Conurus fusculus**, Erichson.

Oblong, assez convexe, densement pubescent, d'un noir de poix un peu brillant, avec la bouche, la base et le sommet des antennes testacés, la marge apicale des segments abdominaux et les pieds roux. Tête presque lisse. Antennes assez courtes, assez épaisses, avec, au moins les 8e, 9e, et 10e articles transverses. Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, finement et très densement pointillé, à angles postérieurs droits. Écusson assez découvert. Élytres suboblongues, plus longues que le prothorax, sensiblement atténuées en arrière, finement et très densement pointillées. Abdomen très finement pointillé, sétosellé au sommet. Tarses postérieurs un peu plus longs que les tibias, les antérieurs à 1er article plus court que le 2e.

♂. *Le 6e segment abdominal* entier et subarrondi. *Le 5e arceau ventral* à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur. *Le 6e* assez fortement et angulairement entaillé, découvrant *le 7e*. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 1er non plus court que le 2e qui est un peu plus élargi.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières subégales, les intermédiaires à intervalle plus court. *Le 5e arceau ventral* entier ainsi que le 6e ; *celui-ci* prolongé en ogive obtuse, densement et longuement cilié à son sommet de soies fauves et raides. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles modérément et graduellement moins dilatés, le 1er non plus court que le 2e.

Tachyporus pedicularius, Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 519, 12.
Tachyporus fusculus, Erichson, Col. March. I, 591, 4.
Conurus fusculus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 229, 16. — Redtenbacher, Faun. Austr. 679, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I. 475, 5. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 292, 6.
Conosoma fusculum, Kraatz, Ins. Deut. II, 436, 3 ; — *fuscula*, Thomson, Skand. Col. IX, 298, 1, *b*.
Conurus pubescens, var. β *immaculatus* (Stephens, Ill. Brit. V, 190), Fauvel, 610.

Variété *a*. *Corps* d'un roux testacé.

Conurus rufus, Grimmer, Steierm. Col. 1841, 35.

Long. 0,0027 (1 1/4 l.). — Larg. 0,0008 (1/3 l. fort).

Corps oblong, assez convexe, d'un noir de poix un peu brillant avec la marge apicale des segments abdominaux roux; revêtu d'une fine pubescence grise, soyeuse, déprimée, assez courte et serrée.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, subéparsement pubescente, presque lisse ou à peine pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes assez épaisses, assez courtes, atteignant à peine la base du prothorax, sensiblement épaissies et comprimées vers leur extrémité; très finement pubescentes et légèrement pilosellées; obscures ou d'un roux brunâtre avec les 3 premiers articles testacés et les 2 derniers flaves; à 1er article faiblement épaissi en massue oblongue, moins long que les 2 suivants réunis : le 2e un peu moins épais, oblong, obconique : les 3e et 4e fortement oblongs ou suballongés : les 5e à 10e subobconiques, graduellement plus courts et plus épais, avec le 7e subcarré (♂) ou sensiblement transverse (♀), les 8e, 9e et 10e fortement transverses vus de côté : le dernier un peu plus grand que le précédent, court, obliquement tronqué au sommet.

Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres; bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés, droits ou subaigus; subarqué sur les côtés; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs un peu recourbés postérieurement, droits ou subaigus; assez convexe; finement et densement pubescent; finement et très densement pointillé; d'un noir de poix un peu brillant, avec l'extrême base un peu roussâtre.

Écusson assez découvert, finement pubescent, très finement pointillé, obscur.

Élytres suboblongues, évidemment plus longues à la suture que le prothorax, subrectilignes sur les côtés et sensiblement rétrécies en arrière; médiocrement convexes; densement pubescentes-soyeuses; finement et très densement pointillées; d'un noir de poix un peu brillant avec la marge apicale étroitement roussâtre. *Repli* déclive, assez densement pubescent.

Abdomen peu rétractile, convexe, très finement et densement pubescent; très éparsement sétosellé sur les côtés, plus fortement à son sommet; très finement et densement pointillé; d'un noir de poix un peu brillant avec la marge apicale des segments rousse.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant avec le sommet du ventre et la marge postérieure des arceaux très largement roussâtres.

Carène mésosternale modérément saillante, ciliée sur sa tranche (1). *Métasternum* très convexe, subdéprimé sur son milieu, légèrement pubescent, finement pointillé. *Ventre* très convexe, densement pubescent, très finement et densement pointillé, fortement sétosellé vers son extrémité.

Pieds très finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux ferrugineux avec les hanches intermédiaires et postérieures parfois plus foncées. *Cuisses intermédiaires et postérieures* avec un léger aiguillon terminal. *Tibias* très éparsement épineux, les *antérieurs et postérieurs* plus obsolètement. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que les tibias, à 1er article très allongé, les 2e et 3e suballongés, le 4e à peine oblong ; les *antérieurs* à 1er article plus court que le 2e .

Patrie. Cette espèce se trouve, toute l'année, sous les mousses, les vieux fagots et les feuilles mortes. dans une grande partie de la France.

Obs. Elle est bien distincte du *pubescens* par sa taille moindre et sa forme relativement plus étroite et moins convexe. La pubescence est un peu moins courte et un peu moins serrée, avec la ponctuation un peu plus évidente. Les antennes sont un peu plus courtes, plus épaissies et plus comprimées vers leur extrémité, à 7e article parfois et le 8e toujours sensiblement transverses, et les 9e et 10e fortement, avec le dernier plus court. Les tarses postérieurs sont un peu moins allongés, etc.

Parfois tout le corps est d'un roux testacé (*rufus* Grim).

J'ai vu quelques échantillons, de la Provence, à taille un peu plus forte, à antennes un peu moins courtes et entièrement testacées, à élytres entièrement noires (*Con. aestivus*, R.).

On réunit au *fusculus* les *immaculatus et pusillus* de Stephens (III. Brit. V, 190).

5. **Conurus lividus**, Erichson.

Oblong, convexe, densement pubescent, d'un roux testacé un peu brillant, avec la poitrine plus foncée, la bouche et les antennes testacées. Tête lisse. Antennes assez courtes, subépaissies, avec, au moins, les 8e, 9e et 10e articles transverses. Prothorax subtransverse, rétréci en avant,

(1) L'anneau articulaire est épaissi dans son milieu en triangle transverse.

à peine plus large en arrière que les élytres, très finement et densement pointillé, à angles postérieurs assez saillants mais subarrondis. Écusson plus ou moins recouvert. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, évidemment atténuées en arrière, finement et densement pointillées. Abdomen finement pointillé, sétosellé au sommet. Tarses postérieurs un peu plus longs que les tibias, les antérieurs à 1er article non plus court que le 2e.

♂. *Le 6e segment abdominal* entier et obtusément arrondi. *Le 5e arceau ventral* fortement et angulairement entaillé, découvrant *le 7e*. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles sensiblement dilatés, le 1er non plus court que le 2e.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières, les intermédiaires un peu plus prolongées, à intervalle plus court. *Le 6e arceau ventral* entier, prolongé en angle très obtus, densement cilié de fauve à son sommet. *Tarses antérieurs* presque simples, à 1er article non plus court que le 2e.

Conurus lividus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 229, 17. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 475, 6. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 288, 3.

Long. 0, 0023 (1 l.). — Larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, convexe, d'un roux testacé un peu brillant avec la poitrine et parfois les élytres plus foncées ; revêtu d'une très fine pubescence grise ou blonde, déprimée, courte et serrée.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, éparsement pubescente, lisse ou presque lisse, d'un roux testacé brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs, plus ou moins lisses.

Antennes assez courtes, dépassant à peine la base du prothorax, subépaissies et comprimées vers leur extrémité ; très finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un testacé plus ou moins pâle ; à 1er article faiblement épaissi en massue oblongue, à peine moins long que les 2 suivants réunis : le 2e un peu moins épais, oblong, obconique : les 3e à 5e assez fortement oblongs : les 6e à 10e subobconiques, graduellement plus courts et plus épais, avec le 7e subcarré (♂) ou subtransverse (♀), les 8e, 9e et 10e assez fortement transverses, vus de côté : le dernier courtement ovalaire, brusquement et obliquement acuminé.

Prothorax subtransverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet avec les angles antérieurs peu avancés et subarrondis ; subarqué sur les côtés ; subbisinué à la base, avec le

milieu de celle-ci presque subrectiligne et les angles postérieurs néanmoins assez prolongés en arrière mais subarrondis au sommet (1); convexe; très finement et densement pubescent; très finement et densement pointillé; d'un roux testacé un peu brillant.

Écusson plus ou moins recouvert, très finement pubescent, finement pointillé, brunâtre ou d'un roux obscur.

Élytres subcarrées, un peu plus longues à la suture que le prothorax, subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés, évidemment atténuées en arrière; convexes; densement pubescentes-soyeuses; finement et densement pointillées; d'un roux testacé un peu brillant, parfois un peu rembruni sur les côtés et sur la région scutellaire. *Repli* fortement infléchi, subhorizontal, peu pubescent.

Abdomen peu rétractile, convexe; très finement et densement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés, plus fortement à son sommet; finement et densement pointillé; d'un roux testacé un peu brillant, avec la base des premiers segments souvent plus foncée.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et la base du ventre souvent plus obscurs. *Carène mésosternale* peu saillante, subarquée sur sa tranche, avec 1 ou 2 cils au sommet de celle-ci (2). *Métasternum* très convexe; subdéprimé sur son milieu, légèrement pubescent et pointillé. *Ventre* très convexe, assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, fortement sétosellé vers son extrémité.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, testacés, à hanches postérieures souvent un peu plus foncées. *Cuisses intermédiaires et postérieures* avec un aiguillon terminal. *Tibias* très éparsement épineux, surtout les *intermédiaires*. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que les tibias, à 1er article très allongé, le 2e suballongé, le 3e fortement oblong, le 4e oblong; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e, à peine plus long ou au moins subégal à celui-ci.

Patrie. Cette espèce est assez commune, surtout l'hiver, au printemps et à l'automne, sous les pierres, les mousses et les feuilles mortes, dans les collines et les montagnes du Lyonnais, au Mont-Pilat, en Provence et en Languedoc, etc.

(1) Parfois, ils paraissent simplement obtus ou subobtus.

(2) L'anneau articulaire est épaissi dans son milieu en raquette triangulaire assez développée.

Obs. Elle diffère du *fusculus*, outre la coloration, par une taille un peu moindre et une forme un peu plus convexe. Les angles du prothorax sont plus arrondis. Les élytres, moins longues, sont un peu moins atténuées en arrière, etc.

Quelquefois les élytres et l'abdomen sont un peu rembrunis.

Comme chez la plupart des espèces, les antennes ♀ paraissent un peu plus courtes.

Quelques auteurs regardent le *lividus* comme une variété du *pedicularius*. Mais avec Erichson, Fairmaire et Pandellé, je le crois distinct. J'en ferai ressortir les différences à la fin de la description suivante (1).

On assimile au *lividus* les *nigripennis*, *obscuratus*, *obscuripennis* et *flavipes* de Stephens (Ill. Brit. V, 180, 190 et 191).

6. **Conurus pedicularius**, Gravenhorst.

Suboblong, convexe, assez densement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés, et la marge apicale des segments abdominaux roussâtre. Tête lisse. Antennes assez courtes, assez épaisses, avec, au moins, les 8e, 9e *et* 10e *articles transverses. Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, très finement et assez densement pointillé, à angles postérieurs saillants mais à sommet subarrondi. Écusson assez découvert. Elytres subtransverses, non plus longues que le prothorax, à peine atténuées en arrière, très finement et densement pointillées. Abdomen très finement pointillé, longuement sétosellé au sommet. Tarses postérieurs à peine plus longs que les tibias, les antérieurs à* 1er *article non plus court que le* 2e.

♂. *Le* 6e *segment abdominal* entier et subarrondi. *Le* 6e *arceau ventral* fortement et angulairemeent entaillé, découvrant *le* 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, subégaux, ou le 1er à peine plus long que le 2e.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* divisé en 4 lanières subégales, les inter-

(1) Ici se placerait le *monticola*, Wollaston (Ins. Mad. 556; — *Lethierryi*, Pandellé, Ann. Fr. 1869. 288,2), espèce entièrement d'un roux testacé, à angles postérieurs du prothorax plus prolongés et plus aigus, à élytres plus courtes que chez le *lividus*. — Long. 0,002 — Piémont, Espagne, Portugal, Algérie.

médiaires plus grêles. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé en angle très obtus, cilié au sommet des soies fauves. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles faiblement dilatés, le 1er un peu plus long que le 2e .

Tachyporus pedicularius, GRAVENHORST, Micr. 133, 14; — Mon. 4, 2. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. X, 10, 14. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 246, 11. — MANNERHEIM, Brach. 60, 13. — RUNDE, Brach. Hall. 25, 7. — ERICHSON, Col March. I, 392, 5. — HEER, Faun. Helv. I, 291, 15.

Conurus pedicularius, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 230, 18. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 679, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 476, 7. — PANDELLÉ, Ann. Ent. Fr. 1869, 288, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 611, 5 (1).

Conosoma pedicularium, KRAATZ, Ins. Deut. II, 436, 4; — *pedicularia*, THOMSON, Skand. Col. III, 148, 4.

Tachyporus truncatellus, GRAVENHORST, Mon. 5, 3.

Long. 0,0022 (1 l.). — Larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps suboblong, parfois assez ramassé, convexe, d'un noir de poix assez brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, déprimée, assez courte et assez serrée.

Tête moins large que le prothorax, assez convexe, éparsement pubescente, lisse, d'un noir brillant. *Bouche* d'un flave testacé. *Yeux* noirs, à facettes bien distinctes.

Antennes assez courtes, atteignant environ la base du prothorax, subépaissies et comprimées vers leur extrémité; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; testacées ou d'un flave testacé; à 1er article faiblement épaissi en massue oblongue, un peu moins long que les 2 suivants réunis : le 2e un peu moins épais, ovalaire-oblong : les 3e et 4e oblongs : les 5e à 10e subobconiques, graduellement plus courts et plus épais, avec le 7e subcarré (♀) ou suboblong (♂), le 8e sensiblement, les 9e et 10e assez fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement et obliquement acuminé.

Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, émoussés ou subarrondis ; modérément arqué sur les côtés; subbisinué à la base, avec le milieu de celle-ci presque subrectiligne et les angles postérieurs prolongés ou recourbés en arrière mais à sommet émoussé ou subarrondi; très convexe ; finement et assez dense-

(1) Le *C. pedicularius* a été omis dans le tableau de la Faune Gallo-Rhénane (p. 607).

ment pubescent; finement et assez densement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrême base roussâtre.

Écusson assez découvert, finement pubescent, légèrement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres subtransverses, non plus longues ou même à peine aussi longues, à la suture, que le prothorax, très faiblement arquées sur les côtés et à peine atténuées en arrière; convexes; assez densement pubescentes-soyeuses; très finement et densement pointillées; d'un noir de poix assez brillant avec la marge apicale roussâtre. *Repli* fortement infléchi, subhorizontal, peu pubescent.

Abdomen un peu rétractile, convexe, finement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés, plus fortement et longuement à son sommet; très finement et densement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec la marge apicale des segments roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre couleur de poix. *Carène mésosternale* modérée, subarquée sur sa tranche qui est finement ciliée (1). *Métasternum* très convexe, subdéprimé sur son milieu, légèrement pubescent, assez densement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches intermédiaires et postérieures parfois plus obcures *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* avec un aiguillon terminal. *Tibias* très éparsement épineux. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que les tibias, à 1er article très allongé, le 2e fortement oblong ou suballongé, le 3e oblong, le 4e petit, à peine oblong; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e (2).

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve au printemps, sous les mousses et les feuilles tombées, dans plusieurs régions de la France, surtout dans les parties boisées ou montagneuses : l'Alsace, les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Outre sa couleur noire, elle se distingue du *lividus* par une forme un peu plus ramassée, un aspect plus brillant, et une pubescence à peine moins courte et à peine moins serrée. Les angles postérieurs du prothorax, un peu plus prolongés en arrière, paraissent un peu moins arrondis à leur sommet. Les élytres, un peu plus courtes comparativement au prothorax, sont un peu moins atténuées en arrière. Les antennes sont un peu

(1) L'anneau articulaire est simplement doublé dans son milieu en lunule étroite.
(2) Il parait même parfois à peine plus long que le 2e, mais non plus épais.

moins longues, avec les 3e à 5e articles un peu moins allongés, mais le 7e à 10e un peu moins courts, et le 7e surtout nullement transverse (♀). Les tarses postérieurs sont un peu moins longs, à articles un peu moins allongés, etc.

Chez les immatures, le corps est roux ou testacé.

7. **Conurus bipustulatus**, Gravenhorst.

Suboblong, convexe, modérément pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base et le sommet des antennes testacés, les pieds roux et les élytres parées d'une grande tache basilaire d'un rouge orangé. Tête éparsement pointillée. Antennes assez courtes, assez robustes, avec les 9e et 10e articles ♀ subtransverses. Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, très finement et assez densement pointillé, à angles postérieurs saillants, presque droits mais émoussés. Écusson assez découvert. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, sensiblement atténuées en arrière, finement et densement pointillées. Abdomen très finement et densement pointillé, plus éparsement en arrière, longuement sétosellé. Tarses postérieurs un peu plus longs que les tibias. Les antérieurs à 1er article plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, subogivalement arrondi. *Le 5e arceau ventral* à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur. *Le 6e* fortement et subogivalement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 1er paraissant plus court que le 2e. *Antennes* à 9e 10e articles nullement transverses.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières subégales, grêles, les intermédiaires à intervalle profondément incisé. *Le 5e arceau ventral* simple ainsi que le 6e : *celui-ci* arrondi au sommet, densement cilié de soies fauves et raides. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles légèrement dilatés, le 1er paraissant plus court que le 2e. *Antennes* à 9e et 10e articles sensiblement transverses.

Tachyporus bipustulatus, Gravenhorst, Micr. 132, 11. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. X, 9, 11. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 245. 10. — Heer, Faun. Helv. I, 291, 14.

Tachyporus bimaculatus, Gravenhorst, Mon. 5, 6.

Conurus bipustulatus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 223, 7. — Redtenbacher, Faun. Austr. 679, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 474, 2. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 294, 9. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 608, 2.
Conosoma bipustulatum. Kraatz, Ins. Deut. II, 437 5; — *bipustulata*, Thomson, Skand. Col. III, 148, 2.

Long. 0,0044 (2 l.). — Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps suboblong, assez large, convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres parées chacune d'une grande tache basilaire d'un rouge orangé ; recouvert d'une très fine pubescence d'un gris-fauve, couchée, assez longue et modérément serrée.

Tête moins large que le prothorax, assez convexe, éparsement pubescente, éparsement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes assez courtes, atteignant à peine la base du prothorax, assez robustes, modérément épaissies et subcomprimées vers leur extrémité ; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; brunâtres avec les 4 premiers articles et le dernier testacé; à 1er article faiblement épaissi en massue oblongue et subcylindrique, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2e un peu moins épais, oblong, subobconique : les 3e et 4e assez allongés: les 5e à 10e subobconiques, graduellement plus courts et plus épais, avec les 8e , 9e et 10e nullement transverses (♂), ou bien (♀) le 8e à peine et les 9e et 10e sensiblement transverses: le dernier subovale, obliquement subacuminé.

Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres; bisinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés, presque droits mais émoussés; sensiblement arqué sur les côtés; bisinué à la base avec le milieu de celle-ci presque subrectiligne et les angles postérieurs assez prolongés en arrière, presque droits mais émoussés ou subarrondis au sommet; convexe; très finement et modérément ou subéparsement pubescent; très finement, légèrement et assez densement pointillé ; d'un noir brillant, avec l'extrême base et les angles postérieurs un peu moins foncés.

Écusson assez découvert, légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés et sensiblement atténuées en arrière; convexes; modérément pubescentes ; obsolètement ciliées sur leurs tranches latérales; finement et densement pointillées; d'un noir

assez brillant; parées chacune d'une grande tache basilaire, transversale, d'un rouge orangé, n'atteignant pas la base, ni la suture, ni les côtés. *Repli* très fortement infléchi, horizontal, enfoui et fortement creusé à sa base, à peine pubescent.

Abdomen peu rétractile, convexe, finement pubescent; fortement et longuement sétosellé, surtout sur les côtés et au sommet; très finement et densement pointillé, plus éparsement en arrière; d'un noir assez brillant, parfois subirisé, avec la marge apicale des segments à peine moins foncée ou d'un roux brunâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux obscur. *Carène mésosternale* obtuse, subdentée en son milieu. *Métasternum* fortement convexe, légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé. *Ventre* très convexe, finement pubescent, finement et densement pointillé, plus éparsement en arrière, éparsement sétosellé, plus longuement vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, roux avec les hanches intermédiaires et postérieures rembrunies, à *lame supérieure des postérieures* garnie, à son angle postéro-interne, de cils raides et blancs. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* avec un aiguillon terminal, accompagné de cils spiniformes bien plus courts. *Tibias* très éparsement ou à peine épineux; les *antérieurs* très brièvement et densement ciliés-frangés sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que les cuisses, à 1er article très allongé, les 2e et 3e suballongés, le 4e oblong; les *antérieurs* à 1er article paraissant plus court que le 2e.

Patrie. Cette rare espèce se prend, en hiver, dans les champignons et dans la carie des vieux arbres, en Alsace, dans la Basse-Bourgogne, la Savoie, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Cette espèce, bien tranchée par sa forme assez large et par la tache basilaire des élytres, diffère, en outre, des précédentes par sa taille plus forte, par sa pubescence un peu plus longue et moins serrée, par son abdomen plus fortement sétosellé et, surtout, par le repli des élytres encore plus enfoui, plus creusé et moins pubescent (1).

(1) Près de là, on peut ranger le *Conurus binotatus* de Gravenhorst, espèce à forme plus étroite, à taille un peu moindre, à tache des élytres prolongée jusqu'au milieu, à antennes plus claires, etc. — Long. 0,0036 — Prusse, Allemagne.

8. **Conurus bipunctatus**, Gravenhorst.

Suboblong, convexe, modérément et assez longuement pubescent, fortement sétosellé, d'un noir brillant, avec la bouche, la base et le sommet des antennes testacés, une grande tache basilaire aux élytres et les pieds roux. Tête éparsement pointillée. Antennes assez courtes, assez épaisses, avec, au moins, les 6e à 10e articles transverses. Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, très finement et éparsement pointillé, à angles postérieurs assez saillants, subarrondis. Écusson plus ou moins recouvert. Élytres à peine oblongues, d'un tiers plus longues que le prothorax, sensiblement atténuées en arrière, assez finement et assez densement pointillées, parées de pores sétigères à leurs marges latérale et apicale. Abdomen finement et modérément pointillé, longuement sétosellé. Tarses postérieurs de la longueur des tibias. Les antérieurs à 1er article aussi long que les 2 suivants réunis, plus large que le 2e.

♂. *Le 5e segment abdominal* entier, subarrondi. *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé au sommet, laissant apercevoir *le 7e*. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles graduellement moins dilatés, le 1er subégal aux 2 suivants réunis, plus large que le 2e.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières subégales, les intermédiaires à incision médiane profonde. *Le 6e arceau ventral* arrondi et cilié à son sommet, cachant *le 7e*. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles à peine dilatés, le 1er subégal aux 2 suivants réunis, un peu plus large que le 2e.

Tachyporus bipunctatus, Gravenhorst, Micr. 133, 13; — Mon. 5, 4. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. X, 9, 13.— Gyllenhal, Ins. Suec. III, 702, 10, 11. — Mannerheim, Brach. 60, 12. — Erichson, Col. March. I, 392, 6. — Heer, Faun. Helv. I, 291, 13.

Conurus bipunctatus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 230, 19. — Redtenbacher, Faun. Austr. 630.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 474, 3. — Pandellé. Ann. Ent. Fr. 1869, 295, 10. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 607, 1.

Conosoma bipunctatum, Kraatz, Ins. Deut. II, 438, 7. — *bipunctata* Thomson, Skand. Col. III, 14, 5.

Long. 0,0023 (1 l.). — Larg. 0,0009 (1/2 l.).

Corps suboblong, parfois assez ramassé, convexe, d'un noir brillant,

avec les élytres parées chacune d'une grande tache subbasilaire rousse, prolongée sur la suture; revêtu d'une fine pubescence grise, déprimée, assez longue et modérément serrée.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, éparsement pubescente, très finement et éparsement pointillée, d'un noir très brillant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes assez courtes, n'atteignant pas la base du prothorax, évidemment subépaissies et comprimées vers leur extrémité ; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux brunâtre, avec les 4 premiers articles et le dernier d'un flave testacé; à 1er article subépaissi en massue oblongue et subarquée, à peine moins long que les 2 suivants réunis ; le 2e à peine moins épais, oblong ; le 3e oblong, obconique ; les 4e à 10e graduellement plus épais ; le 4e subcarré; le 5e subtransverse; les 6e à 10e assez fortement transverses ; le dernier courtement subovale, subacuminé.

Prothorax subtransverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, émoussés ou subarrondis; modérément arqué sur les côtés ; subbisinué à sa base, à angles postérieurs assez saillants, recourbés en arrière, émoussés ou subarrondis au sommet; convexe; assez longuement pubescent; très finement et éparsement pointillé; d'un noir brillant, avec l'extrême base et les angles postérieurs parfois à transparence roussâtre.

Écusson plus ou moins recouvert, à peine pubescent, légèrement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres à peine oblongues ou suboblongues, d'un tiers plus longues que le prothorax; subarquées sur les côtés et sensiblement atténuées en arrière; convexes; assez longuement et modérément pubescentes; parées sur leurs marges latérale et apicale de pores sétigères, espacés et très apparents (1); assez finement et densement pointillées; d'un noir brillant; ornées chacune, derrière la base, d'une grande tache rousse, transversalement suboblique et arcuément prolongée sur la suture, souvent jusqu'au sommet de celle-ci. *Repli* fortement infléchi, horizontal, glabre, lisse (2).

(1) 5 ou 6 sur les côtés, 3 au sommet de chaque élytre : ceux-ci verticaux, ceux-là horizontaux.

(2) Il est à noter que, du *littoreus* au *bipustulatus*, le repli devient de plus en plus refoulé en dessous, de plus en plus creusé et de moins en moins pubescent. Ici, il est horizontal, glabre et lisse. Suivant les espèces, il est plus ou moins élargi à sa base.

Abdomen un peu rétractile, très convexe, assez densement pubescent ; fortement et longuement sétosellé ; finement et modérément pointillé ; d'un noir assez brillant, avec la marge apicale des segments d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre et marge apicale des arceaux un peu roussâtres ou châtains. *Carène mésosternale* peu saillante, à peine arquée, éparsement ciliée (1). *Métasternum* très convexe, finement pubescent et finement pointillé. *Ventre* très convexe, finement pubescent, finement et densement pointillé, longuement sétosellé sur les côtés et au sommet.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, roux avec les tarses un peu plus clairs, les hanches intermédiaires et postérieures obscures. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* avec un aiguillon terminal grêle. *Tibias* très éparsement épineux. *Tarses postérieurs* de la longueur des tibias ou à peine plus longs ; les *antérieurs* à 1er article subégal aux 2 suivants réunis, plus large que le 2e .

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, tout l'été, dans les troncs cariés, imprégnés de productions cryptogamiques, dans la plus grande partie de la France. Nous ne l'avons pas rencontrée en Provence.

Obs. Elle a tout à fait la taille et la forme du *pedicularius*, dont elle se distingue par la tache basilaire des élytres. Celles ci sont parées sur les côtés et au sommet d'une série de pores sétifères très apparents, espacés et redressés, caractère exclusif qui la sépare de tous ses congénères. Les antennes sont plus courtes que dans toute autre espèce ; le repli des élytres est plus glabre et plus lisse ; la pubescence et la ponctuation générales sont moins serrées, avec la première plus longue, etc.

Parfois la tache subsuturale est détachée de la basilaire.

Genre *Lamprinus*, LAMPRINE ; Heer.

Heer, Faun. Helv. I, 286.

Étymologie : λαμπρός, éclatant, splendide.

Caractères. — *Corps* oblong, convexe, ailé, glabre sur la tête et le prothorax.

Tête très courte, large, infléchie, très brusquement rétrécie au devant des yeux, engagée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur de ceux-

(1) L'anneau articulaire est subépaissi dans son milieu en triangle étroitement transversal.

ci. *Tempes* presque annihilées en arrière, non rebordées sur les côtés, séparées en dessous par un intervalle assez grand. *Epistome* assez grand, tronqué en avant, infléchi et formant un angle avec le front. *Labre* très court, tronqué ou à peine échancré à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, assez robustes, arquées, mutiques en dedans, à pointe très aiguë. *Palpes maxillaires* assez grands, à 1er article petit: le 2e en massue oblongue (*erythropterus*) ou suballongée (*saginatus*) : le 3e aussi long que le 2e , obconique: le dernier petit, bien plus court, conique, subsubulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles, les 2 premiers assez épais, subégaux : le dernier plus grêle, presque aussi long que le 2e , subatténué ou subcylindrique. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, tronqué en avant. *Base des mâchoires* assez saillante et subrectangulée en dessous.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, touchant au prothorax.

Antennes courtes ou peu allongées, plus ou moins épaissies et comprimées vers leur extrémité, de 11 articles ; le 1er évidemment plus grand et plus épais que le 2e , plus court que les 2 suivants réunis : le 2e oblong ou suboblong : le 3e un peu plus long que le 4e : les suivants graduellement plus courts et plus épais : le dernier ovalaire, subacuminé.

Prothorax grand, subtransverse ou transverse, rétréci en avant, aussi large ou à peine plus large en arrière que les élytres ; subbisinué au sommet; à peine bisinué ou simplement tronqué à la base ; finement rebordé sur les côtés et très éparsement sétosellé dans son pourtour, avec les soies de la base situées tout près du bord postérieur (1). *Repli* grand, enfoui, non visible vu du côté, dilaté en angle ou pointe aiguë, derrière les hanches antérieures.

Ecusson triangulaire ou subogival, plus ou moins recouvert.

Elytres subtransverses ou tranverses, dépassant un peu la poitrine ; séparément subobliquement tronquées à leur bord apical ; finement rebordées et sétosellées sur les côtés, à angle postéro-externe subobtus. *Repli* assez large, subhorizontal, rétréci en arrière. *Epaules* cachées.

Prosternum très court, réduit au devant des hanches antérieures à un liseré subépaissi dans son milieu en angle mousse ou obtus et bisétosellé. *Mésosternum* médiocrement développé, échancré en avant (2), nullement caréné, postérieurement rétréci en pointe acérée et prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands,

(1) Ainsi que nous l'avons déjà dit, les pores sétigères acquièrent, dans certaines familles, une importance générique. MM. Thomson et Pandellé l'ont constaté avec raison.

(2) L'anneau articulaire offre un rebord doublé en arc dans son milieu.

séparés du mésosternum par une suture oblique. *Médiépimères* assez grandes, subtriangulaires. *Métasternum* très court, subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci, tronqué ou brièvement angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* médiocres, triangulaires.

Abdomen modérément prolongé, parfois assez court, assez fortement atténué en arrière, distinctement rebordé sur les côtés, un peu ou peu rétractile; se recourbant peu en dessous ; plus ou moins sétosellé; à 1er segment assez grand : les 2e à 4e courts, subégaux ; le 5e plus long ; le 6e plus ou moins saillant, assez étroit, entier ♂ ou 4 lacinié ♀ ; celui de l'armure plus ou moins caché. *Ventre* en dos d'âne à sa base, à 1er arceau normal grand ; les 2e à 4e assez courts, subégaux ou graduellement plus courts; le 5e un peu plus long; le 6e plus ou moins saillant, entier et cilié chez les ♀ ; le 7e parfois distinct.

Hanches antérieures grandes, presque aussi longues que les cuisses, saillantes, coniques, très convexes en devant, plus ou moins contiguës. Les *intermédiaires* un peu moindres, subovales, non saillantes, très légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës ou très rapprochées intérieurement; à *lame supérieure* en carré long, obliquement coupé au sommet, à angle postéro-externe en écusson subarrondi; à *lame inférieure* très développée, transversale, à peine arquée à son bord postérieur.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, cunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, subelliptiques. *Cuisses* comprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu, armées d'un aiguillon à leur sommet. *Tibias* plus ou moins robustes et plus ou moins comprimés, brusquement rétrécis à leur base, plus ou moins épineux, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons assez forts ; les *antérieurs* plus courts et plus robustes. *Tarses* plus ou moins robustes et plus ou moins comprimés, moins longs que les tibias, atténués vers leur extrémité, vus de dessus et de côté; de 5 articles (1); les *antérieurs* à 4 premiers articles courts ou assez courts, graduellement plus courts, ou parfois le 1er à peine plus court que le 2e ; les *intermédiaires* et *postérieurs* un peu plus développés, à 1er article oblong ou suballongé, au moins égal aux 2 suivants réunis ; les 2e à 4e graduellement plus courts ;

(1) C'est à tort que Heer, ainsi que l'a reconnu Jacquelin Duval, ne donne que 4 articles aux tarses antérieurs de son genre *Lamprinus*.

le 4e assez fort, continuant les autres, subégal au moins aux 3/4 du 3e; le dernier de tous les tarses à peine en massue, au moins égal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très grêles, arqués.

Obs. Ce genre, créé par Heer, adopté par Kraatz et Thomson, rejeté par d'autres auteurs, nous paraît suffisamment caractérisé par ses antennes fortement épaissies et comprimées vers leur extrémité, et par ses tibias et tarses postérieurs plus ou moins robustes et plus ou moins comprimés.

Les *Lamprines*, peu agiles, vivent sous les pierres et les mousses.

Nous n'en reconnaissons que 3 espèces françaises dont suit le tableau :

a. *Antennes* courtes, épaisses, fortement comprimées, n'atteignant pas le milieu du prothorax : les 6e *à* 10e *articles* fortement transverses. *Pieds* courts et robustes. *Tarses postérieurs* sensiblement plus courts que les tibias. *Corps* subcomprimé sur les côtés. . . . . 1. ERYTHROPTERUS.

aa. *Antennes* suballongées, assez épaisses, assez fortement comprimées, atteignant environ la base du prothorax. *Pieds* moins courts et moins robustes. *Tarses postérieurs* un peu ou à peine moins longs que les tibias. *Corps* non subcomprimé sur les côtés.

b. Les 8e *à* 10e *articles des antennes* transverses : le *dernier* régulièrement subacuminé. *Prothorax* généralement d'un roux testacé. . . . . 2. SAGINATUS.

bb. Le 8e *article des antennes* nullement, les 9e *et* 10e parfois (♀) subtransverses : le *dernier* obliquement tronqué ou subéchancré au sommet. *Prothorax* noir, à côtés largement d'un roux testacé. . . . . 3. HAEMATOPTERUS.

1. **Lamprinus erythropterus**, Panzer.

Oblong, fortement convexe, éparsement sétosellé sur les côtés, d'un noir brillant, avec les antennes ferrugineuses, la base et le sommet de celles-ci et la bouche d'un flave testacé, les élytres et les pieds roux. Tête lisse. Antennes courtes, épaisses, avec leurs 6e *à* 10e *articles fortement transverses. Prothorax subtransverse, assez fortement rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, lisse, à angles postérieurs peu saillants et largement arrondis. Ecusson lisse. Elytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine pubescentes, finement et modérément pointillées. Abdomen finement pubescent, finement et modérément*

pointillé. Tarses postérieurs robustes, sensiblement plus courts que les tibias.

♂. *Le* 6e *segment abdominal* entier, subarrondi. *Le* 6e *arceau ventral* angulairement entaillé au sommet, découvrant *le* 7e. *Tarses antérieurs* légèrement dilatés.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* divise en 3 lames horizontales, les externes larges, subangulairement entaillées au sommet; la médiane plus étroite, un peu plus prolongée, bifide, à divisions grêles et sétigères. *Le* 6e *arceau ventral* subtronqué au sommet, densement cilié à celui-ci de longues soies fauves, cachant le 7e. *Tarses antérieurs* à peine dilatés.

Oxyporus erythropterus, Panzer, Faun. Germ. 27, 21.
Lamprinus Lasserrei, Heer, Faun. Helv. I, 286, 1.
Tachyporus erythropterus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 234, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. 823. — Fairmaire et Laboulbène, Faun Fr. I, 477, 4. — J. Duval, Gen. Staph. pl. 9, fig. 45. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 297, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 605, 16.
Lamprinus erythropterus, Kraatz, Ins. Deut. II, 430, 3.

Long. 0,0038 (1 3/4 l.). — Larg. 0,0015 (2/3 l.)

Corps oblong, fortement convexe, d'un noir brillant avec les élytres rouges; à peine pubescent sur celles-ci, plus distinctement sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, lisse, d'un noir luisant. *Bouche* d'un flave testacé. *Yeux* obscurs.

Antennes courtes, n'atteignant pas le milieu du prothorax, épaissies et fortement comprimées dès leur 4e article; très finement duveteuses et brièvement pilosellées; ferrugineuses avec les 2 ou 3 premiers articles et le dernier d'un flave testacé; à 1er article sensiblement épaissi en massue oblongue et subcylindrique, à peine moins long que les 2 suivants réunis: le 2e moins épais, à peine oblong: le 3e oblong, obconique, sensiblement plus long que le 4e : les suivants épais, fortement contigus, formant ensemble comme une très longue massue fusiforme et comprimée : le 4e à peine, le 5e médiocrement, les 6e à 10e fortement transverses, vus de côté: le dernier subovale, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, assez fortement rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés et subarrondis; subarqué sur les côtés; tron-

qué ou à peine bisinué à la base, à angles postérieurs peu prolongés et largement arrondis ; très convexe, subcomprimé latéralement ; paré dans tout son pourtour de quelques pores sétigères, très espacés ; glabre et lisse ; d'un noir luisant avec les marges latérales et basilaire un peu roussâtres.

Ecusson lisse, glabre, d'un noir brillant.

Elytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, presque droites et subcomprimées sur les côtés ; convexes ; très finement et à peine pubescentes ; parées sur leur marge latérale de pores sétigères, bien distincts et assez espacés ; finement et modérément pointillées ; d'un roux acajou, brillant, avec l'extrême base et la région scutellaire rembrunies. *Repli* horizontal, presque lisse, glabre, ferrugineux.

Abdomen un peu rétractile, très convexe, finement pubescent ; fortement sétosellé sur les côtés et au sommet ; finement et modérément pointillé ; d'un noir brillant avec la marge apicale des segments roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant avec le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux un peu roussâtres. *Métasternum* peu convexe, finement pointillé, déprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, finement pubescent, finement et modérément pointillé, fortement sétosellé, surtout en arrière.

Pieds robustes, courts, éparsement pubescents, légèrement et subrâpeusement pointillés, roux avec les hanches intermédiaires et postérieures plus foncées. *Cuisses* avec un aiguillon terminal grêle et roux. *Tibias* épais, comprimés, fortement épineux, les postérieurs plus faiblement. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* sensiblement plus courts que les tibias, comprimés, à 1er article oblong, subégal aux 2 suivants réunis : les 2e à 4e assez courts, graduellement plus courts et plus étroits.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se prend au printemps et en automne, sous les pierres, les mousses et parmi les détritus des inondations, dans la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris et de Lyon, le Bourbonnais, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Cette espèce, remarquable par la structure de ses antennes et de ses pieds, lie en quelque sorte les *Tachyporus* et *Lamprinus* aux *Conurus*.

2. **Lamprinus saginatus**, Gravenhorst.

Oblong, assez convexe, sétosellé sur les côtés, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes, le prothorax, les élytres et les pieds d'un roux

testacé. Tête lisse. Antennes peu allongées, assez épaisses, avec leurs 8 à 10e articles transverses, le dernier régulièrement subacuminé. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, lisse ou à peine pointillé, à angles postérieurs non saillants, largement arrondis. Ecusson lisse. Elytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, finement pubescentes, très finement et assez densement pointillées. Abdomen finement pubescent, finement et assez densement pointillé. Tarses postérieurs à peine moins longs que les tibias.

♂. *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi. *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé au sommet, découvrant *le 7e* qui est saillant. *Tarses antérieurs* faiblement dilatés.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières subégales. *Le 6e arceau ventral* subarrondi et densement cilié au sommet, voilant le 7e. *Tarses antérieurs* presque simples.

Tachyporus saginatus, Gravenhorst, Mon. 6, 11. — Mannerheim, Brach. 59, 1. Erichson, Col. March. I, 393, 9 ; — Gen. et Spec. Staph. 234, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. 680, 5. — Heer, Faun. Helv. I, 287, 1 (?). — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 478, 5. — Pandellé, Ann. Ent F., 1869, 298, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 604, 14. pl. VI, fig. 11.
Lamprinus saginatus, Kraatz, Ins. Deut. II, 429, 1. — Thomson, Skand. Col. III, 152, 2.

Long. 0,0044 (2 l.). — Larg. 0,0010 (1 l.).

Corps oblong, assez convexe, d'un noir brillant avec le prothorax et les élytres d'un roux testacé ; finement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, convexe, glabre, lisse ou presque lisse, d'un noir de poix brillant. *Bouche* d'un roux testacé. *Yeux* noirs.

Antennes peu allongées, atteignant environ la base du prothorax ; graduellement épaissies et assez fortement comprimées vers leur extrémité ; très finement duveteuses et brièvement pilosellées ; d'un roux testacé ou ferrugineux avec les 2 ou 3 premiers articles et le dernier plus pâles ; à 1er article sensiblement épaissi en massue oblongue et obconique, un peu moins long que les 2 suivants réunis ; le 2e moins épais, oblong, obconique ; le 3e oblong, obconique, à peine plus long que le 4e ; les suivants graduellement plus courts et plus épais, obconiques, avec

le 8e médiocrement, les 9e et 10e fortement transverses, vus de côté ; le dernier en ovale régulièrement subacuminé.

Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; à peine subbisinué à la base, à angles postérieurs non saillants, largement arrondis; transversalement convexe; paré dans tout son pourtour de pores sétigères, très espacés; glabre, lisse ou à peine pointillé; d'un roux testacé brillant, avec le disque rarement rembruni.

Ecusson lisse, glabre, d'un noir de poix brillant.

Elytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, presque droites ou à peine arquées sur les côtés; assez convexes; finement et légèrement pubescentes; parées sur leur marge latérale de pores sétigères bien distincts et assez espacés, à soie assez longue; très finement et assez densement pointillées; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire un peu rembrunie, *Repli* subhorizontal, très éparsement pointillé, presque glabre, presque lisse, d'un roux testacé.

Abdomen peu rétractile, convexe, finement pubescent, fortement sétosellé sur les côtés et au sommet, finement et assez densement pointillé; d'un noir brillant avec la marge apicale extrême des segments un peu roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant avec la marge apicale des arceaux du ventre roussâtre. *Métasternum* peu convexe, légèrement pubescent, assez finement pointillé, subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, finement pubescent, assez finement, assez densement et subrâpeusement pointillé, fortement sétosellé sur les côtés et au sommet.

Pieds assez robustes, assez courts, éparsement pubescents, subrâpeusement pointillés, d'un roux testacé avec les hanches intermédiaires et postérieures rembrunies. *Cuisses* avec un aiguillon terminal, assez fort, roux, parfois accompagné de 1 ou 2 petits cils spiniformes. *Tibias* assez épais, subcomprimés, assez fortement épineux, les postérieurs plus faiblement. *Tarses intermédiaires* évidemment, les *postérieurs* à peine plus courts que les tibias, subcomprimés; ceux-ci à 1er article fortement oblong ou suballongé, subégal aux 2 suivants réunis; les 2e à 4e oblongs ou suboblongs, graduellement plus courts et plus étroits.

Patrie. Cette espèce rare se prend, au printemps et en automne, sous les pierres et dans les fourmilières, dans plusieurs provinces de la France:

l'Alsace, la Lorraine, la Bretagne, la Champagne, les environs de Paris, le Limousin, les Alpes, la Savoie, les montagnes de la Provence, etc.

Obs. Les antennes sont moins courtes, moins épaisses, moins fortement comprimées et à articles intermédiaires et pénultièmes moins transverses que chez les *erythropterus*. Les pieds sont plus longs et moins robustes dans toutes leurs parties. Le corps est moins convexe, plus large, non subcomprimé sur les côtés. La taille est un peu plus grande. Les élytres sont d'un roux plus clair, etc.

Le prothorax, ordinairement d'un roux testacé, est rarement rembruni sur son disque.

3. **Lamprinus haematopterus**, Kraatz.

Oblong, convexe, sétosellé sur les côtés, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête lisse. Antennes suballongées, assez épaisses, avec le 8e *article nullement, les* 9e *et* 10e *parfois légèrement transverses, le dernier obliquement tronqué ou subéchancré au sommet. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, lisse, à angles postérieurs non saillants, largement arrondis. Écusson lisse. Élytres subtransverses, évidemment plus longues que le prothorax, légèrement pubescentes, très finement et peu densement pointillées. Abdomen légèrement pubescent, finement et peu densement pointillé. Tarses postérieurs un peu ou à peine moins longs que les tibias.*

♂. *Le* 6e *segment abdominal* entier, assez étroitement arrondi. *Le* 6e *arceau ventral* profondément et angulairement entaillé au sommet, découvrant *le* 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles légèrement dilatés. *Les* 8e, 9e et 10e articles des antennes nullement transverses, vus de côté.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* divisé en 4 lanières subégales, les intermédiaires plus grêles, séparées entre elles par une incision plus étroite et bien moins profonde. *Le* 6e *arceau ventral* subarrondi et densement cilié au sommet, voilant *le* 7e. *Tarses antérieurs* presque simples. *Le* 8e *article des antennes* nullement, *le* 9e et surtout *le* 10e légèrement transverses, vus de côté.

Lamprinus haematopterus, Kraatz, Ins. Deut. II, 429, 2.

Tachyporus haematopterus, PANDELLÉ, Ann. Ent. Fr. 1869, 298, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 604, 15.

Long. 0,0041 (1 3/4 l.). — Larg. 0,0009 (4/5 l.).

PATRIE. Cette espèce se trouve, assez rarement, sous les pierres et les mousses, en Alsace et dans les collines et les montagnes du Beaujolais et des environs de Lyon.

OBS. Nous ne la décrirons pas plus longuement, tant elle ressemble au *saginatus*. Elle est un peu moindre et un peu plus convexe. La tête et le prothorax sont encore plus lisses, et ce dernier est toujours rembruni sur son disque. Les antennes ont leurs 8e à 10e articles moins transverses, avec le dernier plus court et plus obliquement acuminé au sommet. La ponctuation des élytres et de l'abdomen est moins serrée, etc. (1).

Genre *Tachyporus*, TACHYPORE ; Gravenhorst.

GRAVENHORST, Mon. I, 1. — J. DUVAL, Gen. Staph. 24, pl. 9, fig. 44.
ÉTYMOLOGIE : ταχὺς, prompt ; πορεύω, je marche.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, rarement suballongé, convexe, ailé, glabre sur la tête et le prothorax.

Tête courte, large, infléchie, non très brusquement rétrécie au devant des yeux, engagée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur de ceux-ci. *Tempes* presque annihilées en arrière, non rebordées sur les côtés, séparées en dessous par un intervalle grand ou assez grand. *Epistome* assez grand, infléchi, tronqué en avant. *Labre* transverse, tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, robustes, trigones, à peine arquées en dehors, mutiques, à pointe aiguë et brusquement courbée en dedans. *Palpes maxillaires* assez grands, à 1er article petit; le 2e en massue oblongue : le 3e non ou à peine plus long, plus épais; le dernier petit, subatténué, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles; les 2 premiers assez épais, subégaux; le dernier non plus court mais plus grêle, subcylindrique ou subatténué. *Menton* grand, transverse, trapéziforme,

(1) Le *Tachinus pictus* de Fairmaire (Ann. Ent. Fr. 1852, 71, pl. 3, fig. 2) rentrerait dans le genre *Lamprinus*. Il est moindre que les autres, d'un noir brillant, avec la marge basilaire et 1 grande tache triangulaire d'un flave testacé, couvrant les angles postérieurs du prothorax, et 1 autre plus grande, trapéziforme, de même couleur, occupant la partie postérieure des élytres. — Long., 0,0040. — Espagne, Sicile, Algérie.

tronqué en avant. *Base des mâchoires* assez saillante, obtusément rectangulée.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, touchant au prothorax.

Antennes suballongées, légèrement épaissies et subcomprimées vers leur extrémité, de 11 articles; le 1er évidemment plus grand et plus épais que le 2e, plus court que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e presque subégaux : les suivants graduellement plus courts : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax grand, transverse, rétréci en avant, aussi large ou un peu plus large en arrière que les élytres; à peine bisinué au sommet et à la base, parfois simplement tronqué à celle-ci; finement rebordé sur les côtés et très éparsement sétosellé dans son pourtour, avec les soies de la base généralement situées à une distance sensible du bord postérieur. *Repli* grand, enfoui, non visible vu de côté, fortement dilaté en angle derrière les hanches antérieures.

Écusson triangulaire ou subogival, plus ou moins recouvert.

Elytres subtransverses ou transverses, dépassant visiblement la poitrine, séparément subobliquement tronquées à leur bord apical; finement rebordées sur les côtés ; plus ou moins sétosellées surtout latéralement ; à angle postéro-externe obliquement et obtusément tronqué. *Repli* assez large et subhorizontal à sa base, plus ou moins rétréci en arrière où il est parfois déclive. *Epaules* cachées.

Prosternum très court, réduit au devant des hanches antérieures à un liseré étroit, subépaissi dans son milieu en angle mousse ou obtus et bisétosellé. *Mésosternum* légèrement développé, échancré en avant (1), nullement caréné, postérieurement rétréci en pointe plus ou moins acérée et prolongée environ jusqu'au sommet des hanches intermédiaires (2). *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une suture oblique, parfois effacée. *Médiépimères* assez grandes, subtriangulaires. *Métasternum* très court, subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci, plus ou moins angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* médiocres, triangulaires.

Abdomen peu ou modérément prolongé, assez fortement atténué en arrière, distinctement rebordé sur les côtés, un peu ou peu rétractile ; se

(1) L'anneau articulaire offre un rebord plus ou moins doublé en arc dans son milieu.

(2) Comme cette pointe est rebordée sur les côtés, elle paraît parfois comme longitudinalement canaliculée. Suivant qu'elle est plus ou moins fine, les hanches intermédiaires sont plus ou moins rapprochées.

recourbant peu en dessous; fortement sétosellé; à 1er segment assez grand, plus ou moins recouvert à sa base : les 2e à 4e assez courts, subégaux ou graduellement plus courts, le 5e plus long; le 6e plus ou moins saillant, assez étroit, entier ♂ ou 4 lacinié ♀ ; celui de l'armure plus ou moins caché. *Ventre* en dos d'âne ou en faîte à sa base, à 1er arceau normal assez grand : les 2e à 4e graduellement moins grands : le 5e un peu plus long que le 4e : le 6e plus ou moins saillant, entier et cilié chez les ♀ ; le 7e parfois apparent.

Hanches antérieures grandes, environ aussi longues que les cuisses, saillantes, coniques, très convexes en devant, plus ou moins contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, subovales, déprimées ou peu saillantes, très légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës ou très rapprochées intérieurement ; à *lame supérieure* en carré long, obliquement coupé au sommet, à angle postéro-externe en écusson arrondi ; à *lame inférieure* très développée, transversale, presque droite ou à peine arquée à son bord postérieur.

Pieds médiocrement allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, cunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, subelliptiques. *Cuisses* subcomprimées, subélargies avant ou vers leur milieu, armées d'un aiguillon à leur sommet, les *intermédiaires* et *postérieures* souvent de 2. *Tibias* plus ou moins grêles, sublinéaires, subcylindriques ou à peine comprimés, éparsement épineux (1), munis au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons grêles; les *antérieurs* plus courts et un peu plus robustes. *Tarses* sublinéaires, un peu ou à peine moins longs ou parfois aussi longs que les tibias, de 5 articles ; les *antérieurs* à 3 premiers articles plus ou moins dilatés, graduellement plus courts, ou parfois le 1er plus court que le 2e ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus grêles, à 1er article plus ou moins allongé, subégal aux 3 suivants réunis : le 2e et 3e graduellement moins longs : le 4e petit, ne continuant pas toujours les autres, c'est-à-dire plus étroit vu de dessus et de côté et se redressant parfois un peu, subégal à la moitié du 3e ; le dernier de tous les tarses à peine en massue, un peu plus long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très grêles, subarqués.

Obs. Les *Tachypores* ont la démarche agile. Ils vivent parmi les détritus et sous les mousses.

(1) Les antérieurs et postérieurs sont ordinairement à peine épineux : ceux-là parfois presque nullement.

Les antennes et les pieds sont moinscourts et moins épais que dans le genre *Lamprinus*, et surtout le 4e article destars es est plus petit, plus étroit et autrement conformé, etc.

Ce genre renferme un certain nombre d'espèces, dont nous donnerons 2 tableaux :

a. Le 1er *article des tarses antérieurs* non plus court, plutôt plus long que le 2e.
  b. *Tête* et *prothorax* d'un roux testacé. *Élytres* évidemment moins larges en arrière qu'en avant.
    c. *Élytres* d'un tiers au moins plus longues que le prothorax. *Forme* oblongue. *Taille* assez grande.
      d. *Élytres* d'un roux testacé, à moitié basilaire noire. *Abdomen* roux, à 2 derniers segments noirs. . . . 1. OBTUSUS.
      dd. *Élytres* d'un roux testacé, à région scutellaire noire. *Abdomen* noir, à 5e segment roux. . . . . 2. FORMOSUS.
    cc. *Élytres* non ou à peine plus longues que le prothorax, entièrement d'un roux testacé. *Abdomen* noir, à sommet roux. *Forme* assez ramassée. *Taille* moyenne. . . . . 3. RUFICEPS.
  bb. *Tête* noire ou d'un brun de poix.
    e. *Prothorax* entièrement ou en majeure partie d'un roux testacé. *Abdomen* noir ou brunâtre. *Dessous du prothorax* plus ou moins testacé. *Élytres* d'un tiers plus longues que le prothorax, moins larges en arrière qu'en avant.
      f. *Antennes* entièrement testacées, subépaissies vers leur extrémité. *Élytres* d'un roux testacé, à région scutellaire seule rembrunie. *Taille* assez grande. . . . . 4. SOLUTUS.
      ff. *Antennes* rembrunies et à peine épaissies vers leur extrémité. *Taille* moyenne.
        g. *Élytres* d'un roux testacé, à région scutellaire et côtés rembrunis. Le 5e *arceau ventral* ♂ non sinué dans le milieu de son bord apical. . . . . 5. CHRYSOMELINUS.
        gg. *Élytres* d'un rouge brun, à région scutellaire, base et côtés rembrunis. Le 5e *arceau ventral* ♂ sinué dans le milieu de son bord apical. . . . . 6. HUMEROSUS.
    ee. *Prothorax* plus ou moins largement noir ou brun sur son disque, testacé sur les côtés.
      h. *Corps* oblong, plus ou moins convexe. *Élytres* non râpeusement pointillées. *Dessous du prothorax* noir ou brun.
        i. *Élytres* moins larges en arrière qu'en avant, d'un rouge vif, à région scutellaire et côtés noirs. *Taille* assez grande. . . . . 7. HYPNORUM.
        ii. *Élytres* presque aussi larges et même un peu plus larges en arrière qu'en avant, noires ou brunâtres ou d'un rouge brun sur leur disque. *Taille* assez petite.

k. *Élytres* finement et modérément pointillées, légèrement pubescentes, noires à bande apicale testacée. . . 8. SCITULUS.
kk. *Élytres* très finement et densement pointillées, densement pubescentes, brunâtres ou d'un rouge brun sur leur disque. . . . . 9. PUSILLUS.
hh. *Corps* suballongé, peu convexe. *Élytres* assez finement et râpeusement pointillées, généralement testacées, parfois brunâtres. *Dessous du prothorax* roussâtre. *Taille* petite. . . . . 10. BRUNNEUS.
eee. *Prothorax* d'un roux testacé, à partie antérieure rembrunie. *Élytres* noires, à grande tache apicale tranchée et d'un roux testacé. *Taille* assez petite. . . . . 11. TRANSVERSALIS.

1. **Tachyporus obtusus**, LINNÉ.

Oblong, convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la poitrine, la moitié basilaire des élytres et les 2 derniers segments de l'abdomen noirs. Tête lisse. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, lisse (1). *Écusson lisse. Elytres subtransverses, d'un bon tiers plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière, finement pubescentes, finement et assez densement pointillées. Abdomen subéparsement pubescent, finement et assez densement pointillé à la base de chaque segment. Le* 1er *article des tarses antérieurs non plus court que le* 2e.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Le* 6e *arceau ventral* fortement et angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles sensiblement dilatés, fortement ciliés sur les côtés en dessous.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* divisé en 4 lanières étroites, subégales : les extérieures moins grêles, plus longuement sétosellées. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, cachant le 7e, densement cilié de poils raides à son sommet. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles faiblement dilatés, légèrement ciliés sur les cotés en dessous.

Staphylinus obtusus, LINNÉ, Syst. Nat. I, II, 684, 9. — FABRICIUS, Syst. Ent. 266, 10. — DE VILLERS, Ent. I, 414, 9. — ROSSI, Faun. Etr. I, 251, 621. — MARSHAM, Ent. Brit. 520, 61.
Oxyporus analis, FABRICIUS, Mant. Ins. I, 222, 3. — PANZER, Faun. Germ 22, 16.
Tachyporus analis, GRAVENHORST, Micr. 129, 8; — Mon. 6, 10. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 239, 4.

(1) Les angles postérieurs du prothorax étant à peu près les mêmes chez toutes les espèces, nous n'en ferons pas mention dans les phrases diagnostiques.

Tachyporus obtusus, Mannerheim, Brach. 59, 6.— Erichson, Col. March. I, 392, 7. — Gen. et Spec. Staph. 232, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 682, 11. — Heer, Faun. Helv. I, 288, 5.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 476, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 419, 1.— J. Duval. Gen. Staph. pl. 9, fig. 44. — Thomson, Skand. Col. III, 149, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 595, 1.

Long., 0,0038 (1 3/4 l.). — Larg., 0,0017 (3/4 l.).

Corps oblong, convexe, d'un roux testacé brillant, avec la moitié basilaire des élytres et les 2 derniers segments de l'abdomen noirs; finement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, lisse, d'un roux testacé luisant. *Bouche* rousse, à *palpes* pâles. *Yeux* noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées, testacées ou ferrugineuses, à 4 premiers articles flaves; le 1er épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, bien moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e fortement oblongs ou suballongés, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques, avec les pénultièmes nullement transverses : le dernier subovale, obliquement subéchancré-acuminé.

Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs assez avancés et subaigus; sensiblement arqué sur les côtés ; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs obtus et arrondis ; transversalement convexe ; paré dans son pourtour de pores sétigères très espacés; glabre, lisse; d'un roux testacé luisant.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, d'un bon tiers plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière; assez convexes; finement pubescentes; assez fortement et éparsement sétosellés sur les côtés, avec quelques séries de soies plus courtes et espacées, sur le disque ; finement et assez densement pointillées; d'un roux testacé brillant, à large bande transversale d'un noir irisé, couvrant environ la moitié basilaire. *Repli* subhorizontal à sa base, déclive en arrière, glabre, presque lisse, testacé.

Abdomen peu rétractile, convexe, subéparsement pubescent; longuement sétosellé, surtout sur les côtés et au sommet; finement et assez densement pointillé à la base de chaque segment ; d'un roux brillant, avec les 2 derniers segments noirs ou noirâtres, le sommet de l'avant-dernier parfois roussâtre.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec les 2 derniers arceaux du ventre, le postpectus et parfois la lame mésosternale, noirs ou noirâtres. *Métasternum* finement pubescent, finement et assez densement pointillé, subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, subéparsement pubescent; assez finement et subéparsement ponctué, plus densement à sa base; éparsement sétosellé en séries, plus fortement vers son extrémité.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés; testacés, avec la lame inférieure des hanches postérieures et la base de la supérieure plus ou moins rembrunies. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal roux, accompagné, dans les intermédiaires et postérieures, d'un 2e plus grêle. *Tibias* éparsement épineux, les *intermédiaires* plus fortement. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1er article très allongé, subégal aux 3 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e oblong, le 4e petit; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette jolie espèce n'est pas rare sous les mousses, pendant toute l'année, dans presque toute la France. Elle préfère les lieux boisés.

Obs. Parfois la bande basilaire des élytres dépasse le milieu, d'autres fois elle se réduit à la base.

Chez les immatures, le corps est presque en entier testacé, avec la poitrine plus obscure.

On réunit à l'*obtusus* le *nitidicollis* de Stephens (Ill. Brit. V, 184).

2. Tachyporus formosus, Matthews.

Oblong, convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la poitrine, la région scutellaire et l'abdomen noirs, la marge apicale des segments de celui-ci et le 5e entièrement roux, et l'extrémité des antennes rembrunie Tête lisse. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, lisse. Ecusson lisse. Elytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière, légèrement pubescentes, finement et assez densement pointillées. Abdomen finement pubescent, finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* fortement et angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles sensiblement dilatés.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* divisé en 4 lanières en forme de lame horizontale très aiguë, les 2 intermédiaires plus grêles et à peine plus longues (1). *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles légèrement dilatés.

Tachyporus formosus, Matthews, Ent. Mag V, 197. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 477, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 420, 2. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 307, 20. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 596. 2.
Tachyporus rufus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 233, 3.
Tachyporus abdominalis, Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 515, 5.

Long., 0,0036 (1 2/3 l.). — Larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong, convexe, d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire et l'abdomen noirs, le 5e segment de celui-ci et la marge apicale des précédents roux; finement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, lisse, d'un roux testacé luisant. *Bouche* d'un roux testacé, à *mandibules* plus foncées. *Labre* ponctué. *Yeux* noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un flave testacé avec les 3 ou 4 pénultièmes articles un peu rembrunis; le 1er épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e assez grêles, fortement oblongs ou suballongés, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques, avec les pénultièmes non transverses et le 10e au moins aussi long que large : le dernier subovale, obliquement subéchancré-acuminé.

Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs assez avancés, droits ou subaigus; modérément arqué sur les côtés; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs à peine recourbés en arrière, obtus et arrondis; transversalement convexe; paré dans son pourtour de pores sétigères très espacés; glabre, lisse, d'un roux testacé luisant.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir de poix luisant.

(1) En comprenant le lobe terminal.

Elytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière ; assez convexes ; légèrement pubescentes ; éparsement sétosellées sur les côtés, plus obscurément et par séries sur le disque ; finement et assez densement pointillées ; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire noire ou noirâtre. *Repli* subhorizontal, glabre, presque lisse, testacé.

Abdomen peu rétractile, convexe, finement et peu densement pubescent ; longuement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet ; finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière ; d'un noir de poix brillant avec la marge des premiers segments et le 5e entièrement roux.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le postpectus et la base des premiers arceaux du ventre noirs. *Métasternum* finement pubescent, assez densement pointillé, subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, finement pubescent, distinctement et assez densement ponctué à sa base, plus éparsement en arrière ; éparsement sétosellé en séries, plus fortement vers son extrémité.

Pieds legèrement pubescents, finement pointillés, testacés avec la base des hanches postérieures rembrunie. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal fauve, souvent accompagné d'un 2e plus grêle et sétiforme, dans les intermédiaires et postérieures. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1er article très allongé, subégal aux 3 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e oblong, le 4e petit ; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce est commune, toute l'année, parmi les mousses, les feuilles mortes, les détritus, etc., dans presque toute la France.

Obs. Elle diffère de l'*obtusus* par ses élytres rembrunies seulement autour de l'écusson et par son abdomen noir à 5e segment seul entièrement roux. Les antennes, à peine moins grêles, sont plus obscures vers leur extrémité. Les lanières des ♀ ne sont plus les mêmes, etc. (1).

Quelquefois le vertex, le sommet du prothorax et la base des élytres offrent une teinte nébuleuse indéterminée. Rarement, le dessous du corps est entièrement d'un roux testacé.

(1) Bien que, chez toutes les espèces, le 6e segment abdominal ♂ soit divisé en 4 lanières celles-ci varient d'une espèce à l'autre dans leur forme et leur développement.

3. Tachyporus ruficeps. Kraatz.

Suboblong, convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la poitrine, l'abdomen et l'extrémité des antennes rembrunis. Tête lisse. Prothorax transverse, rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres. Ecusson lisse. Elytres transverses, non ou à peine plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière, légèrement pubescentes, très finement et subéparsement pointillées. Abdomen légèrement pubescent, très finement et subéparsement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé, laissant apercevoir le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles légèrement dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières étroites, les intermédiaires plus grêles, à peine plus longues. *Le 6e arceau ventral* subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* presque simples.

Tachyporus abdominalis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 233, 2. ? — Thomson, Skand. Col. III, 149, 2.?
Tachyporus ruficeps, Kraatz, Ins. Deut. II, 422, 6. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 305, 15. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 396, 3.
Tachyporus Erichsonis, Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 305, 14. ?

Long., 0,0029 (1 1/3 l.). — Larg., 0,0012 (1/2 l. forte).

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, se trouve, à la fin de l'été, sous les détritus végétaux, dans les Alpes et parfois dans les environs de Paris.

Obs. Elle ressemble aux variétés pâles des espèces voisines. Mais elle s'en distingue nettement par sa taille moindre, par sa forme plus ramassée, par ses élytres évidemment plus courtes et moins densement pointillées, etc.

Ainsi que l'ont remarqué MM. Pandellé et Fauvel, on ne saurait lui réunir avec certitude l'*abdominalis* des auteurs, qui ont décrit, sous ce dernier nom, des variétés immatures se référant à diverses espèces (1).

(1) J'ai eu sous les yeux, sans indication de patrie, un insecte à forme plus étroite, rappelant presque celle du *brunneus*, mais à élytres évidemment moins larges en arrière qu'en

4. **Tachyporus solutus**, Erichson

Oblong, convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la tête, une tache scutellaire aux élytres, la poitrine et l'abdomen noirs. Tête presque lisse ou à peine pointillée. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Élytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière, à peine pubescentes, assez finement et assez densement pointillées. Abdomen finement pubescent, assez finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, arrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* fortement et angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles médiocrement dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières, les intermédiaires plus grêles, un peu plus longues. *Le 6e arceau ventral* prolongé en ogive subarrondie, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles légèrement ciliés.

Tachyporus saginatus, Boisduval et Lacordaire. Faun. Par. I, 515, 13.
Tachyporus solutus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 236, 9. — Redtenbacher. Faun. Austr. 680, 5. — Fairmaire et Laboulbène. Faun. Fr. I, 478, 8. — Kraatz Ins. Deut. 421, 4. — Thomson, Skand. Col. III, 150, 5. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 306, 17. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. 597, 4.

Variété *a. Prothorax* paré sur le dos d'un trait longitudinal noir.

Tachyporus discus, Reiche et de Saulcy, Ann. Ent. Fr. 1856, 360.

Long., 0,0036 (1 2/3 l.). — Larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong, convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête, la région scutellaire, la poitrine et l'abdomen noirs; légèrement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, presque

avant, densement pubescentes et densement pointillées, à couleur entièrement d'un roux testacé en dessus, avec le vertex à peine plus foncé. Il semblerait représenter une variété immature du *pallidus* de Sharp (Cat. Brit. Col. 10, 872. — John Sahlberg, Enum Brach. Fenn I, 187, 541).

lisse ou à peine pointillée sur le vertex; d'un noir luisant. *Bouche* plus ou moins testacée. *Yeux* noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées, testacées à base plus pâle; à 1er article épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e fortement oblongs ou suballongés, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et plus épais, obconiques, avec les pénultièmes nullement transverses : le dernier ovale-suboblong, obliquement acuminé.

Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs assez avancés et subaigus; arqué sur les côtés; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs à peine recourbés en arrière, obtus et subarrondis; assez fortement convexe; paré dans son pourtour de pores sétigères très espacés; glabre, presque lisse, d'un roux testacé luisant.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax; subatténuées en arrière; assez convexes; à peine pubescentes; éparsement sétosellées sur les côtés, obsolètement sur le disque; assez finement et assez densement pointillées; d'un roux testacé brillant, à région scutellaire plus ou moins noire. *Repli* horizontal à sa base, déclive en arrière, glabre, presque lisse, testacé.

Abdomen peu rétractile, convexe, finement pubescent; éparsement sétosellé, surtout sur les côtés et au sommet; assez finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière; d'un noir de poix brillant, avec la marge apicale des 4 premiers segments rousse.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous du prothorax testacé et la marge apicale des 4 premiers arceaux du ventre un peu roussâtre. *Métasternum* peu convexe, légèrement pubescent, distinctement et assez densement ponctué. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, assez finement et assez densement ponctué à sa base, plus lisse en arrière, fortement sétosellé sur les côtés et vers son extrémité.

Pieds légèrement pubescents, subéparsement pointillés, testacés, avec les hanches intermédiaires et postérieures plus ou moins rembrunies. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal d'un roux obscur, accompagné d'une soie dans les intermédiaires et postérieures. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* un peu ou même

visiblement moins longs que les tibias, à 1er article très allongé, à peine plus long que les 3 suivants réunis, le 2e fortement oblong, le 3e suboblong, le 4e petit ou très petit ; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce se trouve, peu communément, dès le premier printemps, sous les mousses et les détritus des marais et des prés humides, dans plusieurs provinces de la France.

Obs. Elle se distingue du *formosus* par sa tête noire, par ses antennes entièrement testacées, par la ponctuation des élytres et de l'abdomen un peu plus forte, avec le 5e segment de celui-ci plus obscur. Les lanières ♀ sont subégales, etc.

La variété *discus*, propre à la Provence, au Languedoc et aux Pyrénées-Orientales, a le dos du prothorax paré d'une bande longitudinale noire, qui s'étend parfois latéralement, en se fondant d'une manière indéterminée.

J'ai vu un exemplaire à prothorax et élytres d'un jaune paille, à région scutellaire très étroitement ou à peine rembrunie.

5. **Tachyporus chrysomelinus**, Linné

Oblong, convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la tête, la région scutellaire et les côtés des élytres, la poitrine et l'abdomen noirs, et l'extrémité des antennes un peu rembrunie. Tête lisse ou presque lisse. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Élytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière, finement pubescentes, finement et assez densement pointillées. Abdomen légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂. *Le 6e segment abdominal* entier et subbarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* profondément et angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières étroites, subacérées, subégales, les intermédiaires un peu plus grêles. *Le 6e arceau ventral* prolongé et subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles à peine dilatés.

Staphylinus chrysomelinus, Linné. Faun. Suec. n. 855; — Syst. Nat. I, II, 685, 21. — Fabricius, Syst. Ent. 267. 17. — De Villers, Ent. I, 417, 21. — Walkenaer, Faun. Par. I, 272, 19. — Fourcroy, Ent. Par. 169, 18. — Olivier, Ent. III, n. 42, 33, 47, pl. III, fig. 22.

Oxyporus chrysomelinus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 534, 15. — Panzer, Faun. Germ. 9, 14.

Oxyporus melanocephalus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 534, 16.

Staphylinus merdarius. Marsham, Ent. Brit. 521, 68.

Tachyporus chrysomelinus, Gravenhorst, Micr. 128, 7; — Mon. 7, 12. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. X, 7, 7, pl. 79, fig. 9; — Gen. Crust. et Ins. I, 300, 1. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 236, 1. — Mannerheim, Brach. 59, 2. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 515, 2. — Runde, Brach. Hal. 24, 1. — Erichson, Col. March. I, 393, 10; — Gen. et Spec. Staph. 235, 8. — Redtenbacher, Faun. Austr. 680, 4. — Heer, Faun. Helv. I, 287, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 478, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 421, 5. — Thomson, Skand. Col. III, 150, 4. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 305, 16. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 598, 5.

Long. 0,0035 (1 2/3 l.) — Larg. 0,0014 (2/3 l.)

Corps oblong, convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête, la région scutellaire et les côtés des élytres, la poitrine et l'abdomen noirs; légèrement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, lisse ou parfois à peine pointillée sur le vertex, d'un noir luisant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux brunâtre avec les 3 ou 4 premiers articles flaves; à 1er article subépaisi en massue suballongée, bien plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis: les 2e à 5e fortement oblongs ou suballongés, subégaux: les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques, avec les pénultièmes non transverses; le dernier subovale, obliquement acuminé.

Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, presque droits mais émoussés; sensiblement arqué sur les côtés; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs à peine recourbés en arrière, obtus et fortement arrondis; transversalement convexe; paré dans son pourtour de soies assez longues et très espacées; glabre; presque lisse; d'un roux testacé luisant.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, à peine arquées en avant sur les côtés et subatténuées en arrière ; assez convexes ; finement pubescentes ; éparsement sétosellées sur leur marge latérale, plus brièvement, plus éparsement et en séries sur le disque ; finement et assez densement pointillées ; d'un roux testacé brillant, parfois rougeâtre, à région scutellaire et côtés plus ou moins rembrunis ou noirâtres. *Repli* subhorizontal, presque glabre, presque lisse, d'un roux testacé.

Abdomen un peu rétractile, convexe, légèrement pubescent, longuement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet ; finement et assez densement pointillé, moins densement en arrière ; d'un noir brillant, à marge apicale des segments d'un roux parfois subtestacé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous du prothorax testacé, et la marge apicale des arceaux du ventre à peine ou un peu roussâtre. *Métasternum* peu convexe, légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé, fortement sétosellé surtout vers son extrémité.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés, testacés, avec les hanches intermédiaires et postérieures plus ou moins obscures. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal roux, accompagné d'une soie raide dans les intermédiaires et postérieures. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* à peine moins longs que les tibias, à 1er article très allongé, subégal aux 3 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e oblong, le 4e petit ; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce est commune, en tout temps, sous les mousses, les pierres, les détritus, etc., dans presque toute la France.

Obs. Les antennes sont un peu moins longues, un peu moins épaissies et plus rembrunies vers leur extrémité que chez le *solutus*. Les angles antérieurs du prothorax sont moins avancés et moins aigus. Les côtés des élytres sont ordinairement noirs ou noirâtres. La taille est généralement moindre, bien que très variable, etc.

Le disque du prothorax et des élytres est parfois un peu enfumé. Chez les immatures, tout le dessus du corps est testacé (1).

(1) La variété immature se distinguera toujours de celle des *obtusus*, *formosus* et *solutus* par les angles antérieurs du prothorax moins avancés et moins aigus.

6. Tachyporus humerosus, Erichson

Suboblong, convexe, sétosellé, d'un noir brillant, avec les palpes, la base des antennes et les pieds testacés, le prothorax d'un roux testacé, et les élytres d'un rouge brunâtre, à région scutellaire, base et côtés noirs. Tête à peine pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Élytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, à peine atténuées en arrière, assez densement pubescentes, finement et assez densement pointillées. Abdomen finement pubescent, finement et assez densement pointillé. Le 1er *article des tarses antérieurs non plus court que le* 2e.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* entier et subarrondi au sommet. *Le* 5e *arceau ventral* légèrement sinué dans le milieu de son bord apical. *Le* 6e profondément et angulairement entaillé et découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles légèrement dilatés, *les intermédiaires* simples.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* divisé en 4 lanières étroites, subégales. *Les* 5e et 6e *arceaux du ventre* entiers : celui-ci subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles presque simples, les *intermédiaires* simples.

Tachyporus ruficollis, var. Gravenhorst, Mon. 8.
Tachyporus lateralis, Gravenhorst, Micr. 127, 4; — Mon. 7, 14. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. X, 6, 4.?
Tachyporus ruficollis, Runde, Brach. Hal. 25, 4. — Heer, Faun Helv. I, 288, 6.
Tachyporus humerosus, Erichson, Gen et Spec. Staph 238, 12. — Redtenbacher, Faun. Austr. 681, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 479, 10. — Kraatz, Ins. Deut. II, 424, 9. — Pandellé, Ann. Ent. Fr 1869, 303, 11.
Tachyporus atriceps, Fauvel, Faun. Gallo Rhén. III, 599, 8.

Long. 0,0029 (1 1/3 l.) — Larg. 0,0013 (2/3 l. faible.)

Corps suboblong, parfois assez ramassé, convexe, d'un noir brillant, avec le prothorax d'un roux testacé et les élytres d'un roux brunâtre, celles-ci à région scutellaire, base et côtés noirs ; finement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, convexe, glabre, à peine pointillée ou presque lisse ; d'un noir luisant. *Bouche* brune. à *palpes* testacés. *Yeux* noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et brièvement pilosellées, obscures à base plus ou moins testacée; à 1er article subépaissi en massue suballongée, bien plus long que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis: les 2e à 5e fortement oblongs, subégaux ou avec le 3e paraissant parfois à peine plus court : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques : le pénultième non ou à peine transverse, vu de coté: le dernier subovale, brusquement et subobliquement acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, presque droits mais subémoussés; subarqué sur les côtés; à peine ou non bisinué à la base, à angles postérieurs à peine saillants, obtus et arrondis; assez fortement convexe; paré dans son pourtour de soies assez longues et très espacées ; glabre; presque lisse ; d'un roux testacé luisant.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, environ d'un tiers plus longues que le prothorax, à peine arquées en avant sur les côtés et à peine atténuées en arrière; assez conveves ; finement et assez densement pubescentes ; éparsement sétosellées sur leur marge latérale, plus brièvement, plus éparsement et en séries sur le disque; finement et assez densement pointillées; d'un rouge acajou parfois assez clair, d'autres fois assez foncé, avec la région scutellaire, la base et les côtés plus ou moins noirs, ceux-ci souvent non jusqu'au sommet. *Repli* horizontal, presque glabre, presque lisse, d'un testacé de poix.

Abdomen un peu rétractile, convexe, finement pubescent, fortement sétosellé, surtout sur les côtés et au sommet; finement et assez densement pointillé, un peu plus éparsement en arrière ; d'un noir brillant, avec la marge apicale des 4 premiers segments un peu ou à peine roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous du prothorax testacé et la marge apicale des arceaux du ventre à peine roussâtre. *Métasternum* peu convexe, éparsement pubescent, finement et modérément pointillé. *Ventre* convexe, finement pubescent, finement et assez densement pointillé, fortement sétosellé surtout vers son extrémité.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, testacés avec les hanches intermédiaires et postérieures obscures. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal roux, précédé d'une soie dans les intermédiaires et postérieurs.

Tibias éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* presque aussi longs que les tibias, à 1er article très allongé, à peine égal aux 3 suivants réunis, le 2e assez allongé, le 3e fortement oblong, le 4e petit; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Assez commune, partout et en tout temps, cette espèce se prend sous les mousses et les feuilles mortes, et parfois en compagnie du *Lasius fuliginosus*, dans la majeure partie de la France.

Obs. Elle est un peu moindre, un peu plus convexe et un peu plus ramassée que le *chrysomelinus*. Les 2e et 3e articles des antennes sont un peu moins longs relativement au 4e. Les élytres sont d'un roux plus obscur, un peu moins atténuées en arrière. Les tarses postérieurs sont un peu plus allongés. Le 5e arceau ventral ♂ est évidemment sinué dans le milieu de son bord apical, etc.

Quelquefois les élytres et même le disque du prothorax sont assez fortement rembrunis. Chez les immatures, le dessus du corps est d'un roux plus ou moins testacé, avec la tête, l'écusson et l'abdomen enfumés.

Les *ruficollis*, *atriceps* et *melanocephalus* de Stephens (Ill. Brit, V, 180, 181 et 191 paraissent devoir se rapporter à l'*humerosus*.

7. Tachyporus hypnorum, Fabricius

Oblong, convexe, sétosellé, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, les côtés du prothorax et les pieds testacés, et les élytres rouges à région scutellaire et côtés noirs. Tête presque lisse. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, lisse. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, évidemment subatténuées en arrière, finement pubescentes, finement et assez densement pointillées. Abdomen finement pubescent, finement et assez densement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂. *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* assez profondément et angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers sensiblement dilatés.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières étroites, subégales, les intermédiaires un peu plus grêles. *Le 6e arceau ventral* prolongé, subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout de longs et fins cils obscurs. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles à peine dilatés.

Staphylinus hypnorum, FABRICIUS, Syst. Ent. 266, 13 ; — Spec. Ins. I, 336, 16.
Oxyporus hypnorum, FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, 535, 22 ; — Syst. El. II, 607, 22. — PANZER, Ent. Germ. 361, 17.
Oxyporus minutus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, 535, 20 ; — Syst. El. II, 607, 20.
Oxyporus marginatus, PANZER, Ent. Germ. 359, 4 ; — Faun. Germ. 27, 17.
Tachyporus marginatus, GRAVENHORST, Micr. 127, 5 — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 237, 2. — MANNERHEIM, Brach. 59, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 288, 3.
Staphylinus conicus, DE VILLERS, Ent. I, 425, 72.
Tachyporus hypnorum, ERICHSON, Col. March. I, 394, 11 ; — Gen. et Spec. Staph. 234, 6.— REDTENBACHER, Faun. Austr. 681, 9. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 478, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 423, 7. — THOMSON, Skand. Col. III, 150, 3. — PANDELLÉ, Ann. Ent. Fr. 1869, 302, 9. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 598, 6, pl. VI, fig. 10.

Variété *a*. *Elytres* plus ou moins rembrunies sur leur disque.

Tachyporus meridionalis, FAIRMAIRE et CH. BRISOUT, Ann. Ent. Fr. 1859, 40.

Long. 0,0038 (1 2/3 l.). — Larg. 0,0014 (2/3 l.)

Corps oblong, convexe, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax testacés, et les élytres rouges à région scutellaire et côtés noirs ; finement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, convexe, glabre, presque lisse, parfois à peine pointillée sur le vertex, d'un noir luisant. *Bouche* testacée à *palpes* plus pâles. *Yeux* noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et brièvement pilosellées, d'un roux obscur à 4 ou 5 premiers articles d'un flavet testacé ; le 1er un peu épaissi en massue suballongée, bien plus long que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e suballongés, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, avec les pénultièmes nullement transverses : le dernier subovale, brusquement et obliquement acuminé.

Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres ; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés et presque droits ; modérément arqué sur les côtés ; à peine bisinué ou largement tronqué à la base, à angles postérieurs non saillants, obtus et arrondis ; fortement convexe ; paré dans son pourtour de soies assez longues et très espacées ; glabre, presque lisse ; d'un noir

luisant, à marge postérieure étroitement, les latérales largement testacées, celles-ci graduellement plus largement en arrière.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés et évidemment subatténuées en arrière; assez convexes; finement et assez densement pubescentes; éparsement sétosellées sur leur marge latérale, plus brièvement et très éparsement sur le disque; finement et assez densement pointillées; d'un rouge brillant plus ou moins vif, avec la région scutellaire et une bordure latérale noires, celle-ci souvent raccourcie en arrière. *Repli* subhorizontal à sa base, déclive vers son extrémité, d'un noir de poix, offrant quelques poils et quelques points très légers.

Abdomen peu rétractile, convexe, finement pubescent, longuement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet; finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière; d'un noir brillant, à marge apicale des segments roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec la marge apicale des 5 premiers arceaux du ventre parfois un peu roussâtre. *Métasternum* peu convexe, finement pubescent, finement et assez densement pointillé. *Ventre* convexe, finement pubescent, finement, assez densement et subrâpeusement pointillé, plus éparsement en arrière; fortement et longuement sétosellé surtout dans sa partie postérieure.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, testacés avec toutes les hanches noires. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal obscur, précédé d'une soie plus courte. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* presque aussi longs que les tibias, à 1er article très allongé, subégal aux 3 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e fortement oblong, le 4e petit; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce est très commune, en tout temps et de toute manière, dans toute la France.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par son prothorax entièrement noir en dessous et largement rembruni en dessus.

Les élytres, à disque rouge ou testacé, sont parfois presque entièrement rembrunies, moins une transparence humérale et la marge apicale rousses. Chez les immatures, elles sont rousses ou testacées, avec la

région scutellaire et les côtés à peine rembrunis, et le disque du prothorax moins largement enfumé.

On réunit à l'*hypnorum* les *collaris, erythropterus* et *apicalis* de Stephens (Ill. Brit. V, 183, 184 et 185).

8. **Tachyporus scitulus**, Erichson

Oblong, convexe, sétosellé, d'un noir brillant, avec la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, la base et les côtés du prothorax, et la marge apicale des élytres, d'un roux de poix. Tête à peine pointillée. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Elytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subatténuées en arrière, finement pubescentes, finement et modérément pointillées. Abdomen légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier et subarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles modérément dilatés.

♀. *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières angulaires, très aiguës, subégales, à intervalles peu profonds. *Le 6e arceau ventral* subogivalement prolongé, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* presque simples.

Tachyporus pusillus, var. Gravenhorst, Mon. 9, 18.
Tachyporus pusillus, var. *b*, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 241, 6. — Mannerheim, Brach. 60, 8.
Tachyporus scitulus, Erichson, Col. March. I, 395, 13, — Gen. et Spec. Staph. 240, 15. — Redtenbacher, Faun. Austr. 681, 8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 480, 14. — Kraatz, Ins. Deut. II, 426, 12. — Thomson, Skand. Col. III, 151, 8. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 303, 10.
Tachyporus pusillus, var. Heer, Faun. Helv. 290.
Tachyporus macropterus, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 601, 10.

Variété *a*. *Elytres* à bande postérieure tranchée, circulaire et enclosant une grande tache noire arrondie, commune aux 2 étuis, en laissant noires les marges latérales.

Tachyporus Abner, de Saulcy, Ann. Fr. 1864, 635.

Long. 0,0027 (1 1/4 l.) — Larg. 0,0011 (1/2 l.)

Corps oblong, convexe, d'un noir brillant, avec la base et les côtés du prothorax, et la marge postérieure des élytres d'un roux de poix; finement et peu densement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, convexe, glabre, à peine pointillée ou presque lisse, d'un noir luisant. *Bouche* obscure. *Palpes* testacés, à pénultième article des maxillaires rembruni. *Yeux* noirs, parfois lavés de gris micacé.

Antennes environ aussi longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées, brunâtres à base testacée ; à 1er article un peu épaissi en massue suballongée, bien plus long que le 2e, à peine ou un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e suballongés, avec le 3e paraissant néanmoins un peu moins long : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques, avec les 9e et 10e à peine transverses, vus de côté ; le dernier subovale, obliquement subacuminé.

Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés et presque droits; modérément arqué sur les côtés ; à peine bisinué ou largement tronqué à la base, à angles postérieurs non saillants, obtus et arrondis; assez convexe; paré dans son pourtour de soies assez longues et très espacées; glabre, presque lisse ; d'un noir luisant, avec la base étroitement, et les côtés plus largement d'un roux de poix subtestacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subrectilignes sur les côtés et subatténuées en arrière; assez convexes ; finement pubescentes ; éparsement sétosellées sur leur marge latérale, obsolètement sur le disque ; finement et modérément pointillées ; d'un noir brillant, avec une bande postérieure d'un roux subtestacé, transversale mais remontant un peu sur les côtés sans y toucher. *Repli* subhorizontal, presque glabre, presque lisse, d'un noir de poix.

Abdomen un peu rétractile, convexe, légèrement pubescent, longuement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet; finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière; d'un noir brillant, à marge apicale des 2e à 4e segments à peine roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec la marge apicale des arceaux du ventre à peine roussâtre. *Métasternum* peu convexe, légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé. *Ventre* convexe, fine-

ment pubescent ; finement et assez densement pointillé, plus éparsement et subrâpeusement en arrière ; fortement sétosellé surtout dans sa partie postérieure.

Pieds à peine pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé avec les hanches obscures. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* au moins aussi longs que les tibias, à 1er article allongé, subégal aux 2 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e fortement oblong, le 4e petit ; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce, qui est rare, se prend, en été, sous les pierres, les mousses et les écorces, etc., sur plusieurs points boisés et montagneux de la France septentrionale et orientale, et aussi dans les Pyrénées et en Provence.

Obs. Sa taille et sa coloration la distinguent suffisamment de l'*hypnorum*. En outre, les élytres sont un peu moins densement pointillées, les tarses postérieurs relativement plus longs mais à 1er article moins allongé ; les lanières des ♀ sont plus larges, moins profondément divisées, etc.

Parfois la bande postérieure des élytres est d'un testacé pâle, bien tranché. D'autres fois, elle se prolonge en avant en un filet étroit jusqu'à la base, le long des côtés, tout en laissant ceux-ci noirs, de manière à circonscrire, conjointement avec sa similaire, une grande tache dorsale noire, circulaire, commune aux deux étuis. Cette dernière variété (*Abner*) m'a paru avoir les élytres un peu plus longues, un peu moins rétrécies en arrière où elles sont à peu près aussi larges qu'en avant. Elle pourrait bien constituer une espèce distincte. Elle est commune en Provence et dans les Pyrénées-Orientales.

On réunit parfois au *scitulus* les *macropterus* et *dimidiatus* de Stephens (Ill. Brit. 186).

9. Tachyporus pusillus, Gravenhorst

Oblong, assez convexe, sétosellé, d'un noir brillant, avec la base des palpes maxillaires et des antennes, les côtés du prothorax et les pieds testacés, les élytres d'un rouge brun à marge latérale noire. Tête lisse. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, lisse. Élytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le pro

thorax, évidemment plus larges en arrière qu'en avant, finement et densement pubescentes, très finement et densement pointillées. Abdomen assez densement pubescent, finement et assez densement poinlillé. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, ogivalement subarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* profondément et angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles sensiblement dilatés, graduellement un peu plus courts.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières, les intermédiaires plus grêles, à peine plus longues. *Le 6e arceau ventral* prolongé, subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* presque simples.

Tachyporus pusillus, Gravenhorst, Mon. 9, 18. — Gyllenhal, Ins. Suec. II. 241, 6. — Mannerheim, Brach. 60, 8. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 516, 6. — Runde, Brach. Hal. 25, 5. — Erichson, Col. March. I, 394. 12 ; — Gen. et Spec. Staph. 239, 14. — Redtenbacher, Faun. Austr. 681, 8. — Heer, Faun. Helv. I, 289, 9. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 480, 13. — Kraatz, Ins. Deut. II, 427, 13. — Thomson, Skand. Col. III, 151, 7. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 300, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 602, 11.

Long. 0,0029 (1 1/3 l.) — Larg. 0,0010 (1/2 l.)

Corps oblong, assez convexe, d'un noir brillant avec les côtés du prothorax testacés, les élytres d'un rouge brun à marge latérale noire; plus ou moins pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, lisse, d'un noir luisant. *Bouche* obscure, à *palpes* testacés, le pénultième article des maxillaires rembruni. *Yeux* noirs, parfois lavés de gris.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement piloselles, brunâtres à 3 ou 4 premiers articles d'un flave testacé ; le 1er subépaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e suballongés, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques, avec les 2 pénultièmes à peine ou non transverses, vus de côté: le dernier assez courtement ovale, brusquement acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large ou à peine plus large en arrière que les élytres ; à peine bisinué au sommet, avec les

angles postérieurs peu avancés, presque droits mais subémoussés; subarqué sur les côtés; à peine bisinué ou largement tronqué à la base, à angles postérieurs non saillants, obtus et arrondis; modérément convexe; paré dans son pourtour de soies assez longues et très espacées; glabre, lisse; d'un noir luisant, à marge basilaire étroitement, les latérales largement d'un testacé de poix.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés et évidemment plus larges en arrière qu'en avant; subconvexes; finement et densement pubescentes; éparsement sétosellées latéralement, encore plus éparsement et en séries sur le disque; très finement et densement pointillées; d'un rouge plus ou moins brunâtre, à marge latérale noire et parfois confusément l'extrême base et la suture. *Repli* horizontal et creusé à sa base, un peu déclive en arrière, à peine pubescent, à peine pointillé, d'un noir de poix.

Abdomen peu rétractile, convexe, assez densement pubescent, longuement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet; finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière; d'un noir brillant, à marge apicale extrême des segments non ou à peine roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Métasternum* peu convexe, légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé. *Ventre* convexe, finement pubescent, finement et subéparsement pointillé, un peu plus densement à sa base; longuement sétosellé surtout dans sa partie postérieure.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, testacés avec les hanches intermédiaires et postérieures noires et les antérieures souvent brunâtres. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal obscur, précédé d'une soie dans les intermédiaires et postérieures. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* presque aussi longs que les tibias, à 1er article très allongé, subégal aux 3 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e oblong, le 4e assez petit; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. On rencontre communément cette espèce, en tout temps, parmi les mousses, les détritus et les feuilles mortes, dans presque toute la France.

Obs. Elle est bien distincte du *scitulus* par sa couleur générale moins sombre, par ses élytres un peu plus longues, plus densement pubescentes,

plus finement et plus densement pointillées, un peu plus larges en arrière, sans bande apicale testacée bien tranchée. Elle est un peu moins luisante; les lanières ♀ sont plus grêles et plus profondément divisées, etc.

Le plus souvent les élytres sont d'un rouge brun sur leur disque. Quelquefois la couleur noire envahit presque toute la surface, en laissant une transparence rousse vers les épaules et une bordure apicale subtestacée, plus accusée vers les angles postéro-externes. Parfois cette bordure remonte jusque près de la base sans toucher aux côtés, comme dans la variété *Abner* du *scitulus*, avec laquelle cette dernière forme est facile à confondre; mais les élytres sont un peu plus longues et surtout plus pubescentes et plus densement pointillées, avec les tarses postérieurs moins longs comparativement aux tibias et leur 1er article plus allongé. Les 2e à 5e articles des antennes sont plus égaux, etc.

On assimile au *pusillus* le *lateralis* de Stephens (Ill. Brit. V, 185.) Le *piceus* de Maeklin semble convenir à une variété pâle.

10. Tachyporus brunneus, Fabricius

Fortement oblong ou suballongé, légèrement convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la tête, le disque du prothorax, la poitrine et la base des segments abdominaux d'un noir de poix, la région scutellaire et les côtés des élytres enfumés. Tête lisse. Prothorax transverse, rétréci en avant, de la largeur des élytres à sa base, lisse. Élytres à peine transverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant, finement pubescentes, finement, assez densement et râpeusement pointillées. Abdomen subéparsement pubescent, finement et assez densement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles légèrement dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières, les intermédiaires grêles, à peine plus longues. *Le 6e arceau ventral* prolongé, subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* à peine dilatés.

Oxyporus brunneus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, 535, 19; — Syst. El. II, 607, 19. — PANZER, Ent. Germ. 361, 15.

Staphylinus nitidulus, OLIVIER, Ent. III, n. 42, 34, 48, pl. III, fig. 28.

Tachyporus nitidulus, GRAVENHORST, Micr. 126, 2; — Mon. 11, 20.— LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. X, 6, 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 242, 7. — MANNERHEIM, Brach, 60, 9. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Par. I, 517. 7. — RUNDE, Brach. Hal. 25, 6. — HEER, Faun. Helv. I, 290, 10. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 602, 12.

Tachyporus brunneus, ERICHSON, Col, March. I, 395, 15 ; — Gen. et Spec. Staph. 241, 18. — REDTENBACHER, Fann. Austr. 681, 10. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 480, 15. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 427, 14. — THOMSON, Skand. Col. III, 152, 10. — PANDELLÉ, Ann. Ent. Fr. 1869, 299, 5.

Variété *a*. *Corps* entièrement testacé.

Tachyporus abdominalis, GRAVENHORST. Micr. 127, 3; — Mon. 7, 15. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Par. I, 517, 6.

Long., 0,0026 (1 1/4 l.). — Larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps fortement oblong ou même suballongé, légèrement convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête, le disque du prothorax, la poitrine et l'abdomen plus ou moins rembrunis; finement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, lisse, d'un noir ou brun de poix luisant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs, souvent presque lisses.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement épaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et brièvement pilosellées; d'un roux testacé, à base plus claire; à 1er article subépaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e fortement oblongs ou suballongés, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu épais, obconiques, avec les 2 pénultièmes à peine transverses, vus de côté : le dernier subovale, obliquement tronqué-subéchancré au sommet.

Prothorax transverse, rétréci en avant, environ aussi large en arrière que les élytres ; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, droits ou subaigus, non émoussés ; modérément arqué sur les côtés ; largement tronqué ou à peine bisinué à la base, à angles postérieurs non saillants, obtus et arrondis ; médiocrement convexe; paré dans son pourtour de soies assez longues et très espacées ; glabre, lisse ;

d'un roux testacé luisant, à disque plus ou moins largement rembruni.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir de poix luisant.

Elytres à peine transverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, subrectilignes sur les côtés et un peu plus larges en arrière qu'en avant; peu convexes; finement et assez densement pubescentes; éparsement et légèrement sétosellées, latéralement, plus obsolètement sur le disque; finement, assez densement et râpeusement pointillées; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire et les côtés étroitement rembrunis, ceux-ci non jusqu'au sommet. *Repli* subhorizontal à sa base, déclive en arrière, presque glabre, presque lisse, d'un roux de poix, souvent testacé.

Abdomen peu rétractile, convexe, subéparsement pubescent, fortement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet; finement et assez densement pointillé, un peu plus éparsement en arrière; d'un noir de poix brillant, avec la marge apicale graduellement plus largement rousse.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le dessous du prothorax roussâtre ainsi que la marge apicale des arceaux du ventre et le sommet de celui-ci. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, finement et subrâpeusement pointillé (1). *Ventre* convexe, finement pubescent, finement, assez densement et subrâpeusement pointillé, un peu plus éparsement en arrière; fortement sétosellé vers son extrémité.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés, testacés, à hanches postérieures souvent plus foncées surtout à leur base. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal, accompagné d'une soie dans les intermédiaires et postérieures. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* à peine moins longs que les tibias, à 1er article allongé, subégal aux 2 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e fortement oblong, le 4e petit; les *antérieurs* à 1e article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce est très commune, partout et en tout temps, de toute manière, dans toute la France..

Obs. Elle est la plus petite du genre et en même temps la plus étroite. Elle est moins obscure et moins convexe que le *pusillus*, avec les élytres moins densement, plus distinctement et plus râpeusement pointillées. Les angles antérieurs du prothorax sont plus droits et plus vifs que dans les espèces précédentes, etc.

(1) Le métasternum est plus découvert et un peu plus convexe que dans les autres espèces.

Elle varie beaucoup pour la couleur, qui passe au roux testacé sur le prothorax et même sur la tête et l'abdomen. Les élytres sont rarement d'un rouge brun plus ou moins enfumé, sur leur disque. Les immatures sont entièrement testacées (*abdominalis*, Grav.), avec le dos de l'abdomen parfois plus foncé.

On assimile au *brunneus* (1), les *nitidus*, *flavicornis*, *angustatus*, *basalis*, *gracilis*, *libens*, *pusillus*, *pyrrhoceras* et *thoracicus* de Stephens (Ill. Brit. V, 178-180) ; — l'*anticus* d'Erichson (Gen. et Spec. Staph. 235, 7. et l'*elegantulus* de Reiche (Ann. Ent. Fr. 1856, 360).

11. Tachyporus transversalis, Gravenhorst

Fortement oblong, subconvexe, sétosellé, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, les pieds, le prothorax (moins sa partie antérieure) et une grande tache apicale aux élytres, d'un roux testacé. Tête presque lisse. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant, légèrement pubescentes, très finement et assez densement pointillées. Abdomen légèrement pubescent, très finement et assez densement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs non plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles faiblement dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières très aiguës, subégales, les intermédiaires plus grêles. *Le 6e arceau ventral* prolongé, subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* simples.

Tachyporus transversalis, Gravenhorst, Mon. 8, 17.— Erichson, Col. March. I, 395, 14 ; — Gen. et Spec. Staph. 240, 17. — Redtenbacher, Faun. Austr. 681, 9. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. 479, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 426, 11. — Thomson, Skand. Col. III, 151, 9. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869 301, 8. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 603, 13.

Tachyporus ruficollis, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 240, 5. — Mannerheim, Brach. 59, 7.

(1) A l'exemple d'Erichson et de plusieurs autres auteurs, j'ai adopté le nom de *brunneus* plutôt que celui de *nitidulus*, Fabr., qu'on applique tantôt à l'*hypnorum*, tantôt au *brunneus*.

Long., 0,0028 (1 1/3 l.). — Larg., 0,0008 (1/3 l.).

Corps fortement oblong, subconvexe, d'un noir brillant avec le prothorax et une grande tache apicale aux élytres, d'un roux testacé, le prothorax plus ou moins rembruni en avant, légèrement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, presque lisse, d'un noir luisant. *Bouche* testacée, à pénultième article des palpes maxillaires souvent rembruni. *Yeux* obscurs, souvent grisâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, légèrement épaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et faiblement pilosellées, d'un roux brunâtre à 1er article plus pâle; celui-ci épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, plus court que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e fortement oblongs, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques, avec le 8e à peine, les 9e et 10e légèrement transverses, vus de côté : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, droits mais émoussés ; médiocrement arqué sur les côtés ; à peine bisinué ou largement tronqué à la base, à angles postérieurs non saillants, obtus et arrondis ; assez convexe ; paré dans son pourtour de soies très espacées ; glabre, presque lisse ; d'un roux testacé luisant, avec sa partie antérieure le plus souvent rembrunie jusqu'en son milieu sur le dos, mais graduellement moins d'arrière en avant sur les côtés.

Écusson glabre, lisse, d'un noir ou brun de poix luisant.

Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subrectilignes sur les côtés et un peu plus larges en arrière qu'en avant ; subconvexes ; légèrement et subéparsement pubescentes ; éparsement et légèrement sétosellées latéralement, encore plus éparsement sur le disque ; très finement et assez densement pointillées ; d'un noir brillant subazuré ; parées chacune d'une grande tache d'un roux testacé vif, occupant la moitié postérieure ou un peu moins, réunie à sa similaire, en arrière sur la suture. *Repli* assez large, subhorizontal, presque glabre, presque lisse, testacé.

Abdomen peu rétractile, convexe, subéparsement pubescent, fortement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet ; très finement et assez den-

sement pointillé, plus lisse sur la partie postérieure de chaque segment ; d'un noir brillant avec la marge apicale des mêmes segments largement rousse.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le dessous du prothorax d'un roux testacé, le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux largement roux. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, légèrement pointillé. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé ; fortement sétosellé vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal fauve. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* à peine moins longs que les tibias, à 1er article allongé, subégal aux 2 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e fortement oblong, le 4e petit; les *antérieurs* à 1er article non plus court que le 2e.

Patrie. Cette jolie espèce, qui est très rare, se prend, en été, parmi les mousses et les détritus des forêts, marais et prés humides, dans certaines provinces de la France : la Flandre, la Champagne, les environs de Paris, l'Alsace, la Lorraine, etc.

Obs. Sa coloration la distingue de tous ses congénères. Elle est à peine plus grande que le *brunneus*, plus convexe et un peu moins étroite.

Chez les immatures, la teinte antérieure brune du prothorax tend à disparaître, et les élytres sont entièrement d'un roux testacé, avec l'abdomen d'un roux brunâtre. Cette variété diffère des exemplaires pâles du *brunneus*, par sa forme plus convexe, par ses élytres à ponctuation plus fine et non râpeuse.

aa. Le 1er *article des tarses antérieurs* évidemment plus court que le 2e (1). *Prothorax* d'un roux testacé en dessus et en dessous (s.-genre *Trachyopus*, anagramme de *Tachyporus*).

l. *Élytres* de la longueur du prothorax, presque entièrement noires, moins larges en arrière qu'en avant. *Taille* assez grande. . 12. RUFICOLLIS.

(1) Ce caractère qui, ailleurs, aurait une valeur générique, n'a ici qu'une importance secondaire et exceptionnelle; car, ainsi qu'on l'a vu, il s'est présenté d'une manière plus ou moins évidente dans les genres *Conurus* et *Lamprinus*. En tous cas, il doit, dans un tableau spécifique, primer toute considération de forme, couleur ou ponctuation : ce qui m'a forcé d'éloigner les 3 espèces suivantes de l'*humerosus* avec lequel elles ont tant de rapports.

Quant aux genres *Conurus* et *Tachyporus*, Erichson et quelques auteurs disent : *tarses à articles décroissants*. Comme on le voit, cela n'est pas absolu.

ll. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax, au moins aussi larges en arrière qu'en avant. *Taille* moyenne.

m. *Élytres* d'un roux testacé, à région scutellaire et côtés rembrunis. Le 5e *arceau ventral* ♂ subsinué dans le milieu de son bord apical. . . . . 13. TERSUS.

mm. *Élytres* entièrement d'un roux testacé. Le 5e *arceau ventral* ♂ non sinué dans le milieu de son bord apical. . . . 14. SCOPULATUS

Tachyporus (Trachyopus) ruficollis, GRAVENHORST

Oblong, convexe, sétosellé, d'un noir brillant, avec les palpes et la base des antennes testacés, le prothorax et les pieds d'un roux testacé, et la marge apicale des élytres roussâtre. Tête obsolètement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, subatténuées en arrière, finement pubescentes, très finement et assez densement pointillées. Abdomen finement pubescent, légèrement et assez densement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Les 2e à 5e arceaux du ventre* subdéprimés sur leur milieu : les 2e à 4e à peine, le 5e sensiblement sinués dans le milieu de leur bord apical. *Le 6e* profondément et aigument entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement dilatés, le 1er plus court que le 2e, celui-ci un peu plus large que le 3e.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières étroites, les intermédiaires plus grêles et à peine plus prolongées. *Les 2e à 5e arceaux du ventre* simples, entiers. *Le 6e* prolongé, subarrondi, cachant le 7e, densement cilié au bout. *Tarses antérieurs* simples, à 1er article un peu plus court que le 2e.

Tachyporus ruficollis, GRAVENHORST, Micr. 128, 6 ; — MOD. 7, 16. — LATREILLE, Hist. nat. Crust et Ins. X, 7, 6. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 239, 13. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 681, 6 — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 479, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 424, 8. — PANDELLÉ, Ann. Ent. Fr. 1869, 304, 13. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 600, 9.
Tachyporus pisciformis, HEER, Faun. Helv. I, 289, 8.
Tachyporus posticus, FORSTER, Verh. nat. Rheinl. VI, 39.

Variété *a*. *Dessous du corps* roux, avec la tête et l'extrémité de l'abdomen rembrunis.

Tachyporus abdominalis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 420, 3.

Long., 0,0033 (1 1/2 l.). — Larg., 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, convexe, d'un noir brillant, avec le prothorax d'un roux testacé et la marge apicale des élytres roussâtre; finement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, convexe, glabre, éparsement et obsolètement pointillée, plus lisse en avant, d'un noir luisant. *Bouche* obscure, à *palpes* testacés. *Yeux* noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux brunâtre à base testacée; à 1er article subépaissi en massue assez grêle et suballongée, bien plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 5e suballongés, subégaux : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques avec les pénultièmes nullement transverses : le dernier subovale, brusquement et obliquement acuminé.

Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres; à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs peu avancés et presque obtus; subarqué sur les côtés; à peine ou non bisinué à la base, à angles postérieurs à peine saillants, obtus et arrondis; fortement convexe; paré dans son pourtour de longues soies très espacées; glabre, presque lisse, d'un roux testacé luisant.

Écusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Élytres transverses, de la longueur du prothorax ou environ, subrectilignes sur leurs côtés et évidemment subatténuées en arrière; convexes; finement pubescentes; éparsement sétosellées sur leur marge latérale, obscurément sur le disque; très finement, légèrement et assez densement pointillées; d'un noir profond, brillant et parfois subazuré, avec la marge apicale étroitement d'un noir de poix. *Repli* horizontal et creusé en avant, un peu déclive en arrière, glabre, lisse, d'un roux de poix plus ou moins foncé.

Abdomen un peu rétractile, convexe, finement pubescent, longuement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet; très finement, légèrement et assez densement pointillé; un peu plus éparsement en arrière; d'un noir brillant, avec la marge apicale des segments un peu roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous du prothorax et souvent les médiépisternums et médiépimères d'un roux testacé, et la marge apicale des arceaux du ventre roussâtre. *Métasternum* peu convexe, éparsement pubescent, assez finement et peu densement pointillé, plus légèrement sur son milieu. *Ventre* convexe, légèrement pubescent; finement et modérément pointillé, un peu plus éparsement en arrière, un peu plus densement et râpeusement sur les dépressions médianes des 2e à 5e arceaux du ventre ♂, moins un léger espace lisse au-devant du sinus du 5e; fortement et longuement sétosellé surtout dans sa partie postérieure.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches intermédiaires parfois, les postérieures le plus souvent rembrunies, le sommet de ces dernières un peu roussâtre. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal roux, précédé d'une soie raide, dans les intermédiaires et postérieures. *Tibias* très éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* à peine moins longs que les tibias, à 1er article très allongé, à peine égal aux 3 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e fortement oblong, le 4e petit; les *antérieurs* à 1er article plus court que le 2e.

Patrie. On rencontre cette espèce, pendant toute la belle saison, sous les mousses, surtout dans les endroits boisés ou montagneux : l'Artois, la Normandie, les environs de Paris et de Lyon, la Champagne, l'Anjou, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, le Bugey, le Beaujolais, le mont Pilat, les Alpes, les Landes, les Pyrénées, etc. Elle est médiocrement commune.

Obs. Elle est bien distincte de l'*humerosus* par sa taille plus grande, par ses élytres plus courtes, presque entièrement noires et plus atténuées en arrière, et par les différences sexuelles ♂. Le 1er article des tarses antérieurs ♂ ♀ est plus court que le 2e, etc.

Parfois le disque du prothorax est un peu enfumé. Les élytres sont quelquefois entièrement noires, d'autres fois d'un brun de poix.

La variété *abdominalis* est d'un roux subtestacé, avec la tête et la moitié postérieure de l'abdomen rembrunies.

Les antennes, le plus souvent enfumées vers leur extrémité, sont parfois entièrement testacées.

On rapporte au *ruficollis* le *nitidicollis* de Stephens (Ill. Brit. V, 184).

Tachyporus (Trachyopus) tersus. Erichson

Oblong, convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la tête, la poitrine et l'abdomen noirs, la région scutellaire et les côtés des élytres rembrunis, et l'extrémité des antennes obscures. Tête presque lisse. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant, très finement pubescentes, finement, subéparsement et obsolètement pointillées. Abdomen légèrement pubescent, finement et éparsement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier, subarrondi au sommet. *Le 5e arceau ventral* subsinué dans le milieu de son bord apical. *Le 6e* profondément et angulairement entaillé, découvrant le 7e. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 1er plus court que le 2e, celui-ci plus large que le 3e.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières subégales, à intervalles assez peu profonds, les extérieures en forme de lame assez large, angulaire et très aiguë, les intermédiaires grêles. *Tarses antérieurs* presque simples, à 1er article plus court que le 2e.

Tachyporus tersus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 237, 10. — Redtenbacher, Faun. Austr. 823. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 479, 9. — Kraatz, Ins. Deut. II, 425, 10.— Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 301, 7.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 599, 7.

Long., 0,0032 (1 1/2 l.). — Larg., 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête, la poitrine et l'abdomen noirs, la région scutellaire et les côtés des élytres rembrunis ; légèrement pubescent sur les élytres et l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, glabre, presque lisse, parfois obsolètement pointillée sur le vertex, d'un noir de poix luisant. *Bouche* obscure, à *palpes* testacés. *Yeux* noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux brunâtre avec les 3 ou 4 premiers articles testacés ; le 1er

subépaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, moins long que les 2 suivants réunis : le 2e à 5e suballongés, avec le 3e paraissant pourtant un peu moins long : les 6e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, subobconiques, avec le pénultième non ou à peine transverse, vu de côté : le dernier subovale, brusquement et obliquement acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres ; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, presque droits mais subémoussés ; sensiblement arqué sur les côtés ; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs peu saillants, obtus et arrondis ; convexe ; paré dans son pourtour de quelques soies assez longues et très espacées ; glabre, presque lisse, d'un roux testacé luisant.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir ou brun de poix luisant.

Elytres transverses, un peu ou à peine plus longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés et évidemment un peu plus larges en arrière qu'en avant ; subconvexes ; très finement pubescentes ; éparsement sétosellé latéralement, plus brièvement et plus éparsement sur le disque ; finement, subéparsement et obsolètement pointillées ; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire et les côtés plus ou moins rembrunis. *Repli* subhorizontal, presque glabre, presque lisse, d'un roux testacés.

Abdomen peu rétractile, convexe, légèrement pubescent, longuement sétosellé surtout sur les côtés et au sommet ; finement et éparsement pointillé, plus densement sur les premiers segments ; d'un noir brillant, à marge apicale des segments roussâtre.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le postpectus et le ventre d'un noir de poix, le sommet de celui-ci et la marge apicale des arceaux roussâtres. *Métasternum* peu convexe, légèrement pubescent, finement et modérément pointillé. *Ventre* convexe, finement pubescent, finement et modérément pointillé, plus éparsement en arrière ; fortement, sétosellé, surtout dans sa partie postérieure.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés, à hanches postérieures rembrunies. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal fauve, précédé d'une soie dans les intermédiaires et postérieures. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement. *Tarses postérieurs* presque aussi longs que les tibias, à 1er article très allongé, presque égal aux 3 suivants réunis, le 2e suballongé, le 3e fortement oblong, le 4e assez petit ; les *antérieurs* à 1er article plus court que le 2e.

Patrie. Cette espèce se trouve, rarement, surtout au printemps et en automne, sous les mousses des prés humides et du bord des ruisseaux : dans la Flandre, le Bourbonnais, les montagnes du Beaujolais, les environs de Lyon, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup aux variétés pâles de l'*humerosus*, et a comme lui le 5e arceau ventral ♂ subsinué dans son milieu. Mais les élytres sont plus courtes, un peu moins convexes, un peu plus élargies en arrière, plus obsolètement et un peu moins densement pointillées. De plus, le 1er article des tarses antérieurs est plus court que le 2e, ce que je n'ai point observé chez l'*humerosus*. La forme générale est un peu plus étroite, etc.

Elle varie pour la couleur. Le prothorax est parfois un peu rembruni sur son disque. Les élytres sont souvent entièrement testacées, d'autres fois plus ou moins enfumées.

Tachyporus (Trachyopus) 4 scopulatus, Pandellé

Suboblong, convexe, sétosellé, d'un roux testacé brillant, avec la tête, l'écusson, la poitrine et l'abdomen d'un noir de poix, les antennes obscures à base testacée. Tête à peine pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, presque lisse. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, aussi larges en arrière qu'en avant, à peine pubescentes, finement et assez densement pointillées. Abdomen légèrement pubescent, finement et peu densement pointillé. Le 1er article des tarses antérieurs un peu plus court que le 2e.

♂ *Le 6e segment abdominal* entier et subarrondi au sommet. *Le 5e arceau ventral* entier. *Le 6e* profondément et angulairement entaillé, découvrant le 7er *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 1er un peu plus court que le 2e : les *intermédiaires* à peine dilatés, mais densement et fortement pubescents en dessous.

♀ *Le 6e segment abdominal* divisé en 4 lanières étroites, les intermédiaires plus grêles et à peine plus courtes. *Les 5e et 6e arceaux du ventre* entiers : celui-ci prolongé, subarrondi, cachant le 7e. *Tarses antérieurs* presque simples, à 1er article un peu plus court que le 2e : les *intermédiaires* simples, légèrement ou normalement pubescents en dessous.

Tachyporus 4-scopulatus, Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 304, 12.

Long., 0,0030 (1 1/3 l.). — Larg., 0,0013 (2/3 l. faible).

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, parmi les mousses, dans les lieux boisés, en Normandie, dans les Pyrénées, et quelquefois dans les environs de Lyon.

Obs. Je ne la décrirai pas plus longuement. On la prendrait pour la variété immature de l'*humerosus* auquel plusieurs auteurs la réunissent. Mais, avec M. Pandellé, je l'en crois distincte.

Sans parler de la coloration, du reste variable dans toutes les espèces, les élytres sont un peu moins longues que dans l'*humerosus*, moins densement et moins distinctement pubescentes, moins ou plutôt nullement atténuées en arrière où elles sont au moins aussi larges qu'en avant. Les tarses intermédiaires ♂ sont plus fortement pubescents en dessous. Surtout, ce qui est concluant pour moi, le 5e arceau ventral ♂ n'est point sinué au milieu de son bord apical, et, de plus, le 1er article des tarses antérieurs ♂ ♀, est un peu plus court que le 2e, caractère que je n'ai observé que chez les 2 espèces précédentes, etc.

Comme le *tersus*, elle a ce même 1er article plus court que le 2e. Mais les élytres sont plus longues, un peu plus convexes, moins éparsement et moins obsolètement pointillées, et le 5e arceau ventral ♂ n'est point subsinué dans son milieu. La forme générale est un peu moins étroite, etc.

Genre *Erchomus*, Erchome; Motschoulsky.

Motschoulsky, Bull. Mosc. 1858, III, 218; — Enum. nouv. esp. Staph. 78. — *Coproporus*, Kraatz, Ann. Ent. Fr. 1858, Bull. CXC.

Étymologie : ἔρχομαι, j'entre.

Caractères. *Corps* suboblong, très convexe, ailé, glabre ou presque glabre.

Tête courte, large, fortement infléchie, brusquement rétrécie en avant, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Tempes* presque annihilées en arrière, mousses sur les côtés, séparées en dessous par un grand intervalle subconvexe. *Epistome* assez grand, infléchi, subtronqué en devant. *Labre* très court, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* non saillantes, trigones, subarquées en dehors, mutiques. *Palpes maxillaires*

médiocres, à 1er article très petit : les 2e et 3e à peine oblongs, obconiques : le 3e pourtant un peu plus épais : le dernier au moins aussi long que le précédent, mais un peu plus étroit, subacuminé au bout. *Palpes labiaux* peu distincts, de 3 articles, le dernier obtusément acuminé. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, tronqué en avant. *Base des mâchoires* obtusément rectangulée.

Yeux médiocres, subarrondis, légèrement saillants en devant, touchant au prothorax.

Antennes courtes, sensiblement épaissies et comprimées vers leur extrémité, de 11 articles : le 1er évidemment plus grand et plus épais que le 2e, un peu plus court que les 2 suivants réunis : le 3e bien plus petit que le 2e : les 2e à 10e transverses : le dernier ovale-suboblong, acuminé.

Prothorax grand, fortement transverse, très convexe, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres ; largement et à peine échancré au sommet et à la base ; finement rebordé sur les côtés ; non sétosellé. *Repli* très grand, très enfoui, non visible vu de côté.

Écusson grand, transverse, semilunaire.

Elytres subtransverses, dépassant assez fortement la poitrine, simultanément subéchancrées à leur bord apical ; non sétosellées ; comprimées sur les côtés, distinctement rebordées en gouttière sur ceux-ci, plus largement en arrière ; subobliquement coupées au sommet vers leur angle postéro-externe qui est subobtus ou presque droit. *Repli* assez étroit, enfoui, fortement déclive, bien distinct. *Épaules* effacées.

Prosternum réduit à un liseré très étroit, à peine subangulairement dilaté entre les hanches antérieures. *Mésosternum* assez légèrement développé, subéchancré en avant, sensiblement caréné sur sa ligne médiane, postérieurement rétréci en pointe très aiguë, subacérée, prolongée presque jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, transverses, séparés du mésosternum par une suture très fine, sublongitudinale ou à peine oblique. *Médiépimères* médiocres, irrégulières. *Métasternum* assez grand, paraissant largement tronqué à son bord postérieur ou à peine visiblement échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures ; avancé entre les intermédiaires en lame triangulaire courte, mousse ou subtronquée. *Postépisternums* subégalement étroits. *Postépimères* très réduites, en onglet.

Abdomen court, fortement atténué en triangle ; distinctement mais assez finement rebordé sur les côtés ; rétractile ; éparsement sétosellé latérale-

ment; à segments subégaux quand ils sont tendus : le 5e plus grand quand les intermédiaires sont retirés : le 1er en grande partie recouvert : le 6e plus ou moins saillant, 4-lacinié ♂ ♀ : celui de l'armure peu apparent. *Ventre* à 1er arceau grand, recouvert à sa base; les suivants graduellement plus courts ou le 5e parfois plus grand : le 6e plus ou moins saillant, à lanières ciliées chez les ♀ : le 7e parfois apparent.

Hanches antérieures grandes, aussi longues que les cuisses, saillantes, irrégulièrement coniques, très convexes en devant, obliquement couchées, subcontiguës ou contiguës en dedans. Les *intermédiaires* assez grandes, subovales, peu saillantes, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement, à *lame supérieure* en carré suboblong, obliquement coupée au sommet d'avant en arrière de dedans en dehors ; à *lame inférieure* très développée, fortement transversale, presque subrectiligne à son bord postérieur.

Pieds courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* très petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, suballongés. *Cuisses* subcomprimées, subélargies, armées à leur sommet d'un petit aiguillon. *Tibias* assez forts, subitement rétrécis vers leur base, éparsement épineux (1), munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons. *Tarses* sublinéaires, de 5 articles ; les *antérieurs* bien moins longs que les tibias, à 4 premiers articles courts, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, un peu moins longs que les tibias ; les *postérieurs* à 1er article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis : les 2e à 4e assez courts, graduellement un peu plus courts : le dernier de tous les tarses en massue, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très grêles, subarqués.

Obs. Les *Erchomes* vivent sous les écorces et dans le bois carié. Ils rappellent un peu les *Hypocyptes*. Mais les antennes sont de 11 articles et les tarses de 5, celles-là non terminées en massue ; le repli des élytres, bien que fortement enfoui est visible en dessous, et il n'est pas infléchi jusqu'à la page inférieure des élytres de manière à s'y appliquer.

Ils diffèrent des *Conures* par leur corps plus glabre, par la structure des palpes, par leur abdomen distinctement rebordé quoique finement, par les tarses moins longs, etc.

Ils se distinguent des *Tachypores* par les antennes plus courtes et plus épaisses, à 3e article bien moindre ; par le dernier article des palpes

(1) Les intermédiaires sont bien plus fortement épineux que les autres.

maxillaires plus développé; par les élytres plus convexes et comprimées latéralement; par l'abdomen plus finement rebordé sur les côtés, plus court, plus triangulaire, plus rétractile; par le mésostermum caréné, etc.

La forme des antennes rapprocherait les *Erchomus* du *Lamprinus erythropterus*, mais la conformation de leur 3e article et les autres caractères susdits l'en séparent forcément, etc.

Une seule espèce française rentre dans ce genre, un des plus tranchés de la famille.

1. Erchomus Colchicus, Kraatz

Suboblong, très convexe, presque glabre, d'un noir ou brun de poix brillant, avec les côtés du prothorax et le sommet de l'abdomen d'un roux brunâtre, la bouche des antennes et les pieds testacés. Tête lisse. Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, presque lisse. Elytres subtransverses, plus longues que le prothorax, comprimées sur les côtés, moins larges en arrière qu'en avant, très finement et assez densement pointillées. Abdomen brièvement pubescent, finement et subéparsement pointillé.

♂. *Le* 6e *segment abdominal* 4-lacinié, à divisions peu profondes, à lobes acuminés, les intermédiaires plus prolongés. *Le* 6e *arceau ventral* assez largement, profondément et subcirculairement échancré, découvrant le 7e.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* 4-lacinié, à divisions profondes, à lobes intermédiaires acuminés, les latéraux plus courts. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, cachant le 7e, paraissant partagé en 2 lanières mousses et brièvement ciliées au bout.

Coproporus Colchicus, Kraatz, Ann. Ent. Fr. 1858, Bull. CXC.
Coproporus Gallicus, Perris, Ann. Ent. Fr. 1864, 280.
Cilea Colchica, Pandellé, Ann. Ent. Fr 1869, 312, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 592, 1.

Long. 0,0018 (4/5 l.) — Larg. 0,0009 (1/2 faible).

Corps suboblong, assez court quand l'abdomen est contracté; d'un noir ou brun de poix brillant, avec les élytres parfois moins foncées, les côtés du prothorax et le sommet de l'abdomen d'un roux obscur; presque glabre, ou seulement brièvement pubescent sur l'abdomen.

Tête bien moins large que le prothorax, infléchie, peu convexe, lisse, d'un noir luisant. *Bouche* testacée. *Yeux* noirs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, sensiblement épaissies et comprimées vers leur extrémité, très finement duveteuses et finement pilosellées, entièrement testacées; à 1er article épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2e moins épais, oblong, obconique: le 3e petit, plus étroit et bien plus court que le 2e: les suivants graduellement plus épais: le 4e plus court que le 3e, subtransverse: les 5e à 10e transverses, avec le 5e néanmoins un peu moins fortement; le dernier ovale-suboblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres; largement et à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, presque droits mais émoussés; arqué sur les côtés vus de dessus, ceux-ci subrectilignes, vus latéralement; légèrement et à peine échancré à la base, à angles postérieurs peu saillants, subobtus et subarrondis; très fortement convexe; glabre et presque lisse; d'un noir de poix luisant, avec les côtés d'un brun roussâtre.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir luisant.

Elytres subtransverses, d'un bon tiers plus longues que le prothorax, plus ou moins comprimées sur les côtés et sensiblement atténuées en arrière, avec leur marge latérale distinctement rebordée en gouttière, plus largement vers l'extrémité; très convexes; glabres ou presque glabres; très finement, légèrement et assez densement pointillées; d'un brun de poix brillant, un peu roussâtre le long de la suture et parfois sur les côtés. *Repli* enfoui, d'un brun roussâtre.

Abdomen rétractile, fortement convexe, brièvement et peu densement pubescent-pruineux; éparsement hispido-sétosellé sur les côtés et au sommet; finement et subéparsement pointillé; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité roussâtre ainsi que la marge apicale des segments.

Dessous du corps d'un noir ou brun de poix brillant avec le dessous du prothorax et le sommet du ventre roux. *Métasternum* subconvexe, presque glabre, à peine pointillé. *Ventre* convexe, finement et subéparsement pubescent, finement et peu densement pointillé, plus lisse en arrière; fortement hispido-sétosellé dans sa partie postérieure.

Pieds à peine pubescents, à peine pointillés ou presque lisses, testacés ou d'un roux testacé. *Cuisses* avec le petit aiguillon terminal. *Tibias* éparsement épineux, les intermédiaires plus fortement et plus densement.

Tarses postérieurs un peu moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis ; les 2e à 4e assez courts, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette rare espèce se prend, en automne, dans les souches cariées de peupliers, sous les écorces de pins, de chênes et autres arbres, parfois avec la *Formica pubescens*, dans les Landes et dans les environs de Sos (Lot-et-Garonne).

Obs. Cet insecte a le port d'un grand *Hypocyptus*. Il varie pour la couleur des élytres, qui sont parfois presque entièrement d'un brun rougeâtre.

Genre *Cilea*, Cilée ; J. Duval.

Jacquelin Duval, Gen. Staph. p. 25, pl. 10, fig. 46, et pl. 9, fig. 46.
Étymologie : *Cilea*, anagramme d'*Alice*.

Caractères. — *Corps* suboblong, subconvexe, ailé, glabre ou presque glabre.

Tête courte, large, infléchie, subgraduellement rétrécie en avant, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Tempes* peu développées en arrière, mousses sur les côtés, séparées en dessous par un grand intervalle subconvexe. *Epistome* grand, infléchi, tronqué au sommet. *Labre* très court, subsinué en avant. *Mandibules* peu saillantes, trigones, subarquées en dehors, mutiques en dedans, à pointe aiguë et un peu courbe. *Palpes maxillaires* grands, à 1er article petit ; le 2e en massue oblongue : le 3e bien plus court, obconique : le 4e assez long, un peu plus long que le 2e, un peu plus étroit que le 3e, atténué et subacuminé vers son sommet. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : les 2 premiers assez courts, subégaux : le 3e plus long, un peu plus étroit, subcylindrique, mousse au bout et terminé par une petite soie. *Menton* grand, transverse, tronqué en avant. *Base des mâchoires* obtusément angulée.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, touchant au prothorax.

Antennes suballongées, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité, de 11 articles ; le 1er plus grand et plus épais que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis : le 3e au moins subégal au 2e : les

5e à 10e nullement transverses : le dernier suballongé, subcylindrique, subacuminé.

Prothorax grand, transverse, assez convexe, rétréci en avant, à peine aussi large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet et à la base; très finement rebordé sur les côtés; non sétosellé. *Repli* très grand, très enfoui, non visible vu de côté.

Écusson grand, subtransverse, en ogive mousse.

Élytres transverses, dépassant un peu la poitrine, simultanément subéchancrées à leur bord apical, non sétosellées ni comprimées sur les côtés, finement rebordées sur ceux-ci; obliquement coupées au sommet vers leur angle postéro-externe qui est obtus et arrondi. *Repli* subhorizontal, large et creusé à sa base, fortement atténué en arrière en onglet effilé. *Épaules* effacées.

Prosternum réduit à un liseré très étroit, à peine angulé entre les hanches antérieures. *Mésosternum* légèrement développé, subéchancré en avant, caréné sur sa ligne médiane, postérieurement rétréci en pointe aciculée, prolongée presque jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une fine suture oblique. *Médiépimères* assez petites, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, sensiblement échancré pour l'insertion des hanches postérieures, obtusément angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle droit, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* très grands, angulairement dilatés en dehors en leur milieu et puis rétrécis aux 2 bouts. *Postépimères* très grandes, triangulaires.

Abdomen court, fortement atténué en arrière, médiocrement rebordé sur les côtés, subrétractile; se recourbant peu en dessous; fortement hispido-sétosellé latéralement; à 1er segment grand, parfois recouvert à sa base : les 3 suivants courts, subégaux : le 5e bien plus grand : le 6e plus ou moins saillant, 6-fide ♂ ♀ : celui de l'armure peu apparent en dessus. *Ventre* à 1er arceau normal très grand, les 3 suivants courts, graduellement plus courts : le 5e grand : le 6e plus ou moins saillant, incisé ♂ ou 6-lacinié ♀ : le 7e parfois distinct.

Hanches antérieures grandes, aussi longues que les cuisses, coniques, saillantes, très convexes en devant, subcontiguës. Les *intermédiaires* assez grandes, subovales, peu saillantes, très rapprochées. Les *postérieures* grandes, contiguës intérieurement; à *lame supérieure* en cône court, mousse ou subtronqué au sommet; à *lame inférieure* grande, transverse, subarquée à son bord postérieur.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, cunéiformes; les *postérieurs* plus grands, subelliptiques, subacuminés. *Cuisses* comprimées, élargies à leur base, subatténuées vers leur extrémité, armées d'un aiguillon à leur sommet. *Tibias* assez forts, subrétrécis à leur base, distinctement épineux, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons assez forts. *Tarses* grêles, sublinéaires, de 5 articles; les *antérieurs* simples ♂ ♀, sensiblement moins longs que les tibias, à 4 premiers articles assez courts, le 1er non visiblement plus court que le 2e, les 2e à 4e graduellement plus courts; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, un peu moins longs que les tibias; les *intermédiaires* à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis, ceux-ci suboblongs, graduellement plus courts; les *postérieurs* à 1er article très allongé, au moins aussi long que les 3 suivants réunis, ceux-ci oblongs, graduellement plus courts; le dernier de tous les tarses en massue grêle, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Cilea* sont agiles. Ils vivent dans les fumiers.

Ce genre est bien tranché du genre *Erchomus* par la structure des palpes, des antennes et des tarses. Les élytres sont moins convexes, non comprimées sur les côtés, à angle postéro-externe plus obtus et plus arrondi, avec leur repli bien moins enfoui, plus large à la base. Les postépisternums et les postépimères sont notablement plus développés, etc. (1).

Une seule espèce française répond au genre *Cilea*.

1. Cilea silphoides, Linné.

Suboblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les palpes, la base des antennes et les pieds testacés, les côtés du prothorax, la suture, la marge apicale ainsi qu'une bande submarginale des élytres, d'un flave testacé. Tête presque lisse. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine aussi large en arrière que les élytres, presque lisse ou à peine chagriné. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, non comprimées

(1) Dans ce genre, le 6e segment abdominal ♂ ♀ et le 6e arceau ventral ♀ sont évidemment 6-laciniés ou 6-fides, les 2 lanières ou épines externes étant assez saillantes, au lieu que dans les genres voisins elles sont ou rudimentaires, ou enfouies. Toutefois, elles sont bien distinctes au 6e arceau ventral ♀ des *Tachinus*. J'emploie parfois le mot *fide*, consacré par l'usage, bien qu'il n'exprime pas la vérité, car il veut dire *fendu*, et tout organe à 6 épines ou lanières ne présente que 5 intervalles ou fentes, celui à 4 lanières n'en montre que 3.

sur les côtés, aussi larges en arrière qu'en avant, très finement et densement pointillées. Abdomen assez densement pubescent, finement et densement pointillé.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* 6-fide, à lanières spiniformes : les intermédiaires un peu plus prolongées, plus grêles, à intervalle moins profond et moins aigu. *Le* 5e *arceau ventral* largement et subcirculairement échancré, paré de chaque côté, sur les lobes latéraux, d'un pore sétifère très saillant, en forme de tubercule oblong, *le* 6e profondément incisé, à lobes latéraux très aigus, acuminés, sillonnés ou comme géminés.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* 6-fide, à lanières spiniformes : les intermédiaires sensiblement plus prolongées, plus grêles, à intervalle profond. *Le* 5e *arceau ventral* presque entier ou à peine et très largement sinué dans le milieu de son bord apical, paré le long de celui-ci de 6 pores sétifères saillants, en forme de tubercule oblong. Le 6e profondément 6-fide, à lanières intermédiaires ou lames horizontales acuminées, un peu recourbées en l'air et brièvement biciliées au bout, plus prolongées que les latérales : celles-ci très grêles, spiniformes, terminées par une longue soie, raide et recourbée en dedans : les tout à fait externes plus courtes, grêles.

Staphylinus silphoides, Linné, Syst. nat. I, II, 684, 11. — De Villers, Ent. I, 414, 11. — Marsham, Ent. Brit. I, 526, 66.
Oxyporus suturalis, Panzer, Faun. Germ. 18, 20 ; — Ent. Germ. 360, 7.
Tachyporus suturalis, Gravenhorst, Micr. 144, 15 ; — Mon. 13, 22.
Tachinus marginalis, Gravenhorst, Mon. 13, 23.
Tachyporus limbatus, Gravenhorst, Mon. 12, 21.?
Staphylinus dispar, var. ζ, Paykull, Mon. Staph. 79, 54 ; var. ε, Faun. Suec. III, 424. 69.
Tachinus silphoides, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 267, 14. — Mannerheim, Brach. 62, 13. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 513. 11. — Runde, Brach. Hall. 26, 6. — Erichson, Col. March. I, 395, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 245, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 683. — Heer, Faun. Helv. I, 295, 9. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 482, 1.
Cilea silphoides, J. Duval, Gen. pl. 10, fig. 46. — Thomson, Skand. Col. III, 153, 1. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 313, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 592, 2.
Leucoparyphus silphoides, Kraatz, Ins. Deut. II, 395, 1.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). — Larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps suboblong, subconvexe, d'un noir brillant, avec les côtés du

prothorax, la suture et la marge apicale des élytres d'un flave testacé, ainsi qu'une bande submarginale sur celles-ci; brièvement pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, infléchie, convexe, presque lisse ou à peine visiblement chagrinée, d'un noir luisant. *Bouche* brune. *Palpes* testacés, les maxillaires souvent un peu rembrunis. *Yeux* obscurs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un brun ferrugineux à base plus claire ; à 1er article épaissi en massue oblongue, bien plus long que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis : le 2e moins épais, oblong, obconique : le 3e subégal au 2e, oblong, obconique : les suivants un peu et à peine plus épais que le 3e, subégalement épais, peu ou non contigus, subégaux, suboblongs ou subcarrés mais nullement transverses : le dernier suballongé, subcylindrique, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine aussi large en arrière que les élytres ; subbisinué au sommet avec les angles antérieurs peu avancés, obtus et à peine arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; plus visiblement subbisinué à sa base, à angles postérieurs un peu saillants en arrière, subobtus et subarrondis; assez convexe; glabre, presque lisse ou à peine et obsolètement chagriné ; d'un noir brillant, avec les marges latérales largement, les antérieure et basilaire très finement, d'un flave testacé.

Écusson glabre, presque lisse ou à peine chagriné, d'un noir brillant.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, au moins aussi larges en arrière qu'en avant ; légèrement convexes; glabres ; très finement, légèrement et densement pointillées; d'un noir brillant avec la suture et la marge apicale assez largement d'un flave testacé, et une bande submarginale plus étroite, de même couleur, ordinairement réunie à la postérieure, parfois plus ou moins interrompue dans son milieu : la suturale n'atteignant point la base, un peu déjetée en dehors de chaque côté de l'écusson, postérieurement réunie à l'apicale. *Repli* subhorizontal, creusé à sa base, glabre, presque lisse, d'un noir brillant.

Abdomen subrétractile, assez convexe, brièvement et assez densement pubescent ; fortement hispido-sétosellé sur les côtés ; finement et densement pointillé ; d'un noir brillant, à sommet parfois moins foncé.

Dessous du corps d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, presque glabre, à peine pointillé

sur les côtés, presque lisse sur son disque ; à peine canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, éparsement et très brièvement pubescent, légèrement et assez densement pointillé, fortement hispido-sétosellé sur les côtés et au sommet ; offrant, en outre, sur son milieu, 2 séries longitudinales subparallèles de pores sétifères assez marqués, situées sur le bord apical de chaque arceau, excepté le 1er.

Pieds presque glabres, à peine pointillés, testacés à hanches plus ou moins rembrunies. *Cuisses* avec 1 aiguillon terminal plus court dans les antérieures. *Tibias* plus ou moins épineux. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1er article très allongé, au moins aussi long que les 3 suivants réunis : les 2e à 4e oblongs, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est commune, toute l'année, dans les fumiers et les crottins, dans presque toute la France.

Obs. Le dessin des élytres est sujet à varier. Dans leur état le plus normal, les bandes suturale, apicale et marginale enclosent entre elles une tache discale noire, en forme de larme ou de goutte, touchant à la base par sa partie rétrécie. Parfois, la couleur noire domine au point d'envahir toute la surface, à l'exception d'une légère teinte flave sur la suture, au bord apical et aux épaules. D'autres fois, elles sont en majeure partie d'un flave testacé, sauf une légère ligne discale noire. Chez quelques immatures, elles se montrent entièrement pâles, etc.

Genre *Tachinus*, Tachine; Gravenhorst.

Gravenhorst, Micr. Brunsv. 134. — J. Duval, Gen. Staph. 25, pl. 10, fig. 47.
Étymologie : ταχινὸς, prompt.

Caractères. *Corps* plus ou moins oblong, plus ou moins convexe, ailé, glabre ou presque glabre.

Tête courte, large, infléchie, rétrécie en avant, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Tempes* peu développées en arrière, mousses sur les côtés, séparées en dessous par un intervalle assez grand, à pièce prébasilaire très grande, transverse, débordant notablement de chaque côté la pièce basilaire. *Epistome* grand, infléchi, tronqué en avant. *Labre* court, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* assez

courtes, peu saillantes, peu aiguës, mutiques, irrégulièrement arquées en dehors, finement membraneuses et ciliées-frangées en dedans (1). *Palpes maxillaires* assez développés, à 1er article petit: le 2e en massue suballongée et subarquée : le 3e plus court, obconique : le dernier suballongé, sensiblement ou bien plus long que le 3e, non ou à peine moins épais, subfusiforme ou atténué au bout. *Palpes labiaux* assez courts, de 3 articles : les 2 premiers en partie submembraneux, le 2e un peu plus court : le dernier plus long, corné, non moins épais, subelliptique. *Menton* grand, transverse ou trapéziforme, plus ou moins rétréci en avant, subtronqué ou tronqué au sommet. *Base des mâchoires* obtusément angulée.

Yeux assez grands, irrégulièrement arrondis, un peu saillants, touchant au prothorax.

Antennes suballongées, légèrement épaissies vers leur extrémité, de 11 articles ; le 1er plus grand et plus épais que le 2e, à peine ou un peu moins long que les 2 suivants réunis : le 3e généralement plus long que le 2e : le 4e plus court et plus étroit que le 5e : les suivants graduellement un peu plus courts, avec les pénultièmes à peine ou non transverses : le dernier subovalaire.

Prothorax grand, transverse, rétréci en avant, aussi large ou un peu plus large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet et à la base (2) ; à peine rebordé sur celle-ci, plus fortement sur les côtés ; non sétosellé. *Repli* grand, enfoui, non visible vu de côté, prolongé derrière les hanches antérieures en un opercule subcorné, oblong ou suballongé.

Écusson assez grand, subsemicirculaire.

Élytres subtransverses, subcarrées, suboblongues ou même oblongues, dépassant plus ou moins la poitrine, tronquées ou largement et simultanément subéchancrées à leur bord apical; non sétosellées ; normalement ponctuées ; rebordées sur les côtés ; obliquement coupées vers leur angle postéro-externe qui est obtus ou subarrondi. *Repli* médiocre, plus ou moins déclive, souvent creusé vers sa base, postérieurement rétréci en languette ; à bord inférieur doublé. *Epaules* effacées.

Prosternum légèrement développé au devant des hanches antérieures, subtuméfié et assez fortement angulé entre celles-ci, avec 2 pores sétigères. *Mésosternum* médiocre, échancré en avant, plus ou moins tuméfié

(1) Parfois la mandibule gauche est armée au bout de la ciliation d'une fine dent, située avant le sommet.

(2) La base est parfois si peu visiblement sinuée en arrière qu'on peut la considérer comme simplement tronquée.

sur son disque, souvent rugueux sur celui-ci, brusquement rétréci en pointe effilée, linéaire ou aciculée, le plus souvent canaliculée (1), prolongée au moins jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une ligne transversalement oblique. *Médiépimères* assez grandes, triangulaires, à arête submarginale. *Métasternum* médiocre, sensiblement échancré pour l'insertion des hanches postérieures, obtusément angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle droit ou subaigu jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale qui en recouvre parfois le sommet. *Postépisternums* assez grands, divergeant un peu en arrière du repli des élytres, postérieurement rétrécis en languette mousse, longitudinalement partagés par une arête obtuse en une partie externe ordinairement ponctuée et une interne plus lisse. *Postépimères* plus ou moins grandes, triangulaires, à lobe externe souvent enfoui.

Abdomen assez court, graduellement atténué en arrière dès la base, assez fortement rebordé sur les côtés, non ou peu rétractile, se recourbant en dessous (2); paré de pores sétigères, généralement sur les côtés des 2 derniers segments seulement; le 1er normal presque toujours recouvert: les 3 suivants subégaux: le 5e bien plus grand, à marge apicale bordée d'une fine membrane pâle : les 2 à 4 premiers (3) souvent parés sur le dos de 2 petits traits pruineux, rapprochés : le 6e plus ou moins saillant, 4-denté ♂ ou 3-fide ou 4-fide ♀ ; celui de l'armure peu apparent en dessus. *Ventre* en faîte obtus à sa base, à 1er arceau un peu plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux, le 5e plus grand : le 6e plus ou moins saillant, bifide ♂ ou 6-fide ♀ : le 7e parfois distinct.

Hanches antérieures grandes, presque aussi longues que les cuisses, saillantes, subelliptico-coniques, convexes en devant, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* grandes, subovales, peu saillantes, plus ou moins rapprochées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement; à *lame supérieure* en cône tronqué, subétranglé ou cilié en dehors; à *lame inférieure* assez grande, en forme de bande transversale assez étroite et subparallèle.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* assez

(1) Cette pointe paraît canaliculée par l'effet des rebords latéraux qui sont relevés, et, par là, forment entre eux comme une fine gouttière.

(2) Dans les genres précédents, l'abdomen a seulement une tendance à se recourber en dessous.

(3) Comme toujours, nous faisons abstraction des 2 basilaires.

petits, cunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, suballongés, mousses ou subtronqués au bout. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins élargies à leur base, subatténuées vers leur extrémité ; les *intermédiaires* armées d'un aiguillon à leur sommet. *Tibias* assez forts, rétrécis à leur base, fortement épineux, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons assez forts ; les *antérieurs* un peu plus forts que les tibias, peu dilatés. *Tarses* sublinéaires, tous sensiblement moins longs que les tibias, de 5 articles ; les *antérieurs* à 3 premiers articles simples (♀) ou dilatés (♂), courts ou assez courts : le 1er souvent non plus long que le 2e (1) : les 2e à 4e graduellement un peu plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* subcomprimés, à 1er article suballongé ou oblong, un peu ou parfois non plus long que le 2e, ordinairement un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 4e graduellement plus courts, avec le 2e parfois suballongé : le dernier de tous les tarses en massue assez forte et allongée, plus long que les 2 précédents réunis. *Ongles* assez grands, assez grêles, arqués.

Obs. Les *Tachines*, qui sont assez agiles, vivent dans les fumiers et les matières animales ou végétales décomposées. A l'état de repos, ils replient leur abdomen en dessous.

Ils diffèrent des *Cilées* par leur mésosternum non caréné et par les tarses antérieurs ♂ non dilatés.

Ils se répartissent en un certain nombre d'espèces.

a. Les 2e à 6e *segments de l'abdomen* parés sur les côtés d'un pore sétigère. *Élytres* d'un brun ferrugineux, parfois rembrunies sur leur disque. *Antennes* noires. *Taille* assez grande. . 1. FLAVIPES.

aa. Les 5e et 6e *segments de l'abdomen* seuls parés sur les côtés d'un pore sétigère.

b. *Elytres* d'un roux sanguin vif, à marge apicale et suture enfumées, fortement et densement ponctuées. *Antennes* assez grêles, à articles tous plus longs que larges. *Taille* très grande. . . . . 2. RUFIPENNIS.

bb. *Elytres* en majeure partie noires ou d'un roux ferrugineux.

c. *Elytres* finement chagrinées entre les points.

d. *Elytres* plus ou moins densement pointillées, sans strioles longitudinales. *Corps* brillant. *Taille* grande ou assez grande.

e. *Elytres* d'un roux ferrugineux, ou bien noires à tache basilaire non tranchée ou plus ou moins réduite.

(1) Parfois même, ce 1er article parut un peu plus court que le 2e.

f. Les 3 *ou 4 premiers segments de l'abdomen* marqués sur le dos de 2 petits traits pruineux.

g. *Antennes* à pénultièmes articles (8-10) non ou à peine transverses. *Elytres* d'un roux ferrugineux, parfois à peine enfumées. *Lobe médian* ♀ obtus. . . 3. HUMERALIS.

gg. *Antennes* à pénultièmes articles (8-10) visiblement transverses. *Elytres* brunes à base roussâtre. *Lobe médian* ♀ terminé par une épine brusque. . 4. PROXIMUS.

ff. Les 2 *premiers segments de l'abdomen* marqués sur le dos de 2 petits points ou traits pruineux.

h. *Côtés du prothorax* visiblement bordés de testacé. Les 9e et 10e *articles des antennes* à peine transverses.

i. *Elytres* suboblongues, à marge apicale et calus huméral roux. . . . . 5. PALLIPES.

ii. *Elytres* subcarrées, à marge apicale concolore, à bande humérale rousse transversalement dilatée en dedans. 6. PALLIOLATUS.

hh. *Côtés du prothorax* non ou à peine roussâtres. *Elytres* subcarrées ou à peine oblongues.

k. *Antennes* ferrugineuses, à articles 6-10 subtransverses. *Elytres* sans bordure apicale, à tache basilaire rousse. . . . . 7. BIPUSTULATUS.

kk. *Antennes* obscures à base testacée, à articles 6-10 nullement transverses. *Elytres* à bordure apicale d'un roux testacé, à tache humérale d'un roux obscur et confuse. . . . . 8. RUFIPES.

ee. *Elytres* noires, à tache humérale tranchée, prolongée jusqu'au delà du milieu. . . . . 9. SUBTERRANEUS.

dd. *Elytres* peu densement ponctuées, marquées de quelques strioles longitudinales obsolètes ; d'un brun châtain. *Prothorax* à peine pointillé. Les 3 *premiers segments de l'abdomen* avec 2 petits traits pruineux. *Corps* entièrement chagriné, assez étroit. *Taille* petite.

l. *Elytres* éparsement et très finement ponctuées. *Abdomen* assez densement ponctué, au moins sur les côtés. *Dents intermédiaires* ♀ rapprochées. *Corps* un peu brillant . . . . . 10. FIMETARIUS.

ll. *Elytres* subéparsement et finement ponctuées. *Abdomen* à peine ponctué. *Dents intermédiaires* ♀ écartées. *Corps* assez brillant. . . . . 11. BONVOULOIRI.

cc. *Elytres* non chagrinées entre les points. *Prothorax* lisse ou presque lisse entre les points. Les 4 *premiers segments de l'abdomen* avec 2 petits traits pruineux. *Taille* petite.

m. *Prothorax* bien plus finement ponctué que les élytres : *celles-ci* finement ponctuées.

n. *Prothorax* un peu plus large que les élytres. *Côtés du*

prothorax et des élytres d'un roux obscur. *Dents intermédiaires* ♀ écartées. *Forme* assez large. 12. LATICOLLIS.

nn. *Prothorax* aussi large que les élytres. *Côtés du prothorax et des élytres* d'un roux testacé. *Dents intermédiaires* ♀ rapprochées. *Forme* assez étroite. . 13. MARGINELLUS.

mm. *Prothorax* presque aussi fortement ponctué que les élytres : *celles-ci* assez fortement ponctuées. *Prothorax* et *élytres* encadrées de testacé vif. *Lobe médian* ♀ légèrement bidenté. . . . . 14. FLAVOLIMBATUS.

aaa. *Abdomen* sans pores sétigères sur les côtés. *Prothorax* d'un roux de poix à marge plus pâle, presque aussi fortement ponctué que les élytres : *celles-ci* assez fortement et assez densement ponctuées. *Taille* petite. . . . . 15. COLLARIS.

1. **Tachinus flavipes**, Fabricius.

Oblong, peu convexe, presque glabre, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres et les pieds d'un brun ferrugineux, celles-là plus ou moins rembrunies sur leur disque. Tête finement et densement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine aussi large en arrière que les élytres, très finement et densement pointillé. Élytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, très finement et densement ponctuées. Abdomen très finement et assez densement pointillé, paré d'une très longue soie sur les côtés des 2e à 6e segments.

♂ *Le 6e segment abdominal* muni de 4 lobes obtus : les intermédiaires en forme de dents angulaires séparées par un intervalle court : les latérales plus en arrière, à peine angulées. *Le 5e arceau ventral* subimpressionné sur son milieu, assez largement échancré à son bord postérieur qui est assez étroitement spongieux le long de l'échancrure, avec 1 longue soie en dehors de celle-ci, de chaque coté. *Le 6e* profondément et très aigument incisé, découvrant le 7e, à lobes latéraux triangulaires, mousses et unisétosellés au bout, sillonnés le long de leur bord interne. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés le 4e cordiforme, à peine dilaté.

♀ *Le 6e segment abdominal* muni de 3 lobes subégalement prolongés et très aigus : les latéraux assez étroits, subspiniformes, terminés par une longue soie : l'intermédiaire en forme de lame horizontale atténuée au sommet en pointe assez brusque et acérée. *Le 5e arceau ventral* simple, largement tronqué à son bord postérieur qui est subtuberculé et pourvu

de 4 longues soies. *Le* 6e à 6 lobes : les latéraux grêles, spiniformes : les intermédiaires plus larges, oblongs, subparallèles, un peu plus prolongés, séparés par une entaille peu profonde et semicirculaire, mousses et brièvement ciliés au bout : les tout à fait externes courts, peu saillants. *Le* 7e caché. *Tarses antérieurs* simples.

Oxyporus flavipes, Fabricius, Syst. Ent. 268, 3; — Spec. Ins. I, 339, 5.
Staphylinus rufipes, Marsham, Ent. Brit. 518, 60.
Tachinus rufipes, Gravenhorst, Micr. 137, 4. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 294, 4; Gen. Crust. et Ins. I, 299, 1. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 260, 9. — Mannerheim, Brach. 61, 7. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 507, 2. — Runde, Brach. Hal. 26, 3.
Tachyporus rufipes, Gravenhorst, Mon. 17, 15.
Tachinus flavipes, Erichson, Col. March. I. 398, 3 ; — Gen. et Spec. Staph. 255, 20. — Redtenbacher, Faun. Austr. 683, 4. — Heer, Faun. Helv. I, 293, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 482, 2 — Kraatz, Ins. Deut. II, 403 5. — Thomson, Skand. Col. III, 158, 10. — Pandellé, Ann. Ent, Fr. 1869, 316, 2. — Fauvel, Faun-Gallo-Rhén. III, 584, 11

Variété *a. Marges latérales et basilaire du prothorax* testacées.

Tachinus castaneus. Gravenhorst, Micr. 140, 7.
Tachinus dubius, Gyllenhal, Ins, Suec. II, 258, 6. — Mannerheim, 61, 6.

Long. 0,0054 (2 1/2. l.). — Larg. 0,0011 (1 l.).

Corps oblong, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun ferrugineux, plus ou moins rembrunies sur leur disque ; à peine pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, finement et densement pointillée, très finement réticulée entre les points, obsolètement fovéolée sur son milieu, d'un noir assez brillant. *Bouche* concolore. *Mandibules* et *palpes* d'un noir de poix. *Yeux* noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; subépaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses (1) et distinctement pilosellées ; noirâtres avec la base des premiers articles rousse ; le 1er subépaissi en massue subelliptique, bien plus long que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e plus grêles, fortement oblongs, obconiques : le 3e à peine plus long que le 2e : le 4e subglo-

(1) Règle générale, les 3 ou 4 premiers articles ne sont pas duveteux, mais simplement pilosellés, et cela dans un grand nombre de *Brévipennes*.

buleux : les suivants graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, subobconiques, peu contigus : le 5e un peu plus long que large : les 6e à 8e non, les 9e et 10e à peine transverses, vus de côté : le dernier ovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine aussi large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés, subobtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs non saillants, très obtus et arrondis; peu convexe; très finement et densement pointillé; à intervalles des points à peine réticulés; d'un noir assez brillant.

Écusson à peine chagriné, à peine pointillé, d'un noir de poix.

Élytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant; peu convexes; souvent subdéprimées le long de la suture; très finement et densement ponctuées, à intervalles des points obsolètement chagrinés; d'un brun ferrugineux ou châtain, assez brillant, à disque plus ou moins rembruni, surtout en arrière. *Repli* obsolètement pointillé, d'un roux de poix.

Abdomen peu rétractile, court, moins large à sa base que les élytres, fortement atténué en arrière, subconvexe; à peine pubescent; paré d'1 très longue soie sur les côtés des 2e à 6e segments; très finement et assez densement pointillé; marqué de 2 petits traits pruineux obliques sur le dos des 4 premiers segments; d'un noir de poix brillant, à marge apicale des premiers segments parfois à peine moins foncée.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné; très finement et très éparsement pointillé; finement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane, bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, à peine chagriné, subéparsement et légèrement pointillé, plus fortement latéralement; éparsement cilié au bord apical des arceaux surtout près des côtés; paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux, excepté le 1er.

Pieds à peine pubescents, éparsement pointillés, d'un brun ferrugineux, avec les tarses plus clairs et les hanches d'un noir de poix. *Cuisses intermédiaires* armées à leur sommet d'un aiguillon court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article fortement oblong ou suballongé, à peine ou un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, habite les zones sylvatiques et

montagneuses d'une grande partie de la France. Elle se prend en été, dans les bouses et surtout dans les champignons décomposés.

Obs. Elle est remarquable par la longue soie qui pare les côtés de tous les segments apparents de l'abdomen.

Les plus adultes ont les élytres d'un noir brunâtre, à base un peu roussâtre. Les immatures (*castaneus*, Grav.) ont les côtés et la base du prothorax d'un roux testacé, et les élytres d'un châtain clair, à peine enfumé postérieurement.

Parfois la base des cuisses, surtout des postérieures, est un peu rembrunie.

On attribue au *flavipes* les *brunneipennis*, *nigripes*, *limbosus* et *intermedius* de Stephens (Ill. Brit. V, 195 et 196), ainsi que le *lævigatus* de Marsham (Ent. Brit. 519).

2. Tachinus rufipennis, Gyllenhal.

Suballongé, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux sanguin vif à suture et marge apicale enfumées, la bouche rousse, les antennes et les pieds d'un roux brunâtre, la base de celles-là et les tarses plus clairs. Tête finement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement et assez densement pointillé. Elytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen assez fortement et à peine moins densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des 5e et 6e segments.

♂ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian à dents obtuses et courtes, séparées par une entaille angulaire, les latéraux obtus. *Le 5e arceau ventral* faiblement subexcavé, assez profondément échancré à son bord postérieur, avec les côtés de l'échancrure anguleux, et le repli étroit, cilié, sans épines. *Le 6e* profondément incisé ; à gouttières assez larges, obliquement coudées au milieu et atténuées avant le sommet des lobes atéraux qui sont prolongés. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles graduellement moins dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* à 4 lanières étroites, spiniformes : les intermédiaires aiguës, séparées par une entaille profonde : les latérales plus prolongées, sublinéaires, mousses et terminées par une longue soie.

Le 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e à languettes (1) médianes larges, arrondies, pourvues au sommet de 6 à 8 cils raides, séparées par une échancrure semicirculaire, peu profonde; à dents latérales sublinéaires, moins prolongées, terminées par une longue soie : les tout à fait externes courtes (2). *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus rufipennis, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 259, 8. — Redtenbacher, Faun. Austr. 824. — Kraatz, Ins. Deut. II, 405. 6. — Thomson, Skand. Col. III, 155, 2. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 319, 6. — Fauvel, Faun. Gallo.-Rhén. III, 580, 6.

Long. 0,0070 (3 1/5 l.). — Larg. 0,0028 (1 1/5 l.).

Corps suballongé, robuste, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux sanguin vif à suture et marge apicale un peu rembrunies ; à peine pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, finement et assez densement ponctuée, très finement ridée en avant entre les points; d'un noir brillant. *Épistome* séparé du front par une ligne transversale angulée sensible, parfois réduite à 3 fossettes obsolètes. *Bouche* rousse, à mandibules plus foncées. *Yeux* obscurs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et éparsement piloselles, d'un roux brunâtre à base plus claire; à 1er article subépaissi en massue suballongée, bien plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e plus grêles, obconiques : le 2e oblong le 3e plus long : le 4e plus court que le 3e, obconique, à peine plus, long que large : les suivants graduellement un peu plus épais, subobconiques, peu contigus : les 5e et 6e oblongs (♂) ou suboblongs (♀) : les 7e à 10e non (♀) ou à peine (♂) oblongs, subégaux : le dernier ovalaire-suboblong, subacuminé ou subcomprimé avant son sommet qui est obtusément acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, subobtus et subarrondis ; médiocrement arqué sur les côtés; légèrement bisinué à la base qui est tronquée ou à peine sinuée au devant

(1) J'appelle *languettes* les lobes médians qui sont mousses et hispido-cilités au bout.

(2) Comme les lanières ou dents tout à fait externes sont souvent enfouies ou peu saillante, j'omettrai parfois d'en parler.

de l'écusson ; à angles postérieurs bien marqués et à peine obtus ; subconvexe ; très finement et assez densement pointillé, à intervalles des points obsolètement réticulés, avec parfois une petite ligne médiane canaliculée, raccourcie, plus ou moins obsolète, située vers le tiers postérieur ; d'un noir brillant.

Ecusson obsolètement ridé en travers, éparsement pointillé, d'un roux de poix brillant.

Elytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant ; légèrement convexes ; subimpressionnées le long de la suture jusqu'au tiers ou au milieu ; assez fortement et densement ponctuées, à intervalles lisses ; d'un roux sanguin vif et brillant, à suture étroitement, à marge apicale plus largement mais légèrement enfumées. *Repli* obsolètement pointillé, d'un roux testacé.

Abdomen non ou peu rétractile, oblong, moins large à sa base que les élytres, fortement atténué en arrière, assez convexe, à peine pubescent ; paré de 1 longue soie sur les côtés des 5e et 6e segments ; assez fortement et à peine moins densement ponctué que les élytres ; marqué de 2 petits points pruineux sur le dos des 4 premiers segments ; d'un noir brillant, avec la marge apicale de chaque à peine moins foncée.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné, assez fortement et assez densement ponctué. *Ventre* convexe, assez fortement et assez densement ponctué, à peine pubescent, paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères à soies longues.

Pieds à peine pubescents, éparsement ponctués, d'un roux brunâtre, à tarses plus clairs. *Cuisses intermédiaires* armées à leur sommet d'un aiguillon assez court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 4e oblongs, graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve, très rarement, au printemps, sous les débris végétaux ou animaux, sous les écorces ou dans les plaies des arbres, dans les régions froides et boisées : la Champagne, la Lorraine, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa taille très grande, par les angles postérieurs de son prothorax bien marqués, et par ses élytres d'un roux sanguin vif, etc.

Les antennes des ♀ sont un peu moins longues, à articles intermédiaires et pénultièmes un peu moins oblongs (1).

3. **Tachinus humeralis**, Gravenhorst.

Oblong, peu convexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les palpes, la base des antennes, les pieds, le pourtour du prothorax et les élytres d'un roux ferrugineux, celles-ci parfois à peine enfumées. Tête finement et densement pointillée. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, à peine plus large que les élytres, très finement et densement pointillé, finement réticulé entre les points. Élytres oblongues, presque deux fois aussi longues que le prothorax, finement chagrinées, très finement et densement ponctuées. Abdomen finement et densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux derniers segments.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* muni de 3 lobes : l'intermédiaire large, angulairement échancré au sommet, bien plus prolongé que les latéraux : ceux-ci obtus, transversalement tronqués, pourvus de 1 longue soie déjetée en dehors. *Le* 5e *arceau ventral* largement excavé sur son milieu; largement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure presque subrectiligne, garni en devant d'une ceinture spongieuse, déclive, avec 1 longue soie de chaque côté, en dehors de celle-ci (2). *Le* 6e profondément et très aigument incisé, découvrant le 7e ; à lobes latéraux suballongés, comprimés, acuminés, un peu recourbés en dessous, à bord interne arqué ou sinué, en gouttière. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés, le 4e cordiforme, à peine dilaté.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* muni de 3 lobes subégaux : l'intermédiaire en forme de lame horizontale très large, brusquement rétréci en angle mousse, parfois obtusément bidenté : les latéraux étroits, spiniformes, terminés par 1 longue soie. *Le* 5e *arceau ventral* simple, largement tronqué à son bord apical qui est subtuberculé et pourvu de 4 longues

(1) Ici pourrait se placer le *marginatus* de Gyllenhal (Ins. Suec. II, 255, 4). — *D'un noir de poix brillant, glabre, très finement pointillé, avec les antennes grêles, la base et le sommet de celles-ci, les pieds, les côtés du prothorax et les élytres d'un roux testacé, celles-ci à suture et tache marginale noires* — Long., 2 3/4 l. — Allemagne.

Il est plus finement pointillé que le *rufipennis*, avec la couleur à peu près de la variété pâle du *subterraneus*.

(2) Le 4e arceau est parfois à peine impressionné sur son milieu.

soies. *Le* 6e à 6 lobes : les latéraux très grêles, linéaires, subcylindriques, terminés par une longue soie dirigée en bas ; les intermédiaires plus larges, en forme de languettes courtes, à peine plus prolongées, séparées par une entaille peu profonde et semicirculaire, subarrondies et brièvement hispido-ciliées au bout; les tout à fait externes peu prolongées. *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus humeralis, Gravenhorst, Micr. 136, 3.— Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. 394, 3. — Mannerheim, Brach. 61, 4. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 507, 1. — Runde, Brach. Hal. 25, 1. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 256, 22. — Redtenbacher, Faun. Austr. 684, 7. — Heer, Faun. Helv. I,293, 3. — Fairmaire et Laboulbène Faun. Fr. I, 483, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II 400, 1. — Thomson. Skand. Col. III, 155, 3. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 315, 5. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 585, 13.
Staphylinus cinctus, Marsham, Ent. Brit. 519, 61.
Tachyporus humeralis, Gravenhorst, Mon. 19, 36.
Tachinus humeralis, var. *b*, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 257, 5.
Tachinus rufescens, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn Lyon, 1853, 53, pl. 2, fig. 1 ; — Op. Ent. II, 66.

Long. 0,0068 (3 l.) — Larg. 0,0016 (1 1/4 l.).

Corps oblong, peu convexe, d'un noir brillant, avec le pourtour du prothorax et les élytres d'un roux ferrugineux ; très brièvement pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, finement et densement pointillée, obsolètement réticulée entre les points, d'un noir brillant. *Bouche* d'un noir de poix, à palpes roussâtres. *Yeux* noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, finement duvetenses et distinctement pilosellées ; obscures, avec les 3 ou 4 premiers articles roux ; le 1er épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e plus grêles, suballongés, obconiques: le 3e un peu plus long que le 2e : le 4e plus court, suboblong, obconique : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subobconiques, peu contigus, non transverses : le dernier ovalaire presque mousse au bout.

Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, subobtus et subarrondis ; médiocrement arqué

sur les côtés, subbisinué à sa base ; à angles postérieurs peu saillants, obtus et arrondis ; légèrement convexe ; très finement et densement pointillé, à intervalles des points finement réticulés ; d'un noir brillant, à côtés assez largement, la base et parfois le sommet étroitement d'un roux ferrugineux.

Ecusson subruguleusement pointillé, d'un brun de poix, parfois un peu roussâtre.

Elytres oblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; faiblement convexes ; très finement et densement ponctuées, à intervalles des points finement chagrinés ; d'un roux ferrugineux assez brillant, à disque parfois un peu rembruni. *Repli* obsolètement pointillé, d'un roux souvent brunâtre.

Abdomen non rétractile, plus ou moins prolongé, moins large à sa base que les élytres, assez fortement atténué en arrière, subconvexe, très brièvement pubescent ; paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments ; finement et densement ponctué ; marqué de 2 petits traits pruineux sur le dos des 3 ou 4 (1) premiers segments ; d'un noir brillant, avec la marge apicale des segments d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe, obsolètement chagriné, finement et subéparsement pointillé, plus fortement sur les côtés, subsillonné en arrière sur sa ligne médiane, bisétosellé au devant des hanches postérieures, parfois fovéolé vers l'insertion des soies. *Ventre* convexe, légèrement chagriné, finement et densement ponctué, plus légèrement sur son milieu, éparsement cilié au bord apical des arceaux, surtout vers les côtés ; paré, en outre, de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux, excepté le 1er.

Pieds obsolètement chagrinés, éparsement pointillés, d'un roux assez clair, avec la base des hanches postérieures rembrunie. *Cuisses intermédiaires* avec 1 aiguillon terminal assez court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, à peine plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce est commune, surtout au printemps et en automne, sous les détritus végétaux, fruits et champignons en putréfaction, dans presque toute la France.

(1) Dans la même espèce, ces traits pruineux marquent parfois sur le 4e segment. Ce caractère, non absolu, ne saurait donc servir de base à une subdivision

Obs. Elle est la plus grande du genre après le *rufipennis* dont elle diffère par son prothorax non entièrement noir, par ses élytres proportionnellement plus longues, moins fortement ponctuées et d'un roux moins vif et moins brillant. Les antennes sont un peu moins grêles, etc.

Les élytres, généralement d'un roux uniforme, ferrugineux ou parfois assez clair, sont quelquefois un peu rembrunies sur leur disque, moins la base.

Le front est parfois marqué, entre les antennes, d'une ligne transversale obsolète, le séparant de l'épistome, angulée en arrière en chevron très ouvert, et dont le sommet émet un trait longitudinal à peine distinct (1). Plus rarement, on aperçoit au-dessus du chevron 4 points enfoncés, disposés en quadrille ou en trapèze, dont les 2 antérieurs sur le chevron même.

M. Perris a décrit et figuré la larve du *T. humeralis* (Ann. Ent. Fr. 1846, 333, pl. 9, fig. 9). Elle vit dans les végétaux en décomposition, fumiers, champignons, etc.

4. **Tachinus proximus**, Kraatz.

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec les pieds et le pourtour du prothorax et les élytres d'un roux ferrugineux, celles-ci largement rembrunies sur leur disque. Tête très finement et densement pointillée. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement et densement pointillé, finement réticulé entre les points. Élytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, finement chagrinées, très finement et densement ponctuées. Abdomen assez finement et densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux derniers segments.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* muni de 3 lobes : l'intermédiaire large, mousse ou subtronqué au sommet, bien plus prolongé que les latéraux, qui sont émoussés et pourvus de 1 longue soie. *Le* 5e *arceau ventral* largement excavé dans son milieu, largement et subcirculairement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure garni en devant d'une ceinture spongieuse, assez étroite et déclive, avec 2 soies de chaque

(1) Cette particularité se représente dans plusieurs espèces. Je n'en reparlerai pas.

côté de celle-ci (1). *Le* 6e profondément et très aigument incisé, découvrant le 7e, à lobes latéraux suballongés, subcomprimés, acuminés, un peu inclinés en dessous, à bord interne sinueux, en gouttière. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés, le 4e cordiforme, à peine dilaté.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* muni de 3 lobes : l'intermédiaire en lame horizontale large, brusquement rétrécie en épine assez longue, un peu plus prolongé que les lobes latéraux : ceux ci assez grêles, subspiniformes, mousses au bout, terminés par 1 longue soie. *Le* 5e *arceau ventral* simple, tronqué et subtuberculé à son bord apical qui est pourvu de 4 longues soies. *Le* 6e à 6 lobes : les latéraux grêles, spiniformes, terminés par 1 longue soie un peu déjetée en dehors, les intermédiaires plus larges, en forme de languettes assez courtes, à peine plus prolongées, séparées par une entaille assez profonde et semicirculaire, mousses et hispido-ciliées au bout : les tout à fait externes peu prolongés *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus humeralis, Heer, Faun. Helv. I, 293, 3. — Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1853, 53, pl. 2, fig. 2; — Op. Ent. II, 66.

Tachinus proximus, Kraatz, Stett, Ent. Zeit. XVI, 25; — Ins. Deut. II, 401 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 483, 6. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 317, 4. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 585, 12. — John Shalberg, Enum. Brach. Fenn. 191, 554.

Long. 0,0060 (2 3/4) l. — Larg. 0,0012 (1 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve en été dans les lieux boisés et montagneux, dans les champignons décomposés, dans la Flandre, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne, le Bugey, le mont Pilat, les Alpes, etc. Elle est assez rare.

Obs. Erichson et quelques autres l'avaient réunie à l'*humeralis*. Elle s'en distingue par une taille un peu moindre, une forme un peu plus convexe et surtout par ses élytres un peu moins longues, toujours rembrunies sur leur disque, même dans les immatures. Les antennes, un peu plus courtes, ont leurs premiers articles noirâtres, à base parfois moins foncée, avec les pénultièmes (9 et 10) visiblement transverses. Le lobe médian du dos de l'abdomen ♀, loin d'être mousse, est prolongé en pointe brusque, épineuse et assez longue, ce qui est concluant.

(1) Le 4e arceau est parfois à peine impressionné sur son milieu.

Chez les immatures, le 1er article des antennes est entièrement roux ; les bords du prothorax, la base, le sommet des élytres et la marge apicale des segments de l'abdomen sont d'un roux testacé, ainsi que l'extrémité du ventre et les pieds.

Les 4 premiers segments de l'abdomen sont marqués sur le dos de 2 petits traits pruineux subarqués.

Le 5e segment abdominal est parfois à peine sinué dans le milieu de son bord apical.

5. **Tachinus pallipes**, Gravenhorst.

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les palpes d'un roux de poix, la base des antennes, les côtés du prothorax et les pieds d'un roux ferrugineux, un point huméral et la marge apicale des élytres roussâtres. Tête très finement et obsolètement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, très finement, très légèrement et densement pointillé, très finement réticulé entre les points. Élytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, très finement chagrinées, finement et densement pointillées. Abdomen assez finement et densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux derniers segments.

♂ *Le 6e segment abdominal* muni de 3 lobes : l'intermédiaire bidenté, à dents mousses ou peu aiguës, bien plus prolongées que les lobes latéraux : ceux-ci émoussés, terminés par une longue soie subdéjetée en dehors. *Les 3e à 5e arceaux du ventre* graduellement plus largement et plus fortement impressionnés sur leur milieu : le 5e largement et subbisinueusement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure garni en devant d'une étroite ceinture spongieuse, déclive, interrompue ou bilunulée, avec 1 longue soie de chaque côté de celle-ci. *Le 6e* profondément incisé, avec le fond de l'incision subarrondie, découvrant le 7e ; à lobes suballongés, subcomprimés, acuminés, un peu recourbés en dessous, à bord interne sinué, à gouttière brusquement interrompue au milieu. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian partagé, par une incision profonde et subogivale, en 2 épines grêles, atténuées, à peine plus prolongées que les lobes latéraux qui sont moins étroits, subcylindriques et

munis à leur base externe d'une dent obtuse et sétigère. *Le* 5e *arceau ventral* simple, largement tronqué et subtuberculé à son bord apical qui est pourvu de 4 longues soies. *Les* 3e et 4e nullement impressionnés. *Le* 6e à 6 lobes : les latéraux très grêles, linéaires, terminés par 1 longue soie inclinée en bas : les intermédiaires plus larges, en forme de languette, bien plus prolongés, subarrondis et hispido-ciliés au bout, séparés par une entaille assez large et assez profonde, à fond muni d'une dent assez saillante : les tout à fait externes peu saillants. *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus pallipes, Gravenhorst, Mon. 20, 38.
Tachinus humeralis, var. I, Gravenhorst, Micr. 130, 3.
Tachinus humeralis, var. *a*, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 256, 5.
Tachinus pallipes, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 261, 28. — Redtenbacher, Faun. Austr. 824. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 485, 10. — Kraatz, Ins. Deut. II, 407, 8. — Thomson, Skand. Col. III, 157, 6. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 323, 10. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 586, 14.

Long. 0,0058 (2 2/3 l.). — Larg. 0,0012 (1 l.)

Corps oblong, subconvexe, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax d'un roux ferrugineux, un point huméral et la marge apicale des élytres roussâtres ; très brièvement pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, très finement et obsolètement pointillée, avec les points se confondant avec une très fine réticulation foncière ; d'un noir brillant. *Bouche* obscure, *palpes* d'un roux ou brun de poix, à base plus claire. *Yeux* noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées ; noirâtres ; à 1er article d'un roux testacé et la base des 3 ou 4 suivants rousse ; le 1er subépaissi en massue suballongée, plus long que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e plus étroits, fortement oblongs, obconiques : le 3e à peine plus long que le 2e : le 4e plus court, à peine oblong, obconique : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subobconiques, peu contigus : les 5e à 8e suboblongs, les 9e et 10e à peine transverses, vus de côté : le dernier subovale, presque mousse au bout.

Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus et arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; subbisinué

à sa base, à angles postérieurs à peine saillants, très obtus et arrondis; assez convexe; très finement, légèrement et densement pointillé, à intervalles des points très finement réticulés ; d'un noir brillant, avec les bords antérieur et postérieur obscurément et les marges latérales plus largement d'un roux ferrugineux.

Ecusson à peine chagriné, à peine pointillé, d'un noir de poix.

Élytres suboblongues, au moins d'une moitié plus longues que le prothorax ; non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subconvexes ; finement et densement pointillées ; très finement chagrinées entre les points ; d'un noir de poix brillant, avec le calus huméral et la marge apicale d'un roux plus ou moins obscur. *Repli* éparsement pointillé, d'un brun de poix souvent roussâtre.

Abdomen peu rétractile, assez court, moins large à sa base que les élytres, assez fortement atténué en arrière, assez convexe, très brièvement pubescent; paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments; assez finement et densement ponctué ; marqué de 2 petits points pruineux sur le dos des 2 premiers segments, avec le 5e paraissant parfois à peine sinué dans le milieu de son bord apical ; d'un noir brillant, à marge apicale des premiers segments à peine moins foncée.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'extrémité du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe, subréticulé, très finement et assez densement pointillé, sillonné en arrière sur sa ligne médiane, bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, à peine chagriné, assez finement et assez densement ponctué, brièvement cilié sur les côtés au bord postérieur des 2e à 4e arceaux ; paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux, nuls sur le 1er, parfois obsolètes sur le 2e.

Pieds obsolètement chagrinés, éparsement pointillés, d'un roux ferrugineux parfois subtestacé, avec la base des hanches postérieures plus foncée. *Cuisses intermédiaires* avec 1 aiguillon terminal assez court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* bien moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, évidemment plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, l'été, dans les détritus en putréfaction, dans les régions alpines ou subalpines : la Lorraine, le Jura, l'Auvergne, la Savoie, la Grande-Chartreuse, le mont Pilat, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est à peine moindre que le *proximus* et généralement plus noire. Les antennes ont leur base moins obscure, avec leurs pénultièmes articles (8 10) moins transverses. Les 2 premiers segments abdominaux seuls offrent 2 traits pruineux, réduits à des points arrondis. Le 6e segment abdominal ♀, au lieu d'être unidenté, est profondément divisé en 2 dents spiniformes, etc.

Accidentellement, le 4e arceau ventral présente une arête transversale en avant de son impression.

Quelques auteurs réunissent au *pallipes* les *frigidus*, Er. (256) et *propinquus*, Mann. (Bull. Mosc. 1843, II, 226).

6. **Tachinus palliolatus**, Kraatz.

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec la base des antennes, les pieds, les côtés du prothorax et la base des élytres d'un roux testacé. Tête très finement et densement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement et très densement pointillé, très finement réticulé entre les points. Elytres subcarrées, d'un quart plus longues que le prothorax, très finement chagrinées entre les points, très finement et densement pointillées. Abdomen finement et densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux derniers segments, le 5e évidemment sinué à son bord apical.

♂ *Le 6e segment abdominal* muni de 3 lobes: l'intermédiaire fortement et aigument bidenté, à dents bien plus prolongées que les dents latérales qui sont assez fortes et terminées par une longue soie déjetée en dehors. *Les 3e et 4e arceaux du ventre* à peine, le 5e largement et assez fortement impressionnés sur leur milieu : le 5e largement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure garni en devant d'une très étroite ceinture spongieuse, entière, subverticale, avec 1 longue soie de chaque côté de celle-ci. Le 6e profondément incisé, découvrant le 7e ; à lobes suballongés, subcomprimés, émoussés au bout, à peine recourbés en dessous, à bord interne sinué, à gouttière interrompue au milieu. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian partagé, par une incision profonde, étroite et presque aiguë, en 2 épines grêles, subatténuées, à peine plus prolongées que les lobes latéraux qui sont aussi grêles et spiniformes. *Le 5e arceau ventral* simple, largement tronqué et subtuber-

culé à son bord apical qui est pourvu de 4 longues soies. *Les* 3e *et* 4e nullement impressionnés. *Le* 6e à 6 lobes : les latéraux assez grêles, spiniformes, terminés par une longue soie déjetée en dehors : les intermédiaires plus larges, en forme de languettes, plus prolongées, subarrondies et hispido-ciliées au bout, séparées par une entaille à fond subcirculaire et inerme : les tout à fait externes assez prolongés. *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus pallipes, Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 508, 4.
Tachinus pallipes, var. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 261 ; — var. B, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 485.
Tachinus palliolatus, Kraatz, Ins. Deut. II, 408, 9. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 323, 11.
Tachinus scapularis, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 587, 15.

Long. 0,0060 (2 3/4 l.) — Larg. 0,0012 (1 l.).

Patrie. Cette espèce est assez commune, tout l'été, sous les pierres, les matières animales ou végétales en voie de décomposition, dans une grande partie de la France.

Obs. Les élytres sont plus courtes que chez le *pallipes*, à ponctuation à peine plus fine, à bande humérale rousse plus distincte, plus dilatée intérieurement le long de la base, à marge apicale ordinairement concolore. Le lobe médian de l'abdomen ♂ est plus fortement et plus aigument denté, et la ceinture spongieuse du 5e arceau ventral est plus étroite, non interrompue. Le 5e segment abdominal ♂ ♀ est plus visiblement sinué ou subéchancré à son bord apical.

Les traits pruineux des 3 premiers segments de l'abdomen sont linéaires et obliques.

Chez les immatures, les élytres sont d'un roux testacé, à extrémité graduellement rembrunie, avec la marge apicale des segments de l'abdomen plus ou moins testacée.

On rapporte au *palliolatus* le *scapularis* de Stephens (Ill. Brit. V, 197).

7. Tachinus bipustulatus, Fabricius

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les palpes, les antennes, les pieds et une tache basilaire aux élytres roux, les côtés du prothorax à peine roussâtres. Tête très finement et assez densement

pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement et assez densement pointillé, très finement réticulé entre les points. Elytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, finement chagrinées, finement et densement pointillées. Abdomen finement et densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux derniers segments; le 5e subsinué à son bord apical.

♂ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian partagé en 2 dents assez prononcées, émoussées et ciliées au bout, séparées par une échancrure peu profonde et subarrondie, plus prolongée que les lobes latéraux : ceux-ci à dents assez saillantes, émoussées, terminés par une longue soie subdéjetée en dehors. *Le 5e arceau ventral* largement impressionné sur son milieu, largement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure garni en devant d'une ceinture spongieuse assez étroite, déclive, subsinuée au milieu de son arête supérieure, avec 1 longue soie en dehors de chaque coté. *Le 6e* profondément incisé, découvrant le 7e ; à lobes suballongés, robustes, subcomprimés, subacuminés, un peu recourbés en dessous, à bord interne subrectiligne, à gouttière continuée sur la corne. *Métasternum* surmonté, sur sa ligne médiane, d'une saillie partagée en arrière en 2 plis subtuberculeux, séparés par un sillon plus ou moins profond. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement et graduellement moins dilatés, le 4e à peine dilaté, subcordiforme.

♀ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian partagé, par une incision profonde et large dès la base, en 2 épines grêles, acuminées, à peine plus courtes que les lobes latéraux qui sont assez robustes et linéaires. *Le 5e arceau ventral* simple, pourvu de 4 longues soies. *Le 5e* à lanières latérales grêles ; à languettes intermédiaires plus prolongées, mousses et ciliées au bout, séparées par une échancrure brièvement dentée au milieu. *Métasternum* simple. *Tarses antérieurs* simples.

Oxyporus bipustulatus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 533, 9 ; — Syst. El. II, 606, 9. — Panzer, Faun. Germ. 16, 21 ; — Ent. Germ. 369, 5.

Tachinus bipustulatus, Gravenhorst, Micr. 135, 2. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 394, 2. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 254, 3. — Mannerheim, Brach. 61, 3. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 260, 27. — Redtenbacher, Faun. Austr. 524,6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr, I, 485, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 409, 10. — Thomson, Skand. Col. III, 157, 7. — Pandellé, Ann. Fr, 1869, 322. 9. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III. 588, 16.

Tachyporus bipustulatus, Gravenhorst Mon. 21, 39.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.). — Larg. 0,0011 (1 l.).

Corps oblong, subconvexe, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax à peine roussâtres, et les élytres parées dune tache basilaire rousse; très brièvement pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, très finement et assez densement pointillée, à intervalles des points très finement réticulés; d'un noir brillant. *Bouche* obscure, à *palpes* roux. *Yeux* noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, visiblement subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées; entièrement rousses; à 1er article subépaissi en massue suballongée et subarquée, plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e un peu plus étroits, obconiques : le 2e oblong : le 3e suballongé, un peu plus long que le 2e : le 4e obconique, environ aussi large que long: les suivants plus épais, graduellement à peine plus courts, subobconiques, peu contigus : le 5e non, le 6e à peine, les 7e à 10e légèrement transverses : le dernier subovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, environ aussi large en arrière que les élytres; bisinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus et subarrondis; arqué sur les côtés, subbisinué à la base, à angles postérieurs peu saillants, très obtus et subarrondis; médiocrement convexe; très finement et assez densement pointillé, à intervalles des points très finement réticulés; d'un noir brillant, avec les côtés et parfois les marges antérieure et postérieure à peine et obscurément roussâtres.

Écusson obsolètement chagriné, très finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres suballongées, d'une moitié plus longues que le prothorax, non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant; subconvexes; finement et densement pointillées, finement chagrinées entre les points; d'un noir de poix brillant, avec une grande tache rousse, occupant presque toute la base et plus ou moins fondue en arrière, dépassant à peine le 1er tiers. *Repli* obsolètement et éparsement ponctué, brunâtre.

Abdomen peu rétractile, assez court, un peu moins large à sa base que les élytres, fortement atténué en arrière, assez convexe, très brièvement pubescent; paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments;

assez finement et densement ponctué ; marqué de 2 petits points pruineux sur le dos des 2 premiers segments, avec le 5e subsinué dans le milieu de son bord apical ; d'un noir brillant, à marge apicale des premiers segments à peine roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre un peu moins foncé. *Métasternum* assez convexe, assez fortement et peu densement ponctué, plus lisse sur son milieu, subsillonné en arrière sur celui-ci, bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, à peine chagriné, assez fortement et assez densement ponctué ; brièvement pubescent ; paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux. *Ventre* convexe, à peine chagriné, assez fortement et densement ponctué, brièvement pubescent, paré sur son milieu de 2 pores sétigères situés au bord apical des arceaux.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, roux, à hanches postérieures rembrunies. *Cuisses intermédiaires* avec 1 aiguillon terminal assez court. *Tibias* finement épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, à peine plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce, qui est rare, se trouve, en mai et juin, sous les écorces et dans les plaies des arbres, dans les régions boisées et montagneuses : la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, la Normandie, la Bretagne, les environs de Paris, la Bourgogne, le Limousin, les Alpes, la Guienne, etc.

Obs. Elle diffère des *pallipes* et *palliolatus* par ses antennes entièrement rousses, avec leurs 6e à 10e articles plus courts, et par son prothorax à peine bordé de roux sur les côtés, etc.

Les tubercules du métasternum ♂ tendent parfois à s'affaiblir et presque à s'effacer.

8. Tachinus rufipes, De Geer.

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec la base des antennes et les pieds roux, le calus huméral et la marge apicale des élytres d'un roux brunâtre. Tête très finement et assez densement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, très finement et densement pointillé, très finement

réticulé entre les points. Elytres subcarrées, d'un tiers plus longues que le prothorax, finement chagrinées, très finement et densement pointillées. Abdomen assez finement et densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux derniers segments, 5e à peine sinué à son bord apical.

♂ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian partagé en 2 dents subaiguës, assez développées, ciliées au bout, séparées par une échancrure subogivale, plus prolongées que les lobes latéraux : ceux-ci à dent saillante, émoussée et terminée par une longue soie déjetée en dehors. *Les 3e à 5e arceaux du ventre* graduellement plus largement et plus fortement impressionnés sur leur milieu : *le 5e* largement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure garni d'une ceinture spongieuse, sensible, déclive, en croissant évasé, avec 1 longue soie de chaque côté en dehors, et 1 aiguillon plus en dedans, accompagné de quelques cils légers. *Le 6e* profondément incisé, découvrant le 7e ; à lobes suballongés, subcomprimés, subacuminés, un peu recourbés en dedans vers leur extrémité, à gouttière interne interrompue au milieu. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 4e simple.

♀ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian large, brusquement rétréci en pointe fine, bisétigère, moins prolongée que les lobes latéraux (1) qui sont assez robustes, subspiniformes et terminés par 1 longue soie. *Les 3e à 5e arceaux du ventre* simples : *le 5e* tronqué et subtuberculé à son bord apical qui est pourvu de 4 longues soies. *Le 6e* à languettes subarrondies et hispido-ciliées au bout, séparées par une échancrure simple et assez profonde, plus prolongées que les dents latérales qui sont grêles et linéaires. *Tarses antérieurs* simples.

Staphylinus rufipes, De Geer, Ins. IV, 24, 11, pl. I, fig. 4. — Fabricius, Syst. El. 267, 17. — Paykull, Mon. Staph. 75, 53; — Faun. Suec. III, 418, 65. — Walkenaer, Faun. Par. I, 273, 20.

Oxyporus rufipes, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 235, 21. — Panzer, Ent. Germ. 361, 16.

Tachinus pullus, Gravenhorst, Micr. 140, 6. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 295, 6. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 262, 10; — IV, 472, 10. — Mannerheim, Brach. 61, 8.

Tachyporus pullus, Gravenhorst, Mon. 16, 30.

Tachinus signatus, Gravenhorst, Micr. 139, 5. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 395, 5. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 508, 3.

(1) Dans Erichson (p. 255, lign. 8), au lieu de *intermediis*, il faut lire *lateralibus*.

Tachyporus signatus, GRAVENHORST, Mon. 17, 32.
Tachinus rufipes, ERICHSON, Col. March. I, 397, 2; — Gen. et Spec. Staph. 254, 19. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 683, 4. — HEER, Faun. Helv. I, 294, 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 483, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 403, 4. THOMSON, Scand. Col. III, 156, 4. — PANDELLÉ, Ann. Ent. Fr. 1869, 323, 12. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 589, 17.

Variété *a. Prothorax* et *élytres* d'un roux châtain ou testacé, à disque plus ou moins rembruni.

Tachinus pallens, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 259, 7.
Tachinus laticollis, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 471, 5-6. ?

Long. 0,0060 (2 3/4 l.). — Larg. 0,0011 (1 l.).

Corps oblong, subconvexe, d'un noir de poix brillant avec le calus huméral et la marge apicale des élytres d'un roux brunâtre; à peine pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, très finement et assez densement pointillée, à intervalles des points très finement réticulés; d'un noir brillant. *Bouche* obscure, à palpes d'un roux de poix. *Yeux* noirs, parfois lavés de gris.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et éparsement pilosellées; obscures; à 1er article d'un roux testacé et les 3 suivants d'un roux de poix; le 1er épaissi en massue oblongue, bien plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis: les 2e et 3e plus étroits, obconiques: le 2e oblong: le 3e suballongé, un peu plus long que le 2e; le 4e suballongé, obconique: les suivants graduellement un peu plus courts ou à peine plus épais, obconiques, peu contigus, tous un peu plus longs que larges, oblongs, les pénultièmes suboblongs: le dernier subovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax transverse, rétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus et arrondis; assez fortement arqué sur les côtés; à peine bisinué à sa base, à angles postérieurs très peu saillants, très obtus et arrondis; assez convexe, très finement et densement pointillé, à intervalles des points très finement réticulés; d'un noir brillant.

Écusson obsolètement chagriné, très finement pointillé, noir.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, d'un tiers plus longues que

le prothorax, non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subconvexes ; très finement et densement pointillées ; finement chagrinées entre les points ; d'un noir de poix brillant, avec le calus huméral et la marge apicale entièrement roussâtre. *Repli* à peine pointillé, d'un brun de poix.

Abdomen peu rétractile, assez court, moins large à sa base que les élytres, assez fortement atténué en arrière, assez convexe, à peine pubescent ; paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments ; assez finement et densement ponctué ; marqué de 2 petits traits pruineux, courts, sur le dos des 2 premiers segments, avec le 5e à peine sinué dans le milieu de son bord apical ; d'un noir brillant à marge apicale des segments souvent d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre parfois moins foncé. *Métasternum* assez convexe, à peine chagriné, finement et subéparsement ponctué, plus fortement sur les côtés ; subsillonné en travers sur sa ligne médiane, bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, à peine chagriné, assez finement et assez densement ponctué, plus fortement sur les côtés ; paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux, excepté le 1er.

Pieds à peine chagrinés, subéparsement pointillés, roux, à hanches postérieures et parfois intermédiaires rembrunies. *Cuisses intermédiaires* avec 1 aiguillon terminal assez court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article allongé, évidemment plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez commune, au printemps et à l'automne, sous les débris animaux ou végétaux décomposés, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle diffère des *pallipes* et *palliolatus* par ses antennes plus allongées, plus grêles, à articles pénultièmes moins courts ; par son prothorax concolore, par ses élytres à tache humérale moins prononcée ; par ses tarses postérieurs à articles plus longs, etc.

Les antennes sont plus obscures et moins épaisses que chez le *bipustulatus*, avec leurs 6e à 10e articles bien plus longs. Les élytres sont plus finement ponctuées, un peu plus courtes, à tache humérale moins grande et moins distincte, etc.

Les immatures ont le prothorax et les élytres d'un roux châtain ou testacé, avec le disque du premier le plus souvent rembruni et celui de ces dernières moins constamment.

On réunit au *rufipes*, les *apicalis*, *fulvipes* et *pullus* de Stephens (Ill. Brit. V, 195 et 196).

9. Tachinus subterraneus, Linné.

Fortement oblong, peu convexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les palpes, la base des antennes et les pieds d'un noir de poix, et les élytres parées d'une grande tache humérale oblongue, d'un roux testacé, prolongée jusqu'au delà du milieu. Tête très finement et assez densement pointillée. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement et assez densement pointillé, obsolètement réticulé entre les points. Élytres oblongues, deux fois aussi longues que le prothorax, finement chagrinées, finement et densement ponctuées. Abdomen assez fortement et densement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux dernier segments, le 5e sinué à son bord apical.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* à lobe médian relevé en carène sur le dos, obscurément bidenté au sommet, plus prolongé que les intermédiaires qui forment une dent mousse, peu saillante, pourvue d'une longue soie déjetée en dehors. *Le* 5e *arceau ventral* largement et assez profondément excavé et presque lisse dans son milieu, avec le fond de l'excavation sensiblement spongieux contre le sommet du 4e ; largement et bisinueusement échancré à son bord apical, avec les lobes latéraux 3-dentés, à dent médiane réduite à une épine très fine et un peu plus courte, l'interne muriquée en dedans. *Le* 6e profondément et ogivalement incisé, découvrant le 7e ; à lobes robustes, allongés, comprimés, acuminés, recourbés en dessous, à gouttière presque droite. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement dilatés, le 4e presque simple.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* à lobe médian partagé, par une échancrure large dès la base, en 2 dents longues, grêles, linéaires, plus courtes que les lobes latéraux ; ceux-ci en forme de longues épines, robustes, mousses et terminées par une longue soie. *Le* 5e *arceau ventral* simple, tronqué et subtuberculé à son bord apical qui est pourvu de 4 longues soies. *Le* 6e à languettes arrondies et hispido-ciliées au bout, séparées par une échancrure large, simple et peu profonde, bien plus prolongées que les dents latérales qui sont grêles et linéaires. *Tarses antérieurs* simples.

Staphylinus subterraneus, Linné, Faun. Suec. n° 849; — Syst. nat. I, II, 684, 12. — De Villers, Ent. I, 414, 12. — Paykull, Mon. Staph. 73, 52. — Marsham, Ent. Brit. 518, 59.
Oxyporus subterraneus, Fabricius, Ent. syst. I, II, 532, 4; — Syst. El. II, 605, 4.
Tachyporus subterraneus, Gravenhorst, Mon., 21, 40.
Tachinus subterraneus, Gravenhorst, Micr. 135, 1. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 393, 1. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 252, 2. — Mannerheim, Brach. 60, 2. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 510, 6. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 259, 26. — Redtenbacher, Faun. Austr. 823. — Heer. Faun. Helv. I, 292, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. 1, 484, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 409, 11. — Thomson, Scand. Col. III, 154. 1. — J. Duval, Gen. Staph. pl. 10, fig. 47. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 327, 17. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 579, 5.

Variété *a. Côtés du prothorax* et *élytres* d'un roux testacé, celles-ci à suture et souvent marge apicale noires.

Tachyporus bicolor, Gravenhorst, Mon. 17, 33.
Tachinus biplagiatus, Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 511, 7.
Staphylinus latus, Marsham, Ent. Brit. 524, 76.

Long. 0,0065 (3 l.). — Larg. 0,0011 (1 l.).

Corps fortement oblong, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres parées d'une grande tache humérale oblongue, d'un roux testacé, prolongée jusqu'au delà du milieu; à peine pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, très finement et assez densement pointillée, à intervalles des points très finement réticulés; d'un noir brillant. *Bouche* obscure, à *palpes* d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Yeux* obscurs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées; noirâtres, avec les 4 premiers articles tantôt bruns, tantôt d'un roux de poix; le 1er épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis : ceux-ci plus étroits, obconiques : le 2e oblong : le 3e à peine plus long : le 4e suboblong, obconique : les suivants un peu plus épais, graduellement à peine plus courts, subobconiques, peu contigus : les 5e à 7e suboblongs : les 8e à 10e au moins aussi longs que larges : le dernier subovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, aussi large en

arrière que les élytres ; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus et arrondis ; subarqué sur les côtés; subbisinué à la base, à angles postérieurs peu saillants, obtus et subarrondis; légèrement convexe; très finement et assez densement pointillé, avec les points se confondant avec une réticulation obsolète ; d'un noir brillant, à côtés parfois roussâtres.

Écusson à peine chagriné, légèrement pointillé, d'un noir de poix.

Élytres oblongues, deux fois aussi longues que le prothorax, un peu plus longues en arrière qu'en avant, peu convexes ; finement et densement ponctuées, finement chagrinées entre les points ; d'un noir brillant, avec une grande tache humérale oblongue, d'un roux testacé, prolongée jusqu'au delà du milieu. *Repli* à peine ponctué, d'un noir de poix.

Abdomen peu rétractile, parfois assez prolongé, moins large à sa base que les élytres, fortement atténué en arrière, assez convexe, à peine pubescent ; paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments; assez fortement et densement ponctué, plus légèrement vers sa base ; marqué de 2 petits traits pruineux sur le dos des 3 premiers segments, avec le 5e évidemment sinué dans le milieu de son bord apical ; d'un noir brillant, à marge apicale des segments souvent d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe, à peine chagriné, assez fortement et éparsement ponctué sur les côtés, plus légèrement sur le disque ; sillonné-canaliculé en arrière sur sa ligne médiane, avec le sillon postérieurement évasé en fossette triangulaire ; bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, à peine chagriné, assez fortement et modérément ponctué, plus légèrement sur son milieu qui est paré de 2 séries de pores sétigères situés au bord apical des arceaux, excepté le 1er.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, d'un roux de poix parfois assez foncé, avec les hanches, surtout les intermédiaires et postérieures souvent rembrunies. *Cuisses intermédiaires* avec 1 aiguillon terminal court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article assez allongé, plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement moins longs.

Patrie. On rencontre cette espèce assez communément, en été, parmi les détritus et champignons en déliquescence, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle est remarquable par ses élytres oblongues, parées d'une

tache humérale d'un roux testacé, bien tranchée, prolongée jusqu'au delà du milieu, parallèlement au bord latéral.

Quelquefois (*biplagiatus*, Lac.), les palpes, la base des antennes, la marge apicale des segments abdominaux, les pieds, les côtés du prothorax et les élytres sont d'un roux testacé, avec celles-ci à suture et marge apicale noires ou noirâtres.

Chez les immatures, le prothorax et les élytres sont d'un roux testacé, à disque du premier plus ou moins rembruni ainsi que parfois la suture.

On attribue au *subterraneus* les *bipustulatus* et *pallens* de Stephens (Ill. Brit. V, 198).

Je donne ci-après la description de la larve du *Tachinus subterraneus :*

LARVE

Corps subcorné, allongé, un peu plus large à l'abdomen, peu convexe, largement et éparsement sétosellé, d'un brun livide, lisse et très brillant, avec le 9e segment de l'abdomen plus pâle.

Tête en ogive obtuse, un peu moins large que le prothorax, inclinée, subdéprimée, lisse ou avec quelques rides obsolètes dont une dorsale en forme de V à ouverture en avant. *Epistome* court. *Labre* transverse. *Mandibules* longues, falciformes, acérées, armées avant le sommet de leur tranche interne d'une dent aiguë. *Palpes maxillaires* pâles, allongés, de 3 articles : le 1er suboblong, subcylindrique : le 2e bien plus long, plus étroit : le dernier grêle, plus long, subulé, se terminant en soie subarquée. *Palpes labiaux* médiocres, de 2 articles.

Antennes suballongées, d'un testacé livide et luisant, de 4 articles : le 1er court, assez épais : le 2e trois fois plus long, subdilaté vers le sommet : le 3e subégal au 2e, dilaté au tiers de son côté interne en angle obtus muni à son sommet d'une longue soie ; offrant, en outre, avant son extrémité et du même côté, une apophyse subcylindrique, la tranche externe parée d'une longue soie : le dernier de moitié moins long, en fuseau court, muni de 2 longues soies latérales et de 2 terminales courtes.

Ocelles semigranuleux, lisses, brunâtres, au nombre de 6 disposés en crosse, 4 en avant et 2 en arrière.

Prothorax grand, en carré subtransverse et un peu plus étroit en avant, subconvexe, lisse, avec un sillon transversal de chaque côté, l'un vers le tiers antérieur, l'autre vers le quart postérieur ; d'un brun livide très brillant, un peu plus pâle et translucide latéralement.

Mésothorax et *métathorax* courts, subégaux, subconvexes, lisses, fortement cicatrisés de chaque côté ; d'un brun livide et très brillant, un peu plus pâle et translucide latéralement.

Abdomen une fois et 1/2 aussi long que le reste du corps, subarcuément élargi sur les côtés, peu convexe, d'un brun très brillant, avec le 9e segment plus pâle : les 8 premiers très courts, subégaux, subélargis en arrière et obliquement coupés à leur angle postéro-externe, lisses sur le dos, plus ou moins impressionnés ou cicatrisés et obsolètement pointillés sur les côtés : le 9e plus étroit, très court, à styles anaux très écartés, subdivergents et subarqués avant leur extrémité, à articles comme soudés : le pénultième muni de quelques longues soies subépineuses : le dernier grêle, terminé par une longue soie, accompagnée à sa base d'une autre bien plus courte. *Stigmates* en forme d'ombilics saillants et munis d'une très longue soie.

Dessous du corps d'un brun livide et très brillant, avec la poitrine plus pâle, celle-ci excavée. *Ventre* subdéprimé, longuement et éparsement sétosellé, creusé de chaque côté de 2 rangées d'impressions obliques ou cicatrices. *Pseudopode* plus pâle, en forme de tube allongé, subcylindrique, à peine plus étroit vers son extrémité, à bord inférieur transparent et un peu plus prolongé que le supérieur.

Pieds suballongés, pâles. *Hanches* grandes, elliptiques. *Cuisses* aussi longues, sublinéaires. *Tibias* plus grêles, subatténués vers leur extrémité, éparsement épineux, terminés par un crochet allongé, subarqué, acéré, paré vers son milieu de 2 soies spiniformes, l'une en dessus, l'autre en dessous.

Obs. Cette larve se trouve dans le terreau où elle se transforme. Elle ressemble beaucoup à celle du *Tachinus humeralis*. Elle est un peu moins grande et d'une couleur plus foncée.

10. Tachinus fimetarius, Gravenhorst.

Fortement oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir un peu brillant avec les pieds, la base et les côtés du prothorax, et les élytres d'un roux châtain, celles-ci un peu rembrunies sur leur disque. Tête très finement chagrinée, presque imponctuée. Prothorax subtransverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement chagriné, presque imponctué. Élytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le pro-

thorax, finement chagrinées, très finement et éparsement ponctuées, avec quelques strioles longitudinales obsolètes. Abdomen très finement chagriné finement et subéparsement ponctué, paré d'une longue soie sur les côtés des deux derniers segments.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* à lobe médian partagé, par une incision angulaire assez profonde, en 2 dents plus prolongées que les latérales qui sont à peine moins larges et terminées par une longue soie. *Le* 5e *arceau ventral* profondément sinué dans le milieu de son bord apical, avec les lobes latéraux subacuminés et pectinés à leur sommet, parés de 2 longues soies à leur côté interne, et le sinus précédé d'une impression semicirculaire spongieuse ou granulée. *Le* 6e profondément incisé, découvrant le 7e ; à incision d'abord étroite et linéaire, puis sinueusement évasée en dehors, à lobes triangulaires, acuminés, pourvus à leur côté interne d'une large gouttière, atténuée au sommet. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 4e bien moins.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* aigument 4-denté, à dents longues, subégales et régulièrement acuminées. *Le* 5e *arceau ventral* simple, entier, pourvu à son bord apical de 4 pores sétigères subtuberculés. *Le* 6e à languettes courtes, assez larges, subarrondies et hispidociliées au bout, séparées par un léger sinus, un peu plus prolongées que les dents latérales qui sont émoussées. *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus fimetarius, Gravenhorst, Micr. 141, 9. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 396, 9. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 263, 11. — Mannerheim, Brach. 62, 10. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 511, 8. — Runde, Brach. Hal. 26, 4. — Erichson, Col. March. I, 398, 4 ; — Gen. et Spec. Staph. 264, 32. — Redtenbacher, Faun. Austr. 684, 5. — Heer, Faun. Helv. I, 294, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun Fr. I, 482, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 411, 13. — Thomson, Skand. Col. III, 158, 9. — Pandellé, Ann. Ent, Fr. 1869, 328, 18. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 578, 4.
Tachinus sordidus, Gravenhorst, Micr. 141, 18.
Tachyporus fimetarius, Gravenhorst, Mon. 14, 28.
Staphylinus fuscipes, Panzer, Ent. Germ. 356, 28.

Long. 0,0044 (2 l.). — Larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps fortement oblong, subconvexe, d'un noir un peu brillant avec les côtés et la base du prothorax et les élytres d'un roux châtain, celles-ci un peu rembrunies sur leur disque ; légèrement pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, très finement cha-

grinée, presque imponctuée, d'un noir assez brillant. *Bouche* obscure, à *palpes* d'un brun de poix. *Yeux* noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et légèrement pilosellées, entièrement noirâtres; à 1er article épaissi en massue oblongue, plus long que le 2e, moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e plus grêles, suballongés ou fortement oblongs, obconiques : le 3e à peine plus long que le 2e : le 4e oblong, obconique : les suivants plus épais, graduellement un peu plus courts, subobconiques, peu contigus : les 5e à 7e oblongs ou suboblongs, les pénultièmes nullement transverses : le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres ; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, obtus et arrondis; subarqué sur les côtés ; tronqué ou à peine bisinué à la base, à angles postérieurs à peine saillants, très obtus et largement arrondis; légèrement convexe; très finement chagriné et presque imponctué ; d'un noir un peu brillant, avec la base étroitement, et les côtés plus largement d'un roux plus ou moins châtain.

Écusson à peine chagriné, brunâtre.

Élytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant; subconvexes ; souvent subdéprimées le long de la suture ; finement chagrinées, et de plus, très finement et éparsement ponctuées ; d'un roux châtain un peu brillant, à disque parfois un peu rembruni. *Repli* à peine ponctué, d'un roux de poix.

Abdomen non rétractile, assez prolongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subarcuément subrétréci en arrière, assez convexe, légèrement pubescent, surtout latéralement ; paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments ; très finement chagriné, finement et subéparsement ponctué ; marqué de 2 petits traits pruineux sur le dos des 3 premiers segments; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre parfois moins foncé. *Métasternum* subconvexe, éparsement pointillé, plus distinctement sur les côtés; obsolètement sillonné en arrière sur sa ligne médiane, bisétosellé au-dessous des hanches postérieures. *Ventre* convexe, pubescent, obsolètement chagriné, assez finement et modérément ponctué, sétosellé à son sommet; paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères obsolètes.

Pieds éparsement pubescents, à peine chagrinés, subéparsement ponctués, d'un roux châtain parfois assez clair. *Cuisses intermédiaires* avec 1 aiguillon terminal court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce, assez commune dans les régions boisées et montagneuses, se trouve, au printemps et à l'automne, sous les pierres, les bouses et les crottins, et parfois sur les fleurs, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle est remarquable par sa forme plus oblongue, par son corps entièrement chagriné et moins brillant, par ses élytres plus éparsement pointillées, marquées de quelques strioles longitudinales obsolètes. La tête et le prothorax sont presque imponctués, etc.

Le 5e segment abdominal est parfois à peine sinué dans le milieu de son bord apical.

Elle commence une série d'espèces à taille notablement moins grande que chez toutes les précédentes.

11. Tachinus Bonvouloiri, Pandellé.

Fortement oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec les antennes et les côtés du prothorax d'un roux brunâtre, les élytres et les pieds d'un roux châtain. Tête très finement chagrinée, à peine pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement chagriné, à peine pointillé. Elytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, finement chagrinées, finement et subéparsement ponctuées, avec quelques strioles longitudinales obsolètes. Abdomen très finement chagriné, obsolètement et éparsement pointillé, paré d'une longue soie sur les côtés des 2 derniers segments, le 5e à peine sinué à son bord apical.

♂ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian partagé, par une échancrure large et subarrondie, en 2 dents subépineuses, finement ciliées, plus écartées entre elles que des latérales qui sont moins prolongées, robustes et terminées par une légère soie déjetée en dehors. *Le 5e arceau ventral* largement et circulairement échancré dans le milieu de son bord apical, offrant au devant du fond de l'échancrure un espace semi-

circulaire spongieux, avec les lobes latéraux garnis d'une frange de cils raides. *Le* 6e profondément incisé, découvrant le 7e ; à incision brusquement évasée en dehors ; à lobes acuminés, pourvus en dedans d'une très large gouttière. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement dilatés, le 4e un peu moins.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* à lobe médian partagé, par une échancrure large et subarrondie, en 2 dents épineuses, grêles, bien plus écartées entre elles que des latérales qui sont à peine plus prolongées, assez robustes et terminées par une longue soie. *Le* 5e *arceau ventral* simple, entier, paré à son bord apical de 4 pores sétigères subtuberculés. *Le* 6e à languettes courtes, assez larges, subarrondies et hispido-ciliées au bout, séparées par un léger sinus, plus prolongées que les dents latérales qui sont émoussées. *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus Bonvouloiri, Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 329, 19. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 578, 3.

Long. 0,0043 (2 l.). — Larg. 0,0014 (2/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se rencontre, au printemps et à l'automne, sous les pierres, dans les montagnes des Pyrénées et du Beaujolais.

Obs. Elle ressemble au *fimetarius* à s'y méprendre. Elle est un peu plus brillante, plus distinctement ponctuée sur les élytres, plus obsolètement sur l'abdomen. Les dents intermédiaires du 6e segment abdominal ♀ sont bien plus écartées, bien plus grêles, séparées par une échancrure plus large, moins profonde, subarrondie au lieu d'être très aiguë. Celles des ♂ sont moins saillantes, également séparées par une échancrure plus large, moins profonde, arrondie. Le 5e segment est à peine plus visiblement sinué dans le milieu de son bord apical, etc.

12. Tachinus laticollis, Gravenhorst.

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec la base des antennes, la base et les côtés du prothorax, et les pieds, d'un roux ferrugineux, une bande intramarginale et la marge apicale des élytres d'un roux châtain. Tête très finement et assez densement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les

élytres, très finement et assez densement pointillé. Élytres suboblongues, d'un tiers plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées, lisses entre les points. Abdomen finement et densement ponctué, paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* à lobe médian partagé, par une échancrure assez large et cintrée, en 2 dents biciliées, assez saillantes, plus prolongées que les dents latérales qui sont bien prononcées et pourvues de 1 longue soie déjetée en dehors. *Le* 5e *arceau ventral* semicirculairement impressionné en arrière, circulairement échancré dans le milieu de son bord apical, avec l'impression granulée ou spongieuse jusque sur le côté interne des lobes latéraux de l'échancrure qui sont visiblement pectinés au sommet et pourvus de 1 longue soie redressée. *Le* 6e profondément et flexueusement incisé, découvrant le 7e ; à lobes triangulaires, subcomprimés, subacuminés et munis de 1 longue soie, à gouttière presque entière. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* à lobe médian partagé, par une large échancrure assez profonde, en 2 dents atténuées, grêles et subarquées, presque aussi prolongées que les latérales, plus écartées entre elles que de celles-ci qui sont assez robustes. *Le* 5e *arceau ventral* simple, entier, subtuberculé et muni de 4 longues soies à son bord apical. *Le* 6e à languettes arrondies et hispido-ciliées au bout, séparées par une échancrure simple et peu profonde, un peu plus prolongées que les dents latérales qui sont assez grêles et sublinéaires. *Tarses antérieurs* presque simples.

Tachinus laticollis, Gravenhorst, Micr. 141, 10. — Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1853, 54, pl. 2, fig. 3; — Op. Ent. II, 67. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 484, 9. — Kraatz, Ins. Deut. II, 413, 14. — Thomson, Scand. Col. IX, 302, 8, b.— Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 325, 13.— Fauvel, Faun. Gallo Rhén. III, 583, 10.
Tachyporus laticollis, Gravenhorst, Mon. 15, 29.
Tachinus marginellus, var. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 264. Obs.

Variété *a. Corps* testacé, avec la tête et parfois le disque du prothorax rembrunis.

Tachinus immaturus, Gravenhorst, Micr. 142, 12.
Tachyporus immaturus, Gravenhorst, Mon. 13, 25.

Long., 0,0033 (1 2/3 l.). — Larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les côtés et la base du prothorax d'un roux ferrugineux ; une bande intramarginale et la marge apicale des élytres d'un roux châtain ; brièvement pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, très finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* obscure, à *palpes* d'un roux de poix. *Yeux* noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées, obscures à base d'un roux ferrugineux ou subtestacé ; à 1er article subépaissi en massue suballongée, plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e plus grêles, obconiques : le 2e oblong : le 3e suballongé, un peu plus long que le 2e : le 4e oblong, obconique : les suivants plus épais, graduellement à peine plus courts, subobconiques, peu contigus : les 5e à 7e suboblongs : les pénultièmes non ou à peine transverses, vus de côté : le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, rétréci en avant, un peu ou à peine plus large en arrière que les élytres ; subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, obtus et subarrondis; arqué sur les côtés; subbisinué à la base, à angles postérieurs peu saillants, obtus et subarrondis; assez convexe; très finement et assez densement pointillé; à fond lisse ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrême base et les côtés d'un roux ferrugineux.

Écusson à peine pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, d'un tiers plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant, subconvexes ; finement et densement ponctuées; à fond lisse; d'un noir de poix brillant, avec la marge apicale et une bande intramarginale d'un roux châtain parfois assez obscur, celle-ci parallèle aux côtés. *Repli* obsolètement ponctué, d'un noir de poix.

Abdomen peu rétractile, court, moins large à sa base que les élytres, atténué en arrière, assez convexe, brièvement pubescent; paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments; finement et densement ponctué ; marqué de 2 petits traits pruineux, obliques, sur le dos

des 3 ou 4 premiers segments ; d'un noir brillant, à marge apicale des segments souvent roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe, ponctué sur les côtés, plus obsolètement ou presque lisse sur son milieu, subimpressionné sur son angle postérieur, paré de 1 longue soie de chaque côté de celui-ci. *Ventre* convexe, finement et densement ponctué, plus fortement sur les côtés, paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux, excepté le 1er.

Pieds très éparsement pointillés, d'un roux ferrugineux, avec les hanches intermédiaires et postérieures rembrunies. *Cuisses intermédiaires* avec 1 aiguillon terminal court. *Tibias* fortement épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, non ou à peine plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement plus courts.

Patrie. On prend cette espèce, assez rarement, en été, dans les bouses, sous les mousses et les détritus décomposés, dans les forêts et les montagnes de plusieurs provinces de la France : la Flandre, la Lorraine, les environs de Paris, le Berry, le Limousin, la Grande-Chartreuse, le Mont Pilat, le Mont Dore, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère des précédentes par son prothorax et ses élytres nullement chagrinés ni réticulés, lisses ou presque lisse entres les points. Elle est moins oblongue et un peu plus large que les *fimetarius* et *Bonvouloiri*, avec les élytres sans vestiges de strioles longitudinales, etc.

J'ai vu un exemplaire d'Auvergne dont les dents du 6e segment abdominal ♀ sont plus grêles et plus rapprochées et dont les côtés du prothorax et des élytres sont nettement bordés de testacé, *circumdatus*, R. (1).

13. Tachinus marginellus, Fabricius.

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec la base des antennes, les pieds, la base et les côtés du prothorax, une bande intramarginale et la marge apicale des élytres, d'un roux testacé. Tête

(1) Là viendrait le *latiusculus* de Kiesenwetter (Stett. Ent. Zeit. IX, 320). — *Assez large, couleur de poix, avec la base des antennes, les pieds, les côtés du prothorax, la marge des segments abdominaux et les élytres rousses, celles-ci éparsement et finement ponctuées.* — Long., 2 1/2 l. — Allemagne.

Var. Entièrement d'un roux de poix, à prothorax et élytres à peine rembrunis.

très finement et assez densement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, très finement et assez densement pointillé. Élytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées, lisses entre les points. Abdomen finement et densement ponctué, paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments, le 5e subsinué à son bord apical.

♂ *Le 6e segment abdominal* 4-denté, les dents triangulaires : les intermédiaires un peu plus larges, séparées par une entaille aiguë et assez profonde, plus prolongées que les latérales qui sont terminées par une soie déjetée en dehors. *Le 5e arceau ventral* aigument échancré dans le milieu de son bord apical, fortement impressionné en fer à cheval au devant de l'échancrure, avec l'impression assez largement granulée ou spongieuse dans son pourtour, à lobes latéraux tronqués et pectinés à leur sommet. *Le 6e* profondément incisé, découvrant le 7e, à incision très étroite à sa base, largement et sinueusement évasée en dehors ; à lobes latéraux triangulaires, subcomprimés, fortement acuminés, un peu recourbés en dedans. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles médiocrement et graduellement moins dilatés, le 4e presque simple.

♀ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian partagé, par une incision étroite et profonde, en 2 dents acérées, un peu plus rapprochées entre elles que des latérales, un peu moins prolongées que celles-ci qui sont un peu plus robustes et terminées par une longue soie. *Le 5e arceau ventral* simple, entier, pourvu à son bord apical de 4 pores sétigères subtuberculés. *Le 6e* à languettes assez étroites, subarrondies et hispido-ciliées au bout, séparées par une échancrure simple mais assez profonde, plus prolongées que les dents latérales qui sont grêles et linéaires. *Tarses antérieurs* presque simples.

Staphylinus marginellus, Fabricius, Spec. Ins. I, 237, 20.
Oxyporus marginellus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 536, 23. — Panzer, Faun, Germ. 9, 13.
Tachinus marginellus, Gravenhorst, Micr. 143, 14. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 397, 14. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 265, 12. — Mannerheim. Brach. 62, 11. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 512, 9. — Runde, Brach. Hal. 26, 5. — Erichson, Col. March. I, 399, 5 ; — Gen. et Spec. Staph. 263, 31. — Redtenbacher, Faun. Austr. 684, 7. — Heer, Faun. Helv. I, 294, 7. — Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1853, 54, pl. 2, fig. 4 ; — Op. Ent. pl. 2, II, fig. 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 484, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 412, 13. — Thomson, Scand. Col. III, 157, 8. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869. 326, 15. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 582, 9.

Tachyporus marginellus, GRAVENHORST, Mon. 13, 27.
Tachinus intermedius, MANNERHEIM, Brach. 62, 9.

Long. 0,0037 (1 2/3. l.). — Larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec la base et les côtés du prothorax, une bande intramarginale et la marge apicale des élytres d'un roux plus ou moins testacé ; à peine pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, très finement, assez densement et subobsolètement pointillée, d'un noir brillant. *Bouche* obscure, à *palpes* d'un brun de poix.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et distinctement pilosellées; noirâtres à base rousse ; à 1er article subépaissi en massue suballongée, plus long que le 2e, à peine moins long que les 2 suivants réunis : les 2e et 3e plus étroits, obconiques : le 2e fortement oblong : le 3e un peu ou à peine plus long, suballongé : le 4e à peine oblong, obconique : les suivants un peu plus épais, graduellement à peine plus courts, subobconiques, peu contigus : les 5e à 7e suboblongs, les pénultièmes nullement transverses : le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus et arrondis ; arqué sur les côtés ; tronqué ou à peine bisinué à sa base avec les angles postérieurs non saillants, très obtus et arrondis ; convexe; très finement, assez densement et légèrement pointillé, à fond lisse ; d'un noir de poix brillant, avec la base étroitement et les côtés plus largement d'un roux testacé.

Ecusson à peine pointillé, d'un noir de poix brillant.

Elytres suboblongues, d'une moitié plus longues que le prothorax, un peu ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; légèrement convexes; finement et densement ponctuées, à fond lisse; d'un noir de poix brillant, avec la marge apicale et une bande intramarginale d'un roux testacé, celle-ci parallèle aux côtes. *Repli* obsolètement ponctué, d'un noir de poix.

Abdomen peu rétractile, court, un peu moins large à sa base que les élytres, sensiblement atténué en arrière, assez convexe, à peine pubescent, paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments ; très finement

chagriné, finement et densement ponctué; marqué de 2 petits traits pruineux, obliques, sur le dos des 3 ou 4 premiers segments, avec le 5e subsinué dans le milieu de son bord apical; d'un noir brillant, à marge apicale des segments souvent d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre plus ou moins roussâtre. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné, à peine pointillé si ce n'est sur les côtés, subcanaliculé en arrière sur sa ligne médiane, bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, à peine chagriné, finement et densement ponctué, plus fortement sur les côtés, paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux, excepté le 1er.

Pieds éparsement pointillés, d'un roux testacé, à hanches intermédiaires et postérieures rembrunies. *Cuisses intermédiaires* avec 1 court aiguillon terminal. *Tibias* épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, non ou à peine plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce est commune, tout l'été, sous les mousses, les détritus, les matières stercoraires, surtout dans les régions boisées et montagneuses, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle est bien distincte du *laticollis* par son prothorax un peu moins large relativement aux élytres. La forme générale est un peu plus étroite. Les dents intermédiaires du 6e segment abdominal ♂♀ sont moins grêles, moins écartées, séparées entre elles par une incision plus étroite et plus aiguë. L'échancrure du 6e arceau ventral ♂ est angulaire au lieu d'être circulaire. Le 5e segment abdominal ♂♀ est visiblement subsinué à son bord apical. Les côtés du prothorax et la bande intramarginale des élytres sont d'un roux ordinairement moins sombre, etc.

Chez les immatures, le dessus du corps est roussâtre, avec la tête et le disque du prothorax plus foncés.

On réunit au *marginellus* le *marginatus* de Fourcroy (Ent. Par. I, 169, 18) et les *lævigatus* et *laticollis* de Stephens (Ill. Brit. V, 194).

14. Tachinus flavolimbatus, Pandellé.

Oblong, assez convexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec la base des antennes, les pieds, le pourtour du prothorax, une bande intramarginale et la marge apicale des élytres testacés. Tête finement et assez den-

sement ponctuée. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, assez fortement et assez densement ponctué. Elytres à peine oblongues ou subcarrées, d'un quart plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées, lisses entre les points. Abdomen assez finement et densement ponctué, paré de 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments, le 5e à peine sinué à son bord apical.

♂ *Le 6e segment abdominal* 4-denté, les dents triangulaires : les intermédiaires légèrement ciliées, rapprochées, séparées entre elles par une échancrure angulaire : les latérales plus écartées, plus courtes, terminées par une longue soie. *Le 5e arceau ventral* profondément échancré avec l'échancrure à fond subarrondi et à côtés subparallèles, ses bords latéraux granulés, subspongieux et une impression oblongue en fer à cheval au devant du fond. Le 6e profondément incisé, à incision brusquement, largement et sinueusement évasée en dehors, à lobes fortement acuminés et terminés par une longue soie. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles graduellement moins dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* à lobe médian large, triangulaire, presque entier ou légèrement bidenté au sommet, à dents très courtes et sétigères, moins prolongées que les lobes latéraux qui sont spiniformes, assez robustes et terminés par une longue soie. *Le 5e arceau ventral* simple, entier, pourvu à son bord postérieur de 4 pores sétigères subtuberculés. *Le 6e* à languettes assez étroites, subarrondies, hispido-ciliées, séparées par une échancrure simple et peu profonde, plus prolongées que les dents latérales. *Tarses antérieurs* presque simples.

Tachinus flavolimbatus, Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 326, 14. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 582, 8.
Tachinus marginellus, Lucas, Expl. Alg. Ent. 106.

Long., 0,0037 (1 2/3 l.). — Larg., 0,0013 (2/3 l.).

Patrie. Cette espèce, qui est rare, est principalement méridionale. Elle se prend, au printemps, en automne et tout l'hiver, sous les détritus des jardins et les mousses décomposées, dans les environs de Paris, l'Anjou, les Alpes, la Guienne, le Languedoc, la Provence et les Pyrénées-Orientales.

Obs. Elle est bien distincte des *laticollis* et *marginellus* par la ponctuation plus forte du prothorax et des élytres, presque aussi forte sur celui-là que sur celles-ci. Le lobe médian du 6e segment abdominal ♀ est trian-

gulaire et à peine bidenté au sommet, au lieu d'être partagé en 2 dents longues et très aiguës. Le dessin est à peu près le même, seulement les parties rousses se montrent dans le *flavolimbatus* d'un testacé parfois assez pâle, etc.

LARVE

La larve du *Tachinus flavolimbatus* ressemble un peu à celle du *subterraneus* par la couleur et la texture.

Elle est bien moindre et proportionnellement moins large. De même, les yeux sont remplacés par une série d'ocelles, peu saillants, dont 3 ou 4 en avant et 1 ou 2 en arrière. La tête est presque entièrement lisse. L'abdomen est plus parallèle, moins élargi en arrière. Le pseudopode est pâle, conique, tronqué ou subéchancré au bout, sensiblement moins prolongé que les styles anaux, avec ceux-ci pâles, sublinéaires, subparallèles, non ou à peine recourbés en dedans avant leur extrémité.

Obs. Cette larve se prend en février dans le terreau et parmi les détritus des jardins. Je l'ai trouvée dans les environs de Collioure.

15. Tachinus collaris, Gravenhorst

Oblong, convexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les antennes, les pieds et le prothorax roux, celui-ci à disque souvent rembruni. Tête assez finement et assez densement pointillée. Prothorax transverse, rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres, assez densement et presque aussi fortement ponctué que celles-ci. Élytres subcarrées, d'un quart plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctées (1), *lisses entre les points. Abdomen assez finement et assez densement ponctué, sans pore sétigère sur les côtés.*

♂ *Le* 6e *segment abdominal* 4-denté, à dents assez courtes, subémoussées : les intermédiaires ciliées au bout, bien plus prolongées que les latérales qui sont terminées par 1 longue soie déjetée en dehors. *Le* 5e *arceau ventral* sensiblement et angulairement échancré dans le milieu de son bord apical, avec une légère bande transversale spongieuse,

(1) Pour cette espèce et la précédente, je dis *assez fortement ponctuées*, mais c'est comparativement aux autres espèces.

arquée ou subangulée, au devant de l'échancrure, et les lobes latéraux peu saillants, mousses, avec 1 longue soie en dehors. *Le* 6e fortement incisé, découvrant le 7e; à incision étroite à sa base, fortement évasée en dehors ; à lobes latéraux triangulaires, submucronés, à gouttière interne large et obsolète. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 4e presque simple.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* à 4 dents longues, étroites, régulières, acuminées, subégales. *Le* 5e *arceau ventral* simple, entier, pourvu de 4 pores sétigères subtuberculés, à son bord apical. *Le* 6e à languettes médiocres, mousses et hispido-ciliées au bout, séparées par une échancrure simple et sensible, plus prolongées que les dents latérales qui sont coniques et terminées par 1 longue soie. *Tarses antérieurs* simples.

Tachinus collaris, Gravenhorst, Micr. 133, 13. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 397, 13.— Gyllenhal, Ins. Suec. II, 266, 13. — Mannerheim, Brach. 62, 12. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. 1, 512, 10. — Erichson, Col. March. 400, 6. — Gen. et Spec. Staph. 264, 33. — Redtenbacher, Faun. Austr. 683, 3. — Heer, Faun. Helv. I, 295, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 414, 15. — Thomson, Scand. Col. III, 159, 11. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 326, 16.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 581, 7.

Variété *a. Corps* d'un roux testacé.

Tachinus corticinus, Gravenhorst, Micr. 131, 11.
Tachyporus corticinus, Gravenhorst, Mon. 13, 16.
Tachinus flavellus, Zetterstedt, Faun. Lapp. I, 64, 7 ; — Ins. Lapp. I, 57, 7.

Long. 0,0034 (1 1/2 l.). — Larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, parfois assez ramassé, convexe, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax rougeâtre, à disque souvent rembruni; à peine pubescent sur l'abdomen.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, assez finement et assez densement pointillée; d'un noir brillant. *Bouche* obscure, à *palpes* d'un roux de poix. *Yeux* noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, rousses, parfois un peu plus foncées vers leur sommet; à 1er article subépaissi en massue suballongée, plus long que le 2e, moins long que les 2 suivants réunis : ceux-ci obconiques, plus grêles : le 2e fortement oblong : le 3e suballongé, un peu plus long que le 2e : le 4e

oblong, obconique, plus étroit et un peu plus court que le 5e : les suivants graduellement à peine plus courts et à peine plus épais, subobconiques, peu contigus, oblongs, avec les pénultièmes suboblongs ; le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, rétréci en avant, un peu plus large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, obtus et arrondis ; arqué sur les côtés ; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs peu saillants, subobtus et subarrondis ; assez fortement convexe ; assez densement et presque aussi fortement ponctué que les élytres ; d'un roux ferrugineux brillant, à disque plus ou moins largement rembruni, ou bien d'un roux brunâtre à pourtour plus pâle.

Écusson à peine pointillé, d'un brun de poix.

Élytres subcarrées, d'un quart plus longues que le prothorax, non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; convexes ; assez fortement et densement ponctuées, à fond lisse ; d'un noir ou brun de poix brillant. *Repli* obsolètement ponctué, d'un roux de poix.

Abdomen non ou peu rétractile, assez court, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, arcuément subatténué en arrière, convexe, à peine pubescent ; sans soie sur les côtés des segments ; obsolètement ou à peine chagriné ; assez finement et assez densement ponctué ; marqué sur le dos des 4 premiers segments de 2 points pruineux, très petits et souvent nuls ; d'un noir brillant, à marge apicale des segments d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre, l'antépectus et le médipectus roux. *Métasternum* subconvexe, subponctué sur les côtés, presque lisse sur son milieu, bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, à peine chagriné, assez finement et assez densement ponctué, un peu plus fortement sur les côtés, paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères obsolètes, situées au bord apical des arceaux, excepté le 1er.

Pieds éparsement pointillés, d'un roux parfois testacé. *Cuisses intermédiaires* avec 1 petit aiguillon terminal. *Tibias* épineux. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article suballongé, un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement moins longs.

Patrie. On trouve, mais rarement, cette espèce, au printemps et en automne, sous les pierres, les vieilles écorces, parmi les lichens, les mousses infectées de substances cryptogamiques, dans les localités boi-

sées ou montagneuses : la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, l'Artois, la Normandie, l'Auvergne, le Jura, les Alpes, le Mont Pilat, la Guienne, etc.

Obs. Elle est bien distincte de toute autre par son abdomen sans pore sétigère sur les côtés, par son prothorax plus ou moins roux, presque aussi fortement ponctué que les élytres, avec celles-ci à ponctuation encore plus forte que chez le *flavolimbatus*, etc.

Les immatures ont le dessus du corps d'un roux testacé, avec la tête et l'abdomen plus foncés.

Par son 4e article des antennes oblong et seulement un peu plus court que le 5e, cette espèce semble conduire au genre *Drymoporus*, mais la structure des palpes est celle des *Tachinus* ainsi que la forme des tibias antérieurs et de l'abdomen.

Genre *Drymoporus*, Drymopore ; Thomson.

Thomson, Skand. Col. III, 159.

Étymologie : δρυμὸς, forêt ; πορὸς, qui pénètre.

Caractères. *Corps* suballongé ou allongé, assez convexe, ailé, presque glabre.

Tête assez courte, subarrondie ou subtransverse, subinfléchie ou verticale, rétrécie en avant, à peine resserrée en arrière, engagée dans le prothorax non tout à fait jusqu'aux yeux. *Tempes* un peu développées en arrière, mousses sur les côtés, séparées en dessous par un intervalle assez grand, bien plus évasé en avant. *Epistome* assez grand, infléchi, tronqué antérieurement. *Labre* très court, à peine échancré à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, robustes, peu saillantes, peu aiguës, mutiques, arquées-coudées en dehors. *Palpes maxillaires* assez allongés, assez robustes, à 1er article petit : le 2e en massue oblongue et subarquée : le 3e oblong, obconique, à peine plus épais et un peu plus court que le 2e : le dernier oblong, non ou à peine plus long que le pénultième, subatténué vers son sommet. *Palpes labiaux* assez courts, de 3 articles : le 2e un peu plus court que le 1er : le dernier plus long, subtronqué au bout. *Menton* très grand, triangulaire, à sommet mousse ou subtronqué. *Base des mâchoires* très obtusément angulée.

Yeux médiocres, irrégulièrement arrondis, un peu saillants, ne touchant pas au prothorax.

Antennes suballongées, assez robustes, visiblement épaissies vers leur extrémité, de 11 articles ; le 1er plus grand et plus épais que le 2e, moins long que les 2 suivant réunis : le 3e aussi long ou plus long que le 2e : le 4e non plus court que le 5e : les suivants graduellement un peu plus courts, avec les pénultièmes transverses : le dernier subovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax grand, subtransverse, subrétréci en avant, à peine aussi large ou à peine plus large en arrière que les élytres; bisinué au sommet, tronqué à la base; finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés; non sétosellé. *Repli* grand, enfoui, non visible vu de côté, prolongé derrière les hanches antérieures en un opercule corné, allongé (1).

Écusson assez grand, subogival.

Élytres subcarrées ou suboblongues, dépassant un peu la poitrine, largement tronquées à leur bord apical, non sétosellées ; subsérialement ponctuées; rebordées sur les côtés; obliquement et arcuément coupées vers leur angle postéro-externe. *Repli* médiocre, déclive, plus ou moins creusé, postérieurement rétréci en onglet ; à bord inférieur doublé. *Épaule* seffacées.

Prosternum légèrement développé au devant des hanches antérieures, sensiblement angulé entre celles-ci, tuméfié et bisétosellé sur son milieu. *Mésosternum* médiocre, échancré en avant, subtuméfié, plus ou moins rugueux et sétosellé sur son disque, plus ou moins rétréci postérieurement en pointe effilée, sublinéaire et canaliculée ou aciculée et tranchante, prolongée environ jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une arête ou suture oblique. *Médiépimères* grandes, en losange, à carène ou arête longitudinale sur son milieu. *Métasternum* médiocre, sensiblement échancré pour l'insertion des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle assez court et assez ouvert. *Postépisternums* assez grands, divergeant un peu en arrière du repli des élytres, postérieurement rétrécis en languette mousse, à partie interne imponctuée. *Postépimères* grandes, triangulaires, avec un lobe externe assez large, prolongé au moins jusqu'au sommet des hanches.

Abdomen plus ou moins prolongé, subparallèle ou subatténué tout à fait vers son sommet, fortement rebordé sur les côtés, non ou peu

(1) Le repli est, de plus, sensiblement échancré par les hanches, dans son milieu, avant le prolongement postérieur.

rétractile ; se recourbant en dessous ; parfois paré de pores sétigères sur les côtés des 2 derniers segments (1) ; le 1er normal, souvent découvert : les 3 suivants subégaux : le 5e bien plus grand, muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle : les 3 premiers parfois parés sur le dos de 2 petits traits pruineux, rapprochés : le 6e plus ou moins saillant, plus ou moins 4-denté : celui de l'armure non apparent en dessus. *Ventre* à peine en faîte à sa base, à premiers arceaux subégaux, le 5e plus grand : le 6e plus ou moins saillant, bifide (♂) ou 6-lacinié (♀).

Hanches antérieures grandes, un peu ou à peine moins longues que les cuisses, saillantes, subconiques, convexes en devant, contiguës. Les *intermédiaires* assez grandes, subovales, peu saillantes, plus ou moins rapprochées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement ; à *lame supérieure* en cône subéchancré au sommet, subsinué ou subéchancré au dehors; à *lame inférieure* assez grande, en forme de bande transversale assez étroite, subparallèle ou à peine atténuée extérieurement.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* assez petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* un peu plus grands, suballongés, subelliptiques. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins élargies à leur base, subatténuées vers leur extrémité ; les *intermédiaires* souvent armées d'un aiguillon à leur sommet. *Tibias* assez robustes, rétrécis à leur base, fortement épineux (1), munis au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons assez forts, confondus au milieu des épines terminales ; les *antérieures* bien plus courts que les cuisses, fortement et triangulairement dilatés à leur sommet. *Tarses* sublinéaires, sensiblement moins longs que les tibias, de 5 articles ; les *antérieurs* à 4 premiers articles simples (♀) ou dilatés (♂), courts ou assez courts : le 1er paraissant non plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement un peu plus courts : les *intermédiaires* et *postérieurs* subcomprimés, à 1er article oblong ou suballongé, non ou un peu plus long que le 2e, un peu moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 4e graduellement plus courts, avec le 2e parfois suballongé : le dernier de tous les tarses en massue assez forte et allongée, plus long que les 2 précédents réunis. *Ongles* assez grands, grêles, arqués.

(1) Les armures terminales, tant en dessous qu'en dessus, offrent quelques longues soies ainsi que dans le genre *Tachinus*.

Obs. Les *Drymopores* sont peu agiles. Ils habitent sous les mousses, sous les pierres et dans le bois carié.

La structure des palpes maxillaires et des tibias antérieurs, le 4e article des antennes non plus court que le 5e, les élytres subsérialement ponctuées, l'abdomen plus parallèle, à 1er segment plus découvert, une forme plus allongée, tels sont les signes caractéristiques qui m'ont engagé à admettre le genre *Drymoporus* créé avec raison par Thomson.

Par sa forme plus allongée, par sa tête moins courte et un peu plus resserrée en arrière, ce genre fait pressentir les *Bolitobiates*.

J'y réunis 2 espèces.

a. *Corps* d'un noir peu ou un peu brillant, très finement chagriné entre les points. *Prothorax* à peine plus large que les élytres, *celles-ci* sans tache. *Abdomen* avec 2 traits pruineux sur le dos des 3 premiers segments. *Pointe mésosternale* subgraduée, sublinéaire, canaliculée. *Taille* très grande. . . . . 1. ELONGATUS.

aa. *Corps* d'un noir très brillant, lisse entre les points. *Prothorax* à peine aussi large que les élytres, *celles-ci* parées sur leur disque d'une grande tache rouge. *Abdomen* sans traits pruineux apparents. *Pointe mésosternale* brusque, aciculée, tranchante. *Taille* assez petite (s.-genre *Porodrymus*, anagramme de *Drymoporus*). 2. DISCOIDEUS.

1. **Drymoporus elongatus**, Gyllenhal.

Allongé, subconvexe, presque glabre, d'un noir peu ou un peu brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux plus ou moins obscur. Tête très finement chagrinée, très finement et éparsement pointillée. Prothorax subtransverse, subrétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres, très finement chagriné, très finement et subéparsement pointillé. Élytres suboblongues, d'un quart plus longues que le prothorax, très finement chagrinées, assez fortement, assez densement et subsérialement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez finement ponctué sur le dos, plus fortement sur les côtés, à 5e segment paré latéralement de 1 longue soie.

♂ *Le 6e segment abdominal* à 4 petites dents obtuses, les intermédiaires un peu plus prolongées. *Le 5e arceau ventral* très largement et subcirculairement échancré à son bord apical, avec le devant de l'échancrure subimpressionné, densement et aspèrement ponctué et hérissé de

petits poils, à lobes latéraux subangulés et ciliés. *Le* 6e profondément incisé, découvrant le 7e, à incision étroite à sa base, arcuément évasée en dehors; à lobes latéraux robustes, allongés, comprimés, acuminés, assez fortement recourbés en dessous, à gouttière interne large, mais peu profonde. *Métasternum* obsolètement bituberculé en arrière. *Tarses antérieurs* à 4 (1) premiers articles fortement et graduellement moins dilatés.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* à 4 lanières acuminées : les intermédiaires un peu plus grêles et à peine plus longues : les latérales parfois avec 2 soies terminales déjetées en dehors. Le 5e *arceau ventral* simple, entier. *Le* 6e à languettes courtes, mousses et hispido-ciliées au bout, séparées entre elles par une échancrure simple et peu profonde, plus prolongées que les deux latérales qui sont émoussées et ciliées au bout. *Métasternum* simple en arrière. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés.

Tachinus elongatus, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 251. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 265, 34, — Redtenracher, Faun. Austr. 684, 8. — Heer, Faun. Helv. I, 292, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 485, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 416, 18. — Pandellé, Ann. Ent. Fr. 1869, 330, 21. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 577, 2.
Drymoporus elongatus, Thomson, Scand. Col. III, 1.

Long., 0,0077 (3 1/2 l.). — Larg., 0,0012 (1 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir peu ou un peu brillant, avec une fine pubescence grise sur les côtés de l'abdomen.

Tête subarrondie, moins large que le prothorax, subconvexe, très finement chagrinée; très finement et éparsement pointillée, plus distinctement sur les tempes; d'un noir assez brillant. *Bouche* obscure, à *palpes* roux. *Yeux* noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, visiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et à peine pilosellées, d'un roux obscur, avec l'extrémité ou parfois seulement le milieu plus sombre; à 1er article épaissi en massue subelliptique, plus long que le 2e, moins long que les 2 suivants réunis : ceux-ci plus étroits, obconiques : le 2e faiblement oblong : le 3e plus long, suballongé : le 4e oblong, obconique, au moins aussi long que le 5e : les suivants graduellement un

(1) Il est à noter qu'ici le 4e article est dilaté, tandis que, chez les *Tachinus*, il est simple ou presque simple.

peu plus courts et un peu plus épais, subobconiques, non contigus : le 5e à peine oblong : les 6e et 7e non, les 8e à 10e légèrement transverses, vus de côté : le dernier subovalaire, subcomprimé et presque mousse au bout.

Prothorax subtransverse, subrétréci en avant, à peine plus large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés mais arrondis ; subarqué sur les côtés ; tronqué à la base, à angles postérieurs non saillants, très obtus et largement arrondis ; assez convexe ; très finement chagriné et, en outre, très finement et subéparsement pointillé ; d'un noir peu ou un peu brillant.

Écusson obsolètement chagriné, à peine pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres suboblongues, d'un quart ou à peine d'un tiers plus longues que le prothorax, subparallèles, légèrement convexes ; très finement chagrinées ; assez fortement, assez densement et subsérialement ponctuées ; d'un noir peu ou un peu brillant. *Repli* obsolètement ponctué, d'un noir de poix.

Abdomen suballongé, non rétractile, à peine moins large à sa base que les élytres, subparallèle sur les côtés jusqu'après leur milieu et puis subatténué ; assez convexe, légèrement pubescent latéralement, avec 1 longue soie sur les côtés des 2 derniers segments ; obsolètement chagriné, assez finement et assez densement ponctué sur le dos, plus fortement et rugueusement sur les côtés ; marqué sur le milieu des 3 premiers segments de 2 traits pruineux, bien évidents et subparallèles, avec le 5e souvent subsinué dans le milieu de son borp apical ; d'un noir un peu brillant, avec la marge apicale des segments d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, à extrémité du ventre roussâtre. *Mésosternum* subconvexe, fortement rugueux, à pointe postérieure fortegraduée, sublinéaire, distinctement canaliculée. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné, fortement ponctué sur les côtés, très finement et à peine sur son disque, finement canaliculé sur sa ligne médiane, bisétosellé au devant des hanches postérieures. *Ventre* convexe, obsolètement chagriné, assez fortement et assez densement ponctué, plus fortement sur les côtés, pubescent sur ceux-ci, paré sur son milieu de 2 séries de pores sétigères, situés au bord apical des arceaux, excepté le 1er : le 5e paré de 4 longues soies à son bord postérieur.

Pieds légèrement pubescents, à peine chagrinés, éparsement et assez

fortement ponctués, d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les hanches encore plus obscures. *Cuisses intermédiaires* avec 1 court aiguillon terminal. *Tibias* fortement épineux sur leurs tranches et à leur sommet, les *antérieurs* fortement et triangulairement dilatés, bien plus courts que les cuisses. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1er article suballongé ou fortement oblong, non visiblement plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez rare, au printemps et en automne, sous les mousses et dans le bois carié, dans les lieux boisés ou élevés : la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, les montagnes lyonnaises, le Mont Pilat, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa taille grande, sa forme allongée et subparallèle, par ses élytres subsérialement ponctuées, etc.

Le prothorax et les élytres ont parfois sur les côtés une transparence d'un roux sombre. Les antennes sont quelquefois entièrement d'un roux ferrugineux, avec les 2e et 3e articles et sommet du 1er quelquefois rembrunis.

On réunit à l'*elongatus* l'*aterrimus* de Stephens (Ill. Brit. V, 199). John Sahlberg (195) lui assimile l'*intricatus* de Sahlberg (Ins. Fenn. 300, 9).

2. Drymoporus (Porodrymus) discoideus, Erichson.

Suballongé, assez convexe, presque glabre, d'un noir très brillant, avec les palpes, les antennes, les pieds et le disque des élytres roux. Tête finement et éparsement ponctuée, lisse entre les points. Prothorax subtransverse, subrétréci en avant, à peine aussi large en arrière que les élytres, finement et éparsement ponctué, lisse entre les points. Élytres subcarrées, d'un quart plus longues que le prothorax, fortement, assez densement et subsérialement ponctuées, à intervalles lisses. Abdomen subparallèle, assez fortement et assez densement ponctué.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* à 4 dents courtes et obtuses, les intermédiaires plus prolongées. Le 5e *arceau ventral* légèrement et angulairement échancré à son bord apical, à peine impressionné au devant de l'échancrure, à lobes latéraux non angulés. *Le* 6e profondément incisé, découvrant le 7e; à incision sublinéaire, évasée en dehors ; à lobes latéraux triangulaires, acuminés, à peine recourbés, à gouttière interne

large, atténuée au sommet. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles fortement et graduellement moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* à 4 lanières acuminées, les latérales un peu moins prolongées, pourvues vers le bout d'une longue soie déjetée en dehors. Le 5e *arceau ventral* simple, entier. *Le* 6e à languettes assez courtes, mousses et hispido-ciliées au bout, séparées entre elles par une échancrure simple, plus prolongées que les dents latérales qui sont petites et terminées par 1 longue soie. *Tarses antérieurs* presque simples.

Tachinus discoideus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 266, 35. — Redtenbacher. Faun. Austr. 684, 8. — Kraatz, Ins. Deut II, 415, 7. — Pandellé, Ann. Ent, Fr. 1869, 329, 20. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 576, 1.

Long., 0,0036 (1 3/4 l.). — Larg., 0,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé, assez convexe, d'un noir très brillant, avec le disque des élytres rougeâtre ; à peine pubescent sur l'abdomen.

Tête subtransverse, moins large que le prothorax, subconvexe, finement et éparsement ponctuée, lisse entre les points, d'un noir luisant. *Bouche* obscure, à *palpes* roux. *Yeux* noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; visiblement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et faiblement pilosellées (1), rousses à base plus claire ; à 1er article épaissi en massue oblongue, un peu plus long que le 2e, bien moins long que les 2 suivants réunis : ceux-ci plus étroits, obconiques, suballongés ou fortement oblongs, subégaux : le 4e oblong, obconique, un peu plus long que le 5e : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subobconiques, non contigus : le 5e suboblong : le 6e non, les 7e à 10e visiblement transverses : le dernier ovalaire-oblong, presque mousse au bout.

Prothorax subtransverse, subrétréci en avant, à peine aussi large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs assez avancés mais arrondis ; subarqué sur les côtés ; tronqué à la base, à angles postérieurs non saillants, obtus et arrondis ; assez convexe, finement et éparsement ponctué, lisse entre les points ; d'un noir de poix très brillant.

Ecusson presque lisse, d'un noir luisant.

(1) Il est à noter que, dans les 2 espèces de *Drymoporus*, les antennes sont moins fortement pilosellées que chez les *Tachinus*.

Élytres subcarrées, d'un quart plus longues que le prothorax, subparallèles, subconvexes; fortement, assez densement et subsérialement ponctuées, lisses entre les points; d'un rouge très brillant, avec tout le pourtour et même la suture, d'un noir de poix. *Repli* à peine ponctué, d'un roux de poix.

Abdomen peu allongé, non rétractile, à peine moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine atténué en arrière, assez convexe, à peine ou non pubescent, assez fortement et assez densement ponctué, plus lisse vers le bord postérieur des segments, sans traits pruineux apparents sur les 3 premiers; d'un noir très brillant, avec la marge apicale de chaque segment un peu roussâtre.

Dessous du corps d'un noir très brillant, avec la marge apicale des arceaux du ventre d'un roux de poix. *Mésosternum* subconvexe, finement rugueux, à pointe postérieure très brusque, très fine et paraissant tranchante. *Métasternum* subconvexe, grossièrement et éparsement ponctué sur les côtés, presque lisse au milieu. *Ventre* convexe, fortement et densement ponctué sur les côtés, plus finement et plus éparsement sur son milieu, glabre, sans séries de pores sétigères.

Pieds à peine pubescents, presque lisses, très éparsement ponctués, d'un roux ferrugineux ou subtestacé ainsi que les hanches. *Cuisses intermédiaires* à aiguillon terminal très court, parfois peu distinct. *Tibias* fortement épineux sur leurs tranches et à leur sommet; les *antérieurs* assez fortement et triangulairement dilatés, bien plus courts que les cuisses. *Tarses postérieurs* bien plus courts que les tibias, à 1er article fortement oblong, un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette rare espèce se prend, au printemps, sous les pierres, les feuilles mortes et les champignons, dans les environs de Lyon, de Gap, de Toulon, de Nîmes et dans les Pyrénées-Orientales.

Obs. Elle est bien moindre, moins allongée, plus lisse et plus brillante que l'*elongatulus*, avec les élytres autrement colorées.

Quelquefois le prothorax est d'un brun de poix un peu roussâtre (1).

(1) Par la structure de la pointe mésosternale, du métasternum non canaliculé et par d'autres signes accessoires, cette espèce mériterait de constituer un genre à part (*Porodrymus*, R.).

TABLE DES MATIÈRES

Liste des membres de la Société linnéenne. 1
Notes sur la faune malacologique du bassin du Rhône, par Georges Coutagne. 1
Monographie des genres *Bulimus* et *Chondrus*, par Arnould Locard 57
Observations sur l'*Alligator mississipiensis*, par J. Chaffanjon 83
Catalogue des mollusques terrestres et aquatiques des environs de Lagny (Seine-et-Marne), par Arnould Locard. 97
Notes entomologiques, par C. Rey. 127
Tribu des Brévipennes, par C. Rey. 135

LYON. — IMP. PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

LISTE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

ANNALES ET COMPTES RENDUS de 1836 à 1850-52, contenant : *Observations botaniques*, par SERINGE, ALEXIS JORDAN. — *Notes entomologiques*, par DONZEL, GACOGNE, GODART, PERRIS, MULSANT et REY.

ANNALES (nouvelle série) tomes I à XXVIII, de 1852 à 1881 contenant :

Diagnoses d'espèces nouvelles par ALEX. JORDAN, *Catalogue des plantes du cours du Rhône*, par FOURREAU, *Flore des Muscinées* par DEBAT. — *Iconographie et description de chenilles et lépidoptères*, par MILLIÈRE. — *Notices sur les Altisides*, par FOUDRAS. — *Coléoptères*, par LEVRAT, CHEVROLAT, PERROUD, GODART, PERRIS, SICHEL, MAYET, DONNADIEU, MULSANT et REY; ABEILLE DE PERRIN, R. P. BELON. — *Notices ornithologiques* par BOUCART, MULSANT et VERREAUX. — *Géologie du départ. du Rhône*, par MÈNE.

CHAQUE VOLUME EST VENDU AU PRIX DE 15 FR.

SE VENDENT SÉPARÉMENT

Tétranyques, par DONNADIEU. — *Chrysides*, par ABEILLE DE PERRIN. — *Larves de coléoptères*, par PERRIS. — *Brévipennes*, par MULSANT ET REY. — *Lathridiens*, par le R. P. BELON.

LYON. — IMP. PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.